

BILAN 2017



CNC

1. LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS LA FILIÈRE	6	
2. CINÉMA	2.1 La fréquentation des films en salles 2.2 La distribution 2.3 Le public du cinéma 2.4 L'exploitation 2.5 La production cinématographique	16 42 60 76 88
3. AUDIOVISUEL	3.1 L'audience de la télévision 3.2 Les films à la télévision 3.3 Les fictions à la télévision 3.4 La production audiovisuelle aidée 3.5 La télévision de rattrapage	108 116 130 136 150
4. VIDÉO, JEU VIDÉO ET INDUSTRIES TECHNIQUES	4.1 Le marché de la vidéo 4.2 DVD et Blu-ray 4.3 La vidéo à la demande (VàD) 4.4 Le jeu vidéo 4.5 Les industries techniques	162 166 178 190 202
5. INTERNATIONAL	5.1 L'exportation des films et des programmes audiovisuels 5.2 Les entrées des films français à l'étranger 5.3 Le cinéma dans le monde	216 228 234
6. ACTION PUBLIQUE	6.1 Les financements publics 6.2 Égalité homme femme dans le secteur	252 272

BILAN 2017

Éditorial

L'année 2017 nous aura beaucoup secoués : big bang économique, concentration vertigineuse, rachat de la Fox par Disney, concurrence acharnée entre les géants du Net, réveil de la réalité virtuelle...

Nous voyons émerger sous nos yeux un nouveau monde qui fait voler en éclat tous nos anciens repères. Aujourd'hui, les GAFA génèrent à eux seuls des revenus supérieurs aux P.I.B. de 187 pays dans le monde. Et nous ne sommes qu'au début seulement de cette révolution qui va s'accélérer encore avec le développement de l'intelligence artificielle. Cette rupture, économique et culturelle, concerne tous nos métiers : l'écriture des scénarios, la réalisation des films, la manière de produire, de diffuser, de voir les œuvres... Quelques chiffres pour illustrer mon propos : en 2017, pour la première fois en France, les jeunes ont passé plus de temps sur Internet que devant la télévision.

2017 a confirmé également l'essor de la V&D (+32 %) et surtout de la V&DA (+90 %) portée par le développement des plateformes américaines sur notre territoire national.

Il faut avancer avec ces nouveaux usages, ces nouveaux acteurs pour profiter de leurs potentialités. Avancer aussi dans ce nouveau monde pour l'orienter, pour l'empêcher de se dévoyer. C'est ce que nous avons fait en 2017, où nous avons mis en œuvre de nombreuses réformes structurantes pour nos industries, modernisé notre système de soutien pour qu'il réponde pleinement aux conditions de création d'aujourd'hui. D'abord, en réformant l'agrément, inchangé depuis 18 ans, qui intègre désormais la révolution numérique et les effets visuels, renforce le mouvement de relocalisation des productions, déjà très engagé grâce aux nouvelles mesures du crédit d'impôt (600 M€ d'activités

supplémentaires et 15 000 emplois créés sur tout le territoire en un an), et valorise l'écriture et la dimension artistique des œuvres. Modernisé ensuite, en soutenant mieux les entreprises françaises des effets spéciaux, dont les talents sont reconnus dans le monde entier. *Game of Thrones*, *Twin Peaks*, le dernier *Blade Runner 2049*, et bien d'autres encore ont été réalisés, peu le savent, avec des technologies et des studios français. En 2017, nous avons lancé un Plan de 9M€ pour les effets spéciaux, pour en faire une filière d'excellence, comme celle de l'animation. Modernisé enfin, en signant la nouvelle génération de conventions CNC-Etat-Région. Alors que l'on connaît leurs difficultés budgétaires, les régions ont fait le pari du cinéma et de l'audiovisuel, en augmentant leur engagement de 30 %.

Leur investissement total représente aujourd'hui un montant considérable : plus de 140M€ par an. Car pour répondre aux enjeux actuels, nous devons faire du cinéma, de l'audiovisuel, une clé de tout le développement, économique et culturel, de notre pays.

Et je voudrai justement terminer sur l'avenir. Vous trouverez un nouveau chapitre dans notre bilan sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Malgré les progrès réalisés depuis plusieurs années, il est nécessaire de continuer

à agir. Nous mettons en place une première série de mesures en faveur de l'égalité femmes-hommes : la création d'un observatoire de l'égalité ; l'instauration systématique de la parité dans l'ensemble des Commissions du CNC et pour les Présidences de celles-ci, au fil des renouvellements. Au-delà des obligations légales (40 %), le CNC compte déjà 51 % de femmes parmi les membres de ses Commissions ; l'instauration aussi de la parité dans les jurys des festivals et des écoles soutenus par le CNC ; et nous poursuivons une étude sur le devenir des femmes diplômées des écoles soutenues par le CNC. Ces actions sont une première étape, et le Centre continuera d'être moteur et acteur de la politique d'égalité dans le domaine de la production cinématographique et audiovisuelle.

Le cinéma, l'audiovisuel, ont changé la face du monde au siècle dernier. Ils doivent avoir ce même pouvoir aujourd'hui, dans l'invention d'un nouveau monde, ce pouvoir d'éclairer, de mobiliser, de proposer, de faire rêver à un autre monde possible...

Très bonne lecture !

Frédérique Bredin
Présidente du CNC

En 2017 :

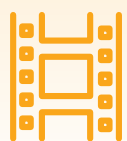
Dépenses des ménages en programmes audiovisuels :

11,5 Md€ (+2,7 % par rapport à 2016) dont :



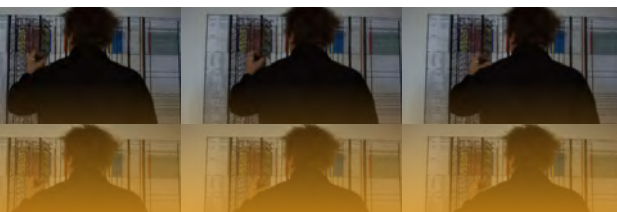
48,2 %

télévision



12,1 %

cinéma



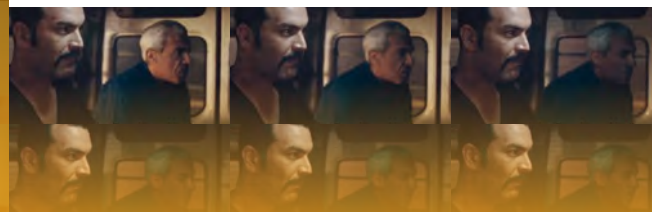
30,8 %

jeu vidéo



8,9 %

vidéo



chapitre un

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS LA FILIÈRE

Les dépenses en programmes audiovisuels des Français

Les dépenses des Français en programmes audiovisuels s'élèvent à 11,5 Md€ en 2017 (+2,7 %)

En 2017, les dépenses des ménages en programmes audiovisuels (hors matériel) augmentent de 2,7 % par rapport à 2016 à 11,5 Md€ (toutes taxes comprises). Sur la même période, les dépenses totales de consommation des ménages augmentent de 1,3 % selon l'INSEE. Les dépenses pour le jeu vidéo (+9,1 %) et pour la vidéo (+6,2 %) progressent alors que les dépenses pour le cinéma en salles (-0,6 %) et pour la télévision (-0,9 %) sont en baisse. En 2017, chaque foyer français (dont le nombre s'élève à 28,2 millions) dépense, en moyenne, 406 € en programmes audiovisuels (+1,9 % par rapport à 2016). En 2017, les dépenses consacrées à la télévision représentent, en moyenne, 196 € par foyer (-1,6 %), contre 125 € pour le jeu vidéo (+8,3 %), 49 € pour le cinéma (-1,3 %) et 36 € pour la vidéo (+5,5 %) dont 19 € pour la vidéo physique (-10,5 %) et 17 € pour la vidéo à la demande (+31,4 %).

La télévision est le premier poste de dépenses

La télévision est le premier poste de dépenses des foyers français en programmes audiovisuels. La part de la télévision dans les dépenses des ménages en programmes audiovisuels est toutefois en baisse à 48,2 % en 2017 (49,9 % en 2016) dont 28,0 % pour les abonnements (29,6 % en 2016) et 20,1 % pour la contribution à l'audiovisuel public (20,3 % en 2016). La part des dépenses de jeu vidéo atteint 30,8 % (29,0 % en 2016). La part des dépenses consacrées au cinéma s'établit à 12,1 % (12,4 % en 2016).

La part des achats de vidéo s'élève à 8,9 % (8,6 % en 2016) dont 4,7 % pour la vidéo physique (5,3 % en 2016) et 4,2 % pour la vidéo à la demande (3,3 % en 2016).

En 2017, les dépenses en programmes dématérialisés (vidéo à la demande et jeu vidéo dématérialisé) représenteraient plus du quart des dépenses totales des foyers français en programmes audiovisuels.

Les dépenses en programmes audiovisuels des Français¹ (M€)

	2016 ³	2017
cinéma	1 388,6	1 380,6
télévision	5 567,3	5 519,9
abonnements TV	3 301,4	3 212,3
contribution audiovisuel public ²	2 265,8	2 307,6
vidéo	961,7	1 021,7
vidéo physique	595,1	536,6
vidéo à la demande	366,6	485,1
jeu vidéo (physique et dématérialisé)	3 237,0	3 530,2
total	11 154,6	11 452,4

¹ Estimation hors matériel, dépenses toutes taxes comprises (TTC).

² Part télévisuelle, hors audiovisuel extérieur et hors dotations de l'Etat.

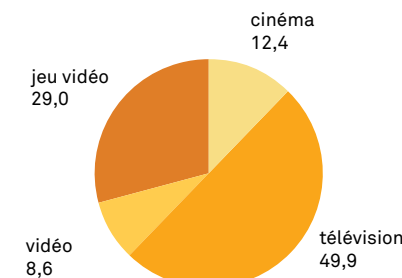
³ Données mises à jour.

Source : CNC / Vivendi, DGMIC, GfK, IDATE, NPA Conseil.

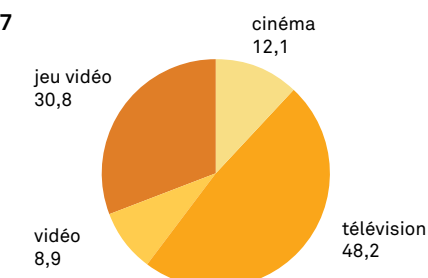
La part de la télévision dans les dépenses des ménages en programmes audiovisuels s'établit à 48,2 % en 2017.

Structure des dépenses en programmes audiovisuels des Français (%)

2016



2017



Source : CNC / Vivendi, DGMIC, GfK, IDATE, NPA Conseil.

Les dépenses pour le cinéma en salles diminuent

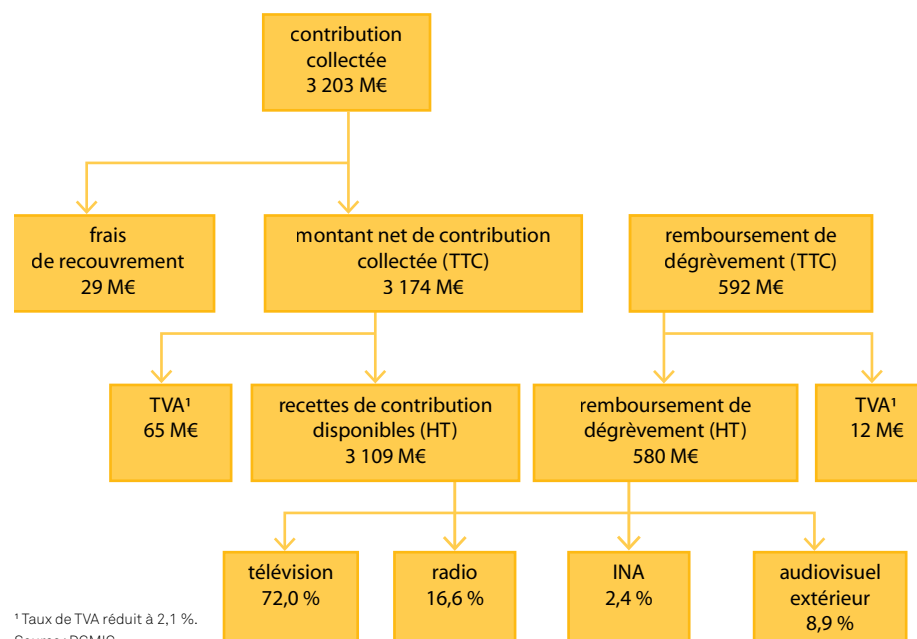
En 2017, la consommation cinématographique des foyers français diminue de 0,6 % par rapport à 2016 à 1 380,6 M€. Le nombre d'entrées en salles s'établit à 209,4 millions (-1,8 %) et le prix moyen de la place de cinéma atteint 6,59 € (+1,2 %). Les dépenses pour le cinéma en salles correspondent en moyenne à 7,4 entrées par foyer en 2017, contre 7,6 entrées en 2016.

Les dépenses pour la télévision sont en baisse

En 2017, les dépenses des ménages consacrées à la télévision (télévision publique et télévision payante) sont en baisse de 0,9 % par rapport à 2016 à 5 519,9 M€.

En 2017, les dépenses directes des ménages consacrées à la télévision publique (part télévisuelle de la contribution à l'audiovisuel public, hors audiovisuel extérieur) augmentent de 1,8 % par rapport à 2016, à 2 307,6 M€. En 2017, le montant de la collecte de la contribution à l'audiovisuel public est en hausse de 2,0 % à 3 203,0 M€. Les télévisions publiques nationales bénéficient de 72,0 % des ressources nettes issues de la contribution à l'audiovisuel public (72,2 % en 2016). Les dépenses des ménages sur ce poste ne traduisent pas directement un comportement de consommation.

La contribution à l'audiovisuel public en 2017



Elles reflètent les objectifs de la politique fiscale de l'État en matière de financement du secteur public de l'audiovisuel. Les dépenses de contribution à l'audiovisuel sont fonction du niveau de cette taxe, de ses modalités de perception, de l'évolution du parc de téléviseurs, de la politique d'exonération conduite et, enfin, de la répartition de la contribution entre les différents acteurs de l'audiovisuel public. En 2017, les dépenses des ménages en matière de télévision payante linéaire sont en baisse de 2,7 % par rapport à 2016 à 3 212,3 M€. En incluant la vidéo à la demande par abonnement, les dépenses des ménages en matière de télévision payante linéaire et non linéaire apparaissent en hausse de 0,8 % à 3 461,3 M€. Les dépenses pour la télévision payante n'intègrent pas les revenus de l'accès aux services de télévision par ADSL/fibre. D'après l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), les revenus des services haut débit sur réseaux fixes (internet, télévision, téléphone) s'élèvent à 11,7 Md€ entre le 4^e trimestre 2016 et le 3^e trimestre 2017 (+3,0 % par rapport aux 12 mois précédents). Au 3^e trimestre 2017, le nombre d'accès à la télévision couplés à un abonnement à internet augmente de 4,8 % sur un an à 19,9 millions.

Les dépenses pour la vidéo et pour le jeu vidéo augmentent

En 2017, le marché de la vidéo (physique et dématérialisée) est en hausse de 6,2 % par rapport à 2016 à 1 021,7 M€. Le marché de la vidéo à la demande se développe (+32,3 %

à 485,1 M€) alors que le marché de la vidéo physique poursuit son recul (-9,8 % à 536,6 M€). En 2017, les dépenses des ménages pour le jeu vidéo (physique et dématérialisé) s'élèvent à 3 530,2 M€. Elles progressent de 9,1 % par rapport à 2016.

L'équipement audiovisuel des Français

94,1 % des Français sont équipés d'un téléviseur, 77,8 % d'un ordiphone, 76,2 % d'un ordinateur et 44,5 % d'une tablette

En 2017, chaque foyer est équipé en moyenne de 5,4 écrans (en prenant en compte les téléviseurs, ordinateurs, tablettes et ordiphones) selon GfK. En 2017, la proportion de foyers équipés d'au moins un écran de télévision est en baisse de 0,8 point par rapport à 2016 à 94,1 %. En 2017, les ventes de téléviseurs en France diminuent de plus de 30 % par rapport à 2016 à 4,5 millions d'unités. Il s'agit du plus bas niveau observé depuis le lancement de la télévision numérique terrestre (TNT) en 2005. En 2017, 36 % des téléviseurs vendus sont connectables à internet (dont près de la moitié avec le système AndroidTV de Google) et 31 % sont dotés d'un écran ultra haute définition (UHD). La taille moyenne des écrans vendus (mesurée par la diagonale) s'élève à 99 centimètres (+8 centimètres en un an). En 2018, GfK estime que le volume des ventes d'écrans de télévision, soutenues par la Coupe du monde de football, devrait s'établir à 4,6 millions d'unités.

10,1 % des foyers français sont équipés d'une passerelle multimédia (boîtier ou clé OTT) en 2017.

En 2017, 11,1 % des foyers français sont équipés d'un écran UHD, contre 6,4 % en 2016. En 2017, 27,0 % des foyers sont équipés d'un téléviseur connectable à internet, soit une progression de 1,9 point en un an. Par ailleurs, 10,1 % des foyers sont équipés d'une passerelle multimédia (boîtier ou clé OTT) en 2017, contre 7,3 % en 2016.

En 2017, les réseaux filaires (ADSL, fibre, câble) deviennent le premier mode de réception de la télévision en France. Au 2^e trimestre 2017, 54,4 % des foyers français équipés d'un téléviseur reçoivent en effet la télévision par l'ADSL, la fibre ou le câble (+3,3 points par rapport au 2^e trimestre 2016) selon le CSA, 52,4 % par le réseau hertzien (-3,5 points) et 23,1 % par le satellite (+1,0 point).

En 2017, les réseaux filaires (ADSL, fibre, câble) deviennent le premier mode de réception de la télévision en France.

Moins d'un million de lecteurs de vidéos ont été vendus en 2017

En 2017, le volume des ventes de lecteurs de vidéos (lecteurs de DVD et Blu-ray) atteint un nouveau point bas. Avec 0,9 million d'unités vendues tous produits confondus, il diminue de 18,1 % par rapport à 2016. Les ventes de lecteurs de DVD sont en baisse de 16,7 % à 0,4 million d'unités, les ventes de lecteurs de Blu-ray reculent de 19,9 % à 0,4 million d'unités et les ventes de lecteurs de vidéos portables sont en baisse de 17,1 % à 0,2 million d'unités. En 2017, le taux d'équipement des foyers français s'établit à 65,0 % pour les lecteurs de DVD (-5,0 points par rapport à 2016) et à 28,8 % pour les lecteurs de Blu-ray (+0,3 point).

En parallèle, la part des foyers équipés en cinéma à domicile est en baisse pour la cinquième année consécutive (12,5 % en 2017).

Le taux d'équipement en ordiphone dépasse le taux d'équipement en ordinateur

En 2017, le volume des ventes d'ordiphones est en baisse pour la deuxième année consécutive.

L'ordiphone demeure toutefois le produit audiovisuel le plus vendu (19,4 millions d'unités en 2017, contre 20,2 millions en 2016). En 2017, 77,8 % des individus de 11 ans et plus sont équipés d'un ordiphone (+5,3 points par rapport à 2016) et 52,3 % possèdent un ordiphone 4G (+12,1 points), permettant des temps de téléchargement réduits par rapport à la 3G. Le taux d'équipement total en ordiphone est pour la première fois supérieur au taux d'équipement des foyers français en ordinateur (-0,3 point à 76,2 % en 2017). En 2018, les ventes d'ordiphones devraient reculer à 19,2 millions d'unités selon GfK. Les tablettes équipent 44,5 % des foyers français en 2017, contre 43,5 % en 2016. Les ventes de tablettes sont en baisse pour la troisième

année consécutive, à 3,3 millions d'unités en 2017 (4,1 millions en 2016). En 2018, le volume des ventes de tablettes devrait encore diminuer à 2,9 millions d'unités selon GfK. En parallèle, le taux d'équipement en consoles de jeux (tous types confondus) s'élève à 52,4 % des foyers français en 2017 (52,0 % en 2016). Il s'établit à 48,0 % pour les consoles de salon (+1,9 point) et à 27,1 % pour les consoles portables (-2,7 points).

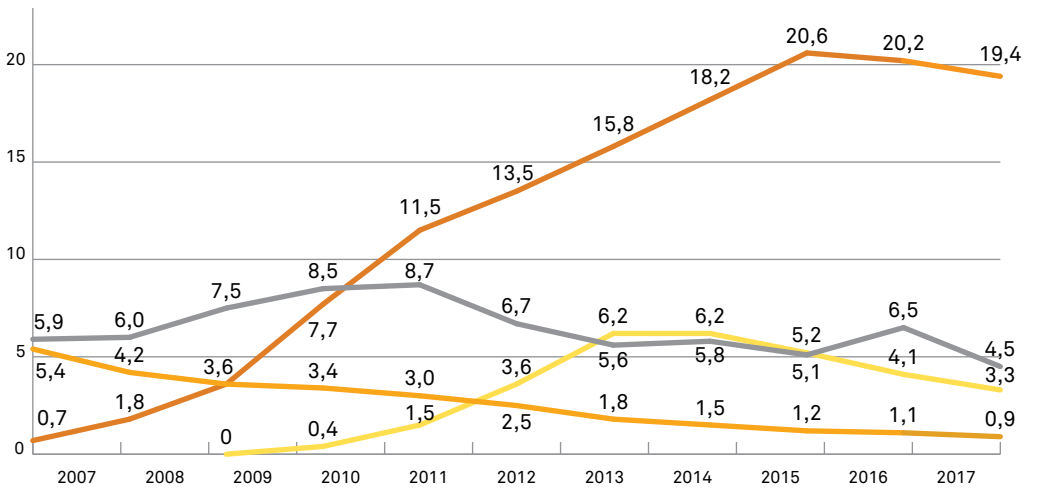
52,4 % des foyers français sont équipés d'une console de jeux en 2017.

Equipement audiovisuel des foyers français

	millions de foyers équipés					% des foyers				
	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
téléviseur	27,0	27,1	26,8	26,6	26,6	97,6	97,6	96,1	94,9	94,1
téléviseur connectable	3,7	4,6	5,8	7,0	7,6	13,4	16,5	20,9	25,1	27,0
lecteur de DVD¹	23,1	22,0	20,7	19,6	18,3	83,7	79,3	74,2	70,0	65,0
lecteur de Blu-ray¹	8,2	8,1	7,9	8,0	8,1	29,5	29,3	28,2	28,5	28,8
cinéma à domicile	4,0	3,9	3,9	3,8	3,5	14,3	14,2	13,9	13,5	12,5
ordinateur	21,8	21,5	21,5	21,4	21,5	78,8	77,4	76,9	76,5	76,2
console de jeux	14,1	14,3	14,6	14,6	14,8	51,2	51,5	52,1	52,0	52,4
tablette	7,9	10,0	11,6	12,2	12,6	28,7	36,1	41,4	43,5	44,5
ordiphone²	24,2	28,5	34,9	40,8	44,1	43,7	51,2	62,3	72,5	77,8

¹ Tous types confondus (lecteur de salon, console de jeux, ordinateur, etc).
² % des individus de 11 ans et plus.
Source : GfK — Référence des équipements connectés.

Les ventes de matériels audiovisuels (millions d'unités)



Source : GfK.

Les usages audiovisuels des Français : télévision et internet

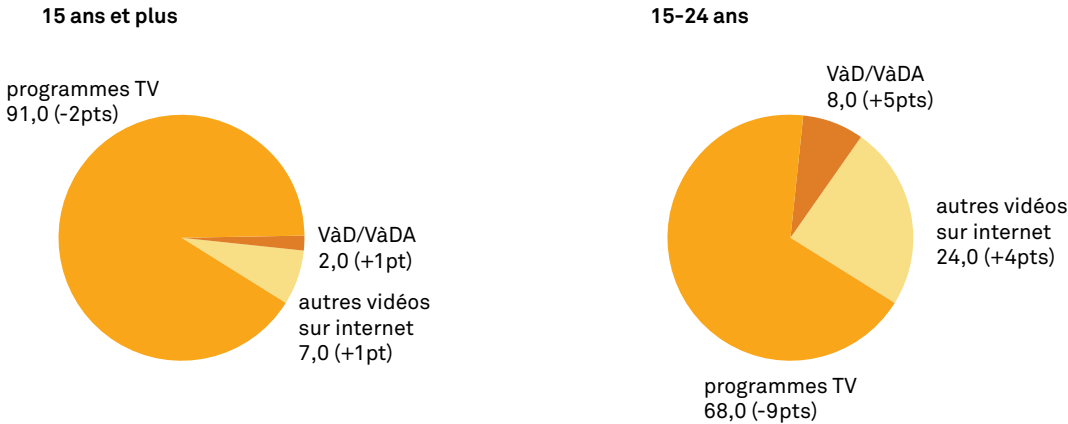
Le mobile est le principal support de consommation d'internet

En 2017, 82,9 % des Français âgés de 2 ans et plus utilisent internet selon Médiamétrie. Depuis 2016, les écrans mobiles (tablette, téléphone) ont dépassé l'ordinateur pour l'usage d'internet. En octobre 2017, 67 % des connexions à internet sont ainsi réalisées sur tablette et téléphone. Chaque jour, 30,3 millions de personnes se connectent à internet sur un téléphone mobile, 23,8 millions sur un ordinateur et 13,5 millions sur une tablette.

Le mobile représente 40 % du temps passé sur internet en 2017.

En 2017, le temps passé quotidiennement sur internet sur ordinateur, tablette et téléphone s'établit à 1h28 chez les individus âgés de 2 ans et plus et à 1h38 chez les 15-24 ans. Chez les 2 ans et plus, le mobile représente 40 % du temps passé sur internet, contre 38 % pour l'ordinateur et 22 % pour la tablette. Chez les 15-24 ans, le mobile représente 65 % du temps passé sur internet, contre 22 % pour l'ordinateur et 13 % pour la tablette.

Répartition de la consommation TV/vidéo selon le type de programmes en 2017 (% , évolution par rapport à 2015)¹



¹ Estimation, sur tous les écrans (téléviseur, ordinateur, tablette, téléphone), en 2015.
² Vidéo à la demande/Vidéo à la demande par abonnement.
Source : Médiamétrie.

Remarques méthodologiques

Le CNC a mis en place un suivi régulier des usages des sites de partage de vidéos sur internet, via un sondage en ligne réalisé par la société Vertigo auprès de 1 000 personnes âgées de 15 ans et plus par mois.

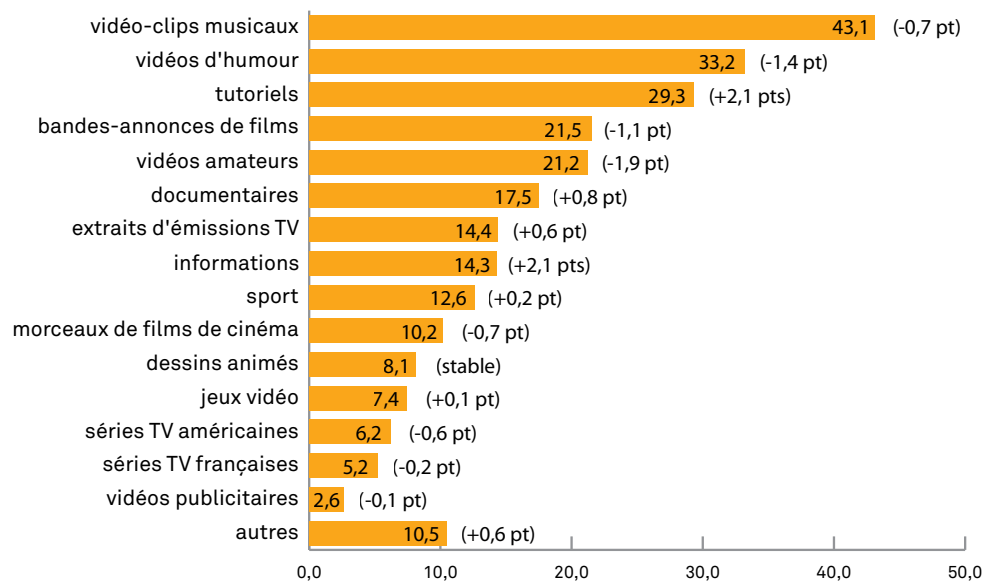
Les vidéo-clips musicaux sont le genre de programmes le plus consommé sur les sites de partage

Les sites de partage de vidéos (comme YouTube, Dailymotion) captent la majorité de la consommation de vidéos sur internet (hors sites des chaînes de télévision). En 2017, 69,9 % des internautes âgés de 15 ans et plus déclarent avoir déjà regardé des vidéos sur ce type de sites (-1,4 point par rapport à 2016). Cette proportion s'élève à 93,0 % pour les 15-24 ans (+1,9 point), contre 82,3 % pour les 25-34 ans (-1,5 point), 72,5 % pour les

35-49 ans (+0,9 point) et 56,9 % pour les 50 ans et plus (-1,0 point). Les vidéo-clips musicaux sont le genre de programmes le plus consommé sur les sites de partage : 43,1 % des utilisateurs de ces sites déclarent regarder ce type de contenus. Les vidéos d'humour se placent en deuxième position (33,2 %), devant les tutoriels (29,3 %), les bandes-annonces de films (21,5 %) et les vidéos amateurs (21,2 %).

La part du public qui regarde des tutoriels et des informations sur les sites de partage de vidéo progresse alors qu'elle diminue pour les vidéos amateurs.

Genres programmes regardés sur les sites de partage de vidéo sur internet en 2017 (% des utilisateurs, évolution en points par rapport à 2016)



Source : Vertigo.

chapitre deux

CINÉMA

En 2017: **209,4 millions**
d'entrées

(-1,8 % par rapport à 2016) dont:



77,1

millions d'entrées
pour les films français
(+2,0 % par rapport
à 2016), soit une part
de marché de 37,4 %.



27,6

millions d'entrées
pour les films d'autres
nationalités (+18,8 % par
rapport à 2016), soit une part
de marché de 13,4 %



101,2 millions d'entrées
pour les films américains (-8,8 % par rapport
à 2016), soit une part de marché de 49,2 %



2.1

La fréquentation des films en salles

Remarques méthodologiques

Afin de livrer une analyse plus détaillée de la fréquentation dans les salles de cinéma, trois périmètres distincts de programmes sont retenus: le long métrage, le court métrage et le hors film (captation de spectacles vivants et programmes audiovisuels). Certaines analyses sont présentées sur l'ensemble des programmes, d'autres uniquement sur le long métrage.

Les recettes s'entendent toutes taxes comprises (TTC). La recette moyenne par entrée (RME) résulte de la division des recettes aux guichets des salles par les entrées payantes, déclarées par les exploitants. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément au prix de référence.

Un niveau d'entrées qui demeure élevé

Avec 209,4 millions de billets vendus en 2017 en France métropolitaine, troisième plus haut niveau depuis 50 ans, les entrées payantes en salles reculent de 1,8 % par rapport à 2016. Pour la quatrième année consécutive, le seuil des 200 millions d'entrées est franchi. Le niveau de fréquentation de 2017 se situe largement au-dessus du niveau moyen des dix dernières années (205,1 millions). Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cinémas des départements d'Outre-mer sont soumis à la TSA et déclarent donc leur fréquentation au CNC. En 2017, 3,7 millions d'entrées sont réalisées dans les DOM.

En 2017, la fréquentation des salles de cinéma en France est toujours la plus élevée de l'Union Européenne. Dans les différents marchés européens, les évolutions de la fréquentation cinématographique sont contrastées. Elle progresse en Allemagne (+1,0 %) et au Royaume-Uni (+1,4 %), tandis qu'elle recule en Italie (-12,9 %) et dans une moindre mesure, en Espagne (-1,6 %).

Des recettes quasiment stables

En 2017, la recette aux guichets des salles de cinémas atteint 1 380,6 M€ (-0,6 %), soit le deuxième niveau le plus élevé de la décennie après 2016 (1 388,6 M€). La recette hors taxes (hors TVA et TSA) s'élève à 1 156,7 M€ en 2017, contre 1 163,4 M€ en 2016.

Une recette moyenne par entrée à 6,59 €

En 2017, le recul des recettes est inférieur à celui des entrées. Par conséquent, la recette moyenne par entrée (RME) sur les entrées payantes progresse de 1,2 % par rapport à 2016 pour s'établir à 6,59 € TTC en 2017. La RME hors taxes (hors TVA et TSA) s'élève à 5,52 € en 2017, contre 5,46 € en 2016 (+1,2 %).

209,4 millions d'entrées en 2017 (-1,8 % par rapport à 2016).

Le seuil de 8 millions de séances à nouveau dépassé

En 2017, la programmation cinématographique dépasse pour la deuxième année consécutive le seuil des 8 millions de séances. 8,2 millions de séances payantes sont organisées dans les salles de cinéma en 2017 (+1,8 % par rapport à 2016). Sur la période 2008-2017, le nombre de séances progresse de 24,0 %.

Plus de 98 % des entrées générées par le long métrage

En 2017, les longs métrages cinématographiques occupent 98,9 % des séances. Ils génèrent 205,9 millions d'entrées (-1,9 % par rapport à 2016) et 1 357,9 M€ de recettes (-0,6 %), soit 98,3 % des entrées et 98,4 % des recettes totales. En 2017, la recette moyenne TTC par entrée des films de long métrage s'élève à 6,60 € (6,51 € en 2016).

Relative stabilité des entrées du hors film

A l'échelle nationale, le hors film (retransmissions d'opéras, concerts, événements sportifs,...) occupe une place très marginale dans les salles de cinéma: 0,2 % des séances, 0,4 % des entrées et 0,9 % des recettes totales en 2017. Le genre représente plus de 760 000 entrées en 2017 (+0,8 %), tandis que les recettes correspondantes s'élèvent à 12,1 M€ (+2,1 %). La recette moyenne TTC par entrée du hors film est de 15,86 € en 2017 (15,65 € en 2016). En 2017, les trois meilleures performances sont réalisées par des captations de la Comédie Française: *les Fourberies de Scapin* (58 678 entrées), *Cyrano de Bergerac* (46 203 entrées) et *le Misanthrope* (38 895 entrées).

Hausse de la fréquentation des séances de courts métrages

Les programmes composés exclusivement de courts métrages occupent 1,0 % des séances et cumulent 2,77 millions d'entrées (+1,6 % par rapport à 2016) et 10,6 M€ de recettes (+3,4 %). La recette moyenne TTC par entrée des programmes de court métrage est de 3,83 € en 2017 (3,77 € en 2016).

Fréquentation des salles de cinéma¹

	entrées (millions)	recettes guichets ² (M€)	recette moyenne par entrée ² (€)	séances (millions)
2008	190,3	1 142,9	6,01	6,6
2009	201,6	1 237,2	6,14	6,7
2010	207,1	1 309,9	6,33	6,8
2011	217,2	1 374,7	6,33	7,0
2012	203,6	1 306,5	6,42	7,2
2013	193,7	1 250,9	6,46	7,3
2014	209,1	1 333,3	6,38	7,6
2015	205,4	1 331,7	6,48	7,8
2016	213,2	1 388,6	6,51	8,0
2017	209,4	1 380,6	6,59	8,2
évol 17/16	-1,8%	-0,6%	+1,2%	+1,8%

¹ Données provisoire pour 2017.

² Recettes toutes taxes comprises (TTC).

Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film).

Source : CNC

Fréquentation des films de long métrage en salles¹

	entrées (millions)	recettes guichets ² (M€)	recette moyenne par entrée ² (€)	séances (millions)
2008	188,5	1 134,4	6,02	6,5
2009	199,7	1 226,8	6,14	6,7
2010	205,1	1 298,6	6,33	6,8
2011	214,7	1 356,9	6,32	7,0
2012	201,1	1 288,8	6,41	7,1
2013	191,1	1 232,7	6,45	7,2
2014	205,7	1 307,4	6,36	7,5
2015	202,2	1 309,7	6,48	7,7
2016	209,8	1 366,5	6,51	7,9
2017	205,9	1 357,9	6,60	8,1
évol 17/16	-1,9%	-0,6%	+1,2%	+1,8%

¹ Données provisoire pour 2017.

² Recettes toutes taxes comprises (TTC).

Base : long métrage.

Source : CNC.

8,2 millions de séances sont organisées dans les salles de cinéma en 2017 (+1,8 % par rapport à 2016).

Progression de 2,0 % de la fréquentation des films français

En 2017, les films français cumulent 77,1 millions d'entrées, soit 2,0 % de plus qu'en 2016. Ce niveau est cependant inférieur à la moyenne des dix dernières années (78,3 millions). En 2017, la part de marché du cinéma français progresse à 37,4 % (36,0 % en 2016). Au cours des dix dernières années, la part de marché des films français est de 38,7 %.

Plus de 100 millions d'entrées pour les films américains pour la troisième année consécutive

Les films américains enregistrent 101,2 millions d'entrées (-8,8 % par rapport à 2016). Ce résultat reste largement supérieur à la moyenne observée sur les dix dernières années (97,6 millions). La part de marché du cinéma américain s'établit à 49,2 % 2017 (-3,7 points par rapport à 2016), niveau très inférieur à la moyenne observée sur les dix dernières années (53,7 %). 17 films américains enregistrent plus de 2 millions d'entrées en 2017 (18 en 2016).

Hausse de la fréquentation des autres films

Les entrées des films européens non français progressent de 13,1 % en 2017 pour s'établir à 21,8 millions. Leur part de marché augmente de 1,4 point à 10,6 % en 2017. Cette hausse s'explique essentiellement par le succès des films britanniques (+31,0 %). Cinq films britanniques franchissent le seuil du million d'entrées en 2017, contre quatre en 2016. Le record de fréquentation pour un film britannique en 2017 est détenu par *Dunkerque* (2,55 millions). La fréquentation des films espagnols recule de manière significative (-43,5 %) et celle des films allemands encore davantage (-75,3 %).

Les entrées réalisées par les films non européens et non américains augmentent de 47,4 % à 5,7 millions d'entrées en 2017, soit une part de marché de 2,8 % (1,8 % en 2016).

***Dunkerque*, 1^{er} film européen non français en terme d'entrées en 2017.**

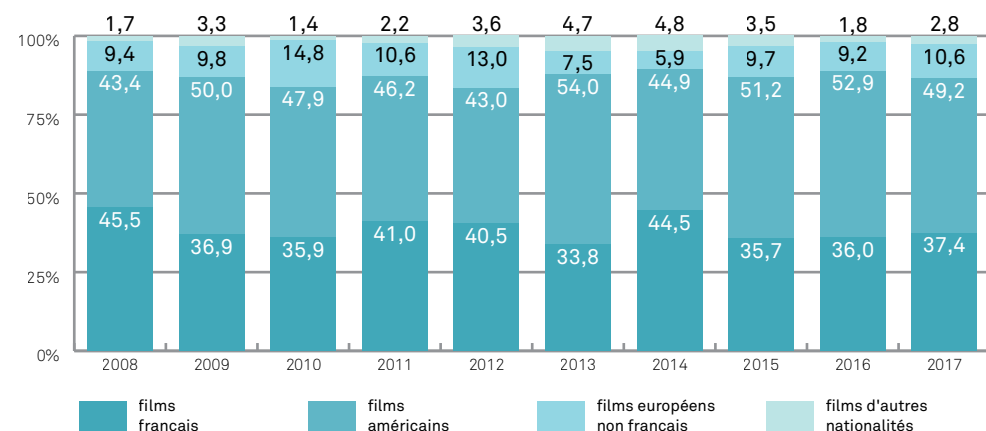
Entrées selon la nationalité des films de long métrage¹ (millions)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol 17/16
films français	85,7	73,8	73,6	88,0	81,4	64,6	91,4	72,1	75,6	77,1	+2,0%
100% français	64,1	50,9	54,3	60,9	56,2	43,2	63,6	45,3	48,7	58,8	+20,9%
majoritaires français	18,5	19,4	14,1	21,1	19,4	17,7	23,2	21,5	19,2	14,7	-23,3%
minoritaires français	3,1	3,4	5,2	6,0	5,8	3,7	4,6	5,3	7,7	3,5	-54,1%
films américains	81,8	99,8	98,2	99,1	86,4	103,2	92,3	103,5	111,0	101,2	-8,8%
films européens	17,8	19,6	30,4	22,9	26,1	14,3	12,1	19,6	19,3	21,8	+13,1%
allemands	1,2	1,6	0,6	2,0	0,9	1,8	2,0	2,9	2,7	0,7	-75,3%
britanniques	10,5	13,3	23,8	16,5	20,8	8,4	6,5	14,5	13,2	17,3	+31,0%
espagnols	3,1	2,2	2,7	2,8	1,2	1,4	0,3	0,6	1,4	0,8	-43,5%
italiens	1,1	0,4	0,6	0,5	0,8	0,2	0,3	0,4	0,2	0,3	+30,9%
films d'autres nationalités	3,2	6,6	2,9	4,7	7,2	8,9	9,9	7,0	3,9	5,7	+47,4%
total	188,5	199,7	205,1	214,7	201,1	191,1	205,7	202,2	209,8	205,9	-1,9%

¹ Données provisoire pour 2017.

Base : long métrage.

Source : CNC.

Répartition des entrées selon la nationalité des films de long métrage¹ (% des entrées)

¹ Données provisoires pour 2017.
Base : long métrage.
Source : CNC.

Hausse des recettes des films français

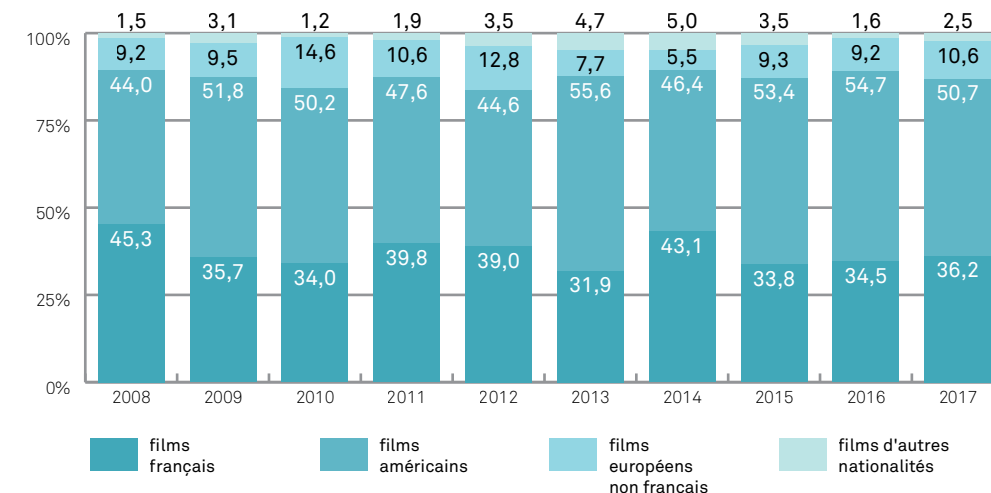
En 2017, les films français réalisent 491,6 M€ de recettes guichets (+4,3 % par rapport à 2016), les films américains 688,7 M€ (-7,9 %), les films européens non français 143,8 M€ (+14,2 %) et les films d'autres nationalités 33,6 M€ (+58,1 %). Les films français captent 36,2 % des recettes et 37,4 % des entrées des films de long métrage en 2017. La part de marché du cinéma américain

s'établit à 50,7 % des recettes et 49,2 % des entrées en 2017. Le différentiel de part de marché entre recettes et entrées s'explique par l'écart existant entre la recette moyenne par entrée TTC des films français (6,38 € en 2017) et celle des films américains (6,80 € en 2017). De plus, la majeure partie des films disponibles en 3D, dont le prix des places est majoré, sont américains (28 des 37 films sortis en 3D en 2017).

Recettes selon la nationalité des films (M€)¹

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol 17/16
films français	514,3	437,7	441,6	540,1	502,6	393,3	564,0	442,9	471,4	491,6	+4,3%
films américains	498,8	635,5	651,7	646,4	575,4	685,8	606,9	699,0	747,9	688,7	-7,9%
films européens	104,0	116,1	189,5	144,3	165,3	95,4	71,5	122,4	125,9	143,8	+14,2%
autres films	17,3	37,6	15,8	26,2	45,4	58,2	65,0	45,4	21,3	33,6	+58,1%
total	1 134,4	1 226,8	1 298,6	1 356,9	1 288,8	1 232,7	1 307,4	1 309,7	1 366,5	1 357,9	-0,6%

¹ Données provisoires pour 2017.
Base : long métrage.
Source : CNC.

Répartition des recettes selon la nationalité des films (%)¹

¹ Données provisoires pour 2017.
Base : long métrage.
Source : CNC.

Près de 8 000 films dans les salles

L'offre totale de films dans les salles en France est particulièrement riche avec 7 899 films projetés en 2017, contre 7 790 en 2016 (+1,4 %). 693 longs métrages sont projetés pour la première fois sur les écrans français en 2017 (716 en 2016), soit -3,2 %. Ils concentrent 92,2 % du total des entrées des films de long métrage enregistrées au cours de l'année (91,7 % en 2016).

37 films inédits exploités en 3D

En 2017, 37 films inédits sont intégralement ou partiellement sortis en 3D (46 en 2016). Les projections en 3D de ces films inédits en 2017 ont réalisé 11,91 millions d'entrées et 104,5 M€ de recettes, ce qui représente respectivement 17,1 % des entrées et 21,8 % des recettes totales des films concernés. En 2016, les 46 films inédits sortis intégralement ou partiellement en 3D cumulaient 17,5 millions d'entrées et 145,4 M€ de recettes, soit 26,5 % des entrées et 32,5 % des recettes totales correspondantes.

Résultats des nouveaux films et des reprises¹ (% des entrées des films de long métrage)

	films sortis dans l'année	films sortis l'année précédente	autres films	total
2008	92,4	4,8	2,8	100,0
2009	93,3	4,1	2,6	100,0
2010	89,9	7,4	2,7	100,0
2011	93,5	4,0	2,6	100,0
2012	90,1	5,9	4,0	100,0
2013	91,7	4,8	3,5	100,0
2014	91,5	5,5	3,0	100,0
2015	89,9	7,0	3,1	100,0
2016	91,7	5,4	3,0	100,0
2017	92,2	4,7	3,2	100,0

¹ Données provisoires pour 2017.
Base : long métrage.
Source : CNC.

Une concentration des entrées inférieure à la moyenne des 10 dernières années

Après un recul sensible en 2016, la concentration des entrées sur quelques titres progresse légèrement en 2017. Les 10 films les plus performants totalisent 20,3 % des entrées annuelles en 2017 (19,1 % en 2016), soit un niveau inférieur à la moyenne constatée sur les dix dernières années (23,5 %).

Résultats des films les plus performants¹ (% des entrées des films de long métrage)

	top 10	top 20	top 30	top 50	top 100
2008	29,2	39,8	47,4	58,7	76,2
2009	24,8	37,8	46,8	59,2	77,1
2010	24,0	39,0	48,9	61,3	77,7
2011	26,8	38,4	46,4	58,2	75,8
2012	23,3	36,6	45,9	58,6	76,1
2013	19,8	31,5	40,9	54,4	72,7
2014	22,8	34,8	44,0	57,6	74,8
2015	25,3	39,3	49,0	60,3	76,7
2016	19,1	32,6	42,5	55,9	73,3
2017	20,3	34,1	43,9	57,3	74,7

¹ Données provisoires pour 2017.

Base : long métrage.

Source : CNC.

Deux films français cumulent plus de 4 millions d'entrées

L'année 2017 compte 56 films dépassant le seuil du million d'entrées, contre 53 en 2016. 24 titres réalisent plus de deux millions d'entrées en 2017 (26 en 2016) et quatre films cumulent plus de quatre millions d'entrées (trois en 2016).

18 films français réalisent plus d'un million d'entrées en 2017, comme en 2016. Cinq films français franchissent le seuil des deux millions d'entrées (six en 2016). Deux films français cumulent plus de quatre millions d'entrées en 2017 (un en 2016) : la comédie *Raid dingue* et le film de science-fiction *Valérian et la cité des mille planètes*.

Parallèlement, 32 films américains enregistrent plus d'un million d'entrées en 2017 (31 en 2016) dont 17 dépassent le seuil des deux millions (18 en 2016).

En ce qui concerne les films français, la concentration des entrées sur les titres les plus performants a également légèrement augmenté. Les 10 films français les plus performants génèrent 33,8 % des entrées totales des films français de long métrage en 2017, contre 32,6 % en 2016 et 39,1 % en moyenne sur la période 2008-2017.

Deux films américains réalisent plus de quatre millions d'entrées en 2017 (comme en 2016) : le film d'animation *Moi, moche et méchant 3* et le film de science-fiction *Star Wars les derniers Jedi*. En 2017, cinq films européens non français franchissent le seuil du million d'entrées, contre quatre en 2016. Neuf films européens non français enregistrent plus de 500 000 entrées en 2017 (six en 2016). Parmi les succès de 2017 figurent cinq titres britanniques *Dunkerque*, *Wonder Woman* (film disponible en 3D), *Seven Sisters*, *Kingsman le cercle d'or* (film disponible en 3D) et *Justice League* (film disponible en 3D). Un seul titre non européen et non américain réalise plus de 1 million d'entrées en 2017 (aucun en 2016). Il s'agit du film australien *Lion* (1,79 million d'entrées).

Films de long métrage atteignant un seuil d'entrées¹

	plus de 4 millions	plus de 2 millions	plus d'un million	plus de 500 000	plus de 100 000
tous films					
2008	4	14	46	95	223
2009	7	21	50	100	244
2010	7	26	51	95	230
2011	5	20	53	111	247
2012	7	20	53	95	241
2013	4	19	55	93	262
2014	4	23	57	93	254
2015	10	24	44	97	239
2016	3	26	53	106	263
2017	4	24	56	94	251
films français					
2008	2	5	17	39	98
2009	1	6	18	39	109
2010	1	8	19	34	94
2011	2	4	21	38	112
2012	2	8	21	36	109
2013	-	3	17	31	120
2014	3	10	20	31	117
2015	2	7	14	39	100
2016	1	6	18	44	119
2017	2	5	18	36	124
films américains					
2008	2	8	26	49	99
2009	5	13	28	49	102
2010	4	14	26	48	98
2011	2	14	28	61	103
2012	3	8	27	48	96
2013	3	13	33	53	105
2014	-	12	32	52	102
2015	7	15	25	47	101
2016	2	18	31	56	106
2017	2	17	32	47	92

¹ Données provisoires pour 2017.

Base : long métrage.

Source : CNC.

Une comédie française à nouveau sur le podium en 2017

En 2017, la première place du box-office est occupée par *Moi, moche et méchant 3*, avec 5,74 millions d'entrées. Le film de science-fiction américain *Star Wars les derniers Jedi*, prend la deuxième place du classement 2017, avec 5,35 millions d'entrées. La comédie française *Raid dingue*, occupe la troisième place avec 4,56 millions d'entrées.

En 2017, les trois films les plus performants cumulent 15,7 millions d'entrées, soit 7,6 % du total annuel réalisé par les films de long métrage. En 2016, les trois films ayant réalisé le plus d'entrées cumulaient 6,6 % de la fréquentation annuelle des films de long métrage. Parmi les 56 films ayant réalisé plus d'un million d'entrées en 2017, figurent 26 films exploités partiellement ou intégralement en 3D.

Films de long métrage ayant réalisé plus d'un million d'entrées en 2017

rang	titre	nationalité ¹	sortie	entrées (millions)
1	<i>Moi, moche et méchant 3</i>	US	05/07/17	5,74
2	<i>Star Wars les derniers Jedi</i>	US	13/12/17	5,35
3	<i>Raid dingue</i>	FR	01/02/17	4,56
4	<i>Valérian et la cité des mille planètes</i>	FR	26/07/17	4,04
5	<i>Baby Boss</i>	US	29/03/17	3,87
6	<i>Fast and furious 8</i>	US	12/04/17	3,87
7	<i>Tous en scène</i>	US	25/01/17	3,61
8	<i>Alibi.com</i>	FR	15/02/17	3,60
9	<i>Pirates des Caraïbes: la vengeance de Salazar</i>	US	24/05/17	3,59
10	<i>La Belle et la Bête</i>	GB / US	22/03/17	3,49
11	<i>Coco</i>	US	29/11/17	3,26
12	<i>Les Gardiens de la galaxie vol 2</i>	US	26/04/17	3,14
13	<i>Cinquante nuances plus sombres</i>	US	08/02/17	3,14
14	<i>Le Sens de la fête</i>	FR	04/10/17	3,02
15	<i>La Planète des singes suprématie</i>	US	02/08/17	2,82
16	<i>La la land</i>	US	25/01/17	2,75
17	<i>Cars 3</i>	US	02/08/17	2,72
18	<i>Dunkerque</i>	GB	19/07/17	2,55
19	<i>Epouse-moi mon pote</i>	FR	25/10/17	2,47
20	<i>Thor Ragnarok</i>	US	25/10/17	2,46
21	<i>Spider Man Homecoming</i>	US	12/07/17	2,32
22	<i>Logan</i>	US	01/03/17	2,27
23	<i>Ça</i>	US	20/09/17	2,23
24	<i>Wonder Woman</i>	GB	07/06/17	2,16
25	<i>Au-revoir là-haut</i>	FR	25/10/17	1,98
26	<i>L'École buissonnière</i>	FR	11/10/17	1,90
27	<i>Seven Sisters</i>	GB	30/08/17	1,86
28	<i>Les Schtroumpfs et le village perdu</i>	US	05/04/17	1,84
29	<i>Lion</i>	AUS	22/02/17	1,79
30	<i>Split</i>	US	22/02/17	1,79
31	<i>Kingsman le cercle d'or</i>	GB	11/10/17	1,74
32	<i>Justice League</i>	GB	15/11/17	1,71

rang	titre	nationalité ¹	sortie	entrées (millions)
33	<i>Santa et Cie</i>	FR / BE	06/12/17	1,65
34	<i>Kong Skull Island</i>	US	08/03/17	1,62
35	<i>Baywatch alerte à Malibu</i>	US	21/06/17	1,59
36	<i>Transformers the Last Knight</i>	US	28/06/17	1,42
37	<i>Il a déjà tes yeux</i>	FR	18/01/17	1,39
38	<i>La Momie</i>	US	14/06/17	1,39
39	<i>Jumanji bienvenue dans la jungle</i>	US	20/12/17	1,38
40	<i>Un sac de billes</i>	FR / CA	18/01/17	1,33
41	<i>Paddington 2</i>	FR	06/12/17	1,31
42	<i>Rock'n roll</i>	FR	15/02/17	1,30
43	<i>Patients</i>	FR	01/03/17	1,27
44	<i>Alien Covenant</i>	US	10/05/17	1,27
45	<i>Blade Runner 2049</i>	US	04/10/17	1,26
46	<i>Annabelle 2 la création du mal</i>	US	09/08/17	1,25
47	<i>Get Out</i>	US	03/05/17	1,15
48	<i>Demain tout commence</i>	FR / GB	07/12/16	1,13
49	<i>Sahara</i>	FR / CA	01/02/17	1,13
50	<i>L'Ascension</i>	FR	25/01/17	1,12
51	<i>Rogue One a Star Wars Story</i>	US	14/12/16	1,06
52	<i>Ferdinand</i>	US	20/12/17	1,06
53	<i>Le Brio</i>	FR	22/11/17	1,05
54	<i>A bras ouverts</i>	FR / BE	05/04/17	1,03
55	<i>Ghost in the shell</i>	US	29/03/17	1,02
56	<i>Vaiana la légende du bout du monde</i>	US	30/11/16	1,02

¹ AUS : Australie / BE : Belgique / CA : Canada / FR : France / GB : Royaume-Uni / US : Etats-Unis.
Source : CNC.

Trois films à plus de cinq millions d'entrées depuis janvier 2016

Depuis janvier 2016, trois films ont réalisé plus de cinq millions d'entrées : *Moi, moche et méchant 3*, *Vaiana la légende du bout du monde* et *Star Wars les derniers Jedi*.

Au total, au cours des deux dernières années, 28 films génèrent plus de trois millions d'entrées dont sept films français (26 films dont 6 films français entre janvier 2015 et décembre 2016).

Films ayant réalisé plus de trois millions d'entrées entre janvier 2016 et décembre 2017

titre	nationalité¹	sortie	entrées (millions)
1 <i>Moi, moche et méchant 3</i>	US	05/07/17	5,74
2 <i>Vaiana la légende du bout du monde</i>	US	30/11/16	5,54
3 <i>Star Wars les derniers Jedi</i>	US	13/12/17	5,35
4 <i>Rogue One a Star Wars Story</i>	uS	14/12/16	4,98
5 <i>Zootopie</i>	US	17/02/16	4,76
6 <i>Les Tuche 2</i>	FR	03/02/16	4,61
7 <i>Raid dingue</i>	FR	01/02/17	4,57
8 <i>Valérian et la cité des mille planètes</i>	FR	26/07/17	4,04

titre	nationalité ¹	sortie	entrées (millions)
9 <i>Les Animaux fantastiques</i>	GB	16/11/16	4,02
10 <i>Baby Boss</i>	US	29/03/17	3,87
11 <i>Fast and furious 8</i>	US	12/04/17	3,87
12 <i>The Revenant</i>	US	24/02/16	3,84
13 <i>Deadpool</i>	US	10/02/16	3,76
14 <i>Comme des bêtes</i>	US	27/07/16	3,76
15 <i>Le Livre de la jungle</i>	US	13/04/16	3,65
16 <i>Tous en scène</i>	US	25/01/17	3,61
17 <i>Alibi.com</i>	FR	15/02/17	3,60
18 <i>Pirates des Caraïbes: la vengeance de Salazar</i>	US	24/05/17	3,59
19 <i>L'Âge de glace: les lois de l'univers</i>	US	13/07/16	3,50
20 <i>La Belle et la Bête</i>	GB / US	22/03/17	3,49
21 <i>Le Monde de Dory</i>	US	22/06/16	3,37
22 <i>Coco</i>	US	29/11/17	3,26
23 <i>Camping 3</i>	FR	29/06/16	3,22
24 <i>Demain tout commence</i>	FR / GB	07/12/16	3,21
25 <i>Les Gardiens de la galaxie vol 2</i>	US	26/04/17	3,14
26 <i>Cinquante nuances plus sombres</i>	US	08/02/17	3,14
27 <i>Le Sens de la fête</i>	FR	04/10/17	3,02
28 <i>Star Wars - le réveil de la force</i>	US	16/12/15	3,01

¹ FR : France/GB : Grande-Bretagne/US : Etats-Unis.

Source : CNC.

Remarques méthodologiques

Les résultats des films selon le genre se réfèrent aux seuls films en première exclusivité. Leur poids est donc à rapporter à la part de marché des films inédits.

Recul de la part de marché de la comédie

La comédie génère traditionnellement la plus grande part de la fréquentation en France. En 2017, l'offre de films de comédie est importante. 89 comédies sortent pour la première fois sur les écrans français en 2017, soit 12,8 % de l'offre totale de films en première exclusivité (111 films et 15,5 % en 2016). Le genre capte 17,2 % des entrées en 2017 (soit 35,4 millions), contre 21,8 % en 2016. 12 comédies cumulent plus d'un million d'entrées (13 en 2016) et trois franchissent le seuil des deux millions d'entrées (six en 2016).

Les comédies françaises réalisent une part très importante des entrées du genre, à 91,7 % en 2017 (85,8 % en 2016). Sur les trois comédies réalisant plus de deux millions d'entrées en 2017, toutes sont françaises.

La comédie, genre incontournable des films français.

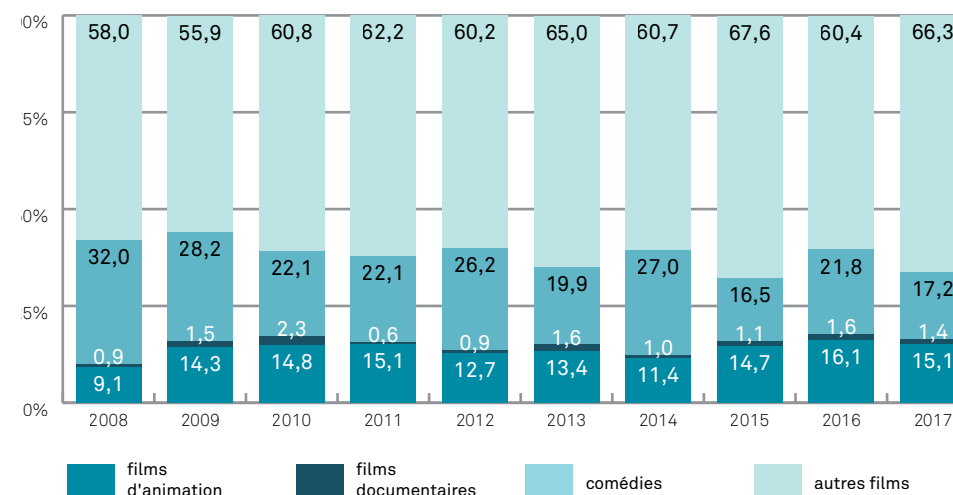
31 millions d'entrées pour l'animation

En 2017, l'offre de films d'animation est relativement stable avec 36 titres inédits (35 en 2016). L'animation génère, en moyenne, davantage d'entrées par film que la plupart des autres genres. Elle représente 5,2 % des films inédits en 2017 et génère 15,1 % des entrées, soit 30,9 millions (-8,6 %). Trois films d'animation américains figurent parmi les dix films ayant réalisé le plus d'entrées en 2017 : *Moi, moche et méchant 3*, *Baby Boss* et *Tous en scène*.

Près de 3 millions d'entrées pour le documentaire

L'offre de documentaires en première exclusivité augmente légèrement en 2017 pour atteindre 120 films, contre 118 titres en 2016. Ils représentent 17,3 % des films en première exclusivité (16,5 % en 2016) et génèrent 1,4 % des entrées en 2017 soit 2,9 millions (3,3 millions en 2016). Le film français *L'Empereur* est le documentaire qui réalise le plus d'entrées en 2017 (0,26 million).

Répartition des entrées selon le genre du film¹ (films de long métrage en première exclusivité)



¹ Calculés seulement sur les films sortis pour la première fois dans l'année (films inédits), soit sur 90 % à 94 % de la fréquentation selon l'année.

Données provisoires pour 2017.

Base : long métrage en première exclusivité.

Source : CNC.

Recul des entrées des films Art et Essai

En 2017, le recul de la fréquentation des films de long métrage (-1,9 %) est plus conséquent pour les films recommandés Art et Essai. En effet, leurs entrées baissent de 15,4 %, à 40,0 millions en 2017. Leur part dans la fréquentation totale s'élève à 19,4 % en 2017 (22,5 % en 2016), soit le plus bas niveau de la décennie. Cette diminution de la fréquentation des films recommandés Art et Essai est en partie liée à celle du nombre de films recommandés : 4 340 films recommandés Art et Essai sont projetés sur les écrans français en 2017 (4 356 en 2016), dont 322 films inédits

La la land, 1^{er} film recommandé Art et Essai en termes d'entrées en 2017.

(374 en 2016).

Quatre films recommandés Art et Essai réalisent plus d'un million d'entrées en 2017 (six en 2016), parmi lesquels un film américain (*La la land*), un film britannique (*Dunkерque*) et deux films français (*Au revoir là-haut* et *Patients*). *La la land* est le film recommandé qui cumule le plus d'entrées en 2017 (2,75 millions). En 2016, le film recommandé qui réalisait le plus d'entrées était *The Revenant* (3,84 millions).

Au revoir là-haut, 1^{er} film recommandé Art et Essai français en termes d'entrées en 2017.

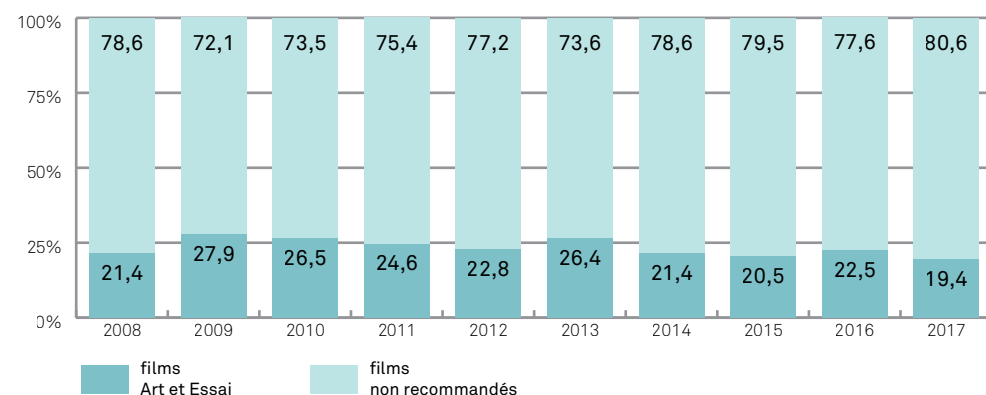
En 2017, 55,9 % des entrées enregistrées par les films recommandés concernent des films français (54,6 % en 2016). 2 083 films recommandés Art et Essai français sont projetés sur les écrans français en 2017, contre 2 052 en 2016 (+1,4 %). Ils cumulent 22,4 millions d'entrées en 2017 (25,8 millions en 2016), soit un recul de 13,4 %. *Au revoir là-haut* est le film français Art et Essai qui réalise le plus d'entrées en 2017 (1,98 million). En 2016, *Médecin de campagne* était le film français Art et Essai qui avait réalisé le plus d'entrées (1,51 million). 915 films américains recommandés sont exploités en 2017, contre 952 en 2016 (-3,9 %). Ils cumulent 8,9 millions d'entrées (-33,8 % par rapport à 2016). Les films américains sont à l'origine de 22,3 % des entrées des films recommandés (28,4 % en 2016).

Entrées selon la recommandation des films de long métrage¹ (millions)

	films Art et Essai	films non recommandés	total
2008	40,3	148,2	188,5
2009	55,6	144,1	199,7
2010	54,4	150,7	205,1
2011	52,7	162,0	214,7
2012	44,8	156,2	201,1
2013	50,3	140,7	191,1
2014	44,0	161,7	205,7
2015	41,4	160,8	202,2
2016	47,2	162,5	209,8
2017	40,0	165,9	205,9
évol 17/16	-15,4%	+2,1%	-1,9%

¹ Données provisoires pour 2017.
Base : long métrage.
Source : CNC.

Répartition des entrées selon la recommandation des films¹ (%)



¹ Données provisoires pour 2017.
Base : long métrage.
Source : CNC.

Un premier trimestre particulièrement fort

L'année 2017 est marquée par un premier trimestre particulièrement fort à 60,9 millions d'entrées (-2,5 % par rapport aux résultats du premier trimestre 2016), niveau supérieur à celui du quatrième trimestre. Ce phénomène ne s'est produit qu'une seule autre fois sur la période 2008-2017. Cinq des 10 films ayant réalisé le plus d'entrées en 2017 sont sortis au premier trimestre : *Raid dingue* (sorti le 1^{er} février – 4,56 millions d'entrées), *Baby Boss* (sorti le 29 mars – 3,87 millions d'entrées), *Tous en scène*

Stabilité de la version originale

En 2017, 15,7 % des entrées sont réalisées par des œuvres projetées en version originale en langue étrangère (15,8 % en 2016), soit la part la plus faible observée sur la décennie. En valeur absolue, les entrées des films en version originale étrangère reculent (-2,3 %) à 32,9 millions d'entrées en 2017.

Pour la deuxième fois en 10 ans, les entrées du premier trimestre sont supérieures à celles du quatrième trimestre.

(sorti le 25 janvier – 3,61 millions d'entrées), *Alibi.com* (sorti le 15 février – 3,60 millions d'entrées) et *la Belle et la Bête* (sorti le 22 mars – 3,49 millions d'entrées).

La fréquentation du dernier trimestre de 2017 est relativement faible, en recul de 6,5 % par rapport à 2016, à 59,0 millions d'entrées. Cette fin d'année est pourtant marquée par les sorties de *Star Wars les derniers Jedi* (sorti le 13 décembre – 5,35 millions d'entrées) et *Coco* (sorti le 29 novembre – 3,26 millions d'entrées).

Il convient de signaler que la fréquentation au troisième trimestre augmente sensiblement entre 2016 et 2017 à 45,4 millions (+5,1 %). *Moi, moche et méchant 3* (sorti le 5 juillet –

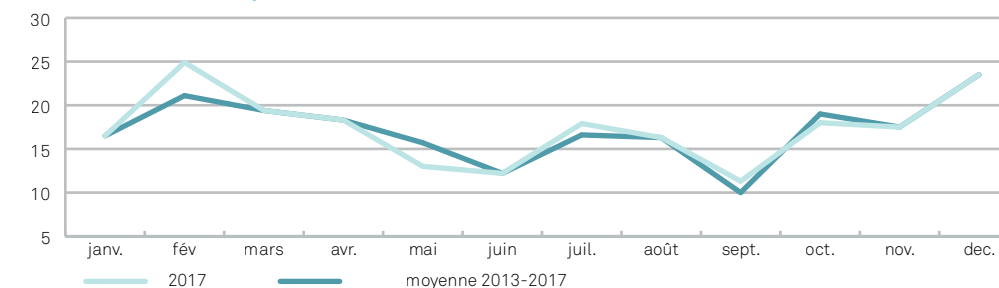
5,74 millions d'entrées), 1^{er} au classement des films, et *Valérian et la cité des mille planètes* (sorti le 26 juillet – 4,04 millions d'entrées) expliquent en partie la hausse.

Entrées mensuelles¹ (millions)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol 17/16
janvier	14,9	15,2	18,9	14,6	16,2	14,6	17,7	16,8	16,8	16,6	-1,0%
février	20,7	19,0	20,6	21,7	17,6	14,4	17,6	22,5	26,0	24,9	-4,2%
mars	27,1	17,9	18,7	17,0	16,4	19,1	21,1	17,5	19,7	19,4	-1,6%
avril	15,8	17,4	18,5	13,8	20,9	16,6	19,3	18,0	18,3	19,4	+5,7%
mai	12,3	15,0	16,2	15,7	16,3	17,2	19,7	14,3	14,2	13,0	-8,2%
juin	11,0	11,2	10,8	14,6	14,5	13,8	11,4	12,2	11,9	11,7	-2,3%
juillet	13,4	20,7	18,6	20,1	17,0	13,7	15,6	18,3	17,6	17,9	+1,6%
août	14,7	15,2	17,1	17,4	14,1	14,9	19,5	15,2	15,5	16,2	+4,5%
septembre	9,9	10,5	10,6	11,3	11,1	10,2	9,3	9,5	10,0	11,3	+12,4%
octobre	14,5	15,7	18,6	19,0	18,1	17,7	18,5	19,5	21,3	18,0	-15,6%
novembre	18,1	21,2	19,3	26,6	22,8	18,4	17,2	17,3	17,5	17,3	-1,3%
décembre	18,0	22,6	19,3	25,3	18,7	23,1	22,1	24,2	24,3	23,7	-2,3%
total	190,3	201,6	207,1	217,2	203,6	193,7	209,1	205,4	213,2	209,4	-1,8%

¹ Données provisoires pour 2017.
Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film).
Source : CNC.

Saisonnalité de la fréquentation¹ (millions d'entrées)



¹ Données provisoires pour 2017.
Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film).
Source : CNC.

Plus de la moitié des entrées le week-end

Les spectateurs privilégient toujours la sortie cinéma au cours du week-end. 54,0 % des entrées s'effectuent entre le vendredi et le dimanche en 2017 (53,9 % en 2016). Le poids du mercredi s'établit à 13,1 % des entrées (13,0 % en 2016). La part des entrées réalisées le vendredi diminue de 0,4 point à 12,8 %.

La concentration des recettes est toujours élevée. En 2017, 55,9 % des recettes sont réalisées entre le vendredi et le dimanche (comme en 2016). Le mercredi représente 12,7 % des recettes en 2017, contre 12,5 % en 2016. Le mardi génère 11,4 % des recettes en 2017, soit une part moindre que celle des entrées (12,2 %). Cela s'explique par les opérations promotionnelles réalisées par les établissements cinématographiques sur le début de la semaine.

Répartition des entrées et des recettes par jour¹ (%)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
entrées										
lundi	11,0	10,6	10,6	10,3	10,3	10,2	9,9	10,0	10,0	9,9
mardi	10,9	10,6	10,3	11,0	11,8	12,4	13,2	12,7	12,2	12,2
mercredi	12,4	13,3	12,9	12,6	12,3	12,6	12,7	13,2	13,0	13,1
jeudi	10,5	10,6	11,2	11,2	10,7	10,7	11,1	10,8	11,0	10,8
vendredi	13,5	13,6	13,2	13,7	13,1	13,2	13,2	13,2	13,3	12,8
samedi	20,8	20,9	20,7	20,7	20,6	20,3	20,1	20,3	20,4	20,7
dimanche	21,0	20,4	21,1	20,4	21,2	20,5	19,8	19,8	20,2	20,5
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
recettes										
lundi	10,2	9,9	9,9	9,7	9,7	9,6	9,3	9,4	9,4	9,5
mardi	10,1	9,9	9,7	10,4	11,1	11,6	12,4	12,0	11,4	11,4
mercredi	12,3	13,2	12,8	12,5	12,1	12,4	12,4	12,8	12,5	12,7
jeudi	10,4	10,4	10,9	10,9	10,5	10,5	11,0	10,7	10,8	10,5
vendredi	13,5	13,5	13,0	13,6	12,9	13,1	13,2	13,2	13,3	12,8
samedi	22,2	22,2	22,0	21,9	21,9	21,8	21,5	21,6	21,8	22,1
dimanche	21,3	20,8	21,7	21,0	21,8	21,0	20,3	20,2	20,7	21,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Données provisoires pour 2017.

Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film).

Source : CNC.

Baisse de la fréquentation dans les grandes agglomérations

En 2017, la baisse de la fréquentation ne touche pas l'ensemble du territoire de la même façon. Les entrées dans les cinémas d'Ile-de-France

reculent de 1,3 % à 54,5 millions, tandis que celles dans les cinémas des autres régions diminuent de 2,0 % à 154,9 millions.

En 2017, la fréquentation est stable dans les communes et agglomérations de plus petite taille.

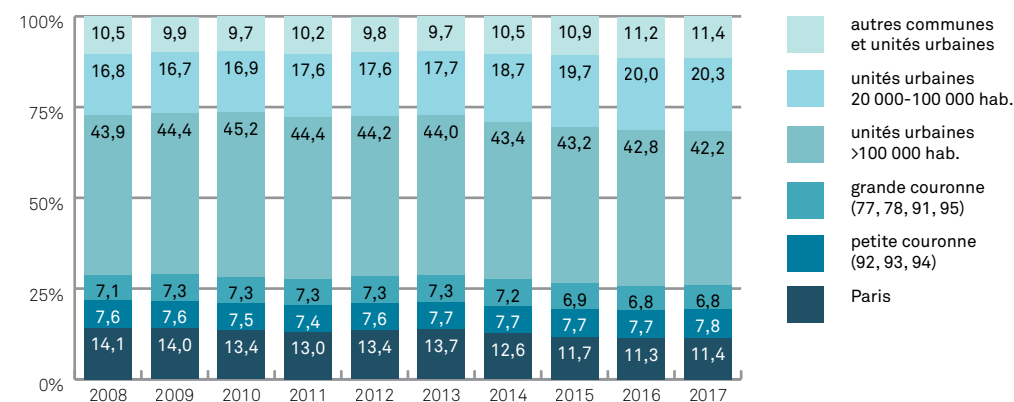
Entrées selon les zones géographiques¹ (millions)

	Île-de-France	Paris	petite couronne (92, 93, 94)	grande couronne (77, 78, 91, 95)	autres régions	unités urbaines >100 000 hab.	unités urbaines 20 000-100 000 hab.	autres communes et unités urbaines	total France
2008	54,9	26,8	14,5	13,6	135,4	83,5	31,9	20,0	190,3
2009	58,3	28,1	15,4	14,8	143,3	89,6	33,7	20,0	201,6
2010	58,4	27,8	15,5	15,1	148,7	93,5	35,1	20,1	207,1
2011	60,3	28,3	16,2	15,9	156,9	96,5	38,1	22,2	217,2
2012	57,6	27,3	15,4	14,9	146,0	90,0	35,9	20,0	203,6
2013	55,5	26,6	14,8	14,1	138,2	85,3	34,2	18,7	193,7
2014	57,3	26,2	16,0	15,0	151,8	90,8	39,1	21,9	209,1
2015	53,9	24,0	15,7	14,2	151,5	88,6	40,5	22,4	205,4
2016	55,2	24,2	16,5	14,5	158,0	91,4	42,7	23,9	213,2
2017	54,5	23,9	16,3	14,3	154,9	88,4	42,6	23,9	209,4
évol 17/16	-1,3%	-1,2%	-1,6%	-1,4%	-2,0%	-3,2%	-0,3%	-0,0%	-1,8%

¹ Données provisoires pour 2017.

Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film).

Source : CNC/INSEE — recensement 2015.

Répartition des entrées selon les zones géographiques¹ (%)¹ Données provisoires pour 2017.

Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film).

Source : CNC/INSEE — recensement 2015.

3,26 entrées par habitant en 2017

En 2017, la fréquentation cinématographique moyenne s'élève à 3,26 entrées par habitant en France, contre 3,32 en 2016. Cet indice reste plus fort dans la capitale (10,82) qui draine un grand nombre de spectateurs de la périphérie.

En 2017, l'indice de fréquentation recule sur l'ensemble des zones géographiques. Sa baisse est cependant plus marquée dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus (-0,15 point) et à Paris (-0,13 point).

Indice de fréquentation selon les zones géographiques¹

	Île-de-France	Paris	petite couronne (92, 93, 94)	grande couronne (77, 78, 91, 95)	autres régions	unités urbaines >100 000 hab.	unités urbaines 20 000-100 000 hab.	autres communes et unités urbaines	total France
2008	4,55	12,16	3,18	2,56	2,59	4,34	3,87	0,81	2,96
2009	4,83	12,75	3,36	2,79	2,74	4,66	4,09	0,81	3,14
2010	4,83	12,58	3,39	2,85	2,85	4,87	4,26	0,81	3,22
2011	4,99	12,81	3,54	2,99	3,00	5,02	4,63	0,90	3,38
2012	4,77	12,37	3,38	2,80	2,80	4,69	4,36	0,81	3,17
2013	4,60	12,05	3,25	2,66	2,65	4,44	4,15	0,76	3,01
2014	4,74	11,90	3,51	2,82	2,91	4,72	4,75	0,88	3,25
2015	4,46	10,87	3,44	2,67	2,90	4,61	4,91	0,90	3,19
2016	4,57	10,96	3,62	2,74	3,03	4,75	5,18	0,97	3,32
2017	4,51	10,82	3,56	2,70	2,97	4,60	5,17	0,97	3,26

¹ Données provisoires pour 2017.

Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film).

Source : CNC/INSEE — recensement 2015.

Plus haut niveau de part de marché en entrées depuis 10 ans pour les agglomérations de moins de 100 000 habitants et les zones rurales en 2017.

Progression des entrées à 5,00 €

Un large éventail de prix est pratiqué par les établissements cinématographiques. Une proportion importante de billets est vendue entre 5 € et 7 €. En 2017, 46,4 % des entrées payantes sont vendues (ou valorisées) entre 5 € et 7 €, contre 43,5 % en 2016.

En 2017, 19,6 % des billets vendus affichent un tarif inférieur à 5 € (22,6 % en 2016). En 2014, l'opération « 4 € pour les moins de 14 ans » mise en place par les établissements cinématographiques avait renforcé la part des entrées les moins chères. Ce tarif a été revu en 2015 à 4,50 € dans certains établissements et à 5,00 € en 2017. Il ne concerne plus exclusivement les moins de 14 ans. En 2017, 13,8 millions d'entrées sont vendues à 4 € (14,7 millions en 2016, -6,2 %), 8,5 millions à 4,50 € (14,8 millions en 2016, -42,7 %) et 19,4 millions à 5,00 € (13,5 millions en 2016, +43,2 %).

En 2017, 17,26 millions de billets relèvent des entrées réalisées dans le cadre des abonnements à entrées illimitées (cf prix de référence p.17), soit +3,2 % par rapport à 2016 et 8,2 % de la fréquentation globale (7,8 % en 2016).

Répartition des entrées selon le prix du billet vendu¹ (%)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
< 3 €	3,4	2,7	2,7	2,6	3,3	2,9	2,7	2,7	2,8	2,9
3 € à 3,99 €	6,5	7,7	6,7	4,8	3,7	5,3	4,8	3,3	2,0	2,0
4 € à 4,99 €	9,7	10,0	10,1	12,2	10,7	9,0	15,8	17,5	17,8	14,7
5 € à 5,99 €	34,6	32,1	30,2	30,6	31,4	31,2	27,2	24,7	25,5	28,4
6 € à 6,99 €	22,1	20,2	18,9	19,2	19,2	19,8	17,7	17,6	18,0	18,0
7 € à 7,99 €	7,1	8,9	10,5	10,1	10,6	10,7	10,3	11,5	11,8	11,5
8 € à 8,99 €	7,9	7,7	8,4	8,3	8,2	7,8	6,7	6,3	5,7	5,4
9 € à 9,99 €	7,9	6,6	6,6	5,9	4,5	4,4	5,2	6,2	6,3	6,6
≥ 10 €	0,9	4,0	5,9	6,3	8,4	8,9	9,5	10,3	10,2	10,5
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Les entrées gratuites sont exclues. Données provisoires pour 2017.
Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film).
Source : CNC

40,4 % de la recette guichets conservé par l'exploitant

La recette aux guichets des salles de cinéma est assujettie à deux taxes : la TVA à taux réduit (5,5 % jusqu'à fin 2011, 7,0 % en 2012 et 2013 et retour à 5,5 % depuis 2014) et la taxe spéciale additionnelle (TSA) qui alimente le fonds de soutien du CNC (10,72 %). Déduction faite de ces

Plus de 10 % des entrées à plus de 10 €

Les billets vendus à 10 € ou plus représentent 22,0 millions d'entrées en 2017, en progression de 1,4 %, dans un contexte où la fréquentation globale recule de 1,8 %. Ils représentent 10,5 % des entrées totales en 2017 (10,2 % en 2016). Le nombre de billets vendus entre 20 € et 30 € progresse sensiblement (+37,1 % par rapport à 2016) pour atteindre 254 275 entrées.

Hausse légère des entrées gratuites

Il convient de préciser que la fréquentation annuelle des salles est augmentée d'un certain nombre d'entrées gratuites. En 2017, 5,1 millions d'entrées gratuites sont enregistrées, ce qui porte la fréquentation totale des salles à 214,5 millions. Les entrées gratuites représentent 2,4 % de l'ensemble des entrées en 2017.

En 2016, 5,0 millions d'entrées gratuites étaient dénombrées (2,3 % de l'ensemble), qui portaient la fréquentation totale à 218,2 millions d'entrées. En incluant les entrées gratuites, la RME TTC s'établit à 6,44 € en 2017 (6,36 € en 2016).

taxes, la recette (appelée base film) est partagée entre l'exploitant et le distributeur, selon un taux de location négocié de gré à gré pour chaque film et chaque établissement. La rémunération du distributeur est calculée en multipliant le taux de location par la « base film ». En 2017, le taux moyen de location s'établit à 47,1 % (47,2 % en 2016).

La SACEM perçoit parallèlement une rémunération au titre de la représentation publique de la musique de film. Conformément à un accord entre la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF) et la SACEM, l'exploitant rémunère cette dernière selon les pourcentages suivants : 1,515 % de la « base film » lorsque l'exploitant est adhérent à la FNCF

et 2,02 % de la « base film » lorsque l'exploitant n'est pas adhérent. Pour la répartition de la recette guichets telle qu'elle est calculée dans ce document, un pourcentage unique est appliqué (1,515 %).

En 2017, 42,3 % de la recette guichet payée par chaque spectateur est reversée au distributeur du film et 40,4 % est conservée par l'exploitant.

Répartition de la recette guichets¹

	2013	2014	2015	2016	2017
(M€)					
recettes guichets	1 250,87	1 333,31	1 331,65	1 388,64	1 380,58
T.S.A.	134,10	142,94	142,76	148,87	148,01
T.V.A.	82,47	70,60	70,46	73,46	73,03
sacem²	15,61	16,92	16,89	17,64	17,55
recettes HT	1 018,68	1 102,85	1 101,53	1 148,67	1 141,99
rémunération distributeurs³	507,09	561,49	561,26	588,86	584,48
rémunération exploitants⁴	511,60	541,36	540,27	559,80	557,52
(%)					
recettes guichets	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
T.S.A.	10,72	10,72	10,72	10,72	10,72
T.V.A.	6,59	5,30	5,29	5,29	5,29
sacem²	1,25	1,27	1,27	1,27	1,27
rémunération distributeurs³	40,5	42,1	42,1	42,4	42,3
rémunération exploitants⁴	40,9	40,6	40,6	40,3	40,4
taux de location⁵	47,2%	46,9%	47,0%	47,2%	47,1%

¹ Données provisoires pour 2017.
² 1,515 % de la recette guichets hors TVA et hors TSA.
³ Toutes taxes comprises taux de TVA de 7,0 % en 2012-2013 et 10,0 % depuis 2014.
⁴ Rémunération exploitants = recette guichet — TSA-TVA-Sacem-rémunération distributeurs
⁵ Taux de location = (encaissement distributeur HT + part Sacem distributeur)/base film
Base : ensemble des programmes (long métrage + court métrage + hors film)
Source : CNC.

5,1 millions d'entrées gratuites en 2017.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- les séries statistiques
sur la fréquentation des films en salles

Les 200 plus grands succès du cinéma depuis 1945

rang	titre	réalisateur	année de sortie	nationalité ¹	entrées (millions) ²
1	<i>Titanic</i>	J. Cameron	1998	US	21,78
2	<i>Bienvenue chez les Ch'tis</i>	D. Boon	2008	FR	20,44
3	<i>Intouchables</i>	E. Tolédano, O. Nakache	2011	FR	19,51
4	<i>La Grande Vadrouille</i>	G. Oury	1966	FR/GB	17,33
5	<i>Autant en emporte le vent</i>	V. Fleming	1950	US	16,73
6	<i>Il était une fois dans l'Ouest</i>	S. Leone	1969	IT	14,88
7	<i>Avatar</i>	J. Cameron	2009	US	14,78
8	<i>Le Livre de la jungle</i>	W. Reitherman	1968	US	14,78
9	<i>Les 101 Dalmatiens</i>	W. Disney	1961	US	14,69
10	<i>Astérix et Obélix : mission Cléopâtre</i>	A. Chabat	2002	FR	14,41
11	<i>Les Dix Commandements</i>	C.B. DeMille	1958	US	14,24
12	<i>Ben Hur</i>	W. Wyler	1960	US	13,86
13	<i>Les Visiteurs</i>	J.M. Poiré	1993	FR	13,67
14	<i>Le Pont de la rivière Kwaï</i>	D. Lean	1957	GB	13,48
15	<i>Cendrillon</i>	W. Disney	1950	US	13,27
16	<i>Le Petit Monde de Don Camillo</i>	J. Duvivier	1952	IT/FR	12,79
17	<i>Les Aristochats</i>	W. Reitherman	1971	US	12,71
18	<i>Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?</i>	P. De Chauveron	2014	FR	12,36
19	<i>Le Jour le plus long</i>	Collectif	1962	US	11,93
20	<i>Le Corniaud</i>	G. Oury	1965	FR/IT	11,74
21	<i>La Belle et le clochard</i>	W. Disney	1955	US	11,24
22	<i>Le Roi lion</i>	R. Aller, R. Minkoff	1994	US	10,74
23	<i>Bambi</i>	W. Disney	1948	US	10,71
24	<i>Star Wars : Episode 7, le reveil de la force</i>	J.J. Abrams	2015	US	10,33
25	<i>Taxi 2</i>	G. Krawczyk	2000	FR	10,30
26	<i>Trois hommes et un couffin</i>	C. Serreau	1985	FR	10,25
27	<i>Les Bronzés 3 - amis pour la vie</i>	P. Leconte	2006	FR	10,23
28	<i>Les Canons de Navarone</i>	J. Lee Thompson	1961	US	10,18
29	<i>La Guerre des boutons</i>	Y. Robert	1962	FR	10,04
30	<i>Les Misérables</i>	J.P. Le Chanois, J.P. Dreyfus	1958	FR/IT	9,97
31	<i>Docteur Jivago</i>	D. Lean	1966	US	9,82
32	<i>E.T. l'extra-terrestre</i>	S. Spielberg	1982	US	9,68
33	<i>Vingt mille lieues sous les mers</i>	R. Fleischer	1955	US	9,63
34	<i>Sous le plus grand chapiteau du monde</i>	C.B. DeMille	1953	US	9,49
35	<i>Le Monde de Nemo</i>	A. Stanton, L. Unkrich	2003	US	9,44
36	<i>Harry Potter à l'école des sorciers</i>	C. Colombus	2001	US	9,35
37	<i>Le Dîner de cons</i>	F. Veber	1998	FR	9,25
38	<i>Le Grand Bleu</i>	L. Besson	1988	FR	9,20

rang	titre	réalisateur	année de sortie	nationalité ¹	entrées (millions) ²
39	<i>L'Ours</i>	J.J. Annaud	1988	FR	9,14
40	<i>Emmanuelle</i>	J. Jaeckin	1974	FR	8,89
41	<i>La Vache et le prisonnier</i>	H. Verneuil	1959	FR/IT	8,85
42	<i>Harry Potter et la chambre des secrets</i>	C. Colombus	2002	US	8,80
43	<i>Astérix et Obélix contre César</i>	C. Zidi	1999	FR/DE/IT	8,78
44	<i>West Side Story</i>	R. Wise, J. Robbins	1962	US	8,77
45	<i>La Grande Évasion</i>	R. Walsh	1963	US	8,76
46	<i>Le Bataillon du ciel</i>	A. Esway	1947	FR	8,65
47	<i>Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain</i>	J.P. Jeunet	2001	FR/DE	8,52
48	<i>Les Choristes</i>	C. Barratier	2004	FR/CH	8,47
49	<i>Le Dictateur</i>	C. Chaplin	1945	US	8,37
50	<i>Pour qui sonne le glas ?</i>	S. Wood	1947	US	8,27
51	<i>Rien à déclarer</i>	D. Boon	2011	FR/BE	8,14
52	<i>Violettes impériales</i>	R. Pottier	1952	FR/ES	8,13
53	<i>Les Couloirs du temps - les visiteurs 2</i>	J.M. Poiré	1998	FR	8,04
54	<i>Un Indien dans la ville</i>	H. Palud	1994	FR	7,89
55	<i>Pinocchio</i>	W. Disney	1946	US	7,85
56	<i>L'Âge de glace 3 - le temps des dinosaures</i>	C. Saldanha	2009	US	7,84
57	<i>Star Wars : épisode 1 - la menace fantôme</i>	G. Lucas	1999	US	7,84
58	<i>Tarzan</i>	C. Buck, K. Lima	1999	US	7,82
59	<i>Le Gendarme de Saint-Tropez</i>	J. Girault	1964	FR/IT	7,81
60	<i>Le Comte de Monte Cristo</i>	R. Vernay	1955	FR/IT	7,78
61	<i>Sixième Sens</i>	M. Night Shyamalan	2000	US	7,74
62	<i>Ratatouille</i>	B. Bird, J. Pinkava	2007	US	7,72
63	<i>Le Cinquième Élément</i>	L. Besson	1997	FR	7,71
64	<i>la famille Bélier</i>	É. Lartigau	2014	FR	7,70
65	<i>Harry Potter et la coupe de feu</i>	M. Newell	2005	GB	7,67
66	<i>Orange mécanique</i>	S. Kubrick	1972	GB	7,62
67	<i>Les Bidasses en folie</i>	C. Zidi	1971	FR	7,46
68	<i>Le Retour de Don Camillo</i>	J. Duvivier	1953	IT/FR	7,43
69	<i>La Vérité si je mens 2</i>	T. Gilou	2001	FR	7,41
70	<i>Le Seigneur des anneaux - le retour du roi</i>	P. Jackson	2003	NZ	7,38
71	<i>Aladdin</i>	J. Musker	1993	US	7,35
72	<i>Les Aventures de Peter Pan</i>	W. Disney	1953	US	7,34
73	<i>Jour de fête</i>	J. Tati	1949	FR	7,33
74	<i>Les Aventures de Rabbi Jacob</i>	G. Oury	1973	FR/IT	7,30
75	<i>Danse avec les loups</i>	K. Costner	1991	US	7,28
76	<i>Les Aventures de Bernard et Bianca</i>	Collectif	1977	US	7,24
77	<i>Jean de Florette</i>	C. Berri	1986	FR	7,22
78	<i>Star Wars : épisode 3 - la revanche des Sith</i>	G. Lucas	2005	US	7,21

rang	titre	réalisateur	année de sortie	nationalité ¹	entrées (millions) ²
79	<i>Shrek 2</i>	A. Adamson, V. Jenson	2004	US	7,14
80	<i>Samson et Dalila</i>	C.B. DeMille	1951	US	7,12
81	<i>Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban</i>	A. Cuaron	2004	GB	7,09
82	<i>Jeanne d'Arc</i>	V. Fleming	1949	US	7,09
83	<i>Le Seigneur des anneaux - les deux tours</i>	P. Jackson	2002	NZ	7,09
84	<i>La Chèvre</i>	F. Veber	1981	FR/MX	7,08
85	<i>Monsieur Vincent</i>	M. Cloche	1947	FR	7,06
86	<i>Les Sept Mercenaires</i>	J. Sturges	1961	US	7,04
87	<i>Skyfall</i>	S. Mendes	2012	GB	7,00
88	<i>Si Versailles m'était conté</i>	S. Guitry	1954	FR	6,99
89	<i>Les Grandes Vacances</i>	J. Girault	1967	FR/IT	6,99
90	<i>Le Seigneur des anneaux - la communauté de l'anneau</i>	P. Jackson	2001	NZ	6,97
91	<i>Le Salaire de la peur</i>	H.G. Clouzot	1953	FR/IT	6,95
92	<i>Michel Strogoff</i>	C. Gallone	1956	FR/IT	6,87
93	<i>Le Gendarme se marie</i>	J. Girault	1968	FR/IT	6,83
94	<i>Le Bossu de Notre-Dame</i>	K. Wise, G. Trousdale	1996	US	6,81
95	<i>Astérix aux Jeux Olympiques</i>	F. Forestier, T. Langmann	2008	FR/DE/ES/IT	6,81
96	<i>Mission spéciale</i>	M. de Canonge	1946	FR	6,78
97	<i>Jurassic Park</i>	S. Spielberg	1993	US	6,74
98	<i>Fanfan la Tulipe</i>	Christian-Jaque	1952	FR/IT	6,74
99	<i>L'Exorciste</i>	W. Friedkin	1974	US	6,72
100	<i>Rox et Rouky</i>	A. Stevens	1981	US	6,71
101	<i>Goldfinger</i>	G. Hamilton	1965	GB	6,68
102	<i>Les Trois Frères</i>	D. Bourdon, B. Campan	1995	FR	6,67
103	<i>Nous irons à Paris</i>	J. Boyer	1950	FR	6,66
104	<i>les Minions</i>	P. Coffin, K. Balda	2015	US	6,66
105	<i>Manon des sources</i>	C. Berri	1986	FR	6,65
106	<i>l'Age de glace 4 : la dérive des continents</i>	M. Thurmeier, S. Martino	2012	US	6,64
107	<i>Sissi</i>	E. Marischka	1956	AT	6,64
108	<i>L'Age de glace 2</i>	C. Saldanha	2006	US	6,63
109	<i>Le Cercle des poètes disparus</i>	P. Weir	1989	US	6,60
110	<i>La Belle au bois dormant</i>	W. Disney	1959	US	6,59
111	<i>Harry Potter et les reliques de la mort - 2e partie</i>	D. Yates	2011	GB	6,53
112	<i>Pirates des Caraïbes - le secret du coffre maudit</i>	G. Verbinski	2006	US	6,52
113	<i>Taxi</i>	G. Pires	1998	FR	6,49
114	<i>Robin des bois</i>	W. Reitherman	1974	US	6,48

rang	titre	réalisateur	année de sortie	nationalité ¹	entrées (millions) ²
115	<i>Rain Man</i>	B. Levinson	1989	US	6,48
116	<i>La Guerre des étoiles</i>	G. Lucas	1977	US	6,46
117	<i>Sissi impératrice</i>	E. Marischka	1957	AT	6,43
118	<i>Les Aventuriers de l'arche perdue</i>	S. Spielberg	1981	US	6,40
119	<i>Tant qu'il y aura des hommes</i>	F. Zinnemann	1954	US	6,40
120	<i>Arthur et les Minimoys</i>	L. Besson	2006	FR	6,40
121	<i>La Cuisine au beurre</i>	G. Grangier	1963	FR/IT	6,40
122	<i>Spider-Man</i>	S. Raimi	2002	US	6,38
123	<i>La Symphonie pastorale</i>	J. Delannoy	1946	FR	6,37
124	<i>Ivanhoé</i>	R. Thorpe	1952	US	6,36
125	<i>Le Bon, la brute et le truand</i>	S. Leone	1968	IT	6,35
126	<i>Spider-Man 3</i>	S. Raimi	2007	US	6,32
127	<i>Quo Vadis</i>	M. Le Roy	1953	US	6,31
128	<i>La Gloire de mon père</i>	Y. Robert	1990	FR	6,30
129	<i>Les Dents de la mer</i>	S. Spielberg	1976	US	6,29
130	<i>Le Gendarme et les extra-terrestres</i>	J. Girault	1979	FR	6,28
131	<i>Indiana Jones et la dernière croisade</i>	S. Spielberg	1989	US	6,26
132	<i>Harry Potter et l'ordre du Phénix</i>	D. Yates	2007	GB	6,18
133	<i>Marche à l'ombre</i>	M. Blanc	1984	FR	6,17
134	<i>Pas si bête</i>	A. Berthomieu	1946	FR	6,17
135	<i>La Chartreuse de Parme</i>	Christian-Jaque	1948	FR	6,15
136	<i>Merlin l'enchanteur</i>	W. Reitherman	1964	US	6,15
137	<i>Germinal</i>	C. Berri	1993	FR/BE	6,15
138	<i>Le Père tranquille</i>	R. Clément	1946	FR	6,14
139	<i>Les Feux de la rampe</i>	C. Chaplin	1952	US	6,14
140	<i>Oscar</i>	E. Molinaro	1967	FR	6,12
141	<i>Taxi 3</i>	G. Krawczyk	2003	FR	6,11
142	<i>Harry Potter et le Prince de sang-mêlé</i>	D. Yates	2009	GB	6,10
143	<i>Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie</i>	D. Yates	2010	GB	6,05
144	<i>Terminator 2 - le jugement dernier</i>	J. Cameron	1991	US	6,01
145	<i>Midnight Express</i>	A. Parker	1978	GB	5,97
146	<i>Les Dieux sont tombés sur la tête</i>	J. Uys	1983	ZA	5,95
147	<i>Mourir d'aimer</i>	A. Cayatte	1971	FR/IT	5,91
148	<i>Qui veut la peau de Roger Rabbit ?</i>	R. Zemeckis	1988	US	5,91
149	<i>Crocodile Dundee</i>	P. Faiman	1987	AU	5,89
150	<i>Guerre et Paix</i>	K. Vidor	1956	US	5,89
151	<i>Les Ripoux</i>	C. Zidi	1984	FR	5,88
152	<i>L'Odyssée du Docteur Wassel</i>	C.B. DeMille	1946	US	5,87
153	<i>Rambo 2 - la mission</i>	G.P. Cosmatos	1985	US	5,85
154	<i>Le Bossu</i>	A. Hunebelle	1959	FR/IT	5,85
155	<i>L'Aile ou la Cuisse</i>	C. Zidi	1976	FR	5,84

rang	titre	réalisateur	année de sortie	nationalité ¹	entrées (millions) ²
156	<i>Sissi face à son destin</i>	E. Marischka	1958	AT	5,79
157	<i>Quatre mariages et un enterrement</i>	M. Newell	1994	GB	5,78
158	<i>Mulan</i>	T. Bancroft, B. Cook	1998	US	5,77
159	<i>Men in Black</i>	B. Sonnenfeld	1997	US	5,76
160	<i>Le train sifflera trois fois</i>	F. Zinnemann	1952	US	5,76
161	<i>Les Fous du stade</i>	C. Zidi	1972	FR	5,74
162	<i>Moi, moche et méchant 3</i>	K. Balda, P. Coffin, E. Guillon	2017	US	5,74
163	<i>Le Troisième Homme</i>	C. Reed	1949	GB	5,74
164	<i>Opération tonnerre</i>	T. Young	1965	GB	5,74
165	<i>Andalousie</i>	R. Vernay	1951	FR/ES	5,74
166	<i>Les Anges gardiens</i>	J.M. Poiré	1995	FR	5,73
167	<i>Grease</i>	R. Kleiser	1978	US	5,73
168	<i>Les Valseuses</i>	B. Blier	1974	FR	5,73
169	<i>La Bataille du rail</i>	R. Clément	1946	FR	5,73
170	<i>Lawrence d'Arabie</i>	D. Lean	1963	GB	5,72
171	<i>A nous les petites Anglaises</i>	M. Lang	1976	FR	5,70
172	<i>Notre-Dame de Paris</i>	J. Delannoy	1956	FR/IT	5,70
173	<i>La Vérité</i>	H.G. Clouzot	1960	FR/IT	5,70
174	<i>Les Vacances de Monsieur Hulot</i>	J. Tati	1953	FR	5,70
175	<i>Indiana Jones et le temple maudit</i>	S. Spielberg	1984	US	5,69
176	<i>Matrix Reloaded</i>	L. Wachowski, A. Wachowski	2003	US	5,66
177	<i>Pirates des Caraïbes - jusqu'au bout du monde</i>	G. Verbinski	2007	US	5,64
178	<i>Pocahontas, une légende indienne</i>	M. Gabriel, E. Goldberg	1995	US	5,63
179	<i>Bons baisers de Russie</i>	T. Young	1964	GB	5,63
180	<i>Star Wars : épisode 2 - l'attaque des clones</i>	G. Lucas	2002	US	5,62
181	<i>Le Petit Nicolas</i>	L. Tirard	2009	FR/BE	5,62
182	<i>Independence Day</i>	R. Emmerich	1996	US	5,61
183	<i>La Folie des grandeurs</i>	G. Oury	1971	FR/DE/ES	5,57
184	<i>Quai des Orfèvres</i>	H.G. Clouzot	1947	FR	5,56
185	<i>Le Cerveau</i>	G. Oury	1969	FR/IT	5,55
186	<i>Vaïana, la légende du bout du monde</i>	J. Musker, R. Clements	2016	US	5,54
187	<i>Le Petit Baigneur</i>	R. Dhéry	1968	FR/IT	5,54
188	<i>Shrek le troisième</i>	C. Miller	2007	US	5,54
189	<i>Love Story</i>	A. Hiller	1971	US	5,51
190	<i>Les Indestructibles</i>	B. Bird	2004	US	5,50
191	<i>Le Gendarme à New-York</i>	J. Girault	1965	FR/IT	5,50
192	<i>Camping</i>	F. Onteniente	2006	FR	5,48
193	<i>Les Petits Mouchoirs</i>	G. Canet	2010	FR	5,46

rang	titre	réalisateur	année de sortie	nationalité ¹	entrées (millions) ²
194	<i>L'As des as</i>	G. Oury	1982	FR/DE	5,45
195	<i>Le Bal des sirènes</i>	G. Sidney	1946	US	5,44
196	<i>Quand passent les cigognes</i>	M. Kalatosov	1958	RU	5,42
197	<i>La Cage aux folles</i>	E. Molinaro	1978	IT/FR	5,41
198	<i>Napoléon</i>	S. Guitry	1955	FR	5,41
199	<i>Les aventures de Tintin : le secret de la Licorne</i>	S. Spielberg	2011	US	5,40
200	<i>Papa, maman, la bonne et moi</i>	J.P. Le Chanois, J.P. Dreyfus	1954	FR	5,37

En gras les films entrant pour la première fois dans le classement en 2017

¹ AT : Autriche/AU : Australie/BE : Belgique/CH : Suisse/DE : Allemagne/ES : Espagne/FR : France/GB : Grande-Bretagne/IT : Italie/MX : Mexique/NZ : Nouvelle Zélande/RU : Russie/US : Etats-Unis/ZA : Afrique du Sud.

² Entrées cumulées de la sortie en salles jusqu'au 31 décembre 2017.

Source : CNC.

En 2017: **7 899 films**
projetés au total dont 693 inédits.



88

autres nationalités



122

films européens



124

films américains



359

films français



2.2

La distribution

Remarques méthodologiques

Sont considérés comme nouvellement sortis en France les longs métrages inédits en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe ainsi

les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale nationale. Les genres qui figurent dans ce chapitre ont été collectés dans la presse et sur internet.

Typologie des films inédits

693 films en première exclusivité

En 2017, 693 films font l'objet d'une première sortie commerciale en France, soit 23 films de moins qu'en 2016. Il s'agit du deuxième plus haut niveau depuis 1980 (694 films), après 2016 (716 films).

359 films français

Le nombre de films français recule de cinq titres à 359 films, soit le deuxième plus haut niveau depuis 1975 (première année de la série statistique sur les films en première exclusivité) après 2016 (364 films). Parmi les films nationaux, les coproductions majoritaires françaises diminuent de 21 titres (60 films en 2017, contre 81 en 2016) et les coproductions à majorité étrangère comptent 27 films de moins entre 2016 et 2017 à 48 titres en première exclusivité. L'offre de films 100 % français atteint 251 films, soit 43 titres de plus qu'en 2016.

Les films agréés représentent 70,8 % de l'offre globale de films français, soit 254 films. Le nombre de films français non agréés sortis en salle progresse de 2,9 % par rapport à 2016 pour atteindre 105 films en 2017.

51,8 % des films en première exclusivité sont français en 2017. Depuis 1975, la part des films français dans l'offre de films en première exclusivité atteint en moyenne 40,5 %.

124 films américains

En 2017, les films américains représentent 17,9 % du total des films sortis en première exclusivité (20,9 % en 2016), soit le niveau le plus bas enregistré depuis 1975. Le nombre de films américains sortis pour la première fois sur les écrans recule en 2017 pour atteindre 124 films (-26 titres par rapport à 2016). Depuis 1975, l'offre de films américains en première exclusivité atteint, en moyenne, 145 titres chaque année (26,7 % de l'offre globale).

693 films inédits dont 51,8 % de films français et 17,9 % de films américains.

122 films européens non français

L'offre inédite de films européens non français progresse légèrement entre 2016 et 2017 (+4 titres à 122 films). 36 films britanniques sortent pour la première fois sur les écrans français en 2017, soit quatre titres de moins qu'en 2016. L'offre de films italiens (-1 titre) et de films espagnols (-2 titres) reculent très légèrement tandis que l'offre de films allemands est stable.

A 88 titres, le nombre de films d'autres nationalités progresse (+3 titres). Si l'offre de films indiens, chinois et canadiens reculent entre 2016 et 2017 (respectivement -5 titres, -4 titres et -3 titres), celle des films japonais progressent (+6 titres sur la période).

Nombre de films sortis en première exclusivité

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	structure 2017	évol. 16/15
films français	240	270	272	283	299	330	343	321	364	359	51,8%	-1,4%
100% français ¹	155	155	166	172	179	197	219	206	208	251	36,2%	+20,7%
majoritairement français ¹	43	65	52	54	63	76	63	54	81	60	8,7%	-25,9%
minoritairement français ¹	42	50	54	57	57	57	61	61	75	48	6,9%	-36,0%
films américains	155	163	143	139	149	150	151	141	150	124	17,9%	-17,3%
films européens²	99	98	121	109	100	107	104	125	118	122	17,6%	+3,4%
allemands	16	10	13	15	8	18	14	16	12	12	1,7%	-
britanniques	26	33	35	32	34	25	28	40	40	36	5,2%	-10,0%
espagnols	13	9	18	13	11	9	6	8	11	9	1,3%	-18,2%
italiens	11	7	14	11	7	13	9	13	8	7	1,0%	-12,5%
films d'autres nationalités	61	57	43	57	66	67	65	65	84	88	12,7%	+4,8%
canadiens	4	4	3	1	9	9	5	7	12	9	1,3%	-25,0%
chinois	8	4	2	4	4	4	4	4	5	1	0,1%	-80,0%
indiens		1	1	2	7	8	11	6	17	12	1,7%	-29,4%
japonais	7	13	7	6	11	10	7	10	7	13	1,9%	+85,7%
total	555	588	579	588	614	654	663	652	716	693	100,0%	-3,2%

¹ Films intégralement, majoritairement ou minoritairement financés par la France.

² Europe au sens continental, hors France.

Source : CNC.

120 documentaires en première exclusivité

En 2017, l'offre de documentaires en première exclusivité progresse encore à 120 titres, contre 118 en 2016 (+2 titres). Il s'agit du niveau le plus élevé depuis 1996 (première année de la série statistique sur les genres des films distribués). 87 documentaires sont français, 17 sont européens non français, 10 sont américains, quatre sont canadiens, un est iranien (*Starless Dreams*) et un est japonais (*Bangkok Nites*).

L'offre documentaire en première exclusivité a doublé en dix ans.

Cinq films d'animation français

36 films d'animation sont projetés pour la première fois sur les écrans français en 2017, soit un film de plus qu'en 2016. En 2017, cinq films d'animation français sont distribués (10 en 2016) dont *Sahara* et *les As de la jungle – le film*. 14 films d'animation américains sortent en 2017 dont *Moi, moche et méchant 3* et *Cars 3*. Neuf films d'animation sont européens, six sont

Le drame est le premier genre avec 215 films inédits.

japonais, un est sud-coréen (*Opération Casse-Noisette 2*) et le dernier est mexicain (*le Grand Miracle*). Eurozoom est le premier distributeur de films d'animation inédits en 2017 avec cinq films. Gebeka Films, Sony Pictures Releasing, StudioCanal et Twentieth Century Fox distribue trois nouveaux films d'animation chacun.

31,0 % des films en première exclusivité sont des drames

215 drames (dont 107 français et 27 américains) sont distribués pour la première fois sur les écrans français (-20 titres par rapport à 2016). Les comédies composent 12,8 % de l'offre de films inédits en salles (15,5 % en 2016), soit 89 films (dont 70 français et 11 américains).

Genres des films en première exclusivité

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
animation	22	35	24	34	31	33	29	34	35	36
aventure	36	20	26	38	14	15	21	19	31	39
comédie	116	127	132	122	100	108	98	70	111	89
comédie dramatique	86	104	110	104	64	85	74	71	65	74
documentaire	58	72	76	84	91	87	100	104	118	120
drame	138	139	129	141	204	200	212	228	235	215
fantastique	34	40	32	28	39	47	42	47	45	34
musical	9	3	7	4	5	6	5	2	3	7
policier	48	40	41	29	62	69	64	55	51	43
autres genres	8	8	2	4	4	4	18	22	22	36
total	555	588	579	588	614	654	663	652	716	693

Source : CNC.

Plus de 47 % des films inédits sont recommandés Art et Essai

46,5 % des films en première exclusivité sont recommandés Art et Essai en 2017. C'est le plus bas niveau depuis 1992 (première année de la série statistique sur les films Art et Essai en première exclusivité). L'offre de films recommandés s'élève à 322 œuvres, soit 52 titres de moins qu'en 2016 et le plus bas niveau depuis 2008 (306 films).

322 films recommandés Art et Essai dont 188 films français.

En 2017, 52,4 % des nouveaux films français sont recommandés Art et Essai (-7,5 points par rapport à 2016), contre 21,0 % des nouveaux films américains (+0,3 point), 45,9 % des nouveaux films européens non français (-14,3 points) et 59,1 % des nouveaux films d'autres nationalités (-5,2 points).

Films Art et Essai en première exclusivité

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
films français	145	192	186	185	210	218	220	222	218	188	-13,8%
films américains	43	48	29	30	43	42	44	39	31	26	-16,1%
films européens¹	71	70	88	78	77	81	74	94	71	56	-21,1%
autres films	47	48	38	50	56	50	44	53	54	52	-3,7%
total	306	358	341	343	386	391	382	408	374	322	-13,9%

¹ Europe au sens continental, hors France.

Source : CNC.

623 films sont classés tous publics en 2017

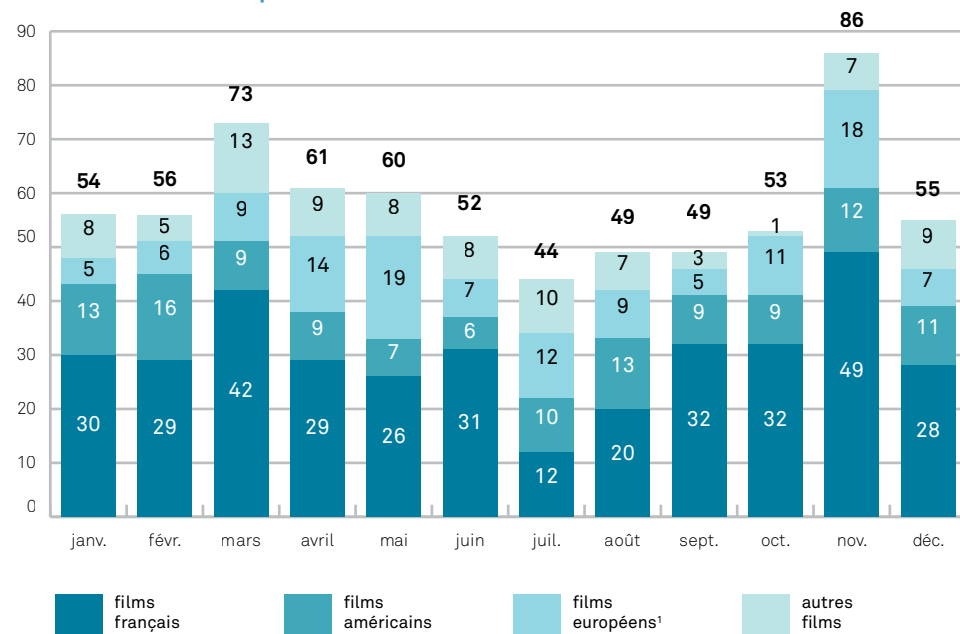
En 2017, 623 films bénéficient d'un visa d'exploitation tous publics (89,9 %) dont 343 films français (95,5 % de l'offre de films français) et 94 films américains (75,8 % de l'offre de films américains).

62 films font l'objet d'une interdiction aux moins de 12 ans (dont 13 films français et 28 films américains) et huit films sont interdits aux moins de 16 ans (trois films français, deux films américains, un film néerlandais, un film australien et un film mexicain). Aucun film n'est interdit aux moins de 18 ans en 2017 (comme en 2016).

Pour 59 films, le visa d'exploitation est assorti d'un avertissement, soit 9,5 % des films en première exclusivité en 2017 (13,3 % en 2016).

Près de 90 % des films bénéficient d'un visa d'exploitation tous publics.

Nombre de films sortis par mois en 2017



¹ Europe au sens continental, hors France.
Source : CNC.

13 nouveaux films chaque semaine

En moyenne, 58 films sortent chaque mois en salles en 2017, soit 13 films par semaine. Deux mois traduisent une activité très soutenue : mars et novembre (respectivement 10,5 % et 12,4 % de l'ensemble des sorties de l'année, soit respectivement 18 et 22 films par semaine). Juillet, août et septembre sont les mois où le nombre de sorties est le plus faible (respectivement 11, 12 et 12 films par semaine).

Les semaines les plus chargées en termes de sorties en 2017 sont celles du 22 mars et du 10 mai (18 films chacune) et la moins chargée celle du 24 mai (quatre films). En moyenne, 30 films français sortent chaque mois en 2017 (sept films par semaine), contre 10 films américains (deux films par semaine). Les films français représentent entre 27,3 % (juillet) et 65,3 % (septembre) des sorties mensuelles, contre entre 11,5 % (juin) et 28,6 % (février) pour les films américains.

Exposition des films inédits

Près d'un tiers des films sont distribués dans moins de 20 établissements en première semaine

En 2017, 55 films sont distribués dans 500 établissements ou plus en première semaine d'exploitation (58 films en 2016) dont 27 films américains, 22 films français, cinq films britanniques et un film sud-coréen (*Opération Casse-Noisette 2*). Parmi ces titres, six sont distribués dans 800 établissements en première semaine ou plus (comme en 2016) : *Moi, moche et méchant 3* (film d'animation américain), *Valérian et la cité des mille planètes* (film de science-fiction français), *Raid dingue* (comédie française), *Cars 3* (film d'animation américain), *Spider Man homecoming* (film fantastique américain) et *Star Wars les derniers Jedi* (film de science-fiction américain). En 2017, 227 films disposent d'une combinaison de sortie restreinte (moins de 20 établissements), contre 245 en 2016. 128 films français et 13 films américains sont programmés dans moins de 20 établissements en première semaine.

La majorité des documentaires sort dans moins de 10 établissements en première semaine

Près de la moitié des documentaires sont distribués dans moins de 10 établissements en première semaine en 2017 (54 titres). Ils

composent 37,2 % des films projetés dans moins de 10 établissements.

58,3 % des films d'animation programmés pour la première fois sur les écrans en 2017 sont projetés dans 200 établissements ou plus (21 titres). Ils représentent 11,8 % de l'ensemble des films projetés dans 200 cinémas ou plus en première semaine.

Cinq films Art et Essai sortis dans 400 établissements ou plus en première semaine

46 films recommandés Art et Essai sont distribués dans moins de 10 établissements en 2017 (14,8 % des films recommandés). Ces 46 films représentent 31,7 % des films présents dans moins de 10 établissements en première semaine. Cinq films Art et Essai sont programmés dans 400 établissements en première semaine ou plus (huit en 2016) : *Dunkerque* (film d'aventures britannique), *le Vin* (drame français), *Au revoir là-haut* (comédie dramatique française), *Sage-femme* (comédie dramatique française) et *La la land* (film musical américain).

Films en première exclusivité selon le nombre d'établissements en première semaine¹

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	structure 2017	évol. 17/16
moins de 5	65	75	61	75	87	87	97	76	89	98	14,1%	+10,1%
5 à 9	47	61	57	52	72	76	57	66	68	47	6,8%	-30,9%
10 à 19	51	79	67	69	73	89	85	68	88	82	11,8%	-6,8%
20 à 49	101	86	106	99	95	87	91	109	117	109	15,7%	-6,8%
50 à 99	65	57	72	52	67	62	76	82	87	92	13,3%	+5,7%
100 à 199	81	67	66	69	65	80	81	97	91	87	12,6%	-4,4%
200 à 499	103	124	107	133	110	124	133	112	118	123	17,7%	+4,2%
500 à 799	34	33	39	34	39	45	36	34	52	49	7,1%	-5,8%
800 et plus	8	6	4	5	6	4	7	8	6	6	0,9%	-
total	555	588	579	588	614	654	663	652	716	693	100,0%	-3,2%

¹ Etablissements programmant les films inédits au cours de la première semaine d'exploitation.
Source : CNC.

En moyenne, 145 établissements par film en première semaine

En 2017, le nombre moyen d'établissements par film en première semaine progresse. En moyenne, un film inédit est présent dans 145 établissements en 2017 lors de sa première semaine d'exploitation, contre 140 en 2016. En moyenne, un film français est distribué dans 136 établissements (20 de plus qu'en 2016), un film agréé dans 184 établissements (31 de plus qu'en 2016) et un film non agréé dans 20 établissements (deux de moins qu'en 2016). Un film américain sort, en moyenne, dans 294 cinémas (cinq de moins qu'en 2016). Le nombre moyen d'établissements en première semaine pour un film européen non français progresse en 2017 à 99 établissements (90 en 2016). Un film non européen et non américain sort, en moyenne, dans 37 établissements en 2017, contre 36 en 2016.

En moyenne, un film sort dans 145 établissements en première semaine, un film français dans 136 établissements et un film américain dans 294 établissements.

Le film cumulant le plus grand nombre d'établissements en première semaine en 2017 est un film d'animation américain, *Moi, moche et méchant 3* (962 établissements). En 2016, il s'agissait également d'un film d'animation américain, *l'Âge de glace : les lois de l'univers* (896 établissements). Dans le classement des 10 premiers films, sept sont américains, deux sont français et un est britannique.

La plus large exposition pour les films fantastique et la plus faible pour les documentaires

En moyenne, les films fantastiques disposent, de la plus large exposition en première semaine en 2017 : 357 établissements. Les films d'animation et les films d'aventures présentent également d'importantes combinaisons de sortie : respectivement 344 établissements et 320 établissements en moyenne. A l'inverse, les documentaires et les drames sont projetés, en moyenne, dans un nombre d'établissements plus limité (respectivement 28 et 73 établissements). Quatre films d'animation, trois films de science-fiction, une comédie (*Raid dingue*), un film fantastique (*Spider Man homecoming*) et un film d'aventures (*Dunkerque*) sont présents au classement des 10 premiers films en termes de nombre d'établissements première semaine en 2017.

Trois fois moins d'établissements en première semaine pour les films Art et Essai

A leur sortie, les films Art et Essai sont, en moyenne, distribués dans un nombre d'établissements plus de trois fois inférieur à celui des films non recommandés. Un film Art et Essai est projeté dans 70 établissements en 2017, contre 223 établissements pour un film non recommandé.

En 2017, les films français recommandés Art et Essai sont, en moyenne, distribués dans 79 établissements en première semaine (71 en 2016), contre 110 établissements pour les films américains recommandés (161 en 2016). La première œuvre Art et Essai en termes de nombre d'établissements en première semaine est le film d'aventures britannique *Dunkerque* (9^e). En 2016, le premier film Art et Essai était 44^e.

Nombre moyen d'établissements en première semaine par film¹

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
ensemble	146	142	142	146	135	140	138	137	140	145	+3,3%
nationalité											
films français	145	134	120	129	125	118	120	118	116	136	+17,3%
films américains	229	226	251	272	230	267	257	264	298	294	-1,5%
films européens ²	83	75	100	84	81	73	70	88	90	99	+9,8%
autres films	39	54	33	41	48	75	64	48	36	37	+3,1%
Art et Essai											
films recommandés	54	65	62	59	58	59	59	60	69	70	+1,8%
films non recommandés	259	263	256	268	266	262	245	264	217	223	+2,9%
genre											
animation	344	314	404	374	334	326	361	340	349	344	-1,5%
aventure	388	302	354	333	381	356	395	421	326	320	-1,9%
comédie	201	214	185	193	230	200	230	259	232	261	+12,5%
comédie dramatique	94	74	76	92	101	96	104	117	124	118	-5,5%
documentaire	31	26	28	17	14	25	22	23	21	28	+33,7%
drame	56	66	81	71	68	69	66	67	67	73	+9,4%
fantastique	203	289	304	320	280	326	325	288	286	357	+24,6%
musical	167	238	151	130	136	128	121	95	140	197	+41,0%
policiier	193	164	170	170	171	189	146	156	155	141	-9,0%

¹ Etablissements programmant les films inédits au cours de la première semaine d'exploitation.

² Europe au sens continental, hors France.

Source : CNC.

Les 10 premiers films en termes de nombre d'établissements première semaine en 2017

titre	nationalité ¹	distributeur	sortie	étab. ²	copies ³
<i>Moi moche et méchant 3</i>	US	Universal Pictures International	05/07	962	877
<i>Valerian et la cité des mille planètes</i>	FR	EuropaCorp Distribution	26/07	930	970
<i>Raid dingue</i>	FR	Pathé Distribution	01/02	867	770
<i>Cars 3</i>	US	Buena Vista International	02/08	844	667
<i>Spider Man homecoming</i>	US	Sony Pictures Releasing	12/07	824	808
<i>Star Wars les derniers Jedi</i>	US	Buena Vista International	13/12	822	1 027
<i>Coco</i>	US	Buena Vista International	29/11	787	667
<i>La Planète des singes suprématie</i>	US	Twentieth Century Fox	02/08	774	645
<i>Dunkerque</i>	GB	Warner Bros	19/07	773	668
<i>Les Schtroumpfs et le village perdu</i>	US	Sony Pictures Releasing	05/04	759	589

¹ BE = Belgique / CA = Canada / FR = France / GB = Grande-Bretagne / US = Etats-Unis

² Etablissements programmant les films inédits au cours de la première semaine d'exploitation.

³ Source distributeurs.

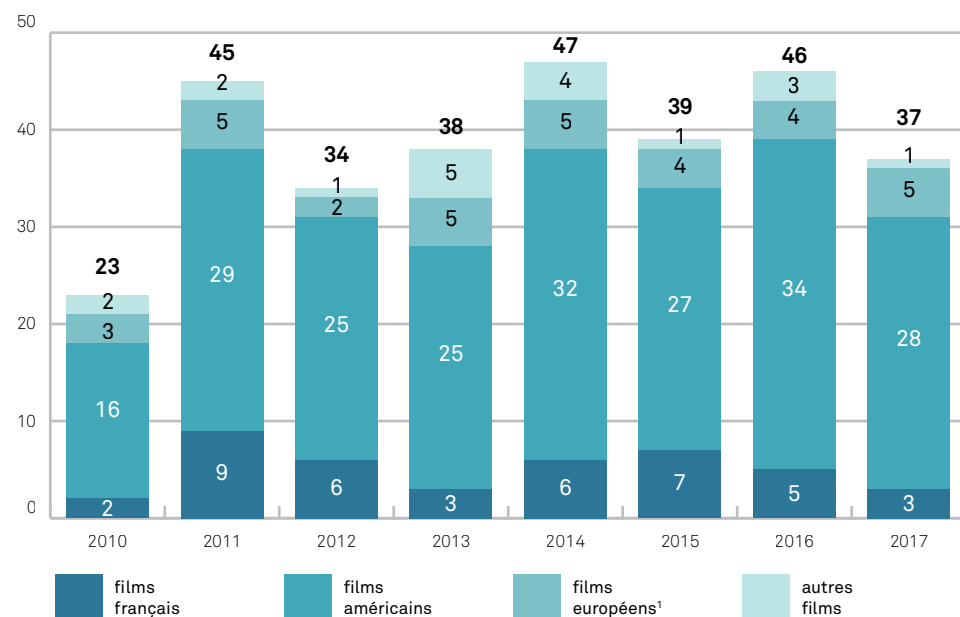
Source : CNC.

37 films projetés en 3D numérique

En 2017, 37 films inédits sont disponibles en numérique 3D (46 films en 2016). 28 sont des films américains, cinq sont européens, trois sont français et un est sud-coréen (*Opération Casse Noisette 2*). 28 films en 3D sont projetés dans 500 établissements ou plus

en première semaine (31 films en 2016). Aucun ne l'est dans moins de 100 établissements (six en 2016). Parmi les 37 films sortis en 3D en 2017, 14 sont des films d'animation (15 en 2016), 12 des films d'aventures (13 en 2016), 10 des films fantastiques (14 en 2016) et le dernier est un film musical britannique (*la Belle et la Bête*).

Films en première exclusivité projetés en 3D numérique



¹ Europe au sens continental, hors France.
Source : CNC.

Classement des distributeurs

153 distributeurs actifs en 2017

En 2017, 153 distributeurs participent à la sortie des 693 nouveaux films. Les dix sociétés les plus actives assurent la distribution de 28,6 % des films inédits (28,2 % en 2016). Quatre distributeurs distribuent plus de 20 films inédits et totalisent 14,1 % des films diffusés pour la première fois en salles en 2017. Un seul distributeur assurait plus de 20 sorties chacun en 2016 et totalisaient 2,9 % de l'offre totale de films inédits.

Parmi les 153 distributeurs actifs sur la sortie de films nouveaux en 2017, 57 n'ont pas distribué de films en 2016 et 61 ne distribuent qu'un seul film. En 2016, 69 distributeurs (sur 165) ne distribuaient qu'un seul film.

37,3 % des distributeurs ne distribuent qu'un seul film en 2017, contre 41,8 % en 2016.

The Walt Disney Company: 1^{er} au classement des distributeurs

En 2017, The Walt Disney Company est en tête du classement des distributeurs en termes d'encaissements. La distribution des suites de films à succès telles que *Star Wars les derniers*

Jedi (1^{er} film en termes d'encaissements en 2017), *Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar* et *la Belle et la Bête* lui permet de réaliser une part de marché de 12,9 % (15,2 % en 2016).

En deuxième position, Universal Pictures International capte 12,6 % des encaissements distributeurs en 2017, notamment grâce à *Moi moche et méchant 3* et à *Fast and Furious 8*. StudioCanal, premier distributeur français, occupe la 5^e place avec 7,2 % de part de marché. La société distribue notamment *Alibi.com* et *Epouse-moi mon pote*.

En 2017, les dix premiers distributeurs réalisent 74,6 % de l'ensemble des encaissements (76,0 % en 2016). Les cinq premiers en captent 48,8 % des encaissements (52,8 % en 2016).

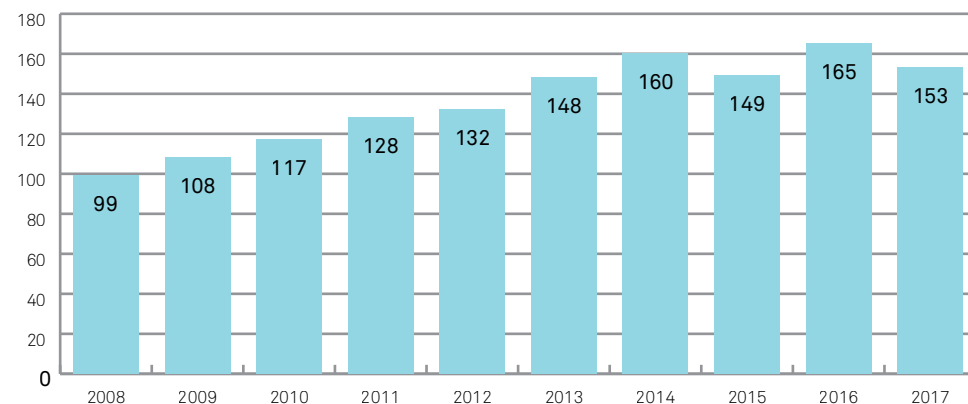
Progression de l'encaissement moyen par entrée

En moyenne, l'encaissement par entrée perçu par les distributeurs atteint 2,83 € en 2017, soit une hausse de 1,8 % par rapport à 2016 (2,77 €). Pour un film français, il s'élève à 2,71 € (2,66 € en 2016, soit +1,7 %), contre 2,99 € pour un film américain (2,87 € en 2016, soit +4,1 %), 2,59 € pour un film européen non français (2,77 € en 2016, soit -6,3 %) et 2,48 € pour un film d'autres nationalités (2,29 € en 2016, soit +8,0 %).

Les 10 premiers distributeurs en 2017

	part de marché ¹ (%)	films en exploitation	dont films inédits
1 The Walt Disney Company	12,9	123	9
2 Universal Pictures International	12,6	90	21
3 Twentieth Century Fox	8,2	106	15
4 Warner Bros	7,9	296	13
5 StudioCanal	7,2	75	20
6 Sony Pictures Releasing	5,9	63	15
7 Gaumont	5,8	335	13
8 Pathé Distribution	5,6	216	16
9 SND	5,2	60	13
10 Paramount Pictures	3,4	49	12

¹ En termes d'encaissements distributeurs.
Source : CNC.

Evolution du nombre de distributeurs actifs¹

¹ Distributeurs de films inédits/Données mises à jour.
Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr
Les séries statistiques sur les
films distribués

La promotion des films

Remarques méthodologiques

L'institut Kantar Media pise la publicité sur sept grands médias : affichage, cinéma, presse, radio, télévision internet et les médias tactiques. En 2014, Kantar Media a modifié le suivi des investissements publicitaires sur internet. Ce changement ne permet pas de restituer des données exhaustives sur ce média. Par conséquent, les investissements publicitaires sur internet sont exclus de cette partie. Les montants mentionnés ci-après correspondent à la valorisation financière de l'exposition des publicités sur six médias analysés (hors internet). Il s'agit des investissements bruts tarifés qui ne tiennent pas compte des rabais, remises, ristournes propres à chaque média et à chaque support. Ces données doivent donc être considérées avec précaution.

503 films ont bénéficié d'une promotion pour un montant total de 501,5 M€ d'investissements publicitaires bruts, soit 997,0 K€ en moyenne par film.

Près des % des films en première exclusivité font l'objet d'une promotion

Au total, 503 films sortis pour la première fois sur les écrans en 2017 font l'objet d'une promotion sur au moins un grand média (72,6 % des films en première exclusivité en 2017, contre 73,5 % pour les films de 2016). Sur les 359 films français sortis pour la première fois en salles en 2017, 71,9 % font l'objet d'une promotion sur au moins un média (72,5 % pour les films de 2016). 95,2 % des films américains en première exclusivité en 2017 sont également dans ce cas (90,0 % pour les films de 2016). Les investissements publicitaires bruts tarifés pour la promotion des films sortis en 2017 s'élèvent à 501,5 M€, en recul de 1,7 % par rapport à 2016.

Un investissement moyen 2,4 fois plus élevé pour les films américains que pour les films français

Les films français captent 40,8 % des investissements publicitaires bruts relatifs à la promotion des films en première exclusivité en 2017 pour 51,3 % des films. 258 films français font l'objet d'une promotion sur au moins un média pour un investissement global de 204,4 M€ (+24,9 % par rapport aux films français de 2016).

Les investissements publicitaires en faveur des films américains en première exclusivité reculent en 2017 par rapport à ceux de 2016 (-23,1 % à 220,9 M€) pour un nombre de films concernés en baisse également (-17 titres à 118 films). En moyenne, l'investissement publicitaire brut est de 792,2 K€ pour un film français de 2017 (619,9 K€ pour un film français de 2016) et de 1,9 M€ pour un film américain (2,1 M€ pour un film américain de 2016). L'investissement moyen pour un film français est ainsi 2,4 fois moins élevé que pour un film américain (3,4 fois moins en 2016).

Les investissements publicitaires en faveur du cinéma européen non français progressent de 32,0 % entre les films de 2016 et ceux de 2017 pour un nombre de films concernés en légère hausse (+2 titres à 84 films en 2017). 17 films européens non français cumulent plus d'1 M€ d'investissements publicitaires bruts (15 en 2016).

Les investissements publicitaires pour les films non européens et non américains augmentent pour les titres de 2017 à 11,2 M€ (+10,8 %) pour un nombre de films en léger recul (43 films en 2017, contre 45 en 2016). Les investissements publicitaires dépassent 500 K€ pour six films de 2017, comme en 2016.

Investissements publicitaires bruts tarifés selon la nationalité et l'année de sortie en salles (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	structure 2017	évol. 17/16
films français	91,4	100,9	87,3	107,3	114,7	137,8	160,4	133,3	163,7	204,4	40,8%	+24,9%
films américains	126,5	146,9	132,5	172,3	175,4	198,0	225,7	212,6	287,1	220,9	44,1%	-23,1%
films européens ¹	27,0	25,9	44,7	33,0	36,1	31,8	31,1	44,6	49,2	65,0	13,0%	+32,0%
autres films	8,5	9,4	5,0	7,8	10,1	15,9	15,6	11,3	10,1	11,2	2,2%	+10,8%
total	253,4	283,0	269,5	320,4	336,3	383,5	432,8	401,8	510,1	501,5	100,0%	-1,7%

¹ Europe au sens continental, hors France.
Source : Kantar Media – CNC.

La planète des singes suprématie, 1^{er} au classement des films

La Planète des singes suprématie (film de science-fiction américain) est premier au classement des films en termes d'investissements publicitaires bruts en 2017, suivi de *Baby Boss* (film d'animation américain) et *Valérian et la cité des mille planètes* (film de science-fiction français). Trois films français figurent parmi les 20 premiers du classement (un en 2016) : *Valérian et la cité des mille planètes*, *Paddington 2* et *À bras ouverts*. Quatre films d'animation apparaissent parmi les 20 premiers (comme en 2016). Le premier documentaire, *l'Empereur* (film français), est 38^e de ce classement. En 2016, le premier documentaire était 53^e.

Le cinéma, premier support de promotion des films en 2017 avec 217,5 M€ d'investissements publicitaires bruts

Le cinéma est le premier support de promotion des films en 2017 en termes d'investissements et atteint son plus haut niveau sur la décennie. Les investissements sur ce média progressent de 4,2 % et atteignent 217,5 M€ pour les films en

première exclusivité de 2017. La part du cinéma dans les investissements totaux s'élève à 43,4 % pour les films inédits de 2017 (40,9 % pour ceux de 2016), soit le plus haut niveau de la décennie. Les investissements publicitaires bruts tarifés en faveur de l'affichage diminuent à 146,0 M€ en 2017 (-3,0 %). L'affichage capte 29,1 % des dépenses publicitaires totales des films de 2017 (29,5 % pour les films de 2016).

Près de 89 % des films bénéficiant d'une promotion font l'objet d'un encart dans la presse

En moyenne, la promotion d'un film sorti pour la première fois en salles en 2017 coûte 997,0 K€. L'investissement moyen est très différent selon les médias. Il s'échelonne entre 113,2 K€ pour une promotion à la télévision et 958,1 K€ pour une promotion en salles de cinéma. La presse est le média le plus sollicité. 446 films font l'objet d'un encart dans la presse (88,7 % des films faisant l'objet d'une promotion), 358 films d'une campagne d'affichage (71,2 %), 251 films d'un spot radiophonique (49,9 %), 227 films d'un spot en salles de cinéma (45,1 %) et 69 films d'une promotion à la télévision (13,7 %).

Investissements publicitaires bruts tarifés selon le média et l'année de sortie en salles (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	structure 2017	évol. 17/16
affichage	94,3	97,6	89,1	87,2	100,6	78,2	82,9	76,5	150,5	146,0	29,1%	-3,0%
cinéma	48,7	49,6	45,6	89,7	88,5	142,5	173,5	173,3	208,8	217,5	43,4%	+4,2%
presse	71,5	86,8	87,1	100,7	107,2	114,4	122,8	101,5	100,6	92,7	18,5%	-7,8%
radio	37,4	48,0	46,8	41,7	38,4	45,8	48,1	41,6	40,8	37,5	7,5%	-8,2%
télévision	1,4	1,0	0,9	1,2	1,6	2,5	5,5	8,8	9,4	7,8	1,6%	-16,6%
médias tactiques ¹	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
total	253,4	283,0	269,5	320,4	336,3	383,5	432,8	401,8	510,1	501,5	100,0%	-1,7%

¹ Supports non conventionnels : voitures, tables de cafés et brasseries.
Source : Kantar Media – CNC.

Les coûts de distribution des films d'initiative française en 2016

Remarques méthodologiques

Les données qui suivent donnent un éclairage sur les coûts de distribution des films d'initiative française agréés par le CNC et sortis en salles. Plusieurs sources d'information sont utilisées pour collecter les données détaillées de ces coûts : le soutien automatique à la distribution, la contribution Canal+ à la distribution, la contribution CNC à la distribution et les données déclarées par les distributeurs via un questionnaire pour les films qui ne sont couverts ni par les aides Canal+ et CNC, ni par le soutien automatique du CNC. Sont exclus de l'analyse les films français non agréés, les films agréés minoritaires français et quelques films pour lesquels les informations n'ont pu être recensées.

Les frais d'édition (=coûts de distribution) sont répartis en quatre catégories :

- les frais techniques de distribution : tirage de copies (argentiques et numériques), stockage et transport de copies, frais liés à la conception et à la fabrication du film annonce, dépenses liées à la distribution des films en numérique (notamment les DCP (Digital Cinema Package) et les KDM (Key Delivery Message)). A partir de 2012, les frais techniques prennent également en compte les contributions numériques ;
- les achats d'espaces publicitaires : affichage, radio, internet, presse, cinéma, télévision ;
- les dépenses liées à la conception et à la fabrication du matériel publicitaire : conception et fabrication des affiches, création et réalisation de spots radio, clips vidéo, de sites internet, etc. ;
- les frais divers de promotion : fabrication de cartons d'invitation, location de salles de projection, organisation d'avant-premières, frais de festivals et de représentation, rémunération de l'attaché de presse, frais de tournée et déplacements, etc.

Des coûts moyens de distribution par film au plus bas depuis dix ans.

Nouvelle diminution du coût moyen de distribution à 476,9 K€ en 2016

En 2016, le coût moyen de distribution des films d'initiative française recule de 1,7 % par rapport à 2015 à 476,9 K€. 41,9 % des films présentent un coût de distribution inférieur à 200 K€ en 2016, contre 37,0 % en 2015. Entre 2015 et 2016, la structure des frais d'édition enregistre une légère progression de la part captée par les achats d'espaces, passant de 50,4 % à 51,2 % et de celle captée par les frais divers de promotion, passant de 16,2 % à 17,1 %. Pour la deuxième année consécutive, la part des frais liés aux achats d'espaces représente plus de 50 % des coûts de distribution. A l'inverse, la part des frais liés aux frais techniques poursuit sa baisse pour atteindre 21,9 % en 2016, contre 23,3 % en 2015 et 31,2 % en 2007. La part des frais liés à la conception du matériel publicitaire est relativement stable sur la période (9,7 % en 2016, 10,1 % en 2015 et 9,0 % en 2007).

Coût moyen de distribution d'un film de fiction : 528,2 K€ en 2016

En moyenne, un film de fiction d'initiative française totalise 528,2 K€ de frais d'édition, en augmentation de 2,7 % par rapport à 2015. Entre 2015 et 2016, le montant total des frais d'édition des films de fiction progresse de 11,4 %, pour un nombre de films en hausse de 8,5 %.

Coût moyen de distribution d'un film d'animation : 248,0 K€ en 2016

L'animation d'initiative française concentre généralement d'importants frais d'édition (957,9 M€ en moyenne par film au cours des dix dernières années). L'année 2016 est la plus faible des dix dernières années en termes de coûts de distribution (248,0 K€ en moyenne par film en 2016).

Coût moyen de distribution d'un documentaire : 204,1 K€ en 2016

Le documentaire est un genre à l'économie maîtrisée. Le montant moyen de frais d'édition s'établit à 204,1 K€ en 2016 (143,4 K€ en 2015).

Coûts de distribution des films d'initiative française

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	évol. 16/15
nombre de films	165	170	175	180	162	177	172	190	192	198	+3,1 %
coûts de distribution (M€)	106,2	112,9	113,0	97,0	109,1	104,5	103,1	105,3	93,1	94,4	+1,4 %
frais techniques	33,2	36,9	35,5	30,4	30,3	27,0	23,8	24,0	21,7	20,7	-4,6 %
achats d'espaces	48,2	48,9	50,9	42,6	50,0	48,8	51,4	51,7	46,9	48,4	+3,1 %
matériel publicitaire	9,5	9,8	9,7	9,4	11,0	11,5	11,5	11,4	9,4	9,2	-2,2 %
frais divers de promotion	15,3	17,3	16,9	14,6	17,7	17,1	16,4	18,3	15,1	16,2	+6,8 %
coût de distribution moyen par film (K€)	643,4	664,1	645,9	539,1	673,3	590,2	599,4	554,3	485,0	476,9	-1,7 %

Base : films d'initiative française agréés sortis en salles pour lesquels les coûts de distribution sont disponibles.
Source : CNC.

Les coûts de distribution représentent 9,6 % du coût définitif d'un film en 2016

Le coût définitif moyen d'un film d'initiative française (coût de production + coût de distribution) s'établit à 5,01 M€ pour les films de 2016 (5,15 M€ en 2015). Le budget consacré à la distribution d'un film est étroitement corrélé à

son coût de production. En 2016, un film dont le coût de production est inférieur à 1 M€ présente un coût moyen de distribution de 110,5 K€, quand un film dont le coût de production dépasse 15 M€ affiche en moyenne des frais d'édition plus de 15 fois supérieurs (1,71 M€ en 2016).

Coûts de distribution des films d'initiative française selon le coût de production en 2016

	<1 M€	1-2,5 M€	2,5-4 M€	4-7 M€	7-15 M€	>=15 M€	ensemble
nombre de films	42	36	41	38	30	8	195
coût définitif¹ (M€)	24,2	63,7	149,0	236,2	334,0	170,4	977,5
coûts de distribution (M€)	4,6	5,3	15,7	25,9	29,0	13,7	94,1
frais techniques	0,8	1,0	3,6	5,9	6,4	2,9	20,6
achats d'espaces	1,9	2,4	8,1	13,7	15,3	6,8	48,3
matériel publicitaire	0,7	0,7	1,4	2,4	2,7	1,3	9,1
frais divers de promotion	1,3	1,2	2,2	3,9	4,5	2,7	16,1
part dans le coût définitif (%)	19,1	8,2	10,5	11,0	8,7	8,0	9,6
coût définitif moyen par film (M€)	0,6	1,8	3,6	6,2	11,1	21,3	5,0
coût de distribution moyen par film (K€)	110,5	145,8	382,3	681,2	966,1	1712,4	482,7

Base : 195 films d'initiative française agréés sortis en salles en 2016 pour lesquels les coûts de distribution et de production sont disponibles.

¹ Coût définitif = coût de production + coût de distribution.

Source : CNC.

Plus de 75000 € de contributions numériques par film d'initiative française en moyenne en 2016

Parmi les 198 films d'initiative française agréés sortis en salles en 2016, les données relatives aux contributions numériques ou VPF (*Virtual Print Fee*) versées aux exploitants sont disponibles pour 193 d'entre eux, soit 97,5 %. Mise à part pour l'année 2013, il faut préciser que des contributions numériques ont pu être intégrées, dans les questionnaires, aux frais techniques de tirage de copies numériques.

Compte tenu de cette précision, ces données sont à considérer avec précaution. Les contributions numériques cumulées des 193 films d'initiative française agréés sortis en salles en 2016 s'élèvent à 14,62 M€, soit 75 775 € en moyenne par film (80 237 € en 2015). La part des contributions numériques dans les coûts de distribution (VPF compris) de ces films est estimée à 15,4 % (16,4 % en 2015). En 2016, les contributions numériques par établissements en première semaine s'élèvent en moyenne à 432 €.

Les contributions numériques identifiées

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	évol. 16/15
nombre de films	147	149	172	188	186	193	+3,8 %
contributions numériques totales (M€)	8,2	12,6	16,1	17,3	14,9	14,6	-2,0 %
contributions numériques par film (€)	55 876	84 327	93 534	91 843	80 237	75 775	-5,6 %
part des contributions numériques dans les coûts de distribution (VPF inclus) (%)	7,2	13,9	15,6	16,6	16,4	15,4	+1,0 pt

Base : films d'initiative française agréés sortis en salles pour lesquels les contributions numériques sont disponibles.

¹ Données mises à jour.

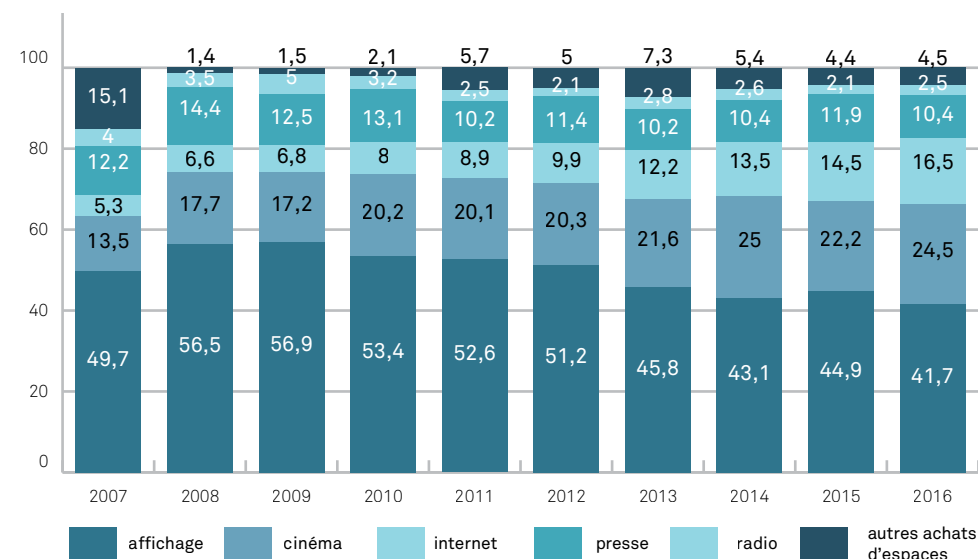
Source : CNC.

Renforcement des achats d'espaces dans les salles de cinéma et sur internet

Au cours des dix dernières années, la répartition des achats d'espaces publicitaires a fortement évolué. La part des achats d'espaces dans les établissements cinématographiques progresse de 11,0 points entre 2007 et 2016, passant de

13,5 % des dépenses en achats d'espaces à 24,5 %. La part des dépenses sur internet connaît également une hausse entre 2007 et 2016 (+11,1 points). Les autres postes de dépenses en achats d'espaces diminuent sur la période, notamment les dépenses en affichage (-8,0 points entre 2007 et 2016).

Structure des achats d'espaces publicitaires des films d'initiative française (%)



Base : films d'initiative française agréés sortis en salles pour lesquels les coûts de distribution sont disponibles.

Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr
- l'étude *Les coûts de distribution des films français en 2016*
- les séries statistiques sur les coûts de distribution des films

Le coût définitif moyen d'un film d'initiative française s'élève à 5,01 M€ en 2016.

En 2017 :

42,6 millions de spectateurs
67,7 % des Français vont au cinéma



3-14 ans

18,3 %

spectateurs de cinéma

15,2 %

population française



15-24 ans

15,2 %

spectateurs de cinéma

12,2 %

population française



25-49 ans

35,8 %

spectateurs de cinéma

32,3 %

population française



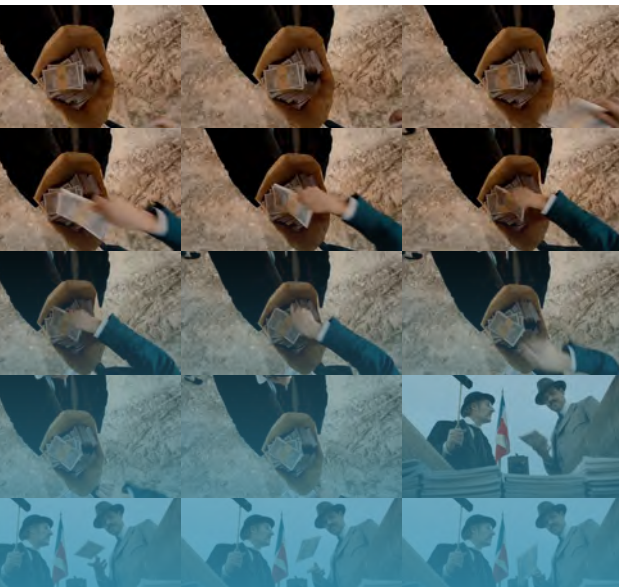
50 ans et plus

30,8 %

spectateurs de cinéma

40,4 %

population française



2.3

Le public du cinéma

Remarques méthodologiques

Depuis 2016, l'institut Vertigo réalise l'enquête *CinExpert*, un dispositif d'étude et de mesure de l'audience du cinéma en partenariat avec le CNC, Médiavision et Canal+ régie. Le dispositif s'appuie sur deux études complémentaires : une étude hebdomadaire réalisée en ligne auprès d'environ 2 000 spectateurs 7 derniers jours âgés de 3 ans et plus, tout au long de l'année, pour qualifier chaque semaine le profil du public du cinéma et des films et une étude

annuelle de cadrage réalisée par téléphone permettant de connaître la pénétration du média cinéma, la structure du public et les habitudes de fréquentation cinéma du public de l'année précédente. Pour fournir ces informations une étude indépendante et dédiée est réalisée par téléphone (CATI) auprès de 5 000 individus âgés de 3 ans et plus chaque année, pendant les mois de janvier et de février et porte sur la fréquentation de l'année précédente.

Le public des salles de cinéma en 2017

Définitions

La population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de trois ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Le taux de pénétration du cinéma pour un groupe d'individus est le résultat de l'opération : population cinématographique de ce groupe / population totale de ce groupe.

La part d'un groupe d'individus dans la structure du public est le résultat de l'opération : individus concernés/population cinématographique totale

La part d'un groupe d'individus dans la structure des entrées est le résultat de l'opération : entrées réalisées par les individus concernés / total des entrées.

Le nombre moyen d'entrées pour un groupe d'individus correspond au nombre moyen d'entrées annuelles d'un individu de la population cinématographique de ce groupe. Les spectateurs assidus vont au cinéma au moins une fois par semaine, les spectateurs réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les occasionnels au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les habitués du cinéma regroupent les assidus et les réguliers.

Légère progression du nombre de spectateurs en 2017

L'année 2017 compte légèrement plus de spectateurs qu'en 2016. 42,6 millions d'individus âgés de 3 ans et plus sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année (42,5 millions en 2016). La population cinématographique compte 117 258 individus de plus qu'en 2016 (+0,3 %). La population cinématographique représente 67,7 % de la population totale des 3 ans et plus en 2017, contre 67,8 % en 2016. Ainsi, plus des deux tiers des Français sont allés au moins une fois au cinéma en 2017. Chaque spectateur s'est rendu, en moyenne, 4,9 fois dans les salles de cinéma au cours de l'année 2017 (5,0 fois en 2016).

Plus des deux tiers des Français sont allés au moins une fois au cinéma en 2017.

La population cinématographique

	population totale (millions)	spectateurs (millions)	pénétration (%)	entrées moyennes par spectateur
2015	61,5	42,4	68,9	4,8
2016	62,7	42,5	67,8	5,0
2017	62,9	42,6	67,7	4,9

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

Davantage de spectateurs dans les salles

En 2017, les femmes génèrent davantage d'entrées en salles (54,3 %) que les hommes (45,7 %). Les femmes constituent 51,6 % de la population française âgée de 3 ans et plus et représentent 51,3 % des spectateurs (51,6 % en 2016). Toutefois, au sein de la population cinématographique, le nombre de femmes se

réduit légèrement (-0,3 % en 2017) quand le nombre d'hommes progresse (+0,9 %). En 2017, 68,2 % des hommes sont allés au moins une fois au cinéma au cours de l'année (67,8 % en 2016), contre 67,2 % des femmes (67,7 % en 2016). En 2017, les spectatrices fréquentent les salles plus souvent (5,2 fois en moyenne dans l'année) que les spectateurs (4,6 fois).

Fréquentation selon le sexe en 2017

	poids dans la population (%)	pénétration (%)	structure du public (%)	structure des entrées (%)	nombre moyen d'entrées
hommes	48,4	68,2	48,7	45,7	4,6
femmes	51,6	67,2	51,3	54,3	5,2
ensemble	100,0	67,7	100,0	100,0	4,9

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

Les seniors génèrent 36,4 % des entrées en salles en 2017.

Diminution de la part des seniors dans la population cinématographique

Les plus de 35 ans représentent plus de la moitié de la population cinématographique (52,6 % en 2017, 54,2 % en 2016). En 2017, ils génèrent 54,1 % des entrées (55,5 % en 2016), soit 5,1 entrées par spectateur en moyenne. La part des seniors (50 ans et plus) dans la population cinématographique se réduit à 30,8 % en 2017 (32,6 % en 2016), alors que leur poids dans la population totale de référence est stable (40,4 % en 2017 et 2016). Le nombre de spectateurs de plus de 50 ans diminue de 5,3 % entre 2016 et 2017 et le nombre moyen annuel d'entrées par senior atteint 5,8. Les seniors génèrent 36,4 % des entrées en salles en 2017 (-3,7 points par rapport à 2016), dont 21,7 % sont assurées par les femmes. La pénétration du cinéma progresse chez les 35-49 ans. Elle passe de 72,3 % en 2016 à 73,6 % en 2017. Le nombre de spectateurs de 35 à 49 ans progresse légèrement (+0,9 %) entre 2016 et 2017. Leur part au sein du public s'élève à 21,8 % (21,6 % en 2016). Les 35-49 ans génèrent 17,8 % des entrées en 2017 (15,4 % en 2016), soit une moyenne de 4,0 entrées annuelles par spectateur. La part des 25-34 ans est en légère hausse au sein du public du cinéma (14,0 % en 2017, 13,3 % en 2016). Le nombre de spectateurs de cette génération progresse de 5,2 % entre 2016

et 2017. En 2017, les 25-34 ans assurent 11,6 % des entrées (12,3 % en 2016). La pénétration du cinéma augmente de 4,9 points sur cette tranche d'âge : 77,3 % des 25-34 ans vont au moins une fois au cinéma en 2017, contre 72,4 % en 2016.

473 000 spectateurs de moins de 25 ans supplémentaires en 2017.

Le nombre de moins de 25 ans augmente de 3,4 % en 2017

La part des moins de 25 ans dans le public du cinéma progresse en 2017. Ils représentent 33,5 % des spectateurs, contre 32,4 % en 2016 et leur nombre augmente de 3,4 %. Ils sont 14,3 millions à s'être rendus au cinéma (13,8 millions en 2016). Les moins de 25 ans sont à l'origine de 34,3 % des entrées (32,2 % en 2016). En termes de pénétration, le cinéma touche toujours plus les jeunes : 82,8 % des moins de 25 ans sont allés au cinéma en 2017 (82,0 % en 2016). La pénétration demeure importante chez les 3-10 ans (79,1 %, contre 78,3 % en 2016) et augmente chez les 20-24 ans (83,0 %, contre 77,8 % en 2016). Elle s'avère particulièrement élevée pour les filles âgées de 15 à 19 ans (90,0 % d'entre-elles sont allées au cinéma en 2017). Les différences de rythme de fréquentation demeurent en 2017 selon les tranches d'âge. En moyenne, le seuil de 6 entrées annuelles est atteint pour les 15-19 ans (6,1), les 20-24 ans (6,2) et pour les 60 ans ou plus (6,6). Les autres tranches d'âge se situent en dessous de ce seuil.

81,4 % des moins de 14 ans sont allés au cinéma en 2017

Au global, le nombre de moins de 14 ans à être allés au cinéma progresse (+3,0 % en 2017) pour atteindre 7,8 millions. 81,4 % des moins de 14 ans sont allés au moins une fois au cinéma en 2017 (80,9 % en 2016). Les 3-10 ans sont plus nombreux à aller au cinéma avec 5,0 millions d'individus (+3,0 % par rapport à 2016), de même que les 11-14 ans avec 2,8 millions (+3,1 %). La part dans le public du cinéma des moins de

Les moins de 14 ans sont plus nombreux à aller au cinéma en 2017 (+3,0 %).

14 ans s'établit à 18,3 % en 2017 (17,8 % en 2016) et la proportion des entrées qu'ils réalisent à 15,3 % des entrées en 2017 (13,7 % en 2016). Les moins de 14 ans se sont rendus 4,1 fois dans les salles en 2017.

Fréquentation selon l'âge en 2017

	poids dans la population (%)	pénétration (%)	structure du public (%)	structure des entrées (%)	nombre moyen d'entrées
3-10 ans	10,1	79,1	11,8	9,6	4,0
11-14 ans	5,1	85,8	6,5	5,7	4,3
15-19 ans	6,4	86,2	8,1	10,0	6,1
20-24 ans	5,8	83,0	7,1	9,0	6,2
25-34 ans	12,3	77,3	14,0	11,6	4,1
35-49 ans	20,0	73,6	21,8	17,8	4,0
50-59 ans	13,6	61,1	12,3	11,6	4,7
60 ans et plus	26,8	46,8	18,5	24,8	6,6
ensemble	100,0	67,7	100,0	100,0	4,9

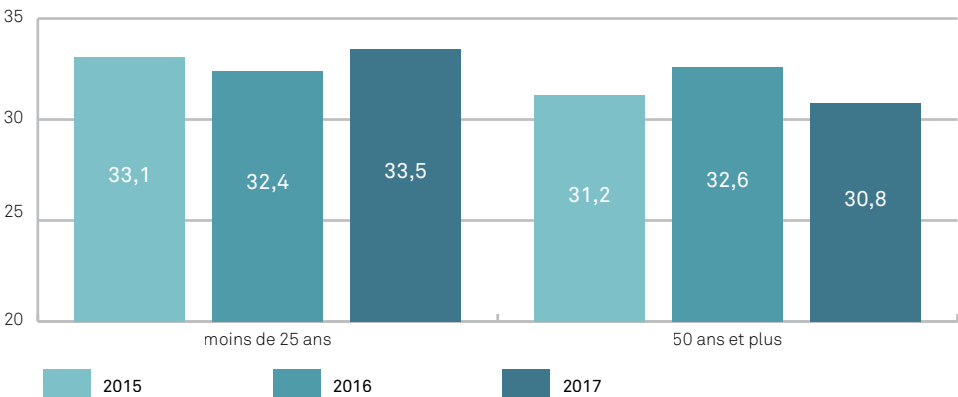
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

Les moins de 25 ans sont plus nombreux à aller au cinéma

La part des seniors (50 ans et plus) dans le public du cinéma se réduit de 1,8 point tandis que celle des moins de 25 ans gagne 1,0 point. En 2017, la part des seniors (30,8 %) redevient

inférieure à celle des moins de 25 ans (33,5 %) dans le public du cinéma. En revanche, les seniors réalisent 36,4 % des entrées en salles en 2017, tandis que les jeunes n'en réalisent que 34,3 %.

Parts des jeunes et des seniors dans le public (%)



Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

83,4 % des élèves et étudiants fréquentent les salles de cinéma en 2017

En termes d'activité professionnelle, la population des catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP+) demeure la plus largement concernée par le cinéma avec une importante pénétration (79,5 % d'entre eux vont au moins une fois au cinéma en 2017, contre 78,8 % en 2016). Cela touche plus particulièrement les CSP+ femmes qui sont 80,3 % à être allées au moins une fois au cinéma en 2017 (78,9 % des CSP+ hommes). Le nombre moyen d'entrées par CSP+ s'établit à 4,6 en 2017.

En 2017, la pratique cinématographique progresse dans les catégories socioprofessionnelles inférieures (CSP-) : 66,5 % des CSP- fréquentent les salles de cinéma, contre 65,5 % en 2016. Ils vont au cinéma en moyenne 4,2 fois dans l'année. Les CSP- génèrent 20,1 % de la fréquentation en 2017 (18,6 % en 2016). Toutefois, la population cinématographique des CSP- se réduit de 2,1 % entre 2016 et 2017.

Fréquentation selon la profession en 2017

	poids dans la population (%)	pénétration (%)	structure du public (%)	structure des entrées (%)	nombre moyen d'entrées
CSP +	22,6	79,5	26,6	24,6	4,6
chefs d'entreprises, cadres...	7,9	82,1	9,6	9,8	5,0
professions intermédiaires	11,7	82,6	14,3	10,1	3,5
artisans, commerçants	3,0	60,3	2,6	4,7	8,8
CSP -	24,2	66,5	23,8	20,1	4,2
employés	13,2	72,3	14,1	12,6	4,4
ouvriers	10,3	58,6	8,9	7,4	4,1
agriculteurs	0,8	72,1	0,8	0,2	1,2
inactifs	53,2	63,2	49,6	55,2	5,5
retraités	23,7	46,5	16,3	23,4	7,1
élèves, étudiants	22,3	83,4	27,5	28,1	5,0
autres inactifs (chômeurs,...)	7,1	55,5	5,8	3,7	3,1
ensemble	100,0	67,7	100,0	100,0	4,9

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

La pratique cinématographique des CSP- progresse de 1,0 point entre 2016 et 2017.

Le taux de pénétration du cinéma chez les inactifs se réduit en 2017 : 63,2 % d'entre eux vont au moins une fois au cinéma (62,2 % des femmes et 64,5 % des hommes), contre 64,2 % en 2016. La pénétration du cinéma chez les élèves et les étudiants est stable en 2017. Ils sont 83,4 % à fréquenter les salles de cinéma (comme en 2016). Entre 2016 et 2017, le nombre d'élèves et d'étudiants spectateurs de cinéma progresse légèrement (+1,0 %). Le taux de pénétration du cinéma diminue chez les retraités à 46,5 % en 2017, contre 49,4 % en 2016. Par rapport à 2016, le nombre de spectateurs retraités est en baisse de 2,6 %.

La pénétration du cinéma continue de progresser dans les zones rurales

La pénétration du cinéma progresse dans les zones rurales (+2,5 points entre 2016 et 2017) mais elle se réduit dans les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (-4,2 points). En effectif, la population cinématographique de ces zones reste relativement stable à 16,4 millions de spectateurs (-0,9 % entre 2016 et 2017). Les zones rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants concentrent 38,4 % du public (38,9 % en 2016) et 31,4 % des entrées en 2017 (31,7 % en 2016). Le nombre moyen d'entrées

s'établit à 4,0 entrées par spectateur dans ces zones en 2017.

Paris et les unités urbaines de plus de 100 000 habitants ne concentrent pas la majorité des spectateurs. Ces unités urbaines rassemblent 48,1 % des spectateurs en 2017, contre 47,8 % en 2016. Elles captent toutefois la plus grande part des entrées (54,9 % en 2017, contre 54,4 % en 2016). Le nombre de spectateurs des grandes agglomérations (Paris compris) progresse de 206 000 spectateurs entre 2016 et 2017 (+1,0 %).

Fréquentation selon la taille de l'agglomération de résidence en 2017

	poids dans la population (%)	pénétration (%)	structure du public (%)	structure des entrées (%)	nombre moyen d'entrées
zones rurales	22,6	64,5	21,5	16,2	3,7
unités urbaines < 20 000 hab.	17,5	65,5	16,9	15,2	4,4
unités urbaines de 20 000 à 50 000 hab.	6,3	68,3	6,4	6,6	5,1
unités urbaines de 50 000 à 100 000 hab.	7,1	68,0	7,1	7,2	5,0
unités urbaines > 100 000 hab.	29,9	67,9	30,0	32,6	5,3
unités urbaines de Paris	16,6	73,6	18,1	22,2	6,0
ensemble	100,0	67,7	100,0	100,0	4,9

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

Progression du public habitué

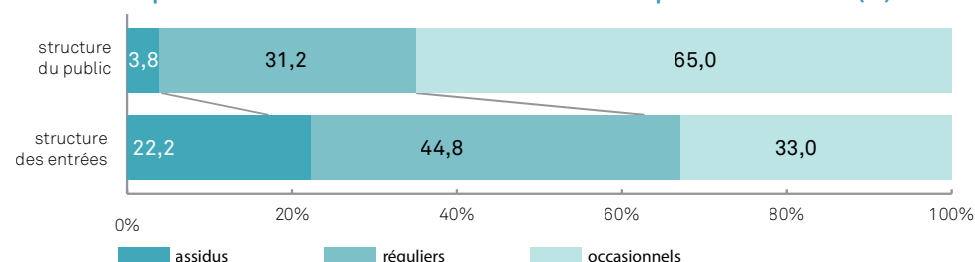
En 2017, le nombre de spectateurs occasionnels progresse de 0,7 % pour atteindre 27,7 millions. Les occasionnels composent ainsi 65,0 % du public en 2017, contre 64,8 % en 2016. Ils génèrent 33,0 % de la fréquentation des salles en 2017, soit 69,0 millions d'entrées. La fréquentation des occasionnels s'appuie notamment sur des films touchant un large public comme *Cars 3* (52,3 % des entrées réalisées par les occasionnels), *Tous en scène* (52,0 %) ou *Star Wars, les derniers Jedi* (50,5 %). Les habitués (spectateurs réguliers et assidus) concentrent toujours l'essentiel de la fréquentation. Ils génèrent 67,0 % des entrées totales de l'année, soit 140,3 millions d'entrées. Par rapport à 2016, la population cinématographique compte moins de spectateurs assidus (-0,18 million d'individus) mais davantage de spectateurs réguliers (+0,12 million d'individus). Les spectateurs habitués composent ainsi 35,0 % du public des salles de cinéma en 2017, contre 35,2 % en 2016.

Habitudes du public du cinéma

	2015	2016	2017
structure du public (%)			
habitués	38,1	35,2	35,0
assidus	5,0	4,2	3,8
réguliers	33,2	31,0	31,2
occasionnels	61,9	64,8	65,0
ensemble	100,0	100,0	100,0
structure des entrées (%)			
habitués	nd	67,1	67,0
assidus	nd	23,0	22,2
réguliers	nd	44,1	44,8
occasionnels	nd	32,9	33,0
ensemble	nd	100,0	100,0

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

Structure du public et des entrées selon les habitudes de fréquentation en 2017 (%)



Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

Le nombre d'occasionnels progresse légèrement en 2017 pour composer 65,0 % du public de l'année et un tiers de la fréquentation.

Les habitudes de fréquentation des spectateurs sont liées aux critères sociodémographiques. En 2017, 34,7 % des spectateurs habitués ont 50 ans ou plus (28,7 % pour les occasionnels),

51,4 % sont des inactifs (48,7 % pour les occasionnels) et 55,3 % habitent Paris ou des agglomérations de plus de 100 000 habitants (44,3 % pour les occasionnels).

Structure du public du cinéma selon les habitudes de fréquentation en 2017 (%)

	habitués	occasionnels	ensemble
sexe			
hommes	50,5	47,8	48,7
femmes	49,5	52,2	51,3
âge			
3-14 ans	14,6	20,2	18,3
15-24 ans	18,9	13,2	15,2
25-49 ans	31,8	37,9	35,8
50 ans et plus	34,7	28,7	30,8
profession			
CSP+	27,3	26,1	26,6
CSP-	21,3	25,1	23,8
inactifs	51,4	48,7	49,6
habitat			
zones rurales	17,7	23,6	21,5
agglo. <20 000 hab.	13,7	18,6	16,9
agglo. de 20 000 à 50 000 hab.	6,3	6,4	6,4
agglo. de 50 000 à 100 000 hab.	7,0	7,1	7,1
agglo. >100 000 hab.	33,3	28,2	30,0
agglo. de Paris	22,0	16,0	18,1

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 12 derniers mois, 3 ans et plus.

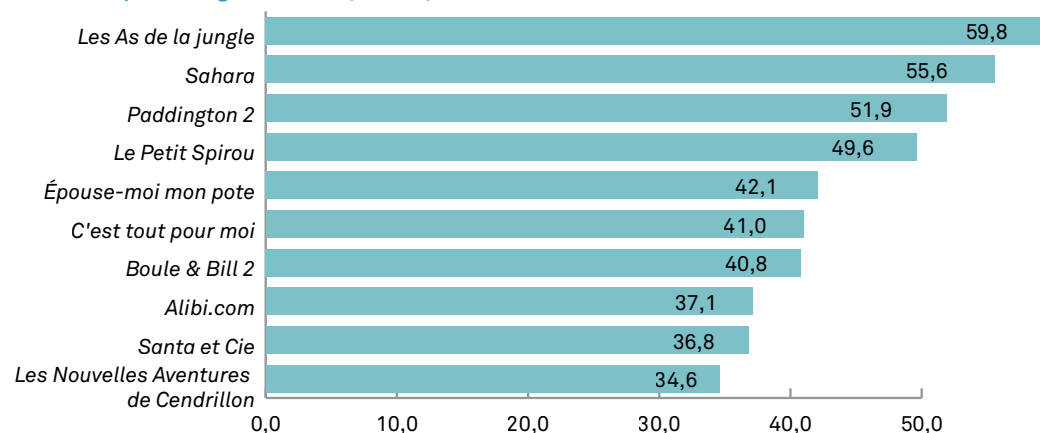
Voir aussi sur www.cnc.fr :
 - les séries statistiques
 sur le profil du public des salles
 de cinéma
 - l'étude *Le public du cinéma
 en 2016*

Le public des films en 2017

Les assidus ont une appétence plus grande pour les films français

Les films français sont particulièrement appréciés par les seniors (50 ans et plus) en 2017. La part de cette population dans le public des films français est supérieure de 20,1 points à sa part dans le public de l'ensemble des films. En 2017, le public des films français se compose à 51,8 % de seniors. Les moins de 25 ans sont sous-représentés au sein du public des films français. Ils composent seulement 24,4 % du public des films nationaux, contre 38,1 % de celui de l'ensemble des films. Néanmoins, certains films français ont eu un réel impact sur cette tranche d'âge qui constitue plus de 40 % de leur public, c'est le cas notamment pour *Les As de la jungle* (59,8 % de moins de 25 ans), *Sahara* (55,6 %), *Paddington 2* (51,9 %) ou *le Petit Spirou* (49,6 %).

Films français enregistrant une part importante de moins de 25 ans en 2017 (%)



Base : Films français sortis en salles en 2017 dans 50 établissements en première semaine ou plus et pour lesquels au moins 200 interviews ont été réalisées.
Source : CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

En 2017, le public des films français se compose à 51,8 % de seniors (50 ans et plus).

Les assidus sont plus friands de films français. En 2017, ils représentent 22,7 % des spectateurs de ces films, contre 19,3 % du public tous films confondus. Des films tels que *Sage femme* ou *120 battements par minute* rassemblent de nombreux spectateurs (plus de 600 000 entrées) et une forte proportion d'assidus (respectivement 34,9 % et 31,1 %).

De jeunes spectateurs pour le cinéma américain

Le public des films américains est jeune. 45,2 % des spectateurs du cinéma américain ont moins de 25 ans, contre 38,1 % pour l'ensemble des films. Ceci s'explique notamment par la sortie en salles en 2017 de onze films d'animation dont *Cars 3* (58,1 % de 3-24 ans), *Baby Boss* (57,0 %),

ou encore *les Schtroumpfs* et *le village perdu* (55,2 %). Les seniors (22,0 %) et les spectateurs assidus (16,8 %) sont moins représentés dans le public du cinéma d'Outre-Atlantique, en raison, notamment, des principaux genres de films produits (animation, aventures, science-fiction, horreur) qui attirent moins ces catégories de population.

Public des films selon la nationalité en 2017 (%)

	films français	films américains	films européens ¹	autres films	tous films
sexe					
hommes	47,2	53,5	54,6	48,2	51,7
femmes	52,8	46,5	45,4	51,8	48,3
âge					
enfants (3-14 ans)	9,6	20,9	9,3	24,8	16,7
jeunes (15-24 ans)	14,8	24,3	24,8	11,3	21,4
adultes (25-49 ans)	23,8	32,8	33,2	26,7	30,2
seniors (50 ans et plus)	51,8	22,0	32,7	37,2	31,7
profession					
CSP+	31,9	30,0	35,1	30,4	31,0
CSP-	17,3	20,0	20,0	13,1	19,1
inactifs	50,8	50,0	44,9	56,4	49,9
habitat					
région parisienne	25,4	24,9	28,0	32,4	25,5
autres régions	74,6	75,1	72,0	67,6	74,5
habitudes de fréquentation cinéma					
assidus	22,7	16,8	22,3	27,3	19,3
réguliers	46,1	44,6	46,7	43,4	45,2
occasionnels	31,2	38,6	31,0	29,3	35,4

¹ Europe au sens continental, hors France.

Base : échantillon de 354 films en 2017 dont la combinaison de sortie excède 50 établissements en première semaine.
Source : CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

En 2017, 45,2 % des spectateurs de film américains ont moins de 25 ans.

Les occasionnels sont particulièrement présents dans le public des films d'animation

Parmi les principaux genres de longs métrages, l'animation présente un public très spécifique. Les enfants constituent 43,1 % du public de ces films, contre 16,7 % de celui de l'ensemble des films. Pour des films tels que *Capitaine Superslip* ou *Opération Casse-Noisette 2*, les 3-14 ans représentent plus de 50 % des spectateurs. Au sein du public des films d'animation, les spectateurs résidant en régions sont sur-représentés (75,9 % en 2017, contre 74,5 % tous genres confondus). 46,8 % des spectateurs de films d'animation sont des occasionnels, contre 35,4 % de ceux de l'ensemble des films. Les réguliers composent 39,7 % du public de ces films (45,2 % tous genres confondus) et les assidus 13,5 % (19,3 % tous genres confondus).

Public des films selon le genre en 2017 (%)

	films d'animation	films documentaires	films de fiction	dont comédies	tous films
sexe					
hommes	49,1	48,2	52,4	46,9	51,7
femmes	50,9	51,8	47,6	53,1	48,3
âge					
enfants (3-14 ans)	43,1	6,4	9,7	10,7	16,7
jeunes (15-24 ans)	12,6	10,9	23,8	18,8	21,4
adultes (25-49 ans)	29,1	25,2	30,5	26,0	30,2
seniors (50 ans et plus)	15,2	57,5	36,0	44,5	31,7
profession					
CSP+	21,5	35,5	33,5	30,3	31,0
CSP-	15,9	15,7	20,0	19,8	19,1
inactifs	62,6	48,8	46,5	50,0	49,9
habitat					
région parisienne	24,1	33,7	25,7	23,8	25,5
autres régions	75,9	66,3	74,3	76,2	74,5
habitudes de fréquentation cinéma					
assidus	13,5	36,5	20,2	20,2	19,3
réguliers	39,7	51,2	46,1	45,7	45,2
occasionnels	46,8	12,3	33,7	34,1	35,4

Base : échantillon de 354 films en 2017 dont la combinaison de sortie excède 50 établissements en première semaine.
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Un public de seniors pour les films documentaires

Il convient de préciser que seuls les films dont la combinaison de sortie excède 50 établissements en première semaine sont étudiés ici. Cette restriction exclut de nombreux films documentaires dont la combinaison de sortie est généralement limitée. L'analyse du public des films documentaires met en évidence une réelle segmentation par rapport aux autres genres. Elle fait apparaître une forte population de seniors (57,5 % du public, contre 31,7 % tous films confondus) et de Parisiens (33,7 %, contre 25,5 % tous films). En 2017, la part des spectateurs assidus dans le public des films documentaires est supérieure (36,5 %) à celle tous films confondus (19,3 %). Les occasionnels composent 12,3 % du public des films documentaires (35,4 % tous films confondus).

Un public d'assidus, d'urbains et de seniors pour les films recommandés Art et Essai

Le public des films recommandés Art et Essai présente des caractéristiques particulières. Il convient de préciser que seuls les films dont la combinaison de sortie excède 50 établissements en première semaine sont étudiés ici. Cette restriction exclut de nombreux films Art et Essai dont la combinaison de sortie est généralement limitée. En 2017, le public des films recommandés Art et Essai se compose à 61,0 % de seniors, à 36,9 % de CSP+, à 32,5 % d'habitants de Paris et sa région et à 32,5 % d'assidus. A l'inverse, la

structure du public des films non recommandés est plus jeune, plus occasionnelle et habite davantage en régions.

Les assidus plébiscitent notamment certains films recommandés Art et Essai réalisés par des auteurs reconnus. C'est le cas de *les Fantômes d'Ismaël* d'Arnaud Desplechin (40,0 % d'assidus), *les Proies* de Sofia Coppola (32,3 %) ou *les Gardiennes* de Xavier Beauvois (31,2 %). Parmi les 147 films recommandés Art et Essai de l'échantillon en 2017, quatre seulement présentent un public où la part des occasionnels est supérieure à la moyenne.

Public des films selon la recommandation Art et Essai en 2017 (%)

	films Art et Essai	films non recommandés	tous films
sexe			
hommes	48,1	52,2	51,7
femmes	51,9	47,8	48,3
âge			
enfants (3-14 ans)	3,1	18,4	16,7
jeunes (15-24 ans)	13,0	22,4	21,4
adultes (25-49 ans)	23,0	31,1	30,2
seniors (50 ans et plus)	61,0	28,1	31,7
profession			
CSP+	36,9	30,2	31,0
CSP-	14,6	19,6	19,1
inactifs	48,4	50,1	49,9
habitat			
région parisienne	32,5	24,4	25,5
autres régions	67,5	75,6	74,5
habitudes de fréquentation cinéma			
assidus	32,5	17,3	19,3
réguliers	47,8	44,9	45,2
occasionnels	19,7	37,8	35,4

Base : échantillon de 354 films en 2017 dont la combinaison de sortie excède 50 établissements en première semaine.
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Le succès d'un film est porté par les occasionnels

De façon corrélée, la part des assidus et celle des occasionnels au sein du public d'un film varient en fonction de sa performance d'entrées. Plus le nombre d'entrées d'un film est faible, plus la part d'assidus est importante (42,3 % pour les films ayant réalisé moins de 100 000 entrées en 2017). A l'inverse, plus le nombre d'entrées réalisées par un film est élevé, plus le poids des occasionnels est important au sein de son public (46,1 % pour les films à plus de quatre millions d'entrées en 2017). Les occasionnels se laissent en effet davantage porter par le bouche-à-oreille. L'analyse par film révèle pourtant que la progression de la part des occasionnels n'est pas systématiquement corrélée au nombre d'entrées même si, à partir de quatre millions d'entrées, ils apparaissent sur-représentés quel que soit le film. Ainsi, certains films rencontrant un large

succès en 2017, tels que *La La Land*, *Au-revoir là-haut* ou *Logan* (plus de 1,9 million d'entrées chacun), attirent moins d'occasionnels que la moyenne des films (35,4 % en 2017), avec respectivement 25,5 %, 27,7 % et 29,7 % d'occasionnels. Le succès de ces films repose davantage sur un public de réguliers (entre 46,4 % et 51,5 %).

Parallèlement, plus un film réalise d'entrées, plus son public est jeune (4,3 % d'enfants pour les films ayant réalisé moins de 100 000 entrées en 2017, 20,4 % pour les films à plus de 4 millions d'entrées), inactif (45,8 % d'inactifs pour les films ayant réalisé moins de 100 000 entrées, 50,2 % pour les films à plus de 4 millions d'entrées) et réside en régions (64,6 % de personnes résidant en régions pour les films ayant réalisé moins de 100 000 entrées, 78,3 % pour les films à plus de 4 millions d'entrées).

Public des films selon le nombre d'entrées en 2017 (%)

	moins de 100 000	100 000 à 500 000	500 000 à 1 million	1 million à 2 millions	2 millions à 4 millions	plus de 4 millions	tous films
sexe							
hommes	51,1	48,6	51,5	52,2	50,7	56,9	51,7
femmes	48,9	51,4	48,5	47,8	49,3	43,1	48,3
âge							
enfants (3-14 ans)	4,3	7,7	17,5	13,8	21,2	20,4	16,7
jeunes (15-24 ans)	15,7	16,2	16,8	24,1	24,2	20,0	21,4
adultes (25-49 ans)	27,4	25,7	28,2	30,3	32,8	30,1	30,2
seniors (50 ans et plus)	52,5	50,4	37,5	31,8	21,9	29,6	31,7
profession							
CSP+	38,5	33,0	30,1	31,5	29,1	32,4	31,0
CSP-	15,7	17,8	18,3	20,0	20,3	17,4	19,1
inactifs	45,8	49,2	51,6	48,6	50,6	50,2	49,9
habitat							
région parisienne	35,4	29,3	27,7	25,3	23,8	21,7	25,5
autres régions	64,6	70,7	72,3	74,7	76,2	78,3	74,5
habitudes de fréquentation cinéma							
assidus	42,3	30,3	24,0	18,1	14,5	11,7	19,3
réguliers	44,2	46,5	46,5	46,7	44,6	42,2	45,2
occasionnels	13,5	23,2	29,5	35,1	40,9	46,1	35,4

Base : échantillon de 354 films en 2017 dont la combinaison de sortie excède 50 établissements en première semaine.
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Plus un film réalise d'entrées, plus son public est jeune : 40,4 % du public des films à plus de 4 millions d'entrées a moins de 25 ans.

Les films diffusés en 3D attirent un public plus jeune et plus masculin

Parmi les 354 films de l'échantillon de 2017, 34 ont été diffusés en salles, exclusivement ou non, en 3D. L'analyse permet de comparer la structure du public de ces films par rapport à l'ensemble des films.

Le public des films diffusés en 3D au cinéma présente des caractéristiques particulières. En 2017, il se compose à 60,1 % d'hommes (51,7 % tous films confondus), à 46,0 % de moins de 25 ans (38,1 % tous films) et à 47,7 % de spectateurs réguliers (45,2 % tous films).

Public des films projetés en 3D en 2017 (%)

	films en 3D	tous films
sexe		
hommes	60,1	51,7
femmes	39,9	48,3
âge		
enfants (3-14 ans)	20,3	16,7
jeunes (15-24 ans)	25,8	21,4
adultes (25-49 ans)	31,4	30,2
seniors (50 ans et plus)	22,6	31,7
profession		
CSP+	32,6	31,0
CSP-	18,8	19,1
inactifs	48,5	49,9
habitat		
région parisienne	25,2	25,5
autres régions	74,8	74,5
habitudes de fréquentation cinéma		
assidus	20,2	19,3
réguliers	47,7	45,2
occasionnels	32,1	35,4

Base : échantillon de 34 films en 2017 ayant été diffusés en salles en 3D dont la combinaison de sortie excède 50 établissements en première semaine.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- les séries statistiques
sur le public des films

En 2017 :

2 046 établissements actifs

(+2 établissements par rapport à 2016) dont :



219

multiplexes (10,7 %
des établissements),
60,1 % des entrées



1 159

établissements
mono-écran (56,6 %
des établissements)

5 913 écrans actifs

(+71 écrans par rapport à 2016)



668

établissements
de 2 à 7 salles
(32,6 % des établissements)



2.4

L'exploitation

Définition d'une salle active

Afin de mesurer l'évolution de l'activité des salles de cinéma sur le territoire, le CNC recense le nombre annuel de salles actives, c'est-à-dire celles qui effectuent, au cours de l'année, au moins une projection ayant donné lieu à une déclaration de recettes. Cette déclaration est effectuée auprès du CNC par les exploitants de salles. Elle fait foi pour le contrôle des recettes, le calcul de la TSA et celui du soutien automatique. C'est à partir de ces déclarations que sont produites l'ensemble des statistiques

de l'exploitation des films en salles. Les exploitants sont tenus d'effectuer une déclaration de recettes pour chaque semaine, chaque écran et chaque film. Ils y inscrivent notamment le titre du film diffusé au cours de la semaine cinématographique écoulée, le nombre de séances programmées, les entrées et la recette réalisées.

Les écrans équipés uniquement pour la vidéotransmission, ne diffusant pas de films cinématographiques, ne sont pas pris en compte.

Le parc cinématographique

Un parc en augmentation à 5 913 salles

5 913 salles sont actives en France métropolitaine en 2017, soit 71 de plus qu'en 2016 (+1,2 %). Ce solde résulte de l'ouverture ou réouverture de 142 écrans et de la fermeture, provisoire ou définitive, de 71 écrans. L'expansion du parc de multiplexes explique en partie les ouvertures de salles. En 2017, 66,2 % des nouveaux écrans se situent dans ce type d'établissements (58,1 % des nouveaux écrans de 2016), contre 14,8 % dans des cinémas de 4 à 7 écrans (23,3 % en 2016) et 19,0 % dans des établissements de 1 à 3 écrans (18,6 % en 2016). Parmi les 129 écrans ouverts en 2017, 30 résultent de l'extension de cinémas préexistants (25 sur 129 en 2016). Depuis 2013, les extensions d'établissements préexistants concernent 25 écrans ou plus chaque année (29 écrans par an en moyenne sur la période 2013-2017) alors que ce chiffre ne dépassait pas 20 entre 2008 et 2012 (13 écrans par an en moyenne sur la période). Parmi les 5 913 écrans actifs en 2017 figurent 105 circuits itinérants (104 en 2016).

2 046 établissements cinématographiques

En 2017, le nombre d'établissements actifs s'élève à 2 046, soit deux de plus qu'en 2016. 25 cinémas ouvrent ou rouvrent, tandis que 23 ferment, provisoirement (pour travaux notamment) ou définitivement. En 2017, un multiplexe de 12 salles (Pathé Grand Ciel à La Garde - 83), deux cinémas de sept salles, un de six salles, un de cinq salles, trois de quatre salles, deux de trois salles, un de deux salles et 12 mono-écrans ferment, provisoirement ou définitivement. 44,0 % des établissements ouverts en 2017 comptent un écran (11 établissements). Huit comptent huit écrans ou plus. Ouvrent également en 2017, trois cinémas de trois écrans, un de quatre écrans, un de six écrans et un de sept écrans.

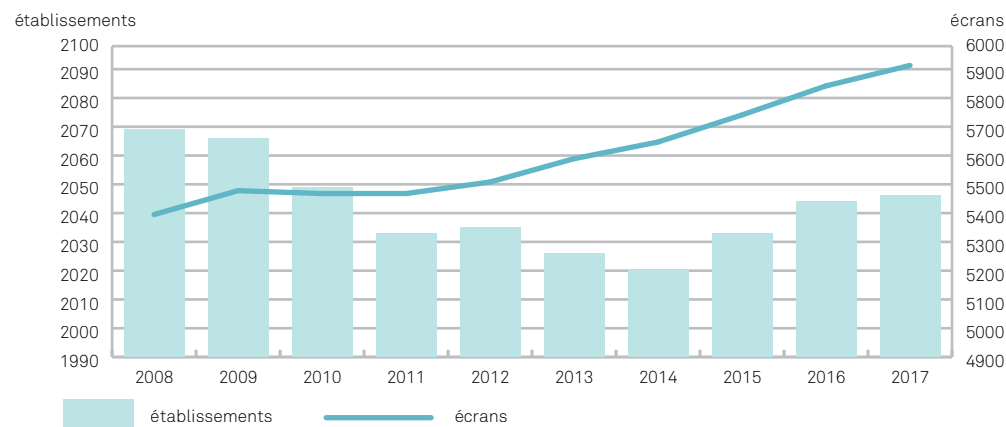
2 046 établissements (+2 par rapport à 2016) et 5 913 écrans (+71 par rapport à 2016) actifs en 2017.

Parc cinématographique en France métropolitaine¹

	établissements	écrans	fauteuils	nombre moyen de fauteuils par étab.	nombre moyen de fauteuils par écran
2008	2 071	5 395	1 036 840	501	192
2009	2 073	5 478	1 053 492	508	192
2010	2 050	5 468	1 048 291	511	192
2011	2 034	5 468	1 047 166	515	192
2012	2 035	5 508	1 053 643	518	191
2013	2 027	5 589	1 065 929	526	191
2014	2 020	5 647	1 071 305	530	190
2015	2 033	5 741	1 094 883	539	191
2016	2 044	5 842	1 099 471	538	188
2017	2 046	5 913	1 118 916	547	189
évol. 17/16	+0,1%	+1,2%	+1,8%	+1,7%	+0,5%

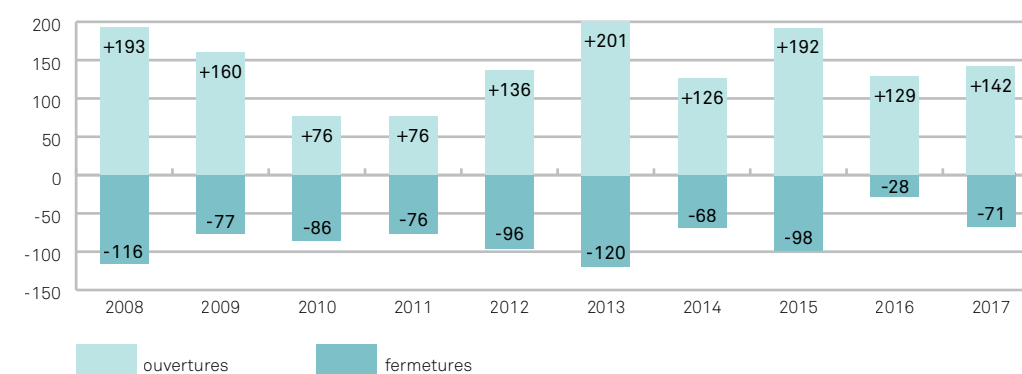
¹ Données provisoires pour 2017.
Source : CNC.

Evolution du nombre d'établissements et d'écrans actifs¹



¹ Données provisoires pour 2017.
Source : CNC.

Evolution des ouvertures et fermetures d'écrans¹



¹ Données provisoires pour 2017.
Source : CNC.

27 établissements dans les DOM

En 2017, 27 établissements sont actifs dans les départements d'Outre-Mer dont quatre multiplexes comme en 2016 (cinémas de 8 écrans et plus).

Ils regroupent 77 écrans. La Réunion est le département le mieux doté avec 13 cinémas dont deux multiplexes et 35 écrans, devant la Guadeloupe (sept établissements dont un multiplexe et 20 écrans), la Guyane (quatre cinémas et 10 écrans) et la Martinique (trois cinémas dont un multiplexe et 12 écrans).

84 établissements à Paris

En 2017, le nombre de salles actives à Paris s'élève à 406, contre 419 en 2016. La capitale compte trois établissements de moins en 2017

par rapport à 2016. Le Gaumont Champs-Élysées Ambassade (sept salles) dans le 8^e arrondissement, le Saint Lazare Pasquier (trois salles) dans le 8^e arrondissement et le Mistral (cinq salles) dans le 14^e arrondissement ont fermé. Ce dernier a fermé au moment de la réouverture dans le même arrondissement du Gaumont Alésia (huit salles). Le parc parisien compte 84 établissements dont 12 multiplexes (cinémas de 8 écrans et plus). La capitale dispose de 74 939 fauteuils en 2017. En dix ans, le parc parisien compte le même nombre d'établissements, 44 écrans de plus et 6 099 fauteuils supplémentaires. Un cinéma parisien compte, en moyenne, 892 fauteuils en 2017 (820 en 2008, soit +8,9 %) et une salle en contient 185 (190 en 2008, soit -2,9 %).

Parc cinématographique parisien¹

	établissements	écrans	fauteuils
2008	84	362	68 840
2009	84	362	68 840
2010	84	363	68 837
2011	83	364	68 949
2012	86	373	70 649
2013	88	401	75 790
2014	87	404	75 263
2015	85	389	72 528
2016	87	419	78 826
2017	84	406	74 939
évol. 17/16	-3,4 %	-3,1 %	-4,9 %

¹ Données provisoires pour 2017.
Source : CNC.

Baisse plus conséquente des entrées moyennes par multiplexe

Compte tenu de l'évolution de la fréquentation en 2017 (-1,8 % par rapport à 2016), le nombre moyen d'entrées par établissement diminue pour atteindre 102 346 entrées, soit -1,9 % par rapport à 2016. Le nombre moyen d'entrées par écran recule encore davantage à 35 413 (-3,0 %). En moyenne, un multiplexe enregistre 574 562 entrées en 2017, contre 608 935 en 2016 (-5,6 %).

Nombre moyen d'entrées¹

	par établissement	par écran
2008	91 892	35 275
2009	97 262	36 806
2010	101 025	37 875
2011	106 784	39 722
2012	100 041	36 962
2013	95 580	34 665
2014	103 504	37 025
2015	101 013	35 771
2016	104 321	36 500
2017	102 346	35 413
évol. 17/16	-1,9%	-3,0%

¹ Données provisoires pour 2017.
Source : CNC.

En 2017, 47,5 % des entrées sont réalisées dans des cinémas, réalisant 450 000 entrées ou plus.

6,3 % des cinémas réalisent 450 000 entrées ou plus

Si 62,8 % des établissements cinématographiques réalisent moins de 40 000 entrées en 2017, ils totalisent 25,4 % des écrans actifs, 27,0 % des fauteuils et 9,3 % des entrées. À l'inverse, les cinémas réalisant 450 000 entrées ou plus représentent 6,3 % des établissements, 27,5 % des écrans, 30,8 % des fauteuils et 47,5 % de la fréquentation globale.

En moyenne, un cinéma réalisant 700 000 entrées ou plus enregistre 1 056 742 entrées en 2017 (+1,1 % par rapport à 2016), contre 15 183 entrées pour un cinéma avec un cumul annuel de moins de 40 000 entrées (-1,6 %).

Dans un contexte de recul de la fréquentation (-1,8 % par rapport à 2016), les résultats globaux des établissements à 700 000 entrées ou plus témoignent de la plus forte baisse (-10,0 %), devant les cinémas réalisant entre 80 000 et 200 000 entrées (-1,9 %) et ceux réalisant moins de 40 000 entrées (-1,9 %). La fréquentation des cinémas cumulant entre 450 000 et 700 000 entrées progresse de 9,9 % entre 2016 et 2017 et de 1,5 % pour ceux cumulant entre 40 000 et 80 000 entrées.

Etablissements selon le nombre d'entrées¹

	établissements	écrans	fauteuils	entrées (millions)	nombre moyen d'entrées par établissement
moins de 40 000 entrées					
2015	1 312	1 551	315 047	19,35	14 745
2016	1 289	1 530	298 223	19,89	15 430
2017	1 285	1 502	302 536	19,51	15 183
évol. 17/16	-0,3%	-1,8%	+1,4%	-1,9%	-1,6%
poids dans le total 2017	62,8%	25,4%	27,0%	9,3%	-
de 40 000 à 80 000 entrées					
2015	240	588	102 467	13,53	56 369
2016	248	567	98 722	13,93	56 178
2017	253	609	107 958	14,14	55 894
évol. 17/16	+2,0%	+7,4%	+9,4%	+1,5%	-0,5%
poids dans le total 2017	12,4%	10,3%	18,4%	6,8%	-
80 000 à 200 000 entrées					
2015	213	940	149 716	27,35	128 421
2016	221	921	146 605	28,49	128 920
2017	221	956	150 113	27,96	126 499
évol. 17/16	-	+3,8%	+2,4%	-1,9%	-1,9%
poids dans le total 2017	10,8%	16,2%	13,4%	13,4%	-
200 000 à 450 000 entrées					
2015	142	1 072	190 854	43,98	309 711
2016	157	1 196	211 861	48,23	307 211
2017	159	1 219	213 847	48,23	303 320
évol. 17/16	+1,3%	+1,9%	+0,9%	0,0%	-1,3%
poids dans le total 2017	7,8%	20,6%	19,1%	23,0%	-
450 000 à 700 000 entrées					
2015	62	671	137 047	34,25	552 466
2016	65	710	144 371	35,79	550 634
2017	71	796	163 241	39,33	553 943
évol. 17/16	+9,2%	+12,1%	+13,1%	+9,9%	+0,6%
poids dans le total 2017	3,5%	13,5%	14,6%	18,8%	-
700 000 entrées et plus					
2015	64	919	199 752	66,90	1 045 295
2016	64	918	199 689	66,90	1 045 254
2017	57	831	181 221	60,23	1 056 742
évol. 17/16	-10,9%	-9,5%	-9,2%	-10,0%	+1,1%
poids dans le total 2017	2,8%	14,1%	16,2%	28,8%	-

¹ Données provisoires pour 2017.
Source : CNC.

60 % des entrées réalisées dans les multiplexes

En 2017, 219 multiplexes (cinémas de 8 écrans et plus) sont actifs en France dont huit ont ouvert dans l'année. Le nombre de créations est légèrement supérieur à la moyenne des dix dernières années (six ouvertures en moyenne chaque année).

Trois cinémas sont devenus des multiplexes en raison d'une augmentation de leur nombre de salles : le Grand Palace à Saumur (49) passe de six à neuf salles, le Comoedia à Lyon (69) passe de six à neuf salles et l'UGC Saint Jean à Nancy (54) passe de six à huit salles. 10,7 % des établissements français sont des multiplexes en 2017. Ces derniers regroupent 42,4 % des écrans et 44,3 % des fauteuils. Les spectateurs fréquentent massivement les multiplexes :

60,1 % des entrées sont assurées par ces établissements en 2017 (59,7 % en 2016). Au total, leur fréquentation recule de 1,1 % par rapport à 2016, contre -1,8 % pour l'ensemble des cinémas. En moyenne, un multiplexe compte 11 écrans et 2 264 fauteuils en 2017.

Plus de la moitié des établissements sont des mono-écrans

Le parc cinématographique français regroupe 1 159 établissements mono-écran en 2017 (19,6 % des écrans et 56,6 % des établissements). Ces salles totalisent 22,5 % des fauteuils et réalisent 8,6 % des entrées. Les 668 cinémas de 2 à 7 écrans représentent 38,0 % des écrans et 33,2 % des fauteuils en 2017. Ils génèrent 31,3 % des entrées de l'année.

Multiplexes (8 écrans et plus) ouverts en 2017

enseigne	opérateur	commune	agglomération	inauguration	écrans	fauteuils
CGR Clermont-Ferrand Val Arena	CGR	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	mai 2017	12	2 218
Royal Pic Saint Loup	Société d'exploitation Cinéma du Pic Saint Loup (Mégarama)	Saint-Gély-du-Fesc	Montpellier	septembre 2017	8	1 480
Pathe	Les Cinémas Gaumont-Pathé	Massy	Paris	octobre 2017	9	1 894
CGR My Place Sarcelles	CGR	Sarcelles	Paris	octobre 2017	10	1 817
CGR Villefranche Sur Saone	CGR	Villefranche-sur-Saône	Lyon	novembre 2017	10	1 749
Megarama	Megarama	Montigny-lès-Cormeilles	Paris	novembre 2017	8	1 861
Cap Cinema Nîmes	CGR	Nîmes	Nîmes	novembre 2017	10	1 610
CGR La Sucrerie	CGR	Abbeville	Abbeville	décembre 2017	8	1 209

Source : CNC.

Établissements selon le nombre d'écrans en 2017¹

	établissements	écrans	fauteuils	entrées	nombre moyen d'entrées par établissement
1 écran	1 159	1 159	251 382	8,6%	15 537
2 à 3 écrans	432	1 022	170 636	11,2%	54 119
4 à 5 écrans	152	680	107 344	10,3%	141 859
6 à 7 écrans	84	547	93 678	9,8%	245 489
8 à 11 écrans	118	1 096	201 168	21,2%	377 041
12 écrans et plus	101	1 409	294 708	38,8%	805 330
total	2 046	5 913	1 118 916	100,0%	102 346

¹ Données provisoires.
Source : CNC.

Résultats d'exploitation des multiplexes (8 écrans et plus)¹

	établissements	écrans	fauteuils	entrées (millions)	nombre moyen d'entrées par établissement
nombre					
2013	188	2 171	439 554	115,38	613 735
2014	191	2 219	446 652	125,10	654 996
2015	203	2 330	465 175	124,74	614 481
2016	209	2 405	478 754	127,27	608 935
2017	219	2 505	495 876	125,83	574 562
évol. 17/16	+4,8%	+4,2%	+3,6%	-1,1%	-5,6%
poids dans le total (%)					
2013	9,3	38,8	41,2	59,6	
2014	9,5	39,3	41,7	59,8	
2015	10,0	40,6	42,5	60,7	
2016	10,2	41,2	43,5	59,7	
2017	10,7	42,4	44,3	60,1	

¹ Données provisoires pour 2017.
Source : CNC.

1 221 établissements équipés pour la projection numérique 3D

A fin décembre 2017, 1 221 établissements actifs disposent d'au moins un équipement de projection numérique 3D en France, soit 59,7 % du parc total d'établissements cinématographiques (59,2 % à fin 2016). 23 cinémas itinérants sont équipés pour ce type de projection en 2017 (22 en 2016). 17,0 % des établissements équipés d'au moins un projecteur numérique 3D en 2017 sont des multiplexes (16,4 % en 2016) et 45,0 % sont des mono-écrans (45,5 % en 2016). Si 94,5 % des multiplexes disposent d'au moins un projecteur numérique 3D à fin 2017, ce taux d'équipement atteint 75,4 % pour les établissements de 4 à 7 écrans, 66,2 % pour les cinémas de 2 et 3 écrans et 47,5 % pour les mono-écrans. En termes de catégorie d'exploitation, 51,5 % des cinémas équipés d'au moins un projecteur numérique 3D réalisent moins de 40 000 entrées en 2017 (49,0 % en 2016). A l'inverse, 4,6 % des cinémas équipés cumulent 700 000 entrées ou plus (5,2 % en 2016). 98,2 % des cinémas à 700 000 entrées ou plus disposent d'au moins un projecteur numérique 3D à fin 2016, contre 48,9 % des établissements à moins de 40 000 entrées.

Établissements équipés pour la projection numérique 3D

	établissements	poids dans le total
2013	1 171	57,8
2014	1 187	58,8
2015	1 191	58,6
2016	1 211	59,2
2017	1 221	59,7
évol. 16/15	+0,8%	+0,4pt

Source : CNC – Cinégo – Manice.

Les entreprises d'exploitation

Les 10 entreprises générant plus de 1 % des recettes guichets en 2017 exploitent 2 497 écrans, soit 42,2 % de l'ensemble des écrans actifs. Elles concentrent 58,8 % des entrées en 2017.

Les Cinémas Gaumont Pathé exploitent 783 salles de cinéma, soit 13,2 % du parc national. Avec 9,0 % du parc (531 écrans), CGR est le deuxième exploitant.

En troisième position, UGC détient 415 salles (7,0 % des écrans français).

Les cinémas Gaumont Pathé, premier exploitant de salles de cinéma.

Principaux exploitants de salles¹

	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
nombre d'écrans										
Cap'Cinéma ²	100	148	158	160	153	1,8%	2,6%	2,8%	2,7%	2,6%
CGR ²	433	440	466	474	531	7,7%	7,8%	8,1%	8,1%	9,0%
CinéAlpes	97	108	112	110	109	1,7%	1,9%	2,0%	1,9%	1,8%
Les Cinémas Gaumont-Pathé	756	782	772	774	783	13,5%	13,8%	13,4%	13,2%	13,2%
Kinépolis	83	87	120	128	128	1,5%	1,5%	2,1%	2,2%	2,2%
Megarama (Lemoine)	83	88	113	124	132	1,5%	1,6%	2,0%	2,1%	2,2%
MK2	65	65	65	65	68	1,2%	1,2%	1,1%	1,1%	1,2%
SAS Cinéville	93	98	106	106	106	1,7%	1,7%	1,8%	1,8%	1,8%
Société d'exploitation Grand Écran	55	58	61	70	72	1,0%	1,0%	1,1%	1,2%	1,2%
UGC	392	426	400	394	415	7,0%	7,5%	7,0%	6,7%	7,0%
sous-total	2 157	2 300	2 373	2 405	2 497	38,6%	40,7%	41,3%	41,2%	42,2%
total	5 589	5 647	5 741	5 842	5 913	100%	100%	100%	100%	100%
nombre d'établissements										
Cap'Cinéma ²	13	22	23	23	22	0,6%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
CGR ²	43	44	47	47	53	2,1%	2,2%	2,3%	2,3%	2,6%
CinéAlpes	19	20	22	19	18	0,9%	1,0%	1,1%	0,9%	0,9%
Les Cinémas Gaumont-Pathé	70	72	71	71	70	3,5%	3,6%	3,5%	3,5%	3,4%
Kinépolis	6	7	10	11	11	0,3%	0,3%	0,5%	0,5%	0,5%
Megarama (Lemoine)	16	16	20	22	23	0,8%	0,8%	1,0%	1,1%	1,1%
MK2	12	12	12	12	13	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%
SAS Cinéville	11	12	13	13	13	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%
Société d'exploitation Grand Écran	7	8	8	9	9	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
UGC	37	42	37	36	39	1,8%	2,1%	1,8%	1,8%	1,9%
sous-total	234	255	263	263	271	11,5%	12,6%	12,9%	12,9%	13,2%
total	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	100%	100%	100%	100%	100%

¹ Exploitants cumulant plus de 1 % des recettes guichets en 2017. Données provisoires pour 2017.
² Le 30 novembre 2017, CGR a racheté le groupe Cap'Cinéma, à l'exception de deux établissements situés à Blois.
Source : CNC.

Entrées des principaux exploitants de salles¹

	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
Cap'Cinéma ²	3,0	4,9	5,0	5,4	5,0	1,6%	2,4%	2,4%	2,6%	2,4%
CGR ²	16,9	18,1	17,9	19,0	19,3	8,7%	8,7%	8,7%	8,9%	9,2%
CinéAlpes	3,8	4,6	4,7	4,7	4,5	1,9%	2,2%	2,3%	2,2%	2,2%
Les Cinémas Gaumont Pathé	46,4	50,7	48,4	47,2	45,3	24,0%	24,2%	23,5%	22,1%	21,6%
Kinépolis	5,6	6,0	7,2	6,8	6,9	2,9%	2,9%	3,5%	3,2%	3,3%
Megarama (Lemoine)	3,0	3,4	3,7	4,4	4,4	1,5%	1,6%	1,8%	2,1%	2,1%
MK2	4,5	4,6	4,3	4,4	4,4	2,3%	2,2%	2,1%	2,1%	2,1%
SAS Cinéville	4,2	4,8	4,9	5,3	5,3	2,2%	2,3%	2,4%	2,5%	2,5%
Société d'exploitation Grand Écran	1,5	1,7	1,7	1,8	2,1	0,8%	0,8%	0,8%	0,9%	1,0%
UGC	28,1	29,1	26,9	26,1	25,9	14,5%	13,9%	13,1%	12,2%	12,4%
sous-total	116,9	127,8	124,7	125,2	123,1	60,4%	61,1%	60,7%	58,7%	58,8%
total	193,7	209,1	205,4	213,2	209,4	100%	100%	100%	100%	100%

¹ Exploitants cumulant plus de 1 % des recettes guichets en 2017. Données provisoires pour 2017.
² Le 30 novembre 2017, CGR a racheté le groupe Cap'Cinéma, à l'exception de deux établissements situés à Blois.
Source : CNC.

Définition d'un groupement ou d'une entente de programmation

La programmation de salles, lorsqu'elle n'est pas assurée directement par les entreprises propriétaires du fonds de commerce, est effectuée par un groupement ou une entente de programmation. A noter que certains groupements ou ententes programment les salles dont ils sont propriétaires.

En 2017, les onze groupements et ententes nationaux agréés programment 3 119 écrans, soit 52,7 % de l'ensemble des écrans. En 2016, les neuf groupements nationaux programmaient 43,5 % du parc (2 543 écrans). Les Cinémas Gaumont-Pathé programment le plus grand nombre d'écrans : 855 en 2017.

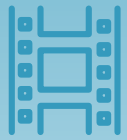
Groupements nationaux de programmation¹

	nombre d'écrans					% du parc total				
	2013	2014	2015	2016	2017	2013	2014	2015	2016	2017
Agora Cinémas	99	99	115	124	128	1,8	1,8	2,0	2,1	2,2
CinéDiffusion	252	257	265	271	268	4,5	4,6	4,6	4,6	4,5
Exanthus	-	-	-	-	26	-	-	-	-	0,4
Les Cinémas Gaumont-Pathé	795	821	809	871	855	14,2	14,5	14,1	14,9	14,5
Les films de la Rochelle (CGR)	-	-	-	-	537	-	-	-	-	9,1
GPCI	178	196	194	191	182	3,2	3,5	3,4	3,3	3,1
MC4	113	150	150	166	179	2,0	2,7	2,6	2,8	3,0
Micromegas	62	95	96	88	86	1,1	1,7	1,7	1,5	1,5
NOE Cinéma	51	68	67	67	70	0,9	1,2	1,2	1,1	1,2
UGC	422	466	445	446	470	7,6	8,3	7,8	7,6	7,9
VEO	296	312	315	319	318	5,3	5,5	5,5	5,5	5,4

¹Données provisoires pour 2017.
Source : CNC.

En 2017 :

1,3 Md€ d'investissements
dans la production cinématographique
(-4,4 % par rapport à 2016)



300

films agréés,
+17 films par rapport
à 2016



177

films intégralement
en français
(+18 films par rapport
à 2016)



123

films en coproduction
internationale
avec 48 pays différents
(-1 film par rapport à 2016)



2.5

La production cinématographique

Le financement de la production

Remarques méthodologiques

Les données présentées portent sur la production de films français ayant obtenu l'agrément du CNC en 2017 (agrément des investissements ou agrément de production pour les films pour lesquels l'agrément des investissements n'est pas requis). Les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes ainsi que les films qui ne font appel à aucun financement encadré ni au soutien financier du CNC et dont la production n'est pas terminée en sont exclus.

Une production cinématographique en hausse à 300 films agréés.

Une production de films français élevée

300 films de long métrage ont obtenu l'agrément du CNC au cours de l'année 2017, soit une augmentation de 17 films par rapport à 2016. En 2017, le nombre de films d'initiative française produit est stable à 222 films (+0,5 %). Le nombre de coproductions à majorité étrangère progresse de 25,8 % à 78 films soit le plus haut niveau depuis 2003. Le nombre de films intégralement financés par la France s'établit à 177 en 2017, contre 159 en 2016. 45 films d'initiative française agréés en 2017 ont été réalisés dans le cadre d'une coproduction officielle avec l'étranger (62 en 2016). La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 92,8 % en 2017, comme en 2016. 16 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère. Parmi ces films, six ont été tournés en langue anglaise.

Nombre de films agréés

	films d'initiative française	dont films intégralement français	et films de coproduction	films à majorité étrangère	total films agréés
2008	196	145	51	44	240
2009	182	137	45	48	230
2010	203	143	60	58	261
2011	206	151	55	65	271
2012	209	150	59	70	279
2013	208	153	55	61	269
2014	203	152	51	55	258
2015	234	158	76	66	300
2016	221	159	62	62	283
2017	222	177	45	78	300
structure 2017	74,0%	59,0%	15,0%	26,0%	100,0%
évol. 17/16	+0,5%	+11,3%	-27,4%	+25,8%	+6,0%

Source : CNC.

Les investissements dans les films d'initiative française reculent de 9,9 %

Avec 1 088,9 M€ en 2017, les investissements dans les films d'initiative française diminuent de 9,9 % par rapport à 2016. Cette diminution s'explique principalement par le caractère exceptionnel de l'année 2016 qui comptait deux films aux devis élevés : *Valérian et la Cité des mille planètes* (197,5 M€) et *The Lake* (66,2 M€). Entre 2008 et 2017, les investissements totaux dans les films d'initiative française diminuent, en moyenne, de 1,6 % par an. Les investissements français sur les films d'initiative française s'établissent à 1 034,3 M€, en recul de 8,0 % en 2017. Avec 54,6 M€ en 2017,

Avec 1 088,9 M€ en 2017, les investissements dans les films d'initiative française reculent de 9,9 %.

les investissements étrangers dans les films d'initiative française diminuent de 35,8 % par rapport à 2016. Cette baisse des investissements se traduit également par un recul du nombre de films (-17 titres). En dix ans, ces investissements diminuent de 4,8 % par an en moyenne.

Investissements dans les films agréés (M€)

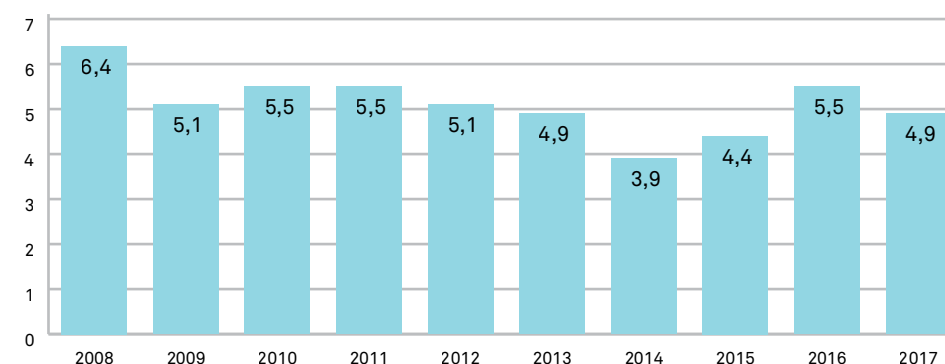
	films d'initiative française			films à majorité étrangère			films agréés		
	investissements français	investissements étrangers	total	investissements français	investissements étrangers	total	investissements français	investissements étrangers	total
2008	1 174,1	85,1	1 259,2	49,7	181,6	231,3	1 223,8	266,7	1 490,5
2009	852,0	75,5	927,5	39,9	131,3	171,2	891,9	206,8	1 098,7
2010	1 018,5	93,6	1 112,2	71,2	255,7	326,9	1 089,7	349,3	1 439,0
2011	1 009,4	118,2	1 127,6	52,9	207,9	260,8	1 062,3	326,1	1 388,4
2012	966,9	98,7	1 065,7	58,6	218,0	276,7	1 025,6	316,8	1 342,3
2013	931,5	87,7	1 019,2	50,7	184,1	234,7	982,2	271,8	1 253,9
2014	753,2	45,9	799,2	44,2	150,8	195,0	797,4	196,7	994,1
2015	923,7	100,1	1 023,8	46,5	153,9	200,4	970,2	254,0	1 224,2
2016	1 123,8	85,0	1 208,8	40,8	138,9	179,7	1 164,6	223,9	1 388,5
2017	1 034,3	54,6	1 088,9	53,2	185,8	239,0	1 087,5	240,4	1 327,9
structure 2017	95,0%	5,0%	100,0%	22,3%	77,7%	100,0%	81,9%	18,1%	100,0%
évol. 17/16	-8,0%	-35,8%	-9,9%	+30,5%	+33,7%	+33,0%	-6,6%	+7,3%	-4,4%

Source : CNC.

Un devis moyen en baisse à 4,90 M€ en 2017

Le devis moyen des films d'initiative française diminue de 10,3 % par rapport à 2016 pour atteindre 4,90 M€ en 2017. Cette baisse est due là encore à la présence de *Valérian et la Cité des mille planètes* de Luc Besson et *The Lake* de Steven Quale dans la production 2016. Ces films mis à part en 2016, le devis moyen des films d'initiative française serait en hausse de 13,7 % en 2017. 55,9 % films d'initiative française ont un devis inférieur à 4 M€.

Devis moyen des films d'initiative française (M€)



Source : CNC

Une production documentaire qui demeure élevée

Avec 37 films sur les 43 agréés (41 films sur 44 en 2016), le nombre de documentaires d'initiative française se maintient à un niveau élevé en 2017. Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,69 M€ (+39,3 % par rapport à 2016).

Diminution du nombre de films d'animation

En 2017, cinq films d'animation, tous d'initiative française, sont agréés (cinq de moins qu'en 2016). Le devis moyen des films d'animation d'initiative française atteint 5,89 M€ (-18,8 % par rapport à 2016).

Nombre de films agréés selon le genre

	2013	2014	2015	2016	2017
films de fiction	225	212	250	229	252
dont FIF ¹	168	163	189	170	180
films documentaires	38	37	47	44	43
dont FIF ¹	36	35	42	41	37
films d'animation	6	9	3	10	5
dont FIF ¹	4	5	3	10	5
total	269	258	300	283	300
dont FIF ¹	208	203	234	221	222

¹ Films d'initiative française.
Source : CNC.

Stabilité du nombre de coproductions internationales

123 films sont coproduits avec 48 partenaires étrangers en 2017 (124 avec 40 partenaires en 2016). En 2017, les films de coproduction internationale représentent 41,0 % de l'ensemble des films agréés, contre 43,8 % en 2016. Les financements (français et étrangers) alloués aux coproductions internationales reculent de 20,2 % à 432,2 M€. Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 45 en 2017, contre 62 en 2016. A 193,2 M€, les investissements totaux dans ces films diminuent de 46,6 %. En 2017, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 4,29 M€, soit une baisse de 26,4 % par rapport à 2016 (5,84 M€).

A 78 titres en 2017, le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger progresse de 16 titres par rapport à 2016. 39 partenaires étrangers participent au financement de la production de ces films en 2017 (33 partenaires en 2016). Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 3,06 M€ en 2017, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à 2016.

123 films sont coproduits avec 48 partenaires étrangers en 2017.

Coproductions internationales en 2017

	coproductions à majorité française	coproductions à majorité étrangère	total
nombre de films	45	78	123
investissements français (M€)	138,7	53,2	191,9
investissements étrangers (M€)	54,6	185,8	240,4
investissements totaux (M€)	193,2	239,0	432,2

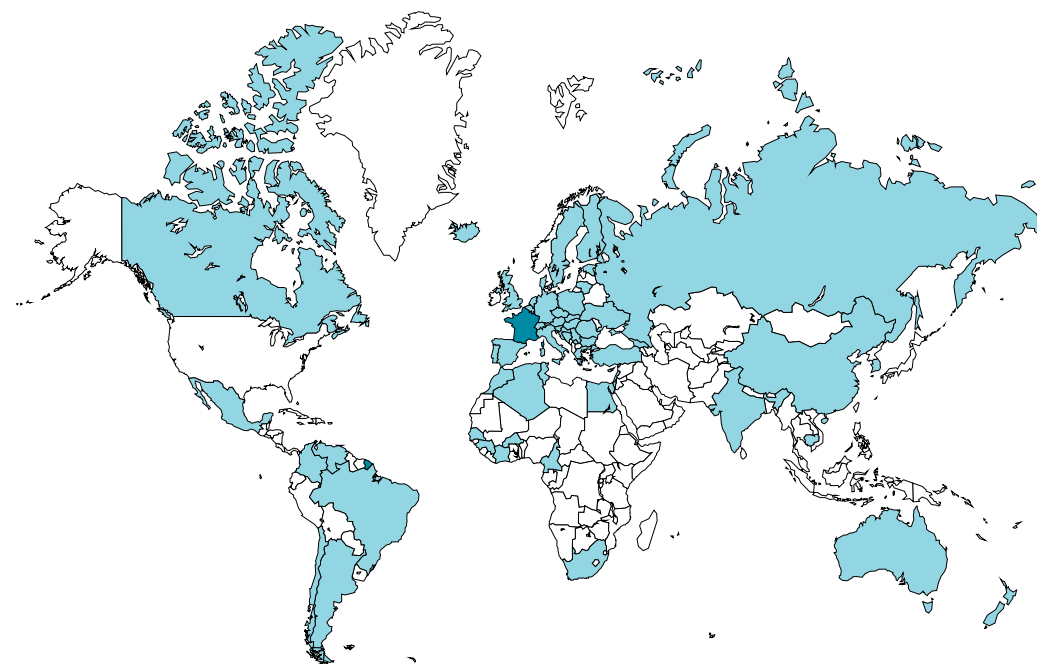
Source : CNC.

Principaux pays partenaires des coproductions majoritaires françaises (nombre de films)

	2013	2014	2015	2016	2017
Belgique	28	26	31	28	22
Allemagne	9	6	11	11	6
Suisse	4	5	4	2	4
Canada	5	3	1	3	4
Luxembourg	1	4	10	1	3
Italie	4	3	4	3	2
Israël	4	1	1	1	2
Portugal	1	1	2	4	1
Espagne	2	1	3	1	-

Source : CNC.

Carte des 57 accords de coproduction en 2017



Nombre de films coproduits en 2017

Pays disposant d'un accord bilatéral de coproduction avec la France

Europe

Allemagne	24	Lituanie	2
Autriche	3	Luxembourg	5
Belgique	38	Pologne	6
Bulgarie	3	Portugal	6
Croatie	1	République tchèque	3
Danemark	1	Roumanie	2
Espagne	12	Royaume-Uni	3
Finlande	2	Russie	3
Géorgie	1	Serbie	2
Grèce	8	Suède	2
Hongrie	1	Suisse	11
Islande	1	Ukraine	2
Italie	11		

Source : CNC.

Hors Europe

Afrique du sud	2	Inde	1
Algérie	1	Israël	3
Argentine	1	Liban	1
Australie	1	Maroc	1
Brésil	2	Nouvelle-Zélande	1
Burkina Faso	1	Palestine	1
Canada	4	Tunisie	2
Chili	2	Turquie	5
Colombie	1		

Renforcement de la diversité de la production

En 2017, la production de films d'initiative française est marquée par une augmentation du nombre de films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ (+ 11 films), du nombre de films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (+17 films), et par le recul du nombre

de films dont le budget est inférieur à 1 M€ (-19 films). Les films dont le devis est supérieur à 7 M€ représentent 22,1 % des films d'initiative française en 2017, contre 18,1 % en 2016. Les films dont le devis est inférieur à 1 M€ représente ainsi 21,6 % des films d'initiative française en 2017, contre 30,3 % en 2016.

Films d'initiative française selon le devis

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
plus de 10 M€	35	25	28	28	33	19	17	27	24	22
7 M€ à 10 M€	25	21	24	24	22	29	19	24	16	27
5 M€ à 7 M€	11	18	30	26	22	17	22	26	37	35
4 M€ à 5 M€	17	9	16	12	3	11	3	7	6	14
2 M€ à 4 M€	41	45	47	41	46	47	61	50	43	52
1 M€ à 2 M€	23	36	18	29	25	32	22	36	28	24
moins de 1 M€	44	28	40	46	58	53	59	64	67	48
total	196	182	203	206	209	208	203	234	221	222

Source : CNC.

Premiers et deuxièmes films

72 premiers films d'initiative française sont agréés en 2017, contre 80 en 2016. 32,4 % des films d'initiative française agréés en 2017 sont des premiers films, contre 36,2 % en 2016. Le devis moyen d'un premier film d'initiative française s'établit à 2,67 M€ en 2017 (+7,3 % par rapport à 2016). 40 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2017 (6 titres de plus qu'en 2016), soit 18,0 % de l'ensemble des films d'initiative française agréés (15,4 % en 2016). Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 4,63 M€, en hausse de 15,3 % par rapport à 2016.

Premiers et deuxièmes films

	premiers films		deuxièmes films	
	total	% des FIF ¹	total	% des FIF ¹
2008	74	37,8	31	15,8
2009	77	42,3	37	20,3
2010	63	31,0	33	16,3
2011	73	35,4	37	18,0
2012	77	36,8	36	17,2
2013	67	32,2	39	18,8
2014	60	29,6	35	17,2
2015	75	32,1	38	16,2
2016	80	36,2	34	15,4
2017	72	32,4	40	18,0
évol. 17/1	-10,0%	-3,8 pts	+17,6%	+2,6 pts

¹ Films d'initiative française.
Source : CNC.

**72 premiers films en 2017
soit 32,4 % des films d'initiative
française agréés.**

Remarques méthodologiques

Dans les tableaux qui suivent, la ligne « apports des producteurs français » correspond à la part de financement que les sociétés de production doivent assumer pour couvrir le devis des films. Elle correspond au reste à financer et peut être couverte soit par l'obtention de financement complémentaire non identifié au moment de l'agrément, soit par un coût de production du film inférieur au devis. Au-delà du préfinancement, « l'apport des producteurs français » correspond à la prise de risque financier assumé par les producteurs sur les futures remontées de recettes issues des différents modes d'exploitation des films. Cette ligne peut donc aussi recouvrir notamment le crédit d'impôt cinéma, des salaires en participation et frais généraux ou des apports en numéraire.

Augmentation des investissements des chaînes de télévision (+13,3 %)

En 2017, les apports des producteurs français reculent de 17,8 % entre 2016 et 2017 pour atteindre 379,47 M€ (34,8 % des devis). Les investissements des chaînes de télévision dans le financement des films d'initiative française (préachats + apports en coproduction) augmentent sensiblement : +13,3 % en 2017 à 347,27 M€. La part du financement

apporté par les chaînes de télévision augmente de 6,5 points, passant de 25,4 % en 2016 à 31,9 % en 2017.

En 2017, les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française diminuent de 29,5 % pour atteindre 177,91 M€. L'ensemble des mandats finance 16,3 % des devis des films d'initiative française en 2017, contre 20,9 % en 2016. Les financements publics (soutien automatique et soutiens sélectifs du CNC + aides régionales) sont en hausse de 17,3 % à 90,61 M€ et représentent 8,3 % des financements des films d'initiative française en 2017, contre 6,4 % en 2016. La contribution des collectivités territoriales (y compris apports du CNC) au financement des films d'initiative française diminue de 2,6 % en 2017 et atteint 1,8 % du total des devis.

La part des SOFICA dans le financement des films d'initiative française s'élève à 3,8 % en 2017 (+1,4 point par rapport à 2016). Les apports des SOFICA augmentent en 2017 (+40,1 % par rapport à 2016) et s'élèvent à 41,38 M€.

**En 2017, le soutien des
financements publics progresse
de 17,3 % à 90,61 M€.**

Financement prévisionnel des films d'initiative française (%)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
investissements français	93,2	91,9	91,6	89,5	90,7	91,4	94,3	90,2	93,0	95,0
apport des producteurs français ¹	28,4	31,0	29,3	28,4	29,7	29,2	29,8	30,5	38,2	34,8
apports des SOFICA	2,8	3,8	4,3	3,0	4,0	3,1	3,9	3,4	2,4	3,8
soutien automatique du CNC ²	4,2	4,3	4,3	2,7	2,7	2,9	3,3	2,5	2,2	3,8
aides sélectives du CNC et aides régionales ³	3,9	4,5	4,6	3,9	3,8	4,8	5,6	4,8	4,2	4,6
chaînes de TV ⁴	27,7	32,4	32,5	32,4	32,0	27,3	34,6	35,5	25,4	31,9
mandats ⁵	26,2	15,8	16,5	19,1	18,6	24,0	17,1	13,6	20,6	16,1
investissements étrangers	6,8	8,1	8,4	10,5	9,3	8,6	5,7	9,8	7,0	5,0
mandats étrangers (part étrangère)	0,4	0,2	0,6	0,6	0,7	0,5	0,2	0,6	0,3	0,2
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Les apports des producteurs français sont calculés par déduction : devis — somme des financements identifiés.

² Soutien automatique mobilisé sur les films au cours de l'année de leur agrément. ³ Aides régionales incluant les apports du CNC.

⁴ Apports en coproduction + préachats. ⁵ Salles + vidéo + étranger. Données mises à jour. Source : CNC.

Remarques méthodologiques

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films ayant obtenu l'agrément du CNC en 2017 (agrément des investissements ou agrément de production quand l'agrément des investissements n'est pas requis). Ce calendrier explique les éventuels écarts avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au CSA. Les évolutions sont donc à considérer avec les précautions d'usage, notamment au regard des obligations de production des chaînes.

Hausse du nombre de films financés par les chaînes

En 2017, les chaînes de télévision (payantes et gratuites) ont financé 193 films (64,3 % des films agréés), dont 165 d'initiative française (74,3 % des films d'initiative française agréés). 34 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne de télévision en 2017 (32 en 2016). A l'inverse, trois films sont financés par cinq chaînes (quatre en 2016).

Les chaînes de télévision financent 193 films au total soit 64,3 % des films agréés.

Hausse des investissements des chaînes en clair (+21,7 %)

En 2017, la part des chaînes en clair dans le total des investissements des chaînes (gratuites et payantes) passe de 39,6 % à 41,8 % pour se fixer à 151,8 M€ (+21,7 %). En 2017, les investissements des chaînes en clair sont constitués à 65,5 % par des préachats de droits de diffusion (64,8 % en 2016). La part des apports en coproduction est en baisse à 34,5 % (35,2 % en 2016).

Cette hausse des investissements a pour corollaire une hausse du nombre de films (23 films de plus par rapport à 2016). En 2017, les chaînes en clair (6ter, Arte, C8, France 2, France 3, France 4, M6, NT1, TF1, TMC et W9) financent 128 films au total dont 117 d'initiative française, soit 42,7 % des films agréés et 52,7 % des films d'initiative française. 84 films d'initiative française sont financés par une seule chaîne en clair. A l'inverse, trois films sont financés par trois chaînes en clair en 2017.

En moyenne, ces chaînes apportent 1,19 M€ aux films qu'elles financent en 2017 (comme en 2016) : 1,24 M€ pour les films d'initiative française (1,25 M€ en 2016) et 0,59 M€ pour les coproductions minoritaires (0,32 M€ en 2016). TF1 est la première chaîne en clair en termes d'apports devant France 2 et France 3. En 2017, elle totalise 30,9 % des apports des chaînes en clair, en nette baisse par rapport à 2016 (en 2016, la chaîne a notamment préfinancé *Valérian et la Cité des mille planètes*).

En 2017, 43 films sont préachetés par les nouvelles chaînes de la TNT gratuite (6ter, C8, France 4, NT1, TMC et W9), dont 42 d'initiative française (33 films, tous d'initiative française en 2016). Ces chaînes apportent 13,23 M€ (7,60 M€ en 2016), soit 307 700 € par film en moyenne (230 300 € en 2016). Leurs investissements couvrent, en moyenne, 3,4 % des devis des films qu'elles préachètent en 2017, contre 2,9 % en 2016.

Les chaînes de la TNT occupent une place toujours limitée dans le financement des films agréés. Seules six chaînes investissent pour 13,23 M€ soit 8,7 % de l'ensemble des apports des chaînes en clair.

Les chaînes en clair financent 128 films au total et représentent près de 42 % de l'ensemble des investissements des chaînes.

Participation des chaînes en clair¹ au financement des films agréés en 2017

	TF1	France 2	France 3	M6	Arte	TNT ²	total
nombre de films	17	32	35	10	24	43	128
total des apports (M€)	46,9	38,9	27,5	15,3	10,0	13,2	151,8
préachats (M€)	34,4	21,9	15,5	12,7	3,2	11,7	99,4
coproductions (M€)	12,6	17,0	12,0	2,6	6,8	1,5	52,4
apport moyen par film (M€)	2,8	1,2	0,8	1,5	0,4	0,3	1,2
devis moyen des films concernés (M€)	15,0	8,5	6,8	7,4	3,2	9,1	7,4
% du devis des films	18,4	14,4	11,6	20,7	12,9	3,4	16,1

¹ 84 films sont financés simultanément par une chaîne en clair et trois films par trois chaînes en clair.

² Six chaînes de la TNT gratuite investissent en 2017 : 6ter, C8, France 4, NT1, TMC et W9.

Source : CNC

Participation des chaînes en clair¹

	nombre de films	dont FIF ²	coproductions (M€)	préachats (M€)	total des apports (M€)	apport moyen par film (M€)	devis moyen des films concernés (M€)	% du devis des films concernés
2008	99	92	41,6	102,6	144,2	1,5	10,7	13,6
2009	87	77	36,9	74,4	111,4	1,3	8,3	15,5
2010	122	103	44,5	91,6	136,1	1,1	8,3	13,5
2011	125	115	48,5	96,9	145,4	1,2	8,1	14,4
2012	111	96	48,0	79,9	127,9	1,2	8,6	13,4
2013	100	88	36,0	65,6	101,5	1,0	8,0	12,7
2014	104	93	42,1	71,1	113,2	1,1	6,7	16,3
2015	135	123	57,6	100,4	157,9	1,2	6,5	18,1
2016	105	98	43,9	80,7	124,7	1,2	9,2	13,0
2017	128	117	52,4	99,4	151,8	1,2	7,4	16,1
évol. 17/16	+21,9%	+19,4%	+19,2%	+23,1%	+21,7%	-0,1%	-19,7%	+3,2 pts

¹ Chaînes en clair dont les investissements sont recensés : 6ter, Arte, C8, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, Gulli, HD1, M6, NRJ12, NT1, TF1, TMC, W9.

² Films d'initiative française.

Source : CNC.

Les investissements des chaînes en clair augmentent de 21,7 % en 2017 à 151,8 M€, pour un nombre de films également en hausse de 21,9 % (+23 films).

Remarque méthodologique

Les données sur les chaînes payantes n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes en salles, ni les films financés par une chaîne payante et sans financements encadrés qui ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques.

Hausse des investissements totaux des chaînes payantes

En 2017, les investissements des chaînes payantes (Canal+, Ciné+, OCS et TV5) augmentent de 11,1 % pour se fixer à 211,5 M€. Le nombre de films préachetés est également en hausse de 18,0 % à 177 films au total (59,0 % des films agréés), dont 154 d'initiative française (69,4 % des films d'initiative française). 38 films d'initiative française font l'objet d'un préachat d'une seule chaîne payante en 2017 et 113 films de deux chaînes payantes.

Participation des chaînes payantes au financement des films agréés en 2017¹

	Canal+	Ciné+	OCS	autres chaînes payantes ²	total
films	136	118	52	9	177
dont FIF ³	117	99	51	6	154
préachats (M€)	153,7	19,8	37,6	0,4	211,5
préachat moyen par film (M€)	1,1	0,2	8,5	0,0	1,2
devis moyen des films concernés (M€)	6,7	6,0	0,7	1,9	6,2
% du devis des films	16,8	2,8	8,5	2,5	19,3

¹ 113 films sont financés simultanément par deux chaînes payantes, trois films par trois chaînes payantes.

² En 2017, TV5 investit dans la production cinématographique.

³ Films d'initiative française.

Source : CNC.

Participation des chaînes payantes¹

	films	dont FIF ²	préachats (M€)	apport moyen par film (M€)	devis moyen des films concernés (M€)	% du devis des films concernés
2008	174	151	217,9	1,3	7,4	17,0
2009	162	143	203,9	1,3	6,0	20,9
2010	186	161	253,7	1,4	6,9	19,8
2011	163	141	234,7	1,4	7,3	19,7
2012	155	134	231,7	1,5	7,3	20,3
2013	142	128	190,2	1,3	7,2	18,7
2014	136	122	178,2	1,3	6,1	21,6
2015	168	152	220,0	1,3	6,2	21,1
2016	150	141	190,4	1,3	8,1	15,7
2017	177	154	211,5	1,2	6,2	19,3
évol. 17/16	+18,0%	+9,2%	+11,1%	-5,8%	-23,5%	+3,6 pts

¹ Chaînes payantes dont les investissements sont recensés : 13^{ème} Rue, Canal+, Canal J, Ciné+, OCS, TPS et TV5.

² Films d'initiative française.

Source : CNC.

Trois films ont été préachetés par trois chaînes payantes en 2017 (1 en 2016).

Le devis moyen des films d'initiative française financés par les chaînes payantes atteint 6,46 M€ en 2017. Elles apportent, en moyenne, 1,31 M€ aux films d'initiative française qu'elles financent et couvrent 20,3 % de leur devis.

En 2017, la part de Canal+ dans le total atteint son niveau le plus bas de la décennie à 72,7 %. OCS représente 17,8 % des apports des diffuseurs payants, soit son plus haut niveau depuis 2008 (année de sa première participation à la production des films agréés).

Les chaînes payantes préachètent 177 films au total, soit 59,0 % des films agréés.**Les films sans financement de chaîne de télévision**

En 2017, 57 films d'initiative française (71 films en 2016) ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit plus d'un quart (25,7 %) des films d'initiative française agréés. Près de la moitié des films d'initiative française sans chaîne de télévision sont des premiers films (47,4 %). En 2017, la très grande majorité des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 2 M€ (86,0 %) et 68,4 % affichent un devis inférieur à 1 M€. Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision s'établit à 1,12 M€, contre 4,90 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française.

Le nombre de jours de tournage en extérieur en France progresse de 12,4 % en 2017.**Nombre de jours de tournage selon le lieu**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
jours de tournage en France	4 996	4 418	4 959	5 002	4 243	4 602	4 359	4 731	4 514	5 064
dont :										
extérieur en France	4 500	4 200	4 657	4 693	3 979	4 229	4 072	4 550	4 232	4 755
studios en France	496	218	302	309	264	373	287	181	282	309
jours de tournage à l'étranger	1 639	1 474	1 962	1 877	1 821	1 497	1 359	2 116	1 566	1 496
total	6 635	5 892	6 921	6 879	6 064	6 099	5 718	6 847	6 080	6 560

Source : CNC.

Remarque méthodologique

Les films d'animation et les documentaires sont exclus de l'analyse concernant la durée des tournages.

6 560 jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 6 560 jours, soit +7,9 % par rapport à 2016 pour 10 films de plus (+5,9 %). Cette hausse concerne principalement le nombre de jours de tournage en extérieur en France, qui augmente de 12,4 % à 4 755 jours en 2017. A l'inverse, le nombre de jours de tournage à l'étranger diminue de 4,5 % à 1 496 jours. Ces évolutions traduisent l'impact de la réforme du crédit d'impôt cinéma effectif en 2016. La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française s'établit à 36 jours (comme en 2016).

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- l'étude *La production cinématographique en 2017*
- les séries statistiques sur la production cinématographique

Les coûts de production

Remarques méthodologiques

Les données présentées ci-après appréhendent les coûts définitifs de production, c'est-à-dire une fois le tournage du film achevé. Elles sont issues de l'agrément de production du CNC. Il s'agit d'un périmètre différent de celui du bilan annuel de la production cinématographique, qui s'appuie sur l'année d'agrément des investissements. Il se passe en moyenne 18 mois entre les deux agréments. Seuls 5,3 % des films ayant reçu l'agrément de production en 2017 ont obtenu un agrément des investissements préalable la même année, 40,6 % en 2016, 43,0 % en 2015, 6,3 % en 2014 et 4,8 % entre 2008 et 2013. Par conséquent, seulement 45,9 % des films ayant reçu l'agrément de production en 2017 ont pu bénéficier des derniers aménagements du crédit d'impôt cinéma.

Hausse du nombre de films et des dépenses en 2017

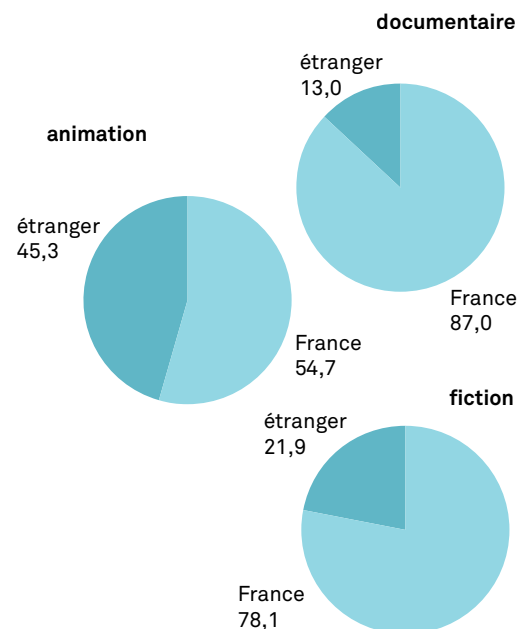
En 2017, 217 films d'initiative française ont obtenu un agrément de production, soit 15 films de plus qu'en 2016 et le niveau le plus élevé depuis la mise en place de l'étude en 2003. Ces films cumulent 1 001,24 M€ de dépenses de production, soit une progression de 4,8 % par rapport à 2016.

Stabilité des dépenses réalisées à l'étranger

En 2017, 220,68 M€ de dépenses ont été réalisées à l'étranger, tous genres confondus, soit un montant stable par rapport à 2016 (+0,2 %). Le nombre de films ayant réalisé des dépenses à l'étranger, lui, augmente : 148 films, tous genres confondus, soit 12 films de plus qu'en 2016. La fiction et l'animation concentrent respectivement 95,9 % et 3,1 % des dépenses totales réalisées hors de France (68,0 % et 28,2 % en 2016). Parmi les 186 films de fiction ayant reçu un agrément de production en 2017, 130 films, soit 69,9 %, font l'objet de dépenses à l'étranger (67,7 % en 2016). Le volume total des dépenses hors de France progresse de 32,0 % en 2017, à 211,55 M€. En 2017, 30 films de fiction effectuent plus de 2 M€ de dépenses hors de l'hexagone alors qu'ils étaient 19 dans ce cas en 2016. 16 des 28 documentaires d'initiative française agréés en 2017 enregistrent des dépenses à l'étranger, soit 57,1 % des documentaires agréés.

Ces dépenses extranationales représentent 13,0 % des coûts totaux du genre. En valeur, les dépenses extranationales (-71,9 %) diminuent un peu plus fortement que celles réalisées en France (-69,4 %).

Dépenses de production en 2017 (%)



Source : CNC

529 M€ de crédit d'impôt cinéma en dix ans

Sur l'ensemble de la période 2008-2017, le montant total de crédit d'impôt atteint 529,43 M€, soit 20,2 % des dépenses totales éligibles et 9,8 % du coût total des films de fiction. En 2017, le montant total du crédit d'impôt sur les films de fiction s'élève à 89,27 M€, soit un montant moyen de 770 000 € par film bénéficiaire. En 2017, le crédit d'impôt représente en moyenne 14,2 % du coût des films qui en bénéficient.

Voir aussi sur www.cnc.fr
- l'étude *Les coûts de production des films en 2017*
- les séries statistiques sur les coûts de production des films

Coût moyen de production d'un film de fiction en 2017 : 5,20 M€

En 2017, le poids des principaux postes de coût est relativement stable par rapport à 2016. Les dépenses de rémunération (droits artistiques, frais de personnel, rémunérations des producteurs, dépenses d'interprétation et charges sociales) composent 57,8 % du coût total d'un film (58,4 % en 2016). Au sein de cet ensemble, les principaux coûts de fabrication sont : le personnel (21,0 % du coût total en 2017), les charges sociales (12,3 %) et l'interprétation (10,4 %). La part des dépenses de tournage représente 31,7 % des coûts de production des films de fiction en 2017 (30,7 % en 2016) et celle des dépenses techniques 10,5 % (contre 10,9 % en 2016).

Coût moyen de production d'un film documentaire en 2017 : 0,65 M€

28 films documentaires d'initiative française ont reçu un agrément de production en 2017, soit huit films de moins qu'en 2016. Le coût total de ces films s'élève à 18,31 M€, soit une diminution de 69,7 % par rapport à 2016. Cette baisse s'explique par la présence en 2016

du documentaire *Les Saisons*, au coût exceptionnellement élevé de 30,59 M€. En 2017, la part des postes liés aux rémunérations est assez équivalente pour le documentaire et la fiction (respectivement 58,0 % et 57,8 % du coût total). La part des dépenses de tournage est, en revanche, inférieure pour le documentaire (20,8 %, contre 31,7 % pour la fiction), tandis que celle des dépenses techniques est supérieure (21,4 % pour le documentaire, 10,5 % pour la fiction).

Coût moyen de production d'un film d'animation en 2017 : 4,97 M€

Entre 2008 et 2017, 57 films d'animation d'initiative française ont reçu un agrément de production. Les dépenses totales de production de ces films s'élèvent à 684,98 M€. Sur les dix années étudiées, le personnel est le premier poste de dépenses (23,9 % du coût total). Il est suivi par les moyens techniques (23,2 %). Viennent ensuite les frais divers (17,5 %). L'interprétation (voix des personnages) représente 12,84 M€ et 1,9 % des coûts totaux de production du genre sur la période 2008-2017.

Répartition des coûts de production des fictions cinématographiques (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	structure 2017	évol. 17/16
rémunérations	459,1	469,0	528,0	371,7	547,6	534,5	535,3	459,1	428,2	559,2	57,8%	+30,6%
droits artistiques	59,6	68,7	83,6	60,0	89,2	77,7	90,4	73,2	64,4	93,5	9,7%	+45,2%
personnel	155,2	161,3	184,9	119,5	187,0	178,0	180,6	153,9	150,0	202,9	21,0%	+35,3%
rémunération producteur	35,5	41,8	45,7	32,5	51,8	48,3	46,7	38,1	38,0	42,6	4,4%	+12,3%
interprétation	108,3	95,2	102,5	77,1	102,3	120,4	105,5	96,4	81,4	100,9	10,4%	+24,0%
charges sociales	100,5	102,0	111,2	82,6	117,3	110,1	112,1	97,5	94,4	119,3	12,3%	+26,3%
technique	120,1	110,4	126,9	76,1	114,4	103,3	105,9	89,0	80,3	102,0	10,5%	+27,0%
moyens techniques	82,3	71,0	84,2	49,2	79,5	77,8	81,0	69,5	64,0	80,7	8,3%	+26,3%
pellicules-laboratoires	37,8	39,4	42,7	26,9	35,0	25,5	24,9	19,5	16,4	21,2	2,2%	+29,8%
tournage	260,9	253,7	285,8	189,6	272,7	275,0	283,3	216,9	225,1	306,8	31,7%	+36,3%
décors et costumes	73,6	69,5	85,5	48,7	66,6	71,5	75,6	58,8	58,0	84,7	8,7%	+46,1%
transports, défraiements, régie	81,9	78,2	88,3	64,9	94,2	84,7	96,0	72,3	74,6	99,6	10,3%	+33,4%
assurances et divers	57,2	52,5	53,8	36,1	56,9	62,8	56,5	38,7	46,0	60,5	6,2%	+31,5%
divers ¹	48,2	53,4	58,2	39,9	55,0	56,0	55,2	47,1	46,5	62,1	6,4%	+33,5%
total	840,0	833,0	940,7	637,4	934,7	912,8	924,5	765,0	733,6	968,0	100,0%	+32,0%

¹ Le poste « divers » comprend les frais généraux et les imprévus.

Base : films d'initiative française de fiction.

Source : CNC.

Les plans de financement

Remarques méthodologiques

L'analyse qui suit s'appuie sur les plans de financement définitifs des films d'initiative française ayant obtenu l'agrément de production. Ce périmètre de films permet de prendre en compte la réalité de l'ensemble de la diversité des financements et notamment le crédit d'impôt cinéma. Il est différent de celui sur l'analyse des financements prévisionnels des films basés sur l'agrément d'investissement (avant le premier jour de tournage).

Plan de financement définitif des films

Sur la période 2013-2017, la part des financements des chaînes de télévision (34,3 % en 2013 contre 36,6 % en 2017) se renforce comme celle des soutiens publics (soutiens du CNC, aides régionales, crédit d'impôt cinéma) passant de 9,9 % en 2013 à 15,0 % en 2017.

La part du crédit d'impôt double sur la période : 4,7 % en 2013 contre 9,1 % en 2017. La part des financements étrangers est stable. La part des financements sous forme de mandat diminue (21,9 % en 2013 contre 13,1 % en 2017). L'apport des producteurs atteint 16,9 % en 2017.

Financement définitif des films d'initiative française (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
apports producteurs français	15,4	19,4	18,3	18,9	16,9
crédit d'impôt	4,7	5,5	7,1	7,7	9,1
SOFICA	3,5	3,9	3,4	3,5	3,7
aides CNC et aides régionales	5,2	4,7	6,2	5,7	5,9
apports chaînes TV	34,3	32,2	35,1	32,9	36,6
mandats France	21,9	21,0	21,0	16,5	13,1
autres financements français	1,3	1,4	1,4	3,6	1,7
financements étrangers	13,7	11,9	7,5	11,2	13,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Base : 1 005 films d'initiative française avec agrément de production
Source : CNC

Le court métrage

Durée moyenne des courts métrages : 21 minutes

En 2016, 219 films français de court métrage sont candidats à l'aide après réalisation (262 films en 2015) et 90 films sont aidés en production (81 films en 2015). Plus des deux tiers (69,9 %) des courts métrages produits en 2016 sont des fictions (65,9 % en 2015), 17,2 % des œuvres d'animation (18,7 % en 2015) et 12,9 % du documentaire de création / expérimental (15,5 % en 2015). La durée moyenne d'un court métrage est de 21 minutes en 2016 (20 minutes en 2015). Les films d'animation sont sensiblement plus courts (en moyenne 11 minutes en 2016). En moyenne, la durée de tournage d'un film de court métrage est de 31 jours en 2016 (30 jours en 2015).

Coût moyen de production d'un court métrage : 91,6 K€

En 2016, les films de court métrage présentent un coût moyen de production de 91,6 K€ (85,3 K€ en 2015), soit le plus élevé depuis 2011. 59,9 % des courts métrages affichent un coût inférieur à 100 K€ en 2016 (66,2 % en 2015). Le coût d'un court métrage varie en fonction du genre. En 2016, il s'établit en moyenne à 58,7 K€ pour le documentaire de création / expérimental, à 84,3 K€ pour la fiction et à 145,9 K€ pour l'animation.

Les aides du CNC représentent 30 % du financement

En 2016, les producteurs apportent 24,0 % des financements (27,7 % en 2015) et les chaînes de télévision 8,8 % (10,1 % en 2015). En parallèle, les aides du CNC représentent 30,2 % du financement de la production (27,4 % en 2015) et les aides des collectivités territoriales 15,0 % (17,2 % en 2015).

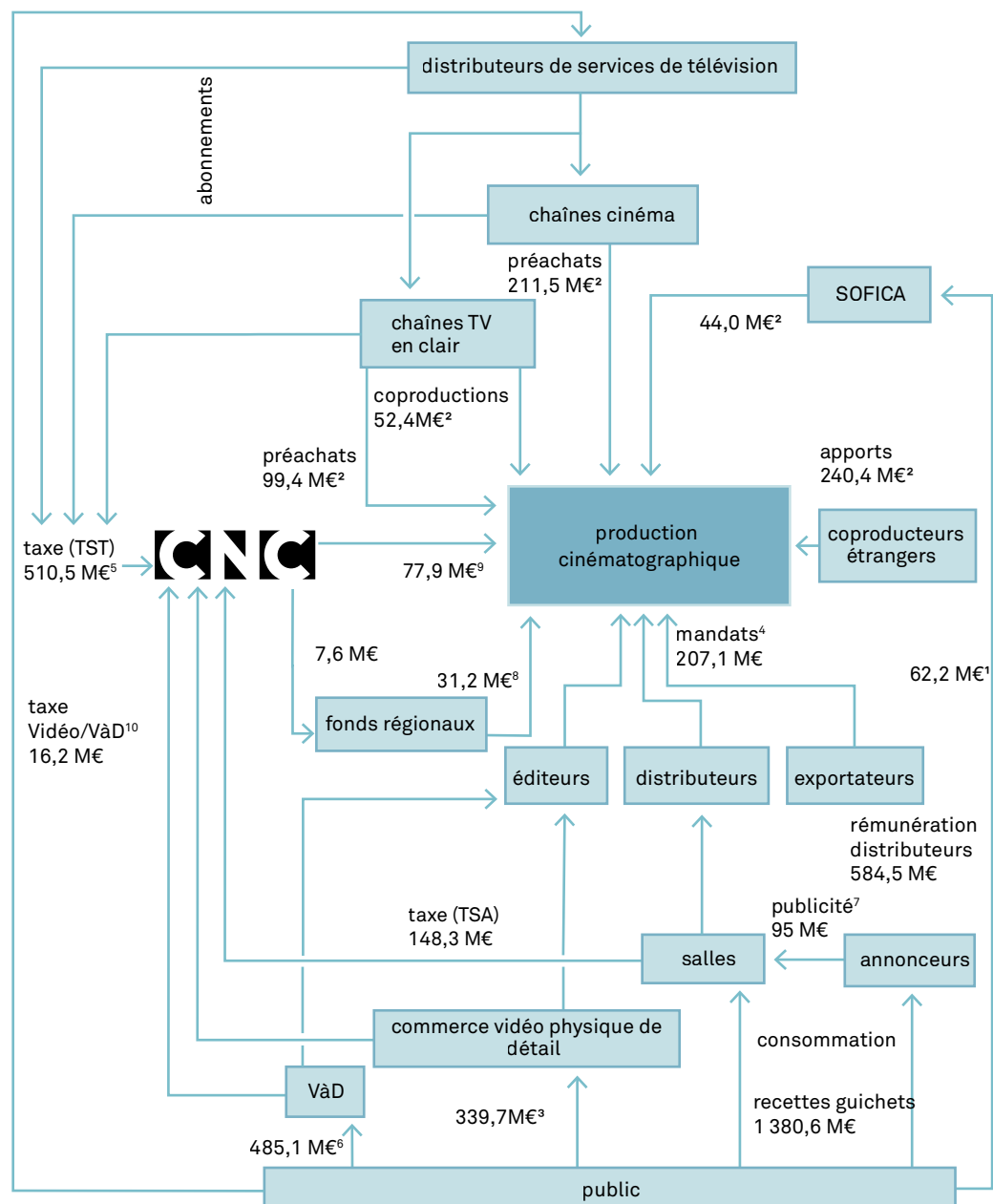
Courts métrages produits¹

	2012	2013	2014	2015	2016
nombre de films	397	291	352	343	309
coût moyen (K€)	73,2	88,0	87,0	85,3	91,6

¹ Année de référence : année d'obtention du visa d'exploitation en salles.
Source : CNC.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- l'étude *Le marché du court métrage en 2016*
- les séries statistiques sur le court métrage

Principaux flux financiers de la production cinématographique en 2017 (M€)

¹ Collecte 2016 correspondant aux investissements réalisés en 2017 et janvier 2018 (cinéma et audiovisuel).

Les SOFICA doivent investir 90 % de leur collecte dans la production cinématographique ou audiovisuelle.

² Investissements réalisés dans des films agréés en 2017.³ Ventes au détail d'œuvres cinématographiques (TTC).⁴ Mandats pour la distribution en salles et l'édition en vidéo (en France et/ou à l'étranger).⁵ Taxe sur le chiffre d'affaires des éditeurs et distributeurs de services de télévision⁶ Estimation 100% du chiffre d'affaires TTC en vidéo à la demande sur les plates-formes généralistes⁷ Recettes publicitaires nettes après remises.⁸ Montant prévisionnel des aides inscrit dans les conventions conclues entre le CNC et les collectivités territoriales en 2017.⁹ Ensemble des aides sélectives du CNC et soutien automatique total mobilisé par les films agréés en 2017.¹⁰ Taxe sur le chiffre d'affaires final de vidéo et vidéo à la demande, toutes œuvres confondues.

Sources : Agréments des investissements délivrés par le CNC ; Le Marché Publicitaire Français en 2017 – IREP ; Recettes du CNC exécutées 2017 ;

Déclarations de recettes des salles au CNC ; Baromètre vidéo CNC-GfK ; Baromètre V&D GfK-NPA Conseil ; SEVN

chapitre trois

AUDIOVISUEL

En 2017 :

3h42 de durée d'écoute TV en France

(-0,4 % par rapport à 2016)



24,4 %

pour la fiction



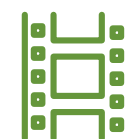
17,4 %

pour les magazines



9,9 %

pour les
documentaires



5,5 %

pour les films



3,1 %

pour les
programmes
jeunesse



3.1

L'audience de la télévision

La durée d'écoute de la télévision en France s'établit à 3h42 par jour en 2017

La durée d'écoute de la télévision, en recul pour la deuxième année consécutive, demeure globalement à un niveau élevé par rapport aux décennies 1990 et 2000. En 2017, la durée d'écoute de la télévision en France chez les individus âgés de 4 ans et plus s'établit à 3h42 en moyenne chaque jour selon Médiamétrie. Elle est en baisse d'une minute (-0,4 %) par rapport à 2016 et de huit minutes (-3,5 %) par rapport au record enregistré en 2012 (3h50). La durée d'écoute de la télévision intègre la consommation sur le téléviseur en direct, en différé via un enregistrement personnel (depuis 2011) et sur les services de télévision de rattrapage (depuis 2014). La consommation sur les autres écrans (ordinateur, téléphone, tablette, etc.) n'est pas incluse.

La durée d'écoute de la télévision est en baisse de 6,2 % chez les 4-14 ans et de 3,9 % chez les 15-49 ans.

L'évolution de la durée d'écoute est contrastée selon l'âge : elle diminue chez les moins de 50 ans alors qu'elle augmente chez les 50 ans et plus. Chez les 4-14 ans, la durée d'écoute de la télévision s'établit à 1h46 par jour en 2017. Elle diminue de 7 minutes (-6,2 %) par rapport à 2016 et de 32 minutes (-23,2 %) par rapport au record de 2011. Chez les 15-49 ans, la durée d'écoute de la télévision s'établit à 2h54 par jour en 2017. Elle diminue de 7 minutes (-3,9 %) par rapport à 2016 et de 25 minutes (-12,6 %) par rapport au record de 2012. Chez les 50 ans et plus, la durée d'écoute de la télévision s'établit à 5h12 par jour en 2017. Elle augmente de 5 minutes (+1,6 %) par rapport à 2016. En 2017, la durée d'écoute de la télévision atteint ainsi un record chez les 50 ans et plus. En revanche, elle diminue pour la sixième année consécutive chez les 4-14 ans et pour la cinquième année consécutive chez les 15-49 ans.

À titre de comparaison, la durée d'écoute quotidienne de la télévision en 2017 s'établit en moyenne à 3h23 au Royaume-Uni (-9 minutes), à 3h41 en Allemagne (-2 minutes) et à 4h00 en Espagne (+7 minutes).

La consommation en direct sur le téléviseur représente plus de 91 % de la consommation totale de la télévision

Le téléviseur demeure le support principal de consommation de la télévision. Les autres supports d'écoute (ordinateur, tablette, téléphone) et modes de consommation des programmes (dont la télévision de rattrapage) se développent et constituent une consommation complémentaire à l'usage linéaire traditionnel. Sur le téléviseur, la durée d'écoute quotidienne de la télévision en direct est en baisse de deux minutes à 3h31 alors que la consommation des programmes en différé et en rattrapage augmente d'une minute à 0h11. En parallèle, la durée d'écoute quotidienne de la télévision en direct, en différé et en rattrapage sur les autres écrans que le téléviseur (ordinateur, tablette, téléphone) est stable à 0h09. Au total, la durée d'écoute de la télévision sur tous les supports (téléviseur, ordinateur, tablette, téléphone) en direct, en différé et en rattrapage apparaît en baisse d'une minute par rapport à 2016 à 3h51 par jour en moyenne selon Médiamétrie. En 2017, la consommation en direct sur le téléviseur représente plus de 91 % de la consommation totale de la télévision.

Durée d'écoute quotidienne de la télévision en France

année	durée d'écoute
2008	3h24
2009	3h25
2010	3h32
2011 ¹	3h47
2012	3h50
2013	3h46
2014 ²	3h41
2015	3h44
2016 ³	3h43
2017	3h42

¹ A partir du 3 janvier 2011, la mesure d'audience intègre la consommation des programmes en différé via un enregistrement personnel, dans la limite de 7 jours après la date de diffusion initiale des programmes.

² A partir du 29 septembre 2014, la mesure d'audience intègre la consommation en différé sur le téléviseur via un service de télévision de rattrapage, dans la limite de 7 jours après la date de diffusion initiale des programmes.

³ A partir du 4 janvier 2016, la consommation en différé via un enregistrement personnel et en rattrapage sur le téléviseur est prise en compte quelle que soit la date de diffusion initiale des programmes. Source : Médiamétrie-Médiamat, individus de 4 ans et plus.

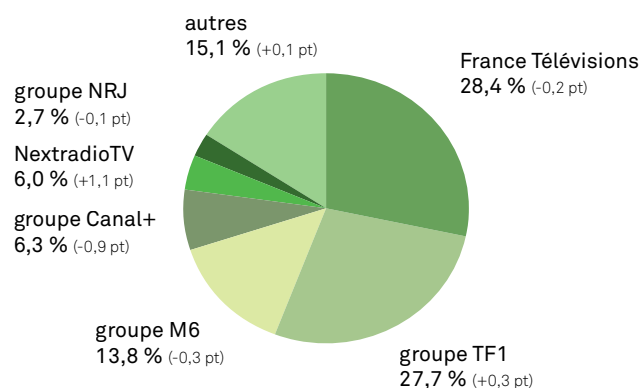
Remarques méthodologiques

Répartition des chaînes nationales par groupe :
 Groupe France Télévisions : France 2, France 3, France 5, France 4, France Ô, Franceinfo
 Groupe TF1 : TF1, TMC, NT1, HD1, LCI
 Groupe M6 : M6, W9, 6ter
 Groupe Canal+ : Canal+, C8, CNews, CStar
 Groupe NRJ : NRJ12, Chérie 25
 Groupe NextRadioTV : BFMTV, Numéro 23, RMC Découverte

En 2017, la part d'audience des chaînes nationales historiques passe sous le seuil de 60 %

Les chaînes nationales historiques continuent à perdre de l'audience face à la progression des dernières-nées de la TNT. En 2017, la part d'audience des chaînes nationales historiques (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5, M6, Arte) est en baisse de 1,9 point par rapport à 2016 à 58,6 %. En parallèle, la part d'audience des chaînes TNT/TNT HD/autres TNT est en hausse de 1,9 point à 31,2 % dont 21,2 % (stable) pour les chaînes TNT (C8, W9, TMC, NT1, NRJ12, France 4, BFMTV, CNews, CStar, Gulli, France Ô), 9,1 % (+1,3 point) pour les chaînes TNT HD (HD1, la chaîne l'Equipe, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte, Chérie 25) et 0,9 % (+0,6 point) pour les autres chaînes TNT (LCI, Franceinfo). En 2017, la part d'audience des chaînes thématiques est stable à 10,0 %. En dix ans, la part d'audience des chaînes nationales historiques recule de 18,4 points alors que la part d'audience des chaînes nationales gratuites lancées entre 2005 et 2016 est multipliée par trois.

Part d'audience des chaînes nationales par groupe en 2017 (%)



Source : Médiamétrie-Médiamat, individus de 4 ans et plus.

La part d'audience de l'ensemble des chaînes TNT s'élève à 31,2 % en 2017.

En 2017, dix chaînes nationales présentent une part d'audience en baisse par rapport à 2016. M6 (-0,7 point à 9,5 %) enregistre le plus fort recul devant Canal+ (-0,5 point à 1,2 %). TF1 (20,0 %) et France 2 (13,0 %) perdent 0,4 point chacune. CNews (0,6 %) recule de 0,3 point. France Ô (0,6 %) est en baisse de 0,2 point. Les parts d'audience de Arte (2,2 %), C8 (3,3 %), NRJ12 (1,6 %) et France 4 (1,8 %) sont en baisse de 0,1 point. TF1, France 2 et Canal+ présentent ainsi leur plus faible performance annuelle depuis la création du Médiamat en 1989. M6 enregistre sa plus faible part d'audience depuis 1991. Les parts d'audience de France 3 (9,1 %), CStar (1,2 %), Gulli (1,6 %) et Chérie 25 (1,1 %) sont stables. Onze chaînes présentent une hausse de leur part d'audience. BFMTV (2,7 %) et Numéro 23 (1,2 %) enregistrent les plus fortes progressions (+0,4 point chacune). 6ter (1,7 %), RMC Découverte (2,1 %) et LCI (0,6 %) gagnent 0,3 point chacune. Trois chaînes sont en hausse de 0,2 point : France 5 (3,6 %), TMC (3,2 %) et la chaîne l'Equipe (1,1 %). Les parts d'audience de W9 (2,6 %), NT1 (2,0 %) et HD1 (1,9 %) augmentent de 0,1 point. France 5, BFMTV, HD1, la chaîne l'Equipe, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte et LCI enregistrent ainsi leur meilleure performance historique.

Avec 6 antennes, France Télévisions demeure en 2017 le premier groupe en part d'audience devant le groupe TF1, détenteur de 5 antennes gratuites.

En 2017, TF1 est la première chaîne nationale devant France 2, M6, France 3, France 5, C8, TMC, BFMTV, W9, Arte, RMC Découverte, NT1, HD1, France 4, 6ter, NRJ12, Gulli, Canal+, CStar, Numéro 23, la chaîne l'Equipe, Chérie 25, CNews, France Ô, LCI et Franceinfo. En agrégeant l'audience des chaînes nationales par groupe, le groupe France Télévisions (-0,2 point à 28,4 %) demeure le premier groupe audiovisuel français en 2017 devant le groupe TF1 (+0,3 point à 27,7 %), le groupe M6 (-0,3 point à 13,8 %), le

groupe Canal+ (-0,9 point à 6,3 %), le groupe NextRadioTV (+1,1 point à 6,0 %, y compris la chaîne Numéro 23) et le groupe NRJ (-0,1 point à 2,7 %). Les chaînes nationales privées représentent 59,2 % de l'audience de la télévision (+0,3 point), contre 30,6 % pour les chaînes nationales publiques (-0,3 point). Les chaînes gratuites composent 88,8 % de l'audience de la télévision (+0,5 point), contre 11,2 % pour les chaînes payantes (Canal+ inclus).

Part d'audience nationale des chaînes (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
chaînes nationales¹	89,2	89,3	90,1	90,0	90,0
TF1	22,8	22,9	21,4	20,4	20,0
France 2	14,0	14,1	14,3	13,4	13,0
France 3	9,5	9,4	9,2	9,1	9,1
Canal+	2,8	2,6	2,6	1,7	1,2
France 5	3,3	3,2	3,4	3,4	3,6
M6	10,6	10,1	9,9	10,2	9,5
Arte	2,0	2,0	2,2	2,3	2,2
C8	3,2	3,3	3,4	3,4	3,3
W9	2,9	2,6	2,6	2,5	2,6
TMC	3,4	3,1	3,1	3,0	3,2
NT1*	2,1	1,8	2,0	1,9	2,0
NRJ12	2,2	1,9	1,8	1,7	1,6
France 4	1,8	1,6	1,7	1,9	1,8
BFMTV	1,9	2,0	2,2	2,3	2,7
CNews	0,8	0,9	1,0	0,9	0,6
CStar	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2
Gulli	1,7	1,8	1,6	1,6	1,6
France Ô	nd	0,5	0,6	0,8	0,6
HD1*	0,6	0,9	1,2	1,8	1,9
La chaîne l'Equipe	0,2	0,4	0,6	0,9	1,1
6ter	0,5	0,7	1,1	1,4	1,7
Numéro 23	0,3	0,5	0,6	0,8	1,2
RMC Découverte	0,5	1,0	1,3	1,8	2,1
Chérie 25	0,2	0,3	0,7	1,1	1,1
LCI	-	-	-	0,3	0,6
Franceinfo	-	-	-	nd	0,3
autres chaînes²	10,8	10,7	9,9	10,0	10,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

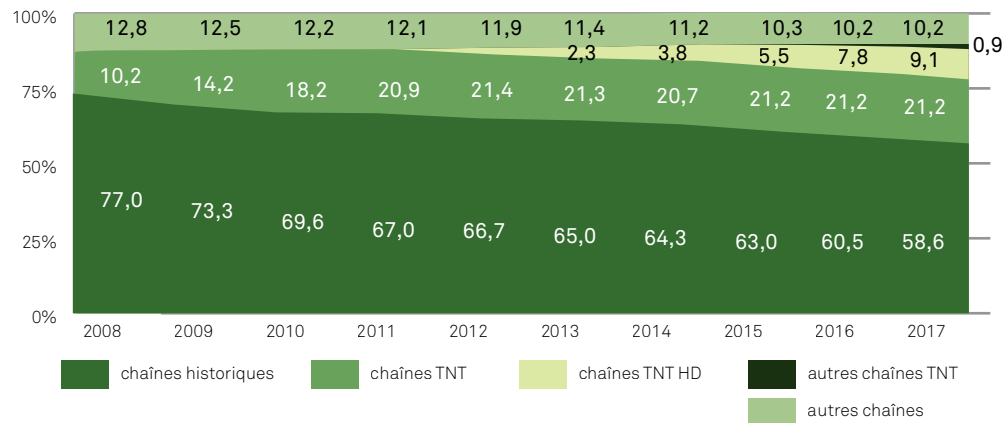
* En janvier 2018, NT1 et HD1 ont changé de noms pour devenir TFX et TF1 Séries Films.

¹ Y compris chaînes non souscriptrices à la mesure d'audience.

² Chaînes thématiques, locales et étrangères.

Source : Médiamétrie-Médiamat, individus de 4 ans et plus.

Part d'audience nationale des chaînes par agrégat (%)



Définition des agrégats :

Chaînes historiques : TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5, M6, Arte.
 Chaînes TNT : C8, W9, TMC, NT1, NRJ12, France 4, BFMTV, CNews, CStar, Gulli, France Ô.
 Chaînes TNT HD : HD1, la chaîne l'Equipe, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte, Chérie 25.
 Autres chaînes TNT : LCI, Franceinfo
 Autres chaînes : Chaînes thématiques et chaînes non souscriptices à la mesure d'audience
 Source : Médiamétrie-Médiamat, individus de 4 ans et plus.

Le cinéma et la fiction télévisuelle sont surconsommés à la télévision

En 2017, la fiction télévisuelle constitue le premier genre de programmes proposés sur les chaînes nationales (23,2 % de l'offre en volume horaire) devant les magazines (19,0 %) et les documentaires (16,5 %). En termes de consommation, la fiction télévisuelle (24,4 % de la durée d'écoute des téléspectateurs âgés de 4 ans et plus), les magazines (17,4 %) et les jeux (10,0 %) se placent en tête (hors publicité), suivis des documentaires (9,9 %). Le cinéma est surconsommé à la télévision (5,5 % de la consommation pour 3,4 % de l'offre). Au contraire, les programmes jeunesse (animation et autres programmes) apparaissent proportionnellement moins consommés par l'ensemble des spectateurs par rapport à leur poids dans l'offre (3,1 % de la consommation pour 7,9 % de l'offre) car ils sont destinés à une cible spécifique. Au total, les programmes de stock (fictions télévisuelles, films cinématographiques, documentaires et programmes jeunesse) constituent 51,0 % de l'offre de programmes sur les chaînes nationales et 42,9 % de la consommation des téléspectateurs âgés de 4 ans et plus en 2017.

Les programmes de stock constituent 51,0 % de l'offre de programmes sur les chaînes nationales et 42,9 % de la consommation.

Offre et consommation télévisuelle par genre de programmes en 2017 (%)¹

	offre	consommation
films	3,4	5,5
fictions télévisuelles	23,2	24,4
jeux	3,3	10,0
variétés	7,3	3,5
journaux télévisés	2,2	9,5
magazines	19,0	17,4
documentaires	16,5	9,9
sport	1,2	2,9
émissions jeunesse	7,9	3,1
publicité	10,0	10,6
autres	6,0	3,2
total	100,0	100,0

¹ Sur les chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal+ en clair, France 5, M6, Arte, C8, W9, TMC, NT1, NRJ12, France 4, CStar, Gulli, France Ô, HD1, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte et Chérie 25).
 Lecture : en 2017, les journaux télévisés représentent 2,2 % de l'offre des chaînes nationales en volume horaire et 9,5 % du temps d'écoute des téléspectateurs sur ces chaînes.
 Source : Médiamétrie-Médiamat, individus de 4 ans et plus.

Remarques méthodologiques

MediamatThématik est la mesure d'audience de la télévision auprès des personnes recevant une offre de chaînes via le câble, le satellite et l'ADSL, que ces personnes soient abonnées ou non à des chaînes payantes. Elle remplace, depuis mars 2010, l'étude MediaCabSat, qui mesurait l'audience de la télévision dans les foyers abonnés au câble ou à CanalSat (par satellite et ADSL). Les résultats de l'étude sont publiés deux fois par an et couvrent les périodes suivantes : janvier-juin et septembre-février de l'année suivante.

18,3 % des équipés TV sont abonnés à une offre payante

En juin 2017, le nombre d'individus vivant dans un foyer abonné à une offre payante par le câble, le satellite ou l'ADSL diminue de 11,4 % par rapport à juin 2016 à 10,7 millions dont 8,3 millions par CanalSat (-8,8 %) et 2,5 millions par le câble (-19,5 %). 18,3 % de la population âgée de 4 ans et plus équipée de la télévision est ainsi abonnée à une offre de chaînes thématiques payantes (-2,4 points). Parallèlement, Médiamétrie dénombre 30,3 millions de personnes recevant la télévision par ADSL (+6,0 %). La durée d'écoute de la télévision des personnes vivant dans un foyer recevant une offre élargie est moins élevée que celle de l'ensemble des Français équipés d'un téléviseur. Elle s'établit à 3h37, contre 3h48 pour l'ensemble des équipés TV, sur la période allant

de janvier à juin 2017. Parmi les abonnés au câble ou à CanalSat, la part d'audience des chaînes nationales historiques s'établit à 53,3 % (-2,8 points en un an), contre 24,2 % pour les chaînes thématiques (-0,8 point) et 22,5 % pour les autres chaînes (+3,6 points). Parmi l'ensemble des personnes recevant une offre élargie de chaînes (abonnées ou non à des chaînes payantes), la part d'audience des chaînes nationales historiques s'établit à 56,2 % (-2,8 points), contre 12,7 % pour les chaînes thématiques (-0,5 point) et 31,1 % pour les autres chaînes (+3,3 points).

La part d'audience des chaînes thématiques s'établit à 24,2 % parmi les abonnés à une offre payante.

Parmi les 92 chaînes thématiques étudiées par MediamatThématik, Paris Première et TV Breizh se partagent la place de première chaîne en part d'audience (0,6 % chacune sur l'ensemble des personnes recevant une offre élargie) devant BeinSports 1, Téva et 13° Rue (0,5 % chacune) sur la période allant de janvier à juin 2017. En ce qui concerne les chaînes thématiques dédiées au cinéma, les six chaînes Ciné+ affichent une part d'audience agrégée de 0,8 %, contre 0,2 % pour TCM Cinéma et 0,1 % pour Paramount Channel.

Part d'audience des chaînes sur le câble, le satellite et l'ADSL (%)

	chaînes nationales historiques	autres chaînes ¹	dont chaînes thématiques	total
janv.-juin 2008	61,6	38,4	29,6	100,0
janv.-juin 2009	60,9	39,1	29,3	100,0
mars-juin 2010	60,9	39,1	27,7	100,0
janv.-juin 2011	60,1	39,9	27,9	100,0
janv.-juin 2012	59,3	40,7	28,4	100,0
janv.-juin 2013	57,7	42,3	27,3	100,0
janv.-juin 2014	57,1	42,9	26,7	100,0
janv.-juin 2015	57,0	43,0	25,9	100,0
janv.-juin 2016	56,1	43,9	25,0	100,0
janv.-juin 2017	53,3	46,7	24,2	100,0

¹ Chaînes thématiques, TNT, locales, régionales et étrangères.

Source : Médiamétrie-MédiaCabSat jusqu'en février 2010 puis MédiamatThématik à partir de mars 2010, individus de 4 ans et plus abonnés à une offre payante.

En 2017 : **2 426** œuvres cinématographiques
différentes diffusées à la télévision
(-54 films par rapport à 2016)



TV privées gratuites

1 215 films



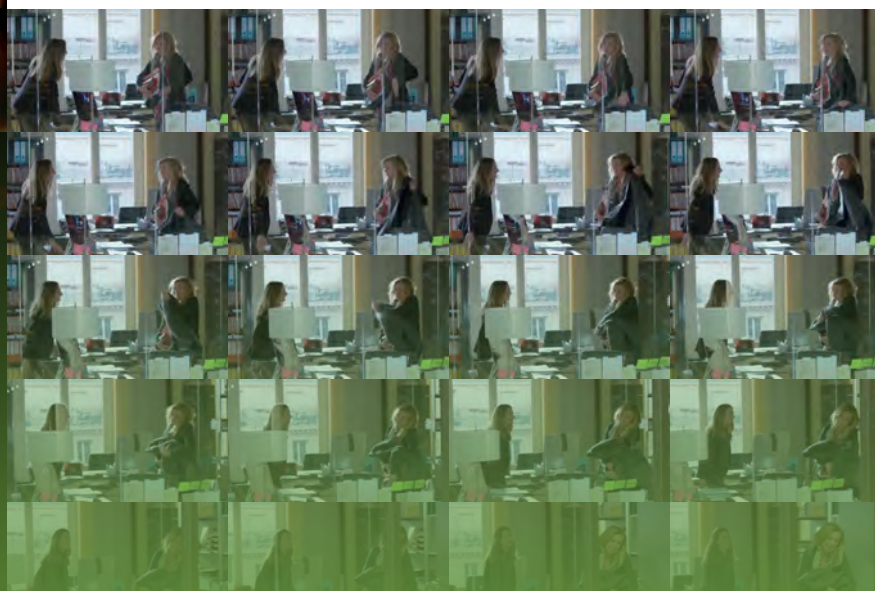
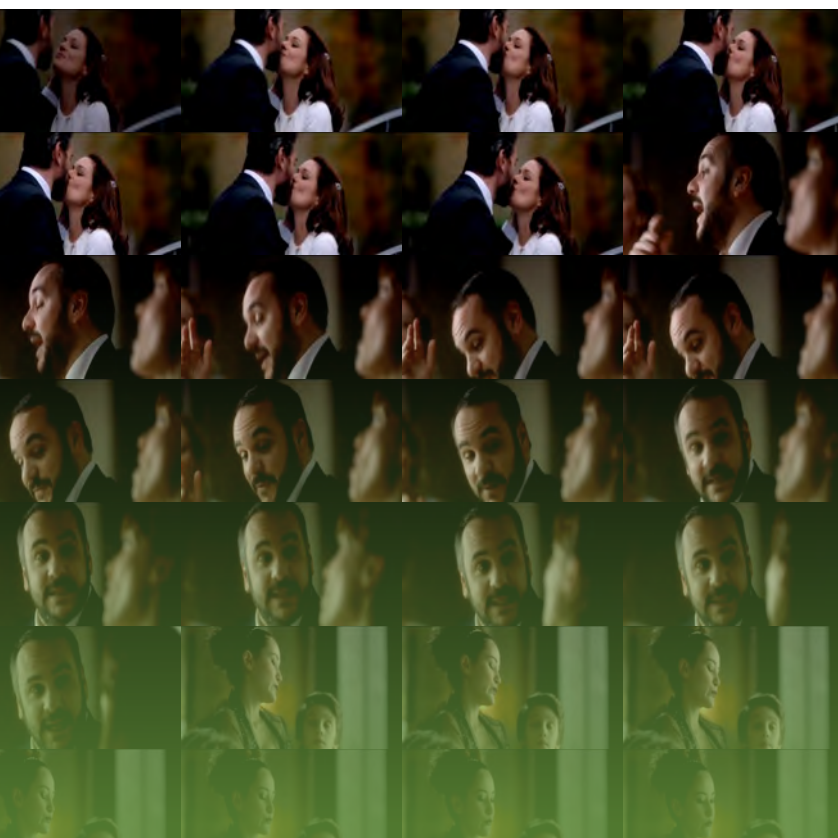
TV publiques

885 films



Canal +

357 films



3.2

Les films à la télévision

L'offre de cinéma à la télévision

Remarque méthodologique

Les résultats sont issus d'une base de données commune au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et au Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) qui recense toutes les diffusions de films de long métrage sur les chaînes nationales publiques (France Télévisions, Arte et LCP-AN), sur les chaînes nationales privées gratuites (TF1, M6 et les chaînes privées de la TNT gratuite) et sur Canal+. Depuis le 12 décembre 2012, six nouvelles chaînes Haute Définition sont arrivées sur la TNT privée gratuite : 6ter, Chérie 25, HD1, La Chaîne L'Equipe, Numéro 23 et RMC Découverte. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le recensement des films diffusés sur France Ô est pris en compte. L'antériorité des diffusions n'est cependant pas disponible.

La liste des œuvres considérées comme des films de long métrage est arrêtée par le CSA à travers l'article 2 du décret n°90-66 du 17 janvier 1990 : « Constituent des œuvres cinématographiques :

1° Les œuvres qui ont obtenu un visa d'exploitation au sens de l'article 19 du code de l'industrie cinématographique susvisé à l'exception des œuvres documentaires qui ont fait l'objet d'une première diffusion en France à la télévision.

2° Les œuvres étrangères qui n'ont pas obtenu ce visa mais qui ont fait l'objet d'une exploitation cinématographique commerciale dans leur pays d'origine ».

La nationalité d'un film est déterminée par le visa délivré par le CNC quand il existe, sans préjudice de la qualification définitive d'œuvre d'expression originale française et/ou d'œuvre européenne attribuée par le CSA dans les conditions fixées par l'article 6-1 du décret du 17 janvier 1990 précité. Le rang de diffusion suit l'ordre chronologique des diffusions. Toutefois, pour les chaînes pratiquant la multidiffusion, un film diffusé à plusieurs reprises sur une période de trois mois porte le même rang pour chacune de ces diffusions. Pour Canal+, la période est passée de trois mois à six mois au 1^{er} janvier 2016.

Sur les chaînes en clair, le rang ne recense que les diffusions en clair. Sur Canal+, il recense toutes les diffusions antérieures, y compris en clair.

Par ailleurs, la partie consacrée à Canal+ concerne uniquement les diffusions de films sur la chaîne historique (hors Canal+ Cinéma, Canal+ Sport, Canal+ Family, Canal+ Décalé et Canal+ Séries).

Les horaires de diffusion sont définis comme suit : un film dont la diffusion débute entre 20h30 et 22h30 relève de la « première partie de soirée » ; un film dont la diffusion débute entre 22h31 et 23h59 relève de la « deuxième partie de soirée » ; un film dont la diffusion débute entre 0h00 et 06h59 relève de la « nuit ». Enfin, un film dont la diffusion débute entre 07h00 et 20h29 est diffusé pendant le « reste de la journée ». Sur Canal+, la première partie de soirée débute entre 18h00 et 23h00.

La base de données faisant l'objet de réactualisations régulières, certaines données peuvent différer par rapport aux publications antérieures. Elle est enrichie de données d'audience fournies par Médiamétrie.

Nouvelle diminution de l'offre de films à la télévision

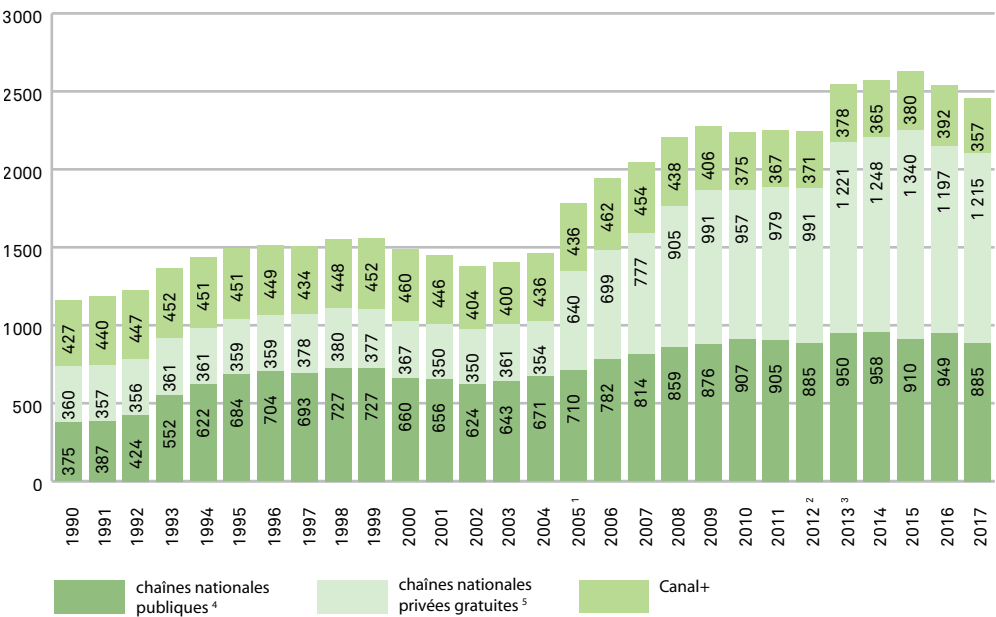
En 2017, l'offre de films à la télévision (chaînes nationales gratuites et Canal+) se réduit à 2 426 œuvres cinématographiques différentes diffusées (-54 titres par rapport à 2016, soit -2,2 %). 85,4 % de ces films sont programmés par les chaînes nationales gratuites qui diffusent 2 072 œuvres, soit 35 films de moins qu'en 2016 (-1,7 %). Les chaînes nationales publiques (France Télévisions, Arte et LCP-AN) diffusent 885 films différents en 2017 (-65 titres par rapport à 2016, -6,8 %) et les chaînes nationales privées gratuites (TF1, M6 et les chaînes privées gratuites de la TNT) 1 215 films (+18 titres par rapport à 2016, +1,5 %). En 2017, Canal+ réduit également son offre de 35 titres à 357 films (-8,9 %).

Nombre de films diffusés à la télévision

	2008	2009	2010	2011	2012 ¹	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16 (%)
France 2	143	181	169	161	141	150	153	129	99	93	-6,1
France 3	244	242	241	229	224	196	181	186	178	148	-16,9
France 4	114	124	117	125	147	138	149	150	145	152	+4,8
France 5	5	9	11	12	3	3	6	2	27	24	-11,1
France Ô ²	nd	nd	nd	nd	nd	50	50	50	50	51	+2,0
France Télévisions ³	503	543	526	518	501	515	524	511	487	451	-7,4
Arte	353	330	376	384	378	429	425	399	459	433	-5,7
LCP-AN	9	8	9	9	9	15	15	10	9	9	0,0
chaînes nationales publiques ⁴	859	876	907	905	885	950	958	910	950	885	-6,8
6ter	-	-	-	-	13	125	120	112	108	124	+14,8
C8	127	129	125	123	135	155	160	158	155	141	-9,0
Chérie 25	-	-	-	-	3	41	46	140	147	143	-2,7
CStar	39	39	63	110	52	52	52	51	54	52	-3,7
Gulli	21	49	50	64	79	99	100	102	72	75	+4,2
HD1 ⁵	-	-	-	-	12	141	130	110	121	121	0,0
La Chaîne L'Equipe	-	-	-	-	0	3	15	12	7	4	-42,9
NRJ12	142	155	142	138	149	97	77	119	118	114	-3,4
NT1 ⁵	142	157	155	153	168	151	145	127	119	109	-8,4
Numéro 23	-	-	-	-	0	92	137	153	80	85	+6,3
RMC Découverte	-	-	-	-	0	1	1	1	1	0	-100,0
TMC	137	160	148	153	156	153	128	138	138	134	-2,9
W9	99	99	134	128	143	131	126	121	116	119	+2,6
TNT privée gratuite ³	630	718	736	796	818	1 062	1 078	1 162	1 044	1 064	+1,9
TF1	175	185	145	138	132	142	131	133	145	133	-8,3
M6	137	123	134	103	103	104	128	115	91	92	+1,1
chaînes nationales privées gratuites ⁶	905	991	957	979	991	1 221	1 248	1 340	1 197	1 215	+1,5
chaînes nationales gratuites ⁷	1 734	1 831	1 827	1 840	1 836	2 131	2 160	2 196	2 107	2 072	-1,7
Canal+	438	406	375	367	370	378	365	380	392	357	-8,9
total ³	2 161	2 230	2 190	2 204	2 199	2 496	2 519	2 566	2 480	2 426	-2,2

¹ Début de la diffusion sur les 6 nouvelles chaînes gratuites haute définition de la TNT le 12 décembre 2012.
² Le comptage des films sur France Ô débute le 1^{er} janvier 2013; l'antériorité des diffusions de la chaîne n'est pas disponible.
³Total hors double compte.
⁴ France Télévisions + Arte + LCP-AN (total hors double compte).
⁵ En janvier 2018, NT1 et HD1 ont changé de noms pour devenir TFX et TF1 Séries Films.
⁶TNT privée gratuite + TF1 + M6 (total hors double compte).
⁷ Chaînes nationales publiques + chaînes nationales privées gratuites (total hors double compte).
Note : Les films diffusés sur des chaînes différentes la même année sont comptabilisés plusieurs fois. Si un film est diffusé sur la même chaîne plusieurs fois au cours d'une même année, il est comptabilisé une seule fois.
Source : CNC-CSA.

Nombre de films diffusés à la télévision



¹ Début de la diffusion sur les chaînes gratuites de la TNT le 31 mars 2005.
² Début de la diffusion sur les 6 nouvelles chaînes gratuites haute définition de la TNT le 12 décembre 2012.
³ Le comptage des films sur France Ô débute le 1^{er} janvier 2013; l'antériorité des diffusions de la chaîne n'est pas disponible.
⁴ France Télévisions + Arte + LCP-AN (total hors double compte).
⁵ TNT privée gratuite + TF1 + M6 (total hors double compte).
Note : Les films diffusés sur des chaînes différentes la même année sont comptabilisés une seule fois. Si un film est diffusé sur la même chaîne plusieurs fois au cours d'une même année, il est comptabilisé une seule fois.
Source : CNC-CSA.

62 films inédits de moins à la télévision en 2017

Au total, 29,1 % des films diffusés à la télévision (chaînes nationales gratuites et Canal+) sont inédits (31,0 % en 2016), c'est-à-dire programmés pour la première fois en clair. Toutes chaînes confondues, la part de films inédits français s'élève à 43,2 %. En 2017, les films américains représentent 27,3 % de l'offre de films inédits à la télévision.

La part de films inédits se renforce sur les chaînes nationales publiques pour atteindre 34,0 % (+1,8 point par rapport à 2016). Seuls 12,0 % des films diffusés par les chaînes nationales privées gratuites sont inédits (146 films en 2017). Cette part réduite s'explique par la politique de programmation des chaînes de la TNT privée gratuite qui diffusent en majorité des films de catalogue (91,9 % de films non inédits sur les chaînes de la TNT privée gratuites). Sur ces chaînes, un film est programmé en clair, en moyenne, pour la huitième fois en 2017 (comme en 2016). Canal+ programme 259 films inédits en 2017, soit 72,5 % de son offre (77,0 % en 2016).

29,1 % des films diffusés à la télévision sont inédits, cette part atteint 34,0% sur les chaînes nationales publiques.

Multidiffusion toujours stable

L'ensemble des chaînes programme 2 426 films différents qui donnent lieu à 5 576 diffusions. La fréquence de multidiffusion demeure globalement stable. Un film est diffusé en moyenne 2,3 fois en 2017 (comme en 2016). Canal+, LCP-AN, Gulli, France Ô et CStar sont les chaînes qui ont le plus recours à la multidiffusion. Chaque film est programmé plus de quatre fois en moyenne sur Canal+ et LCP-AN et plus de deux fois sur Gulli, France Ô et CStar. France 2, France 3 et France 5 sont les seules chaînes à ne pas pratiquer la multidiffusion en 2017. Toutes chaînes confondues, 48,2 % des multidiffusions concernent des films français (45,1 % en 2016).

Nombre de diffusions des films à la télévision

	2008	2009	2010	2011	2012 ¹	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16 (%)
France 2	144	181	171	161	141	150	153	129	99	95	-4,0
France 3	244	243	241	231	224	198	181	189	178	148	-16,9
France 4	237	234	192	215	237	230	244	243	241	243	+0,8
France 5	7	11	11	16	4	4	8	4	31	24	-22,6
France Ô ²	nd	nd	nd	nd	nd	104	104	104	103	103	0,0
France Télévisions	632	669	615	623	606	686	690	669	652	613	-6,0
Arte	911	822	839	800	743	801	877	831	860	812	-5,6
LCP-AN	32	35	42	45	43	65	55	46	38	41	+7,9
chaînes nationales publiques³	1 575	1 526	1 496	1 468	1 392	1 552	1 622	1 546	1 550	1 466	-5,4
6ter	-	-	-	-	15	191	184	188	169	192	+13,6
C8	226	242	225	213	208	219	224	224	200	200	0,0
Chérie 25	-	-	-	-	5	71	80	217	224	210	-6,3
CStar	102	104	112	170	88	102	104	102	104	104	-1,9
Gulli	33	73	103	140	186	233	196	196	158	176	+11,4
HD1 ⁴	-	-	-	-	17	239	213	193	211	190	-10,0
La Chaîne L'Equipe	-	-	-	-	0	10	31	24	13	4	-69,2
NRJ12	251	244	229	203	219	164	150	203	197	200	+1,5
NT1 ⁴	188	192	200	202	201	204	194	192	196	186	-5,1
Numéro 23	-	-	-	-	0	179	221	233	129	133	+3,1
RMC Découverte	-	-	-	-	0	1	1	1	1	0	-100,0
TMC	202	206	206	210	206	201	199	203	205	199	-2,9
W9	104	104	191	192	191	191	191	191	190	187	-0,5
TNT privée gratuite	1 106	1 165	1 266	1 330	1 336	2 005	1 988	2 167	1 997	1 981	-0,8
TF1	175	188	145	138	135	148	153	160	191	187	-2,1
M6	137	125	137	103	103	106	133	131	103	115	+11,7
chaînes nationales privées gratuites⁵	1 418	1 478	1 548	1 571	1 574	2 259	2 274	2 458	2 291	2 283	-0,3
chaînes nationales gratuites⁶	2 993	3 004	3 044	3 039	2 966	3 811	3 896	4 004	3 841	3 749	-2,4
Canal+	1 947	1 902	1 824	1 840	1 929	1 936	1 883	1 876	1 821	1 827	+0,3
total	4 940	4 906	4 868	4 879	4 895	5 747	5 779	5 880	5 662	5 576	-1,5

¹ Début de la diffusion sur les 6 nouvelles chaînes gratuites haute définition de la TNT le 12 décembre 2012.
² Le comptage des films sur France Ô débute le 1^{er} janvier 2013; l'antériorité des diffusions de la chaîne n'est pas disponible.
³ France Télévisions + Arte + LCP-AN.
⁴ En janvier 2018, NT1 et HD1 ont changé de noms pour devenir TFX et TF1 Séries Films.
⁵ TNT privée gratuite + TF1 + M6.
⁶ Chaînes nationales publiques + chaînes nationales privées gratuites.
Source : CNC-CSA.

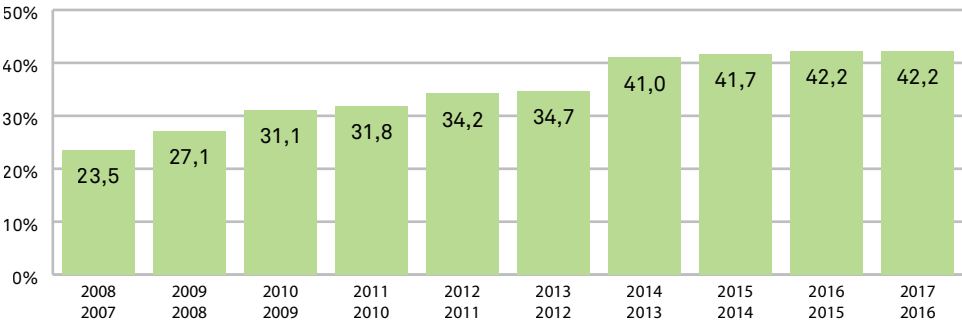
La part des rediffusions atteint un palier

Il convient de rappeler que des chaînes différentes peuvent diffuser un même film au cours de la même année. Toutes chaînes confondues, 11,4 % des films sont ainsi diffusés sur deux, voire sur trois chaînes différentes à quelques mois d'intervalle en 2017 (13,4 % en 2016). Par ailleurs, depuis dix ans un phénomène de rediffusion des mêmes films d'une année sur l'autre est observé sur les chaînes nationales gratuites. Ainsi, 42,2 % des films programmés par les chaînes nationales gratuites en 2017 étaient-ils déjà diffusés en 2016, taux stable pour la première fois par rapport à l'année précédente.

Un taux de rediffusion des films qui se stabilise pour la première fois en dix ans à 42,2 %.

Cette part s'élevait à 23,5 % en 2008. Cette pratique est plus répandue sur les chaînes de la TNT privée gratuite. 52,1 % des films programmés par W9 en 2017 ont déjà été diffusés par la chaîne en 2016. Après W9, les chaînes rediffusant le plus les films entre 2016 et 2017 sont TMC (38,8 %) et NT1 (33,0 %).

Part des films diffusés deux années de suite sur les chaînes nationales gratuites¹ (%)



¹ Toutes chaînes confondues sauf Canal+.
Source : CNC-CSA.

44,1 % de films français diffusés à la télévision

En 2017, toutes chaînes confondues (chaînes nationales gratuites et Canal+), les films français représentent 44,1 % de l'offre cinématographique à la télévision. Cette part dépasse 50 % sur les chaînes du groupe France Télévisions (59,0 %), sur LCP-AN (66,7 %) et sur Canal+ (55,2 %).

Certaines chaînes privées gratuites proposent majoritairement des films américains, notamment les chaînes du groupe M6, celles du groupe TF1 et Gulli. Au total, les films d'Outre-Atlantique représentent 33,6 % de l'offre cinématographique en 2017. Arte se distingue en proposant une programmation principalement axée sur les films européens non nationaux (43,6 %), alors que ces films ne représentent que 18,9 % en moyenne de l'offre des autres chaînes.

Nombre de films diffusés à la télévision en 2017 selon la nationalité¹

	films français		films américains		films européens		autres films		total
	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	
France 2	68	73,1	19	20,4	3	3,2	3	3,2	93
France 3	95	64,2	29	19,6	21	14,2	3	2,0	148
France 4	75	49,3	51	33,6	20	13,2	6	3,9	152
France 5	16	66,7	5	20,8	3	12,5	0	0,0	24
France Ô	23	45,1	15	29,4	6	11,8	7	13,7	51
France Télévisions²	266	59,0	113	25,1	53	11,8	19	4,2	451
Arte	140	32,3	83	19,2	189	43,6	21	4,8	433
LCP-AN	6	66,7	1	11,1	2	22,2	0	0,0	9
chaînes nationales publiques³	407	46,0	195	22,0	244	27,6	39	4,4	885
6ter	39	31,5	65	52,4	19	15,3	1	0,8	124
C8	65	46,1	64	45,4	11	7,8	1	0,7	141
Chérie 25	62	43,4	57	39,9	24	16,8	0	0,0	143
CStar	22	42,3	20	38,5	9	17,3	1	1,9	52
Gulli	28	37,3	29	38,7	15	20,0	3	4,0	75
HD1⁴	49	40,5	59	48,8	13	10,7	0	0,0	121
La Chaîne l'Équipe	1	25,0	0	0,0	3	75,0	0	0,0	4
NRJ12	45	39,5	41	36,0	18	15,8	10	8,8	114
NT1⁴	45	41,3	50	45,9	14	12,8	0	0,0	109
Numéro 23	32	37,6	20	23,5	11	12,9	22	25,9	85
RMC Découverte	-	-	-	-	-	-	-	-	0
TMC	55	41,0	67	50,0	11	8,2	1	0,7	134
W9	41	34,5	56	47,1	21	17,6	1	0,8	119
TNT privée gratuite²	416	39,1	472	44,4	139	13,1	37	3,5	1 064
TF1	51	38,3	69	51,9	12	9,0	1	0,8	133
M6	38	41,3	43	46,7	11	12,0	0	0,0	92
chaînes nationales privées gratuites⁵	482	39,7	540	44,4	155	12,8	38	3,1	1 215
chaînes nationales gratuites⁶	876	42,3	723	34,9	396	19,1	77	3,7	2 072
Canal+	197	55,2	92	25,8	63	17,6	5	1,4	357
total²	1 071	44,1	815	33,6	458	18,9	82	3,4	2 426

¹ La nationalité d'un film est déterminée par le visa délivré par le CNC quand il existe, sans préjudice de la qualification définitive d'œuvre d'expression originale française et/ou d'œuvre européenne attribuées par le CSA.

² Total hors double compte.

³ France Télévisions + Arte + LCP-AN (total hors double compte).

⁴ En janvier 2018, NT1 et HD1 ont changé de noms pour devenir TFX et TF1 Séries Films.

⁵ TNT privée gratuite + TF1 + M6 (total hors double compte).

⁶ Chaînes nationales publiques + chaînes nationales privées gratuites (total hors double compte).

Note : Les films diffusés sur des chaînes différentes la même année sont comptabilisés plusieurs fois. Si un film est diffusé sur la même chaîne plusieurs fois au cours d'une même année, il est comptabilisé une seule fois.

Source : CNC-CSA.

Une offre de films français en progression

Sur les chaînes nationales gratuites (sans double compte des œuvres), 876 films français sont diffusés en 2017, soit 23 films de plus qu'en 2016. Les films français représentent 42,3 % de l'offre, contre 40,5 % en 2016. En 2017, le nombre de films américains diminue de 60 titres par

rapport à 2016. Il s'établit à 723 films (783 en 2016), soit 34,9 % de l'offre de films des chaînes nationales gratuites. En 2017, le nombre de films européens diffusés sur les chaînes nationales gratuites est stable à 396 films, soit 19,1 % (396 films en 2016, soit 18,8 %).

Nombre de films diffusés sur les chaînes nationales gratuites¹ selon la nationalité (hors double compte)

	films français		films américains		films européens		autres films		total
	nb.	%	nb.	%	nb.	%	nb.	%	
2008	766	44,2	640	36,9	280	16,1	48	2,8	1 734
2009	810	44,2	669	36,5	312	17,0	40	2,2	1 831
2010	769	42,1	675	36,9	307	16,8	76	4,2	1 827
2011	795	43,2	660	35,9	334	18,2	51	2,8	1 840
2012³	756	41,2	699	38,1	326	17,8	55	3,0	1 836
2013⁴	850	39,9	825	38,7	399	18,7	57	2,7	2 131
2014	883	40,9	828	38,3	397	18,4	52	2,4	2 160
2015	896	40,8	844	38,4	382	17,4	74	3,4	2 196
2016	853	40,5	783	37,2	396	18,8	75	3,6	2 107
2017	876	42,3	723	34,9	396	19,1	77	3,7	2 072

¹ Toutes chaînes confondues sauf Canal+.

² La nationalité d'un film est déterminée par le visa délivré par le CNC quand il existe, sans préjudice de la qualification définitive d'œuvre d'expression originale française et/ou d'œuvre européenne attribuées par le CSA.

³ Début de la diffusion sur les 6 nouvelles chaînes gratuites haute définition de la TNT le 12 décembre 2012.

⁴ Le comptage des films sur France Ô débute le 1er janvier 2013 ; l'antériorité des diffusions de la chaîne n'est pas disponible.

Note : Les films diffusés sur des chaînes différentes la même année sont comptabilisés une seule fois. Si un film est diffusé sur la même chaîne plusieurs fois au cours d'une même année, il est comptabilisé une seule fois.

Source : CNC-CSA.

Nouvelle diminution de l'offre cinématographique en première partie de soirée

En 2017, l'offre cinématographique se réduit en première partie de soirée sur l'ensemble des chaînes (chaînes nationales gratuites et Canal+) à 2 151 diffusions (-44 diffusions par rapport à 2016, soit -2,0 %). Cette diminution est essentiellement portée par les chaînes privées gratuites de la TNT (-52 diffusions par rapport à 2016, soit -4,0 %). L'offre cinématographique en première partie de soirée augmente de 11 diffusions sur TF1 en 2017, de six diffusions sur France 4, de quatre diffusions sur Gulli et de trois diffusions sur France 3.

L'offre de films en première partie de soirée sur France 2 est stable en 2017 à 47 films (comme en 2016). L'offre de la case cinéma du dimanche soir diminue à 41 films en 2017 (43 films en 2016). 63,8 % de l'offre de films sur France 2 en première partie de soirée est française (-4,3 points par

rapport à 2016). Les films américains composent 25,5 % de l'offre (comme en 2016).

En 2017, l'offre cinématographique de France 3 en première partie de soirée progresse légèrement. La chaîne propose 59 films à cet horaire, soit 3 films de plus qu'en 2016. Elle diffuse toujours une majorité de films français (62,7 %, contre 57,1 % en 2016). Pour la première fois depuis 2002, la chaîne propose une case cinéma le lundi soir (50,8 % des diffusions de première partie de soirée en 2017, contre 32,1 % en 2016). Cette nouvelle case du lundi soir se fait au détriment de la case historique du jeudi soir (49,2 %, contre 66,1 % en 2016).

France 4 est la chaîne de France Télévisions qui propose le plus de films en première partie de soirée. Elle programme six films de plus qu'en 2016 à 138 films. La chaîne propose deux cases cinéma régulières : le mercredi (38,4 % des diffusions de première partie de soirée en 2017,

contre 33,3 % en 2016) et le dimanche (39,1 % en 2017, contre 30,3 % en 2016). 53,6 % des films diffusés sur France 4 en première partie de soirée en 2017 sont français et 33,3 % sont américains.

Arte consacre trois cases régulières au cinéma en première partie de soirée : le lundi, le mercredi et le dimanche. La chaîne diffuse 193 films à cet horaire en 2017 (comme en 2016). Les films français représentent 38,9 % de l'offre en première partie de soirée, les films américains 28,0 % et les films européens non français 28,0 %. Arte demeure la première chaîne nationale gratuite pour le cinéma en première partie de soirée, tant en volume qu'en diversité d'offre.

Arte est toujours la chaîne nationale gratuite qui diffuse le plus d'œuvres cinématographiques en première partie de soirée.

L'offre cinématographique des chaînes de la **TNT privée gratuite** en première partie de soirée représente 1 256 diffusions, soit 58,4 % de l'ensemble des diffusions sur cette tranche horaire (1 308 diffusions et 59,6 % en 2016). Sur les treize chaînes de la TNT privée gratuite, seule Gulli fait progresser sa programmation en première partie de soirée en 2017 (+4 films). C8, Chérie 25, CStar et TMC ont stabilisé leurs offres. Les chaînes de la TNT privée gratuite proposent en 2017 entre une et trois cases cinéma régulières en première partie de soirée (une case pour CStar, Gulli, Numéro 23 et W9 ; deux cases pour C8, NRJ12, NT1 et TMC ; trois cases pour 6ter, Chérie 25 et HD1). 44,7 % de l'offre cinématographique en première partie de soirée sur les chaînes de la TNT privée gratuite est française et 39,8 % est américaine.

En 2017, 73 films sont programmés en première partie de soirée sur **TF1**, soit 11 films de plus qu'en 2016. Le volume de diffusion sur la case du dimanche soir est relativement stable avec 49 films diffusés (50 films en 2016). L'offre de films français en première partie de soirée gagne neuf titres à 36 films (27 films en 2016), soit 49,3 % de l'offre de films en première partie de soirée. Le nombre de films américains diffusés

à cet horaire progresse également (30 films en 2017, contre 26 en 2016) et représente 41,1 % de l'offre de films en première partie de soirée.

Pour la troisième année consécutive, **M6** diffuse 35 titres en première partie de soirée en 2017. Depuis 2015, la chaîne ne propose aucune case cinéma régulière. Avec 18 titres, les films français représentent 51,4 % de l'offre de M6 en première partie de soirée (16 titres et 45,7 % en 2016). 40,0 % des films programmés entre 20h30 et 22h30 sont américains en 2017 (42,9 % en 2016).

En 2017, l'offre cinématographique de **Canal+** en première partie de soirée se réduit de 7 diffusions (247 films en 2017, 254 films en 2016). A noter que la notion de première partie de soirée sur la chaîne est plus large que sur les autres chaînes. Elle s'étale entre 18h00 et 23h00. Canal+ propose plusieurs cases cinéma : le mardi (26,3 %), le mercredi (18,6 %), le vendredi (30,8 %) et le samedi sous certaines conditions (15,8 %). La chaîne programme 44,9 % de films français (42,5 % en 2016) et 43,3 % de films américains (41,7 % en 2016) sur cette tranche horaire en 2017.

Nombre de diffusions des films à la télévision en première partie de soirée¹

	2008	2009	2010	2011	2012 ²	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16 (%)
France 2	53	61	52	52	53	59	53	49	47	47	0,0
France 3	60	65	68	65	56	67	63	65	56	59	+5,4
France 4	141	165	148	155	155	149	154	143	132	138	+4,5
France 5	5	2	1	5	1	0	2	2	25	23	-8,0
France Ô ³	nd	nd	nd	nd	nd	74	74	70	69	65	-5,8
France Télévisions	259	293	269	277	265	275	272	329	329	332	+0,9
Arte	166	168	204	189	200	201	200	197	193	193	0,0
LCP-AN	0	0	0	0	0	14	27	18	14	15	+7,1
chaînes nationales publiques⁴	425	461	473	466	465	490	499	544	536	540	+0,7
6ter	-	-	-	-	11	143	138	142	144	134	-6,9
C8	167	165	163	139	115	145	146	145	143	143	0,0
Chérie 25	-	-	-	-	2	43	56	139	144	144	0,0
CStar	78	77	69	133	73	68	55	53	53	53	0,0
Gulli	24	50	78	107	129	137	121	97	88	92	+4,5
HD1 ⁵	nd	nd	nd	nd	10	136	119	109	133	130	-2,3
La Chaîne L'Equipe	-	-	-	-	0	5	11	10	7	2	-71,4
NRJ12	167	169	153	139	135	103	84	115	116	107	-7,8
NT1 ⁵	144	144	146	155	144	145	138	132	131	120	-8,4
Numéro 23	-	-	-	-	0	129	167	164	67	54	-19,4
RMC Découverte	-	-	-	-	0	1	1	0	0	0	-
TMC	165	158	156	149	144	134	118	126	144	144	0,0
W9	104	104	143	144	144	143	144	139	138	133	-3,6
TNT privée gratuite	849	867	908	966	896	1 189	1 298	1 371	1 308	1 256	-4,0
TF1	58	54	50	49	55	55	51	55	62	73	+17,7
M6	64	57	49	40	43	40	55	35	35	35	0,0
chaînes nationales privées gratuites⁶	971	978	1 007	1 055	994	1 284	1 404	1 461	1 405	1 364	-2,9
chaînes nationales gratuites⁷	1 396	1 439	1 480	1 521	1 459	1 774	1 903	2 005	1 941	1 904	-1,9
Canal+	306	280	254	274	273	279	279	277	254	247	-2,8
total	1 702	1 719	1 734	1 795	1 732	2 053	2 182	2 282	2 195	2 151	-2,0

¹ Diffusions débutant entre 20h30 et 22h30 sur les chaînes nationales gratuites et entre 18h00 et 23h00 sur Canal+.

² Début de la diffusion sur les 6 nouvelles chaînes gratuites haute définition de la TNT le 12 décembre 2012.

³ Le comptage des films sur France Ô débute le 1^{er} janvier 2013 ; l'antériorité des diffusions de la chaîne n'est pas disponible.

⁴ France Télévisions + Arte + LCP-AN.

⁵ En janvier 2018, NT1 et HD1 ont changé de noms pour devenir TFX et TF1 Séries Films.

⁶ TNT privée gratuite + TF1 + M6.

⁷ Chaînes nationales publiques + chaînes nationales privées gratuites.

Source : CNC-CSA.

Classement des films les plus diffusés sur les chaînes nationales gratuites entre 2008 et 20 17¹

titre	réalisateurs	année de production	pays ²	nombre de dffusions	année de dernière diffusion
Les 11 Commandements	F. Desagnat / T. Sorriaux	2003	FR	19	2017
Astérix chez les Bretons	P. Van Lamsweerde	1985	FR	17	2017
Les Bidasses en folie	C. Zidi	1971	FR	17	2017
Chaos	T. Giglio	2004	GB	16	2017
Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ	J. Yanne	1982	FR	16	2017
Les Douze Travaux d'Astérix	R. Goscinny / A. Uderzo	1975	FR	16	2016
Fast and Furious : Tokyo Drift	J. Lin	2005	US	16	2017
Yamakasi	A. Zeitoun	2000	FR	16	2017
Astérix et Cléopâtre	R. Goscinny / A. Uderzo	1968	FR / BE	15	2016
Astérix et la surprise de César	G. Brizzi / P. Brizzi	1985	FR	15	2017
Astérix et les indiens	G. Hahn	1994	DE	15	2017
Astérix le Gaulois	R. Goscinny / A. Uderzo	1967	FR	15	2016
Les Charlots font l'Espagne	J. Girault	1972	FR	15	2017
Crocodile Dundee	P. Faiman	1986	AU	15	2017
Crocodile Dundee 2	J. Cornell	1988	AU	15	2017
Flic ou voyou	G. Lautner	1979	FR	15	2017
Les Fous du stade	C. Zidi	1972	FR	15	2017
Top Gun	T. Scott	1986	US	15	2017
Le Trou normand	J. Boyer	1952	FR	15	2017
La Vie est un long fleuve tranquille	E. Chatiliez	1987	FR	15	2017
XXX	R. Cohen	2001	US	15	2016

¹ Toutes chaînes nationales gratuites confondues.
² AU : Australie, BE : Belgique, DE : Allemagne, FR : France, GB : Grande-Bretagne, US : Etats-Unis.
Note : Les films diffusés sur des chaînes différentes la même année sont comptabilisés plusieurs fois. Si un film est diffusé sur la même chaîne plusieurs fois au cours d'une même année, il est comptabilisé une seule fois.
Source : CNC-CSA.

Les français ont consommé 60 heures de films sur les chaînes nationales gratuites en 2017 (source : Médiamétrie).

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- les séries statistiques sur la diffusion des films à la télévision
- l'étude *La diffusion des œuvres cinématographiques à la télévision en 2016*.

L'audience des films à la télévision

La meilleure audience du cinéma à la télévision est enregistrée chaque année par une comédie française

Entre 2013 et 2017, la meilleure audience de films à la télévision est enregistrée chaque

année par une comédie française. En 2017, la meilleure audience du cinéma à la télévision est enregistrée par un film français pour sa troisième diffusion en clair, *Bienvenue chez les Ch'tis* avec 8,8 millions de téléspectateurs sur TF1.

Les meilleures audiences annuelles des films à la télévision (2013-2017)

année	titre	diffuseur	nationalité	rang de diffusion	téléspectateurs (millions)	part d'audience (%)
2013	<i>Rien à déclarer</i>	TF1	FR / BE	1	10,0	37,4
2014	<i>Intouchables</i>	TF1	FR	1	13,9	48,5
2015	<i>Les Profs</i>	TF1	FR	1	8,0	28,5
2016	<i>Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?</i>	TF1	FR	1	10,8	40,4
2017	<i>Bienvenue chez les Ch'tis</i>	TF1	FR	3	8,8	34,3

¹ BE : Belgique, FR : France.
Source : CNC, Médiamat – Médiamétrie (4 ans et plus).

Les meilleures audiences par chaîne des films à la télévision en 2017

chaîne	titre	date de diffusion	natio- nalité ¹	rang de diffusion	téléspectateurs (millions)	part d'audience (%)
TF1	<i>Bienvenue chez les Ch'tis</i>	22-janv.	FR	3	8,8	34,3
France 2	<i>La Famille Bélier</i>	30-avr.	FR / BE	1	7,7	29,6
M6	<i>Papa ou maman</i>	5-juin	FR	1	4,2	16,3
France 3	<i>Les Rivières pourpres</i>	14-déc.	FR	7	3,5	14,6
TMC	<i>On a retrouvé la 7^{ème} compagnie !</i>	18-mai	FR	15	2,3	9,5
W9	<i>Indiana Jones et le Royaume du crâne de cristal</i>	27-nov.	US	5	2,2	8,6
Arte	<i>Le Deuxième Souffle</i>	27-nov.	FR	10	2,1	8,5
Canal+	<i>Raid dingue</i>	29-déc.	FR	1	2,0	8,0
France 4	<i>Indépendance Day</i>	5-juil.	US	10	1,9	9,4
C8	<i>Balade entre les tombes</i>	8-mai	US	1	1,9	7,3
France 5	<i>Les Moissons du ciel</i>	3-avr.	US	2	1,7	6,8
NT1	<i>La Mort dans la peau</i>	12-janv.	US	11	1,4	5,6
NRJ12	<i>Piège en haute mer</i>	25-avr.	US	14	0,9	3,8
6ter	<i>Maman, j'ai encore raté l'avion...</i>	3-déc.	US	12	0,9	3,8
CStar	<i>Safe</i>	4-mai	US	5	0,9	3,6
HD1	<i>Le Fugitif</i>	22-oct.	US	14	0,9	3,7
France Ô	<i>James Bond contre Docteur No</i>	16-janv.	GB	17	0,7	2,7
Numéro 23	<i>Le Baiser mortel du dragon</i>	11-juin	FR	13	0,7	3,2
Chérie 25	<i>Peur primale</i>	7-déc.	US	7	0,7	3,0
Gulli	<i>Gremlins 2</i>	29-oct.	US	11	0,6	2,5

¹ BE : Belgique, FR : France, GB : Grande-Bretagne, US : Etats-Unis.
Source : CNC, Médiamat-Médiamétrie (4 ans et plus).

En 2017: **821** soirées sont dédiées
à la fiction sur les chaînes nationales historiques
(-7 soirées par rapport à 2016) dont :



44,5 %
de soirées
de fiction française



34,6 %
de soirées
de fiction
américaine



20,9 %
de soirées de fiction
d'autres nationalités



3.3

Les fictions à la télévision

L'offre de fiction à la télévision

Remarques méthodologiques

Les programmes en première partie de soirée correspondent aux émissions débutant généralement entre 20h35 et 21h10. Une soirée de fiction équivaut à une fiction de 90 minutes, deux fictions de 52 minutes, trois à cinq fictions de 26 minutes en première partie de soirée.

40 799 heures de fiction sur l'ensemble de la journée

La fiction est le premier genre de programmes en termes d'offre et de consommation à la télévision. En 2017, les chaînes nationales gratuites (TF1, France 2, France 3, France 5, M6, Arte, C8, W9, TMC, NT1, NRJ12, France 4, CStar, Gulli, France Ô, HD1, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte et Chérie 25) diffusent 40 799 heures de fiction sur l'ensemble de la journée (-4,5 % par rapport à 2016) selon Médiamétrie.

consacrent 821 soirées à la fiction (-0,8 % par rapport à 2016), soit 37,5 % de l'ensemble de leurs soirées. L'offre de fiction diminue de 18 soirées par rapport à 2016 sur TF1, de 5 soirées sur M6, de 3 soirées sur Arte et d'une soirée sur France 2.

Nombre de soirées consacrées à la fiction sur les chaînes historiques

	2013	2014	2015	2016	2017
TF1	208	196	197	191	173
France 2	144	141	147	145	144
France 3	149	154	144	169	177
Canal+	109	106	104	95	107
M6	147	144	159	145	140
Arte	94	84	81	83	80
total	851	825	832	828	821

Source : CNC, Médiamétrie.

En 2017, les Français regardent 265 heures de fiction en moyenne.

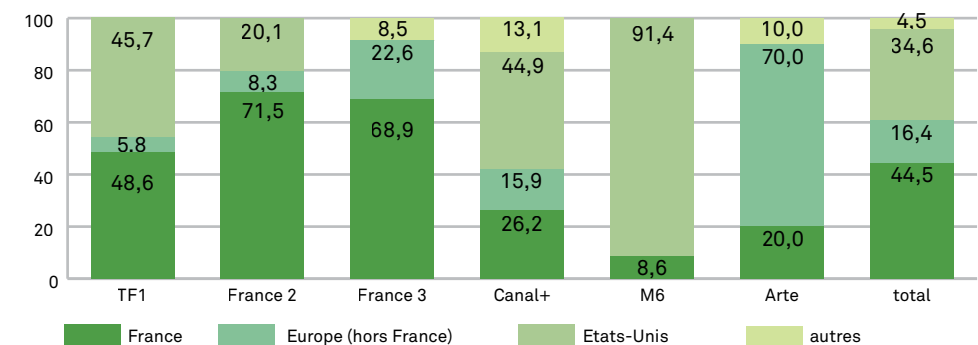
La fiction représente 23,4 % de l'offre de programmes des chaînes nationales gratuites et 24,4 % de la consommation des téléspectateurs âgés de 4 ans et plus. En 2017, les Français âgés de 4 ans et plus regardent 265 heures de fiction en moyenne sur les chaînes nationales gratuites soit 44 minutes par jour.

En 2017, les chaînes nationales historiques (TF1, France 2, France 3, Canal+, M6 et Arte)

En 2017, France 3 devient le premier diffuseur de fiction en première partie de soirée.

Elle augmente au contraire de 8 soirées sur France 3 et de 12 soirées sur Canal+. En 2017, France 3 devient ainsi le premier diffuseur de fiction en première partie de soirée (177 soirées) devant TF1 (173 soirées), France 2 (144 soirées), M6 (140 soirées), Canal+ (107 soirées) et Arte (80 soirées).

Répartition des soirées de fiction par chaîne selon la nationalité en 2017 (%)



Source : CNC, Médiamétrie.

La fiction française occupe 44,5 % des soirées dédiées à la fiction

L'offre de fiction française sur les chaînes nationales historiques atteint son plus haut niveau des dix dernières années alors que la fiction américaine poursuit son recul. En 2017, l'offre de fiction française augmente de 12,0 % par rapport à 2016 (+39 soirées, à 365 soirées). L'offre de fiction étrangère diminue au contraire de 9,2 % (-46 soirées, à 456 soirées). L'offre de fiction américaine recule de 10,1 % (-32 soirées, à 284 soirées) et l'offre de fiction européenne non française est en baisse de 14,6 % (-23 soirées, à 135 soirées). L'offre de fiction étrangère hors Europe et Etats-Unis augmente de 32,1 % (+9 soirées, à 37 soirées). En 2017, la fiction française occupe 44,5 % des soirées dédiées à la fiction, contre 55,5 % pour la fiction étrangère dont 34,6 % pour la fiction américaine, 16,4 % pour la fiction européenne non française et 4,5 % pour la fiction étrangère d'autres nationalités.

Les fictions de 52 minutes composent 69,5 % des soirées de fiction

En 2017, l'offre de fiction sur les chaînes nationales historiques diminue de 10 soirées par rapport à 2016 pour le format de 52 minutes,

de 3 soirées pour le format de 90 minutes, elle est stable pour le format court et elle augmente de 6 soirées pour le format de 26 minutes. En 2017, les fictions de 52 minutes occupent 69,5 % du nombre total de soirées de fiction (571 soirées), contre 28,7 % pour les fictions de 90 minutes (236 soirées), 1,1 % pour les fictions de 26 minutes (9 soirées) et 0,6 % pour les fictions de format court (5 soirées).

Les séries totalisent 84,7 % des soirées dédiées à la fiction (en recul de 3 points par rapport à 2016).

En 2017, l'offre de fiction sur les chaînes nationales historiques diminue de 31 soirées par rapport à 2016 pour les séries (695 soirées) alors qu'elle augmente de 24 soirées pour les unitaires (126 soirées). En 2017, les séries occupent 84,7 % des soirées dédiées à la fiction sur les chaînes nationales historiques (87,7 % en 2016). Cette proportion s'établit à 73,2 % pour la fiction française (75,5 % en 2016) et 93,9 % pour la fiction étrangère (95,6 % en 2016).

L'audience de la fiction à la télévision

La fiction française réalise 88 des 100 meilleures audiences de fiction

La fiction française domine désormais très largement la fiction américaine. En 2017, la fiction française enregistre 88 des 100 meilleures audiences de fiction à la télévision, contre 82 sur 100 en 2016. La fiction française occupe pour la troisième année consécutive la tête du palmarès des meilleures audiences de fiction. En 2017, la meilleure audience de fiction est enregistrée par un épisode de la série française *Capitaine Marleau*, diffusée sur France 3, qui réunit 7,7 millions de téléspectateurs. La meilleure audience de fiction américaine réunit 7,1 millions de téléspectateurs *l'Arme fatale*.

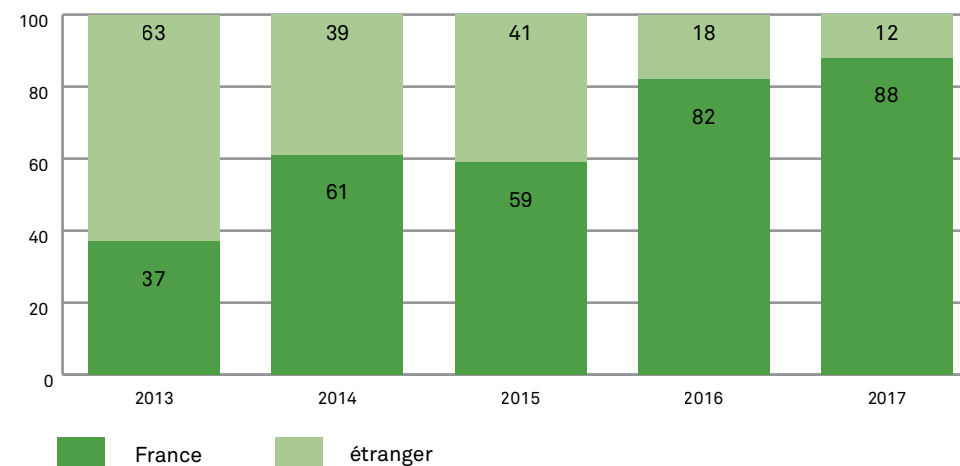
Pour la troisième année consécutive, l'audience de la fiction française est supérieure à l'audience de la fiction étrangère sur les six chaînes nationales historiques. En 2017, la part d'audience moyenne de la fiction française

en première partie de soirée sur les 4 ans et plus s'établit à 22,2 % sur TF1 (contre 17,7 % pour la fiction étrangère), 15,7 % sur France 2 (contre 13,6 %), 15,6 % sur France 3 (contre 12,1 %), 13,7 % sur M6 (contre 11,2 %), 2,9 % sur Arte (contre 2,8 %) et 1,9 % sur Canal+ (contre 0,9 %). En moyenne, la fiction française réunit 3,7 millions de téléspectateurs sur ces six chaînes, contre 2,3 millions pour la fiction étrangère.

L'audience de la fiction française est plus élevée que l'audience de la fiction étrangère.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- l'étude *La diffusion de la fiction à la télévision en 2017*

Répartition des 100 meilleures audiences de fiction à la télévision selon la nationalité (%)



Source : CNC, Médiamat – Médiamétrie (4 ans et plus).

Les meilleures audiences des fictions à la télévision par chaîne en 2017

chaîne	titre	date de diffusion	nationalité	téléspectateurs (millions)	part d'audience (%)
TF1	<i>Section de recherches</i>	05/01/17	France	7,3	27,2
France 2	<i>Les Petits Meurtres d'Agatha Christie</i>	22/12/17	France	6,7	26,4
France 3	<i>Capitaine Marleau</i>	03/10/17	France	7,7	30,0
Canal+	<i>Guyane</i>	23/01/17	France	0,9	3,1
France 5	<i>Les Petits Meurtres d'Agatha Christie</i>	09/01/17	France	2,1	7,5
M6	<i>Glacé</i>	10/01/17	France	5,7	20,8
Arte	<i>Un enfant disparaît</i>	15/12/17	Allemagne	1,3	5,0
C8	<i>Les Chevaliers du fiel: Noël à Miami</i>	21/12/17	France	1,3	6,5
W9	<i>Kaamelott</i>	11/06/17	France	0,9	3,9
TMC	<i>Columbo</i>	01/02/17	Etats-Unis	1,4	5,4
NT1*	<i>Joséphine ange gardien</i>	06/12/17	France	1,2	5,2
NRJ12	<i>Père et maire</i>	30/06/17	France	0,8	3,4
France 4	<i>Cold Case</i>	26/01/17	Etats-Unis	1,2	4,6
CStar	<i>Ciel de feu</i>	25/12/17	Etats-Unis	0,6	2,9
Gulli	<i>Victor Sauvage</i>	29/03/17	France	0,6	2,3
France Ô	<i>Meurtres en Martinique</i>	27/03/17	France	0,7	2,7
HD1*	<i>Section de recherches</i>	26/04/17	France	1,4	5,1
6ter	<i>La Mélodie de Noël</i>	06/12/17	Canada	1,0	4,2
Numéro 23	<i>Le Lien</i>	26/09/17	France	0,5	2,1
Chérie 25	<i>De sang et d'encre</i>	25/10/17	France	0,9	3,5

* En janvier 2018, NT1 et HD1 ont changé de noms pour devenir TF 1 et TF1 Séries Films.

Source : CNC, Médiamat – Médiamétrie (4 ans et plus).

En 2017 : **4 873** heures de programmes audiovisuels
aidés par le CNC (+0,2 % par rapport à 2016)

1,5 Md€ de devis (-3,0 % par rapport à 2016)



278,9 M€
d'apports du CNC
(+1,4 %)



120,3 M€
d'apports étrangers
(-18,3 %)



812,9 M€
d'apports des
diffuseurs soit 52,9 %
(-5,8 %)



3.4

La production audiovisuelle aidée

Remarques méthodologiques

Les résultats relatifs à la production de 2017 concernent les œuvres audiovisuelles ayant obtenu un soutien financier du CNC en 2017. Ces données sont différentes de celles du CSA (qui correspondent aux obligations des chaînes) pour deux raisons principales :

- les statistiques du CSA portent sur les « œuvres audiovisuelles », concept plus large que les seuls programmes aidés par le CNC ;
- les dates de prise en compte d'une production ne sont pas les mêmes : date de dépôt de la demande de subvention pour le CNC, date de début de tournage pour le CSA.

Un volume de production aidée qui s'établit à 4 873 heures

En 2017, le CNC soutient la production de 4 873 heures de programmes audiovisuels français (+0,2 % par rapport à 2016), pour un montant total, tous dispositifs d'aides confondus, de 278,9 M€ (+1,4 %), soit le niveau le plus élevé depuis la création du fonds de soutien. Les devis des programmes audiovisuels aidés par le CNC diminuent de 3,0 % à 1 536,7 M€.

Les investissements des diffuseurs sont en baisse de 5,8 % pour se fixer à 812,9 M€. Les aides du CNC à la production (y compris compléments) sont stables à 254,1 M€ (-0,5 %). En 2017, la fiction reste le genre le plus soutenu par le CNC avec 79,4 M€ (-4,7 %), devant le documentaire à 78,1 M€ (+1,0 %), l'animation à 58,4 M€ (+0,6 %) et l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant à 35,0 M€ (+2,2 %).

Les chaînes nationales gratuites apportent 85,7 % des investissements totaux des chaînes de télévision, contre 87,2 % en 2016. Parmi ces diffuseurs, les chaînes privées de la TNT gratuite (hors chaînes historiques) occupent une place

toujours restreinte en 2017. Elles représentent 4,0 % des apports globaux des diffuseurs et sont à l'initiative de 8,8 % des heures aidées (respectivement 3,9 % et 9,8 % en 2016).

Les chaînes payantes (Canal+ et les chaînes thématiques) commandent 18,1 % des heures aidées et totalisent 11,3 % de l'ensemble des apports des diffuseurs en 2017 (respectivement 20,5 % et 10,6 % en 2016). A l'exception du spectacle vivant (10,7 % des investissements totaux des diffuseurs), les chaînes locales occupent un rôle marginal dans le financement de la production audiovisuelle aidée par le CNC avec une contribution à 1,1 % de l'ensemble des apports des diffuseurs. En 2017, les services en ligne représentent 1,8 % des apports totaux des diffuseurs dans la production audiovisuelle aidée et 24,0 % de ceux investis dans l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant.

Les financements en provenance de partenaires étrangers s'élèvent à 120,3 M€, en baisse de 18,3 %. Ils diminuent en fiction (-43,7 %), en magazine (-65,9 %) et en documentaire (-27,2 %) et sont en hausse en spectacle vivant (+17,9 %) et en animation (+4,6 %).

En 2017, le CNC soutient la production de 4 873 heures de programmes audiovisuels français à hauteur de 254,1 M€.

Production audiovisuelle aidée

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
durée (heures)	3 986	4 244	4 417	4 850	5 151	5 427	4 828	4 943	4 864	4 873	+0,2%
devis (M€)	1 302,0	1 320,8	1 369,7	1 485,5	1 412,9	1 552,2	1 436,4	1 386,3	1 584,9	1 536,7	-3,0%
diffuseurs (M€)	753,4	761,3	793,5	841,0	797,6	862,6	793,3	784,0	862,5	812,9	-5,8%
Aides du CNC¹ (M€)	200,3	208,1	208,7	229,4	229,3	251,1	225,1	226,8	255,4	254,1	-0,5%
apports étrangers (M€)	94,0	93,6	93,3	120,4	115,4	111,9	112,8	90,9	147,2	120,3	-18,3%

¹ Aides à la production, y compris compléments d'aide.
Source : CNC.

Fiction

Un volume horaire en léger recul

En 2017, le volume de fiction aidée par le CNC s'établit à 871 heures. Il diminue de 2,9 % par rapport à 2016 (-26 heures). La fiction représente 17,9 % de la durée totale de l'ensemble des programmes audiovisuels aidés par le CNC en 2017, contre 18,4 % en 2016. Les devis de fiction sont en baisse de 7,6 % en 2017 à 719,9 M€. Le coût horaire moyen de la fiction aidée diminue de 4,8 % à 826,5 K€. En 2017, la contribution des diffuseurs à la production des programmes de fiction diminue de 8,3 % par rapport à 2016 à 491,5 M€. Leur part dans le financement du genre s'établit à 68,3 % (-0,5 point). L'apport horaire des diffuseurs recule de 5,5 % entre 2016 et 2017 à 564,3 K€. La contribution des producteurs est en hausse de 8,0 % à 87,4 M€ en 2017. La part des apports des producteurs s'élève à 12,1 % (+1,7 point). Les apports du CNC (y compris compléments) sont en diminution de 4,7 % à 79,4 M€ en 2017. La part des apports du CNC (y compris compléments) dans le financement de la fiction s'élève à 11,0 % (+0,3 point). En 2017, les apports en coproduction sont en baisse de 39,4 % par rapport à 2016 à 15,5 M€ et les préventes (y compris minimums garantis) diminuent de 48,0 % à 13,3 M€. La part des apports étrangers dans le financement de la

fiction s'établit à 4,0 % en 2017 (6,6 % en 2016). En 2017, aucune série ne présente d'apport étranger supérieur à 10 M€ alors qu'il y en avait deux en 2016 (*Ransom* pour TF1 et *The Collection* pour France 3). Le volume horaire total des programmes bénéficiant d'un financement étranger augmente de 7,1 %. 424 heures de fiction sont financées avec des partenaires étrangers en 2017, soit 48,7 % du volume horaire total de fiction (396 heures, soit 44,2 % en 2016). En 2017, 413 heures d'œuvres majoritaires françaises sont produites avec un apport étranger de 20,2 M€ (9,5 M€ d'apports en coproduction et 10,7 M€ de préventes - y compris minimums garantis) et 11 heures de programmes minoritaires français ont bénéficié d'un apport étranger de 8,6 M€ (6,1 M€ d'apports en coproduction et 2,6 M€ de préventes - y compris minimums garantis).

En 2017, la part des diffuseurs dans le financement de la fiction est stable à 68,3 % des devis comme l'apport du CNC à 11,0 % des devis.

Les chiffres clés de la fiction

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
volume horaire (heures)	912	752	731	774	768	782	748	743	897	871	-2,9%
devis (M€)	741,6	664,3	678,1	752,4	667,4	710,9	717,2	638,9	778,9	719,9	-7,6%
coût horaire (K€/heure)	813,0	883,3	927,3	972,0	869,5	909,5	958,3	859,3	868,6	826,5	-4,8%
apports des diffuseurs (M€)	528,6	493,4	499,3	536,9	467,5	500,9	483,9	462,5	535,6	491,5	-8,3%
apports du CNC¹ (M€)	87,6	73,5	69,6	77,0	73,1	81,0	71,9	68,0	83,3	79,4	-4,7%
apports étrangers (M€)	25,7	17,2	21,5	36,6	47,0	27,1	45,3	19,6	51,2	28,8	-43,7%

¹ Aides à la production, y compris les compléments d'aide.
Source : CNC.

Financement prévisionnel de la fiction (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
financements français	715,9	647,1	656,6	715,8	620,3	683,8	671,9	619,2	727,7	691,1
producteurs français	75,7	59,3	62,9	75,4	58,2	78,2	69,8	57,0	81,0	87,4
préventes en France	6,5	4,3	3,4	9,1	5,6	5,7	15,8	10,2	8,5	7,5
diffuseurs	528,6	493,4	499,3	536,9	467,5	500,9	483,9	462,5	535,6	491,5
SOFICA	2,6	1,2	1,2	0,3	0,4	2,0	2,5	1,1	2,3	1,5
CNC	87,2	71,7	67,9	74,7	70,7	74,9	68,4	65,4	80,6	76,9
compléments CNC¹	0,4	1,8	1,7	2,3	2,4	6,1	3,5	2,7	2,7	2,5
autres	15,0	15,4	20,1	17,1	15,5	15,9	28,0	20,4	16,9	23,7
financements étrangers	25,7	17,2	21,5	36,6	47,0	27,1	45,3	19,6	51,2	28,8
coproductions étrangères	10,2	12,2	12,8	17,8	32,7	21,9	16,7	8,3	25,6	15,5
préventes à l'étranger²	15,5	5,0	8,7	18,9	14,3	5,2	28,6	11,3	25,6	13,3
total des financements	741,6	664,3	678,1	752,4	667,4	710,9	717,2	638,9	778,9	719,9

¹ Aides accordées après la première décision.

² Y compris minimums garantis.

Source : CNC

Progression des séries de 26'

En 2017, le volume de fiction de 26 minutes (+39,0 %) est en hausse alors que les volumes de 90 minutes (-33,0 %), de 52 minutes (-7,6 %) et de série de format court (-6,5 %) sont en baisse. En 2017, le 52 minutes demeure le premier format de fiction (41,4 % des heures aidées), devant le 26 minutes (27,4 %), le format court (17,7 %), le 90 minutes (12,0 %) et la fiction nouveaux médias (1,5 %). Le volume de 90 minutes atteint son plus bas niveau de la décennie.

Apports des chaînes nationales gratuites en baisse

En 2017, le volume de fiction initiée par les chaînes nationales gratuites diminue de 6,3 % par rapport à 2016 à 761 heures. Leur investissement total est en baisse de 11,5 % à 434,9 M€. En moyenne, les chaînes nationales gratuites couvrent 70,6 % des devis des fictions qu'elles initient (68,5 % en 2016). Leur apport horaire moyen en tant que premiers diffuseurs s'établit à 570,9 K€ (602,3 K€ en 2016). En 2017, ces chaînes sont à l'origine de 87,3 % du volume horaire total de fiction commandé par l'ensemble des diffuseurs (90,6 % en 2016) et contribuent à hauteur de 88,5 % à leurs investissements totaux dans le genre (91,7 % en 2016).

Documentaire

Baisse des devis de documentaires et volume stable

Avec un total de 2 266 heures aidées en 2017, le volume de documentaires est quasiment stable (+0,6 % par rapport à 2016) et retrouve un niveau proche de 2009. En 2017, le montant des devis des programmes documentaires est en recul à 397,6 M€ (-1,9 %). Le coût horaire moyen diminue de 2,5 % à 175,4 K€. En 2017, le documentaire représente 46,6 % des heures totales de programmes audiovisuels aidées par le CNC, contre 46,3 % en 2016. Les engagements des diffuseurs diminuent de 4,5 % à 195,3 M€ et couvrent près de la moitié (49,1 %) des devis totaux du genre. L'apport horaire moyen des diffuseurs s'élève à 86,2 K€ en 2017 (-5,1 % par rapport à 2016). En 2017, les apports des producteurs français sont en hausse (+8,7 %), à 65,1 M€.

Les chiffres clés du documentaire

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
volume horaire (heures)	2 059	2 225	2 461	2 665	2 921	3 092	2 590	2 480	2 253	2 266	+0,6 %
devis (M€)	320,0	345,0	395,4	388,1	437,9	489,5	398,7	409,0	405,2	397,6	-1,9 %
coût horaire (K€/heure)	155,4	155,1	160,7	145,6	149,9	158,3	153,9	165,0	179,9	175,4	-2,5 %
apports des diffuseurs (M€)	147,1	163,1	194,0	189,4	223,3	243,0	204,3	209,7	204,6	195,3	-4,5 %
apports du CNC¹ (M€)	62,1	67,4	74,4	80,1	87,8	95,7	80,3	82,8	77,3	78,1	+1,0 %
apports étrangers (M€)	21,5	20,6	22,6	17,0	19,5	26,0	15,1	19,4	30,6	22,3	-27,2 %

¹ Aides à la production, y compris les compléments d'aide.
Source : CNC.

Les subventions versées par le CNC aux producteurs français de documentaires s'élèvent à 78,1 M€ en 2017 (+1,0 % par rapport à 2016). Les financements étrangers dans la production française de documentaires reculent de 27,2 % à 22,3 M€, dont 7,8 M€ au titre des préventes (-39,1 %) et 14,5 M€ au titre des apports en coproduction (-18,6 %). 465 heures de documentaires correspondent à des coproductions majoritaires françaises en 2017, pour un total d'apports étrangers de 14,7 M€ et 41 heures de programmes minoritaires pour un apport de 7,6 M€.

En 2017, les financements du CNC dans la production de documentaires atteignent 78,1 M€ (+1,0 %).

Financement prévisionnel du documentaire (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
financements français	298,5	324,5	372,7	371,2	418,3	463,5	383,6	389,6	374,6	375,3
producteurs français	53,7	55,6	66,5	61,8	67,6	75,0	61,1	60,7	59,9	65,1
préventes en France	5,8	4,2	5,5	4,6	4,5	6,1	4,4	5,5	4,9	4,7
diffuseurs	147,1	163,1	194,0	189,4	223,3	243,0	204,3	209,7	204,6	195,3
SOFICA	0,4	0,3	0,2	0,1	0,3	0,9	0,9	1,3	0,9	0,7
CNC	61,7	66,8	73,6	79,7	86,7	92,5	79,6	81,9	75,8	77,6
compléments CNC¹	0,3	0,6	0,9	0,5	1,1	3,2	0,8	0,9	1,5	0,4
autres	29,4	33,9	32,0	35,1	34,9	42,8	32,7	29,6	27,1	31,5
financements étrangers	21,5	20,6	22,6	17,0	19,5	26,0	15,1	19,4	30,6	22,3
coproductions étrangères	15,5	12,9	13,7	11,1	15,0	16,6	9,9	13,0	17,8	14,5
préventes à l'étranger	6,1	7,7	9,0	5,9	4,5	9,4	5,2	6,4	12,8	7,8
total des financements	320,0	345,0	395,4	388,1	437,9	489,5	398,7	409,0	405,2	397,6

¹ Aides accordées après la première décision.
Source : CNC.

Progression du volume et recul des apports des chaînes nationales gratuites

En 2017, le niveau de commande des chaînes nationales gratuites dans le genre documentaire progresse de 4,1 % pour s'établir à 1 617 heures. Cette hausse résulte à la fois de la progression des commandes des chaînes privées nationales gratuites (+49 heures en tant que premiers diffuseurs) et de celles des chaînes publiques (+15 heures).

Les chaînes nationales gratuites investissent 170,7 M€ dans la production de documentaires audiovisuels en 2017 (-1,6 % par rapport à 2016).

Le documentaire de société reste prédominant

Avec un volume de commandes en hausse de 6,2 % en 2017, le documentaire de société conserve sa prééminence avec 52,1 % du volume total du genre en 2017. Les programmes historiques représentent la deuxième thématique la plus commandée avec 9,6 % des commandes en moins en 2017 à 272 heures (301 heures en 2016). En 2017, les commandes de documentaires sur l'environnement et la nature enregistrent une hausse de 25,0 % à 204 heures. Les diffuseurs participent au financement de 125 heures de documentaires autour des arts en 2017, contre 105 heures en 2016. Les documentaires concernant le spectacle vivant (musique, cirque, danse et théâtre) représentent 2,3 % des heures de documentaires aidées en 2017, contre 3,6 % en 2016. Parmi les heures de documentaires de spectacle vivant, 85,9 % sont consacrées à la musique (2,0 % du volume total de documentaires aidés).

Animation

Hausse des devis en animation

En 2017, le volume de production d'animation diminue de 9,1 % à 353 heures. L'animation représente 7,2 % des heures totales de programmes aidés par le CNC en 2017, contre 8,0 % en 2016. La production d'animation est généralement rythmée par des cycles biennaux ou triennaux.

En 2017, le montant des devis des programmes d'animation progresse de 4,9 % par rapport à 2016 à 269,0 M€. En 2017, le coût horaire de l'animation s'établit à 761,9 K€ (+15,4 % par rapport à 2016). Les financements français destinés à la production d'œuvres d'animation sont en augmentation de 5,0 % à 208,3 M€ en 2017. La contribution des diffuseurs est en hausse de 3,5 % à 63,7 M€. Leur part dans le financement de l'animation s'établit à 23,7 % (24,0 % en 2016). Les apports des producteurs français progressent de 15,3 % à 61,9 M€, soit 23,0 % du montant total des devis (21,0 % en 2016). L'apport du CNC (y compris compléments) pour les programmes d'animation est en hausse de 0,6 % à 58,4 M€. Au total, il couvre 21,7 % des devis en 2017 (22,6 % en 2016).

En 2017, la part des apports étrangers dans le financement des programmes d'animation est stable par rapport à 2016 à 22,6 %. Les financements étrangers augmentent de 4,6 % à 60,7 M€ en 2017. Les apports en coproduction sont en baisse de 24,6 % à 20,2 M€ alors que les préventes à l'étranger augmentent de 29,6 % à 40,5 M€. En 2017, 284 heures d'animation bénéficient d'un financement étranger (coproduction et prévente), soit 80,6 % du volume total produit (353 heures, soit 91,0 % du volume total en 2016).

En 2017, 255 heures d'animation à majorité française ont été initiées avec un financement étranger total de 46,5 M€ dont 12,0 M€ d'apports en coproduction et 34,5 M€ de préventes (328 heures avec un apport étranger de 48,7 M€ en 2016). Parallèlement, 29 heures d'œuvres minoritaires françaises ont été produites en 2017, financées par un apport étranger total de 14,2 M€ dont 8,1 M€ d'apports en coproduction et 6,0 M€ de préventes (25 heures avec un apport étranger de 9,3 M€ en 2016).

En 2017, le volume d'animation atteint 353 heures de production.

Les chiffres clés de l'animation

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
volume horaire (heures)	259	347	320	355	298	326	260	285	388	353	-9,1 %
devis (M€)	151,6	201,3	181,0	217,3	181,8	213,0	178,1	180,8	256,3	269,0	+4,9 %
coût horaire (K€/heure)	585,4	580,0	565,2	611,8	609,2	654,3	684,8	633,7	660,1	761,9	+15,4 %
apports des diffuseurs (M€)	40,1	56,0	50,7	57,9	49,7	58,0	46,7	43,3	61,5	63,7	+3,5 %
apports du CNC¹ (M€)	30,5	42,7	38,3	43,7	37,9	41,1	34,8	36,2	58,0	58,4	+0,6 %
apports étrangers (M€)	42,9	51,4	42,5	60,9	42,0	52,1	45,6	43,7	58,0	60,7	+4,6 %

¹ Aides à la production, y compris les compléments d'aide.
Source : CNC

Financement prévisionnel de l'animation (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
financements français	108,7	149,9	138,4	156,4	139,8	161,0	132,5	137,2	198,3	208,3
producteurs français	24,9	31,7	31,3	38,2	36,5	43,4	34,0	39,2	53,7	61,9
préventes en France	6,4	12,2	9,5	6,1	5,5	7,2	8,7	7,6	10,7	9,7
diffuseurs	40,1	56,0	50,7	57,9	49,7	58,0	46,7	43,3	61,5	63,7
SOFICA	2,1	3,7	2,9	5,5	3,0	3,8	2,2	2,6	2,8	2,8
CNC	27,9	34,8	29,5	30,7	31,0	33,6	29,6	28,2	49,2	45,8
compléments CNC¹	2,5	7,9	8,8	12,9	6,9	7,5	5,2	8,0	8,8	12,5
autres	4,7	3,7	5,7	5,1	7,2	7,6	6,0	8,2	11,6	11,9
financements étrangers	42,9	51,4	42,5	60,9	42,0	52,1	45,6	43,7	58,0	60,7
coproductions étrangères	25,7	31,1	31,3	43,4	23,2	25,6	24,4	25,7	26,7	20,2
préventes à l'étranger	17,2	20,2	11,3	17,4	18,8	26,5	21,2	18,0	31,3	40,5
total des financements	151,6	201,3	181,0	217,3	181,8	213,0	178,1	180,8	256,3	269,0

¹ Aides accordées après la première décision.
Source : CNC

Les séries de 11 à 13 minutes restent prédominantes

En 2017, les séries de 11 à 13 minutes demeurent le premier format des programmes d'animation aidés par le CNC (58,4 % du volume horaire), devant les séries de moins de 8 minutes (29,7 %), les séries de 23 à 26 minutes (11,3 %) et les unitaires (0,6 %).

En 2017, la part des investissements français dans le financement des programmes d'animation est stable à 77,4 % des devis.

Hausse des investissements des chaînes nationales gratuites

En 2017, le volume d'animation initiée par les chaînes nationales gratuites diminue de 7,0 % par rapport à 2016 à 286 heures. Leur investissement total est en revanche en hausse de 9,6 % à 51,7 M€. L'apport horaire des chaînes nationales gratuites augmente de 16,4 % à 176,6 K€ et le coût horaire de leurs programmes progresse de 13,8 % à 782,2 K€. Les chaînes nationales gratuites totalisent 81,2 % des investissements des chaînes dans la production d'animation (76,7 % en 2016) et initient 81,0 % des heures produites (79,2 % en 2016).

Adaptation audiovisuelle de spectacle vivant

Hausse des volumes et devis des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant

En 2017, le nombre d'heures aidées d'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant augmente de 8,3 % (+79 heures par rapport à 2016) pour atteindre 1 033 heures. Les devis de ces œuvres augmentent de 4,0 % par rapport à 2016 pour atteindre 121,6 M€, soit un coût horaire moyen en baisse de 4,0 % à 117,8 K€. Les programmes de spectacle vivant représentent 21,2 % du total des heures de programmes aidés en 2017 et captent 14,7 % des aides du CNC.

En 2017, la participation des diffuseurs à la production d'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant augmente de 1,4 % à 42,8 M€. Leur apport horaire est en baisse de 6,4 % à 41,5 K€. Les diffuseurs couvrent 35,2 % des devis de production du genre (36,1 % en 2016). Les subventions versées par le CNC (y compris compléments d'aides) augmentent de 2,2 % à 35,0 M€ en 2017. Leur contribution aux financements d'adaptations audiovisuelles de spectacle vivant est stable et couvre 28,8 % des devis du genre pour un apport horaire en baisse de 5,6 % à 33,9 K€ en moyenne.

Les chiffres clés du spectacle vivant

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
volume horaire (heures)	401	486	529	621	697	793	976	1 082	954	1 033	+8,3%
devis (M€)	60,9	75,7	84,5	92,4	91,8	103,1	119,4	125,2	117,0	121,6	+4,0%
coût horaire (K€/heure)	151,7	156,0	159,9	148,7	131,7	129,9	122,3	115,8	122,7	117,8	-4,0%
apports des diffuseurs (M€)	21,2	25,0	27,3	32,9	32,5	35,9	42,4	46,0	42,3	42,8	+1,4%
apports du CNC (M€)¹	16,0	19,8	22,6	24,3	26,5	29,3	35,4	36,4	34,3	35,0	+2,2%
apports étrangers (M€)	3,7	4,5	6,3	6,0	6,6	6,6	6,7	8,0	7,1	8,4	+17,9%

¹ Aides à la production, y compris les compléments d'aide.
Source : CNC.

En 2017, le nombre d'heures produites de spectacles vivants progresse de 8,3 % mais l'apport horaire des diffuseurs est en baisse de 6,4 %.

En 2017, les apports étrangers sont en hausse de 17,9 % à 8,4 M€. Leur part dans le total des devis augmente à 6,9 % des financements totaux des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant (6,1 % en 2016). Les apports en coproduction sont en hausse à 6,7 M€. Ils sont principalement financés par des producteurs étrangers de spectacle et des salles programmant le spectacle à l'étranger. Les préventes à l'étranger sont en hausse de 27,5 % à 1,7 M€. Au total, 213 heures de spectacle vivant font l'objet d'un financement étranger en 2017 (187 heures en 2016) dont 205 heures de coproductions majoritaires (177 heures en 2016) et 8 heures de coproductions minoritaires (10 heures en 2016). Les coproductions majoritaires reçoivent 7,1 M€ de financements étrangers (5,9 M€ en 2016) et les coproductions minoritaires 1,3 M€ (1,2 M€ en 2016).

Financement prévisionnel du spectacle vivant (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
financements français	57,1	71,3	78,3	86,4	85,2	96,5	112,7	117,2	109,9	113,2
producteurs français	16,4	23,4	24,5	26,8	23,4	28,1	31,7	31,9	30,6	31,8
préventes en France	0,9	0,8	0,8	1,2	1,1	1,3	1,2	1,6	1,2	1,3
diffuseurs	21,2	25,0	27,3	32,9	32,5	35,9	42,4	46,0	42,3	42,8
SOFICA	-	0,1	0,0	-	0,0	0,1	-	-	-	-
CNC	15,9	19,8	22,2	24,2	26,3	28,5	35,1	36,2	33,9	35,0
compléments CNC ¹	0,1	0,0	0,5	0,1	0,2	0,8	0,4	0,2	0,4	0,0
autres	2,6	2,2	2,9	1,2	1,7	1,7	1,9	1,3	1,6	2,2
financements étrangers	3,7	4,5	6,3	6,0	6,6	6,6	6,7	8,0	7,1	8,4
coproductions étrangères	2,2	2,4	5,0	5,1	5,4	5,4	5,3	7,0	5,8	6,7
préventes à l'étranger	1,5	2,1	1,3	0,9	1,3	1,2	1,4	1,0	1,3	1,7
total des financements	60,9	75,7	84,5	92,4	91,8	103,1	119,4	125,2	117,0	121,6

¹ Aides accordées après la première décision.
Source : CNC.

Le spectacle musical domine le genre

En 2017, la hausse du volume de production de programmes de spectacle vivant concerne en particulier la musique (+62 heures) et notamment les musiques du monde / traditionnelles (+42 heures) et les musiques hip hop / rap / électro (+39 heures). Le nombre d'heures de variété / rock passe de 210 à 165 heures, derrière la musique classique dont le nombre d'heures est stable à 184 heures. Les captations de spectacles musicaux représentent une très grande majorité des heures aidées, à 79,0 % du volume en 2017 (comme en 2016). En 2017, le CNC a soutenu à hauteur de 26,5 M€ la captation de spectacles musicaux, soit un montant en progression de 5,0 %. La musique classique représente 17,8 % des heures aidées. Suivent la variété / rock (16,0 %), l'opéra (15,6 %), le jazz (10,6 %), le hip hop / rap / électro (9,2 %) et les musiques du monde / traditionnelles (8,5 %). Le cirque reste le genre de spectacle vivant le plus coûteux en 2017 à 186,5 K€ par heure de programme (-42,9 %), devant l'opéra à 173,2 K€ (1,0 %) et le théâtre à 142,9 K€ (-7,2 %).

Hausse du volume des chaînes nationales gratuites

En 2017, les chaînes nationales gratuites augmentent leur volume de commandes d'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant (+7,0 % à 390 heures). Leurs investissements dans le genre diminuent à 22,3 M€ (-5,9 %), en raison principalement du recul des apports des chaînes publiques. Le coût de production d'une heure de programme de spectacle vivant initiée par les chaînes nationales gratuites est de 153,0 K€ (171,4 K€ en 2016). Celles-ci couvrent 34,3 % des devis de production des programmes de spectacle vivant aidés qu'elles financent en tant que premiers diffuseurs (36,3 % en 2016).

En 2017, le CNC soutient des captations de spectacles musicaux à hauteur de 26,5 M€.

Le magazine d'intérêt culturel

Diminution du volume et hausse des devis des magazines d'intérêt culturel

Le CNC apporte un soutien exclusivement sélectif aux magazines d'intérêt culturel, après avis de la commission compétente. En 2017, le volume de production aidée diminue à 350 heures (-6,1 % par rapport à 2016). Il s'agit du deuxième plus bas niveau de la décennie après 2014 (254 heures). 39 magazines bénéficient d'un soutien financier en 2017 (31 en 2016). Au global, les devis de ces programmes s'élèvent à 28,6 M€ (+4,0 % par rapport à 2016), soit un coût horaire moyen de 81,9 K€ (+10,8 %).

L'apport du CNC au magazine d'intérêt culturel progresse de 26,7 % à 3,2 M€ en 2017. Le montant total des devis des magazines d'intérêt culturel aidés atteint 28,6 M€ en 2017, en hausse de 4,0 % par rapport à 2016. L'apport des diffuseurs progresse, en effet, en 2017 à 19,6 M€ (+5,8 % par rapport à 2016). Ils représentent 68,5 % du total des financements du magazine d'intérêt culturel en 2017 (67,3 % en 2016). Les diffuseurs apportent, en moyenne, 56,1 K€ par heure de programme en 2017 (49,8 K€ en 2016).

Les chiffres clés du magazine d'intérêt culturel

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
volume horaire (heures)	354	435	377	435	467	434	254	353	372	350	-6,1%
devis (M€)	27,9	34,5	30,8	35,4	34,0	35,8	23,0	32,3	27,5	28,6	+4,0%
coût horaire (K€/heure)	78,6	79,3	81,8	81,4	72,9	82,4	90,8	91,5	73,9	81,9	+10,8%
apports des diffuseurs (M€)	16,6	23,9	22,1	24,0	24,7	24,9	16,0	22,4	18,5	19,6	+5,8%
apports du CNC* (M€)	4,2	4,7	3,7	4,3	4,0	3,9	2,7	3,4	2,5	3,2	+26,7%
apports étrangers (M€)	0,4	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1	-65,9%

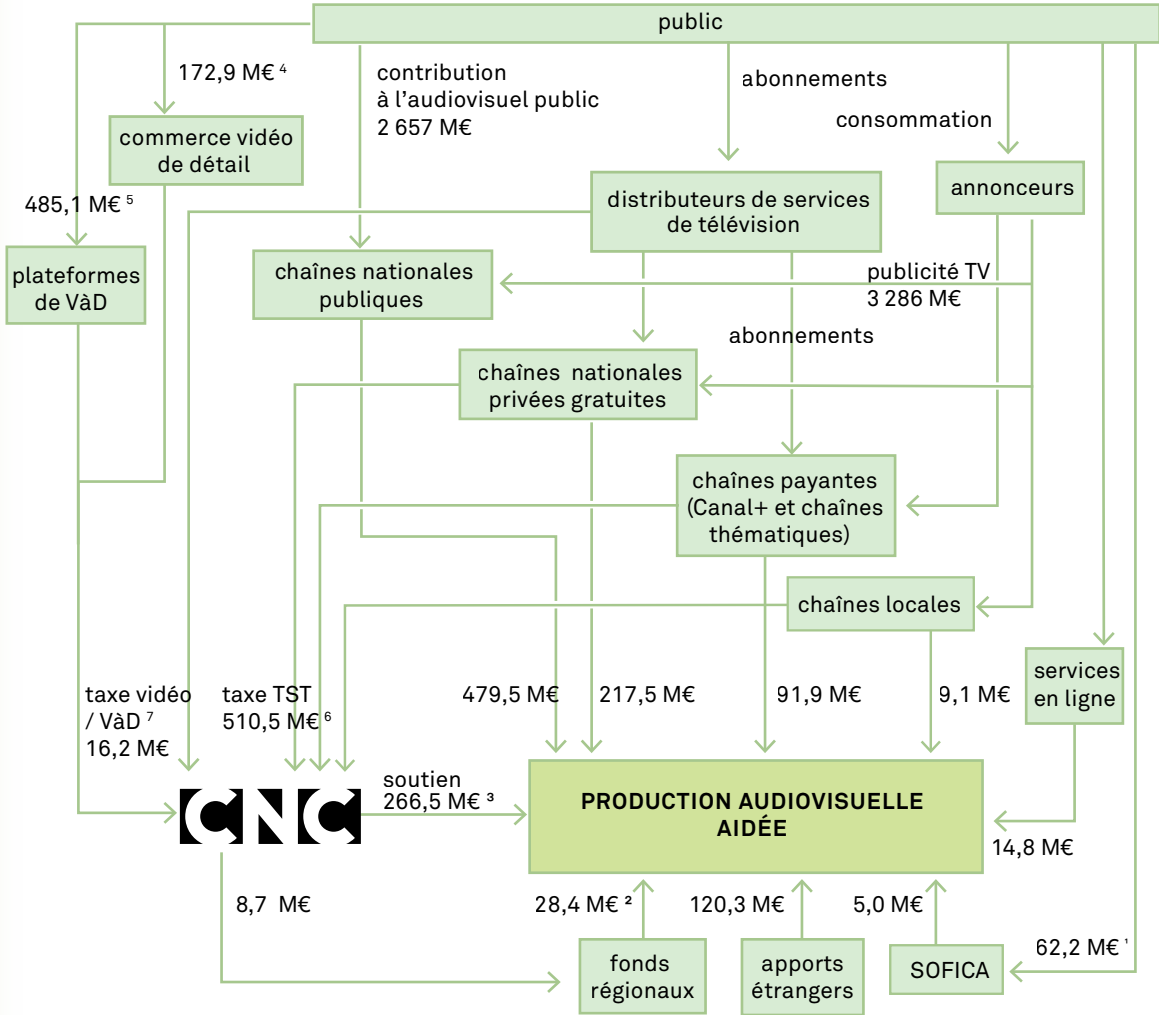
* Aides à la production, y compris les compléments d'aide.
Source : CNC.

Financement prévisionnel du magazine d'intérêt culturel (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
financements français	27,7	34,5	30,5	35,4	33,8	35,7	23,0	32,2	27,3	28,6
producteurs français	4,4	5,2	3,4	4,6	4,2	5,1	3,8	5,0	4,7	4,6
préventes en France	0,8	0,1	0,2	0,0	0,2	0,4	-	0,1	0,2	-
diffuseurs	16,6	23,9	22,1	24,0	24,7	24,9	16,0	22,4	18,5	19,6
SOFICA	0,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CNC	4,2	4,7	3,6	4,3	4,0	3,9	2,7	3,4	2,5	3,2
compléments CNC*	0,0	0,0	0,2	-	-	0,0	-	-	-	0,0
autres	1,8	0,6	1,0	2,4	0,8	1,4	0,6	1,3	1,4	1,2
financements étrangers	0,1	-	0,4	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,3	0,1
coproductions étrangères	0,1	-	0,1	-	0,2	-	-	0,1	0,1	0,0
préventes à l'étranger	0,0	-	0,3	0,0	-	0,1	0,0	-	0,2	0,1
total des financements	27,9	34,5	30,8	35,4	34,0	35,8	23,0	32,3	27,5	28,6

* Aides accordées après la première décision.
Source : CNC.

Principaux flux financiers de la production audiovisuelle aidée en 2017 (M€)



1 Collecte 2016 correspondant aux investissements réalisés en 2017 et janvier 2018 (cinéma et audiovisuel). Les SOFICA doivent investir 90 % de leur collecte dans la production cinématographique ou audiovisuelle.
2 Montant prévisionnel des aides inscrit dans les conventions conclues entre le CNC et les collectivités territoriales en 2017.
3 Soutien total du CNC : aides à la production + aides au développement (y compris les compléments d'aide et les subventions au titre du « web COSIP »).
4 Ventes au détail de programmes hors film (TTC).
5 Estimation 100 % du chiffre d'affaires TTC en V&D sur les plateformes généralistes.
6 Taxe sur le chiffre d'affaires des éditeurs et des distributeurs de services de télévision.
7 Taxe sur le chiffre d'affaires final en vidéo et V&D, toutes œuvres confondues.
Sources : Œuvres audiovisuelles aidées par le CNC (fiction, documentaire, animation, spectacle vivant, magazine d'intérêt culturel).
Le marché publicitaire français en 2017 - IREP.
Recettes du CNC exécutées en 2017.
Baromètre vidéo CNC-GfK.
Baromètre de la V&D GfK-NPA Conseil.
GfK - SEVN.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- les séries statistiques sur la production audiovisuelle soutenue par le CNC
- l'étude *La production audiovisuelle aidée en 2017*

En 2017: **6,9** milliards de vidéos vues
en télévision de rattrapage (+6,6 % par rapport 2016)



3,66 milliards
de vidéos vues
sur un appareil mobile
(+24,7 %)



2,47 milliards
de vidéos vues
sur un écran de
télévision (+3,6 %)



2,11 milliards
de vidéos vues sur
ordinateur (-5,1 %)



3.5

La télévision de rattrapage

L'offre de TVR

Plus de 140 chaînes en télévision de rattrapage

La télévision de rattrapage (TVR), ou télévision à la demande, correspond à l'ensemble des services permettant de voir ou revoir des programmes après leur diffusion sur une chaîne de télévision, pendant une période déterminée, gratuitement ou sans supplément dans le cadre d'un abonnement. Les offres de TVR sont disponibles sur tous les écrans (ordinateur, téléviseur et écrans mobiles – tablette, téléphone, etc.) mais les services proposés sont différents, sur le téléviseur et sur les écrans mobiles, selon les opérateurs de télécommunication, les constructeurs de matériel et les plateformes de téléchargement d'applications. Sur l'ordinateur, l'accès aux services de TVR s'effectue par les sites internet édités par les chaînes.

Sur la télévision, les offres de TVR sont accessibles de multiples façons : par les fournisseurs d'accès à internet, par les offres de télévision par satellite, par les services des téléviseurs connectés, par une console de jeux vidéo ou encore par un boîtier ou une clé externe proposant une offre audiovisuelle.

Sur les appareils mobiles, la TVR est disponible via les applications des opérateurs pour les abonnés à une offre de télévision et via les applications développées par les chaînes, téléchargeables dans les magasins d'applications. Sur tous les supports, certains services de TVR sont également disponibles par les sites de partage de vidéo. Les offres de TVR sont composées de services accessibles gratuitement et de services réservés aux abonnés des chaînes en option. En mars 2018, plus de 140 chaînes dont l'ensemble des chaînes nationales gratuites proposent leurs programmes en TVR sur au moins un écran.

Remarques méthodologiques

La part de l'offre de programmes disponible en TVR sur internet est calculée en volume horaire par www.tv-replay.fr pour le CNC. L'analyse est réalisée sur une semaine de référence (la semaine du 13 au 19 novembre 2017). Tous les programmes diffusés au cours de cette semaine entre 17 heures et minuit sont suivis afin de déterminer s'ils sont disponibles en TVR sur internet.

70 % des programmes des chaînes nationales sont disponibles en TVR

En novembre 2017, 70 % des programmes diffusés entre 17 heures et minuit sur les chaînes nationales gratuites (historiques, TNT et TNT HD) sont disponibles en télévision de rattrapage sur internet. Cette proportion est en hausse sur un an (+10 points). Elle s'établit à 93 % pour les chaînes nationales historiques (+3 points par rapport à 2016), contre 60 % pour les chaînes TNT (+6 points) et 60 % pour les chaînes TNT HD (+21 points). La part des programmes de flux (divertissement, magazine, information, sport) disponibles en TVR est plus élevée que la part des programmes de stock (animation,

documentaire, fiction, film), tant sur les chaînes historiques que sur les chaînes TNT et TNT HD. Sur l'ensemble des chaînes nationales, 86 % des programmes de flux diffusés entre 17 heures et minuit sont disponibles en TVR sur internet en novembre 2017 (+9 points sur un an), contre 52 % des programmes de stock (+9 points). Sur les chaînes historiques, 97 % des programmes de flux sont disponibles, contre 86 % des programmes de stock. Sur les chaînes TNT, 78 % des programmes de flux sont disponibles, contre 46 % des programmes de stock. Sur les chaînes TNT HD, 83 % des programmes de flux sont disponibles, contre 41 % des programmes de stock.

Part des programmes disponibles en TVR sur internet¹ (%)

	chaînes historiques	chaînes TNT	chaînes TNT HD	total
nov. 2013	89	49	32	56
nov. 2014	92	49	37	58
nov. 2015	92	54	36	60
nov. 2016	90	54	39	60
nov. 2017	93	60	60	70

¹ Programmes diffusés entre 17 heures et minuit.

Source : www.tv-replay.fr.

Remarques méthodologiques

L'étude de l'offre de télévision de rattrapage, réalisée par www.tv-replay.fr pour le CNC depuis octobre 2010, présente en 2017 l'offre de programmes de 23 chaînes nationales gratuites (TF1, France 2, France 3, Canal+ en clair, France 5, M6, Arte, C8, W9, TMC, NT1, NRJ12, LCP-Assemblée Nationale, Public Sénat, France 4, CStar, Gulli, France Ô, HD1, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte et Chérie 25) disponibles en TVR sur internet, en nombre de vidéos et en volume horaire.

78,2 % des programmes proposés en TVR sont consultables plus de 30 jours.

Près de 24 000 heures de programmes disponibles chaque mois

En 2017, 23 732 heures de programmes diffusés sur l'ensemble de la journée sur les chaînes nationales gratuites sont disponibles en moyenne chaque mois en télévision de rattrapage sur internet. L'offre de TVR augmente de 15,2 % par rapport à 2016, essentiellement grâce aux chaînes de la TNT HD (+41,6 %). En moyenne, les chaînes historiques proposent 9 580 heures de programmes chaque mois, contre 12 904 heures pour les chaînes TNT et 1 248 heures pour les chaînes TNT HD. En 2017, 14,8 % de l'offre de TVR est disponible entre 0 et 7 jours (20,6 % en 2016). 78,2 % des programmes sont consultables plus de 30 jours (72,6 % en 2016). La part des programmes disponibles jusqu'à 7 jours après leur diffusion diminue de près de six points par rapport à 2016.

Offre de TVR selon la durée de disponibilité (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
0 à 7 jours	32,2	35,2	32,0	20,6	14,8
8 à 14 jours	1,8	1,6	2,0	3,7	3,4
15 à 30 jours	1,8	2,2	2,1	3,0	3,5
plus de 30 jours	64,2	61,0	64,0	72,6	78,2
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

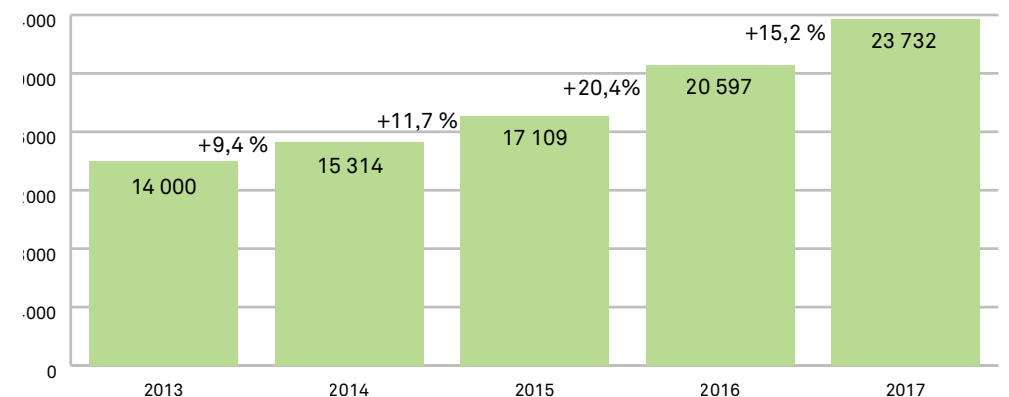
Source : www.tv-replay.fr.

Les programmes de flux composent la majorité de l'offre en TVR

En 2017, la part des programmes de stock dans l'offre de TVR sur internet s'élève à 15,7 % (15,4 % en 2016) dont 7,5 % pour la fiction TV (7,0 % en 2016), 5,0 % pour le documentaire (4,6 % en 2016) et 3,1 % pour l'animation (3,5 % en 2016). Les programmes de flux (divertissement, magazine, information, sport) représentent toujours la majorité de l'offre (84,3 % du volume horaire en 2017). En 2017, les principales offres de TVR sur internet pour les programmes de stock sont celles de France 4 (279 heures par mois

en moyenne), de Gulli (178 heures) et de France 3 (90 heures) pour l'animation, d'Arte (352 heures), RMC Découverte (227 heures) et France 5 (144 heures) pour le documentaire et de M6 (427 heures), TF1 (268 heures), France Ô (158 heures) pour la fiction TV. En 2017, les programmes français composent 40,0 % de l'offre de fiction proposée en TVR sur internet (-4,5 points par rapport à 2016), contre 33,2 % pour la fiction américaine (+1,3 point), 12,7 % pour la fiction européenne non française (-1,1 point) et 14,1 % pour la fiction d'autres nationalités (+4,2 points).

Offre moyenne mensuelle de TVR sur internet (heures)



Source : www.tv-replay.fr.

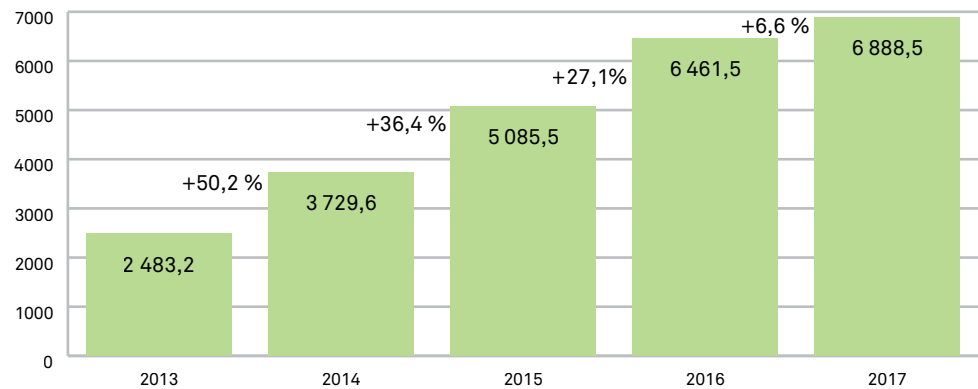
En 2017, chaque mois, 23 732 heures de programmes diffusés sur les chaînes nationales gratuites sont disponibles en TVR (+15,2 % par rapport à 2016).

La consommation de la TVR

Remarques méthodologiques

L'analyse de la consommation, en nombre de vidéos vues, est réalisée depuis janvier 2011 à la demande du CNC par NPA Conseil et GfK, associées à Canal+ Régie, France Télévisions Publicité, Lagardère Publicité, M6 Publicité Digital et TF1 Publicité Digital à partir des données de Médiamétrie eStat streaming, Nedstats, Comscore, Omniture, Flurry Analytics, A&T Internet et des données des opérateurs. En 2011, le baromètre était constitué par les résultats concernant 14 chaînes dont les 6 chaînes nationales historiques : Canal+, CNews pour le groupe Canal+ ; 1ère, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô pour le groupe France Télévisions ; M6, W9, Paris Première, Teva pour le groupe M6 ; TF1, LCI pour le groupe TF1. L'analyse de la consommation a été complétée par les résultats de TMC et NT1 à partir de janvier 2012, de C8 et CStar à partir d'octobre 2012, de Gulli, HD1 et 6ter à partir de janvier 2014 et de Piwi+ et Télétoon+ à partir de janvier 2016. Depuis cette date, le baromètre est donc constitué des résultats d'un panel de 23 chaînes.

Consommation de télévision de rattrapage¹ (millions de vidéos vues)



¹ Le périmètre de l'étude est élargi en janvier 2012 avec TMC et NT1, en octobre 2012 avec C8 et CStar, en janvier 2014 avec Gulli, HD1 et 6ter et en janvier 2016 avec Piwi+ et Télétoon+.
Source : NPA — GfK — Canal+ Régie — France Télévisions Publicité — M6 Publicité Digital — TF1 Publicité Digital — TMC Régie — Lagardère Publicité.

6,9 milliards de vidéos vues en télévision de rattrapage en 2017 (+6,6 %)

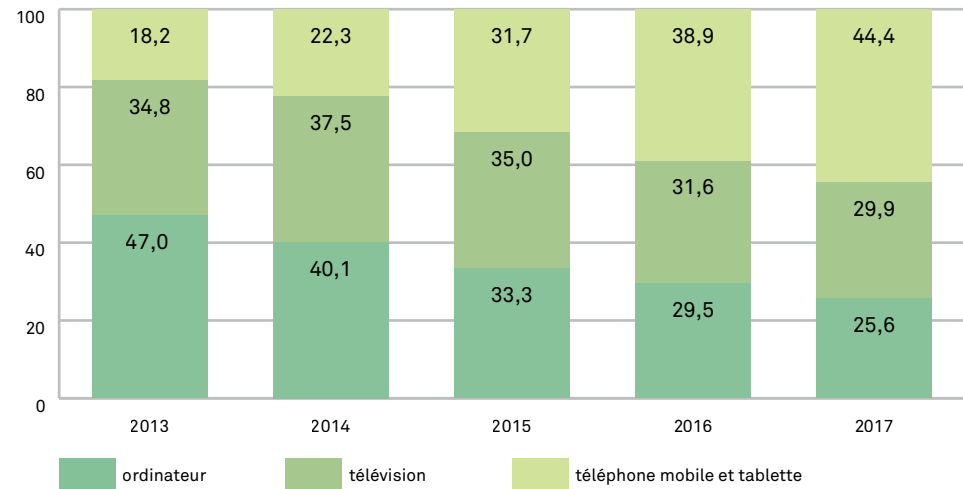
La consommation de télévision de rattrapage enregistre cette année encore une croissance. En 2017, 6,9 milliards de vidéos sont visionnées en TVR, contre 6,5 milliards en 2016, soit une progression de 6,6 % sur un an. En 2017, 574,0 millions de vidéos sont visionnées en moyenne chaque mois en TVR (538,5 millions en 2016). Un nouveau record de consommation est atteint en octobre 2017 avec 650,9 millions de vidéos visionnées. La plus faible audience de TVR est enregistrée au mois d'août avec 492,3 millions de vidéos vues. En 2017, 18,9 millions de vidéos sont consommées en moyenne chaque jour en TVR (17,7 millions en 2016).

Le mobile confirme son statut de premier support en volume de consommation

La consommation de télévision en ligne, qui inclut la télévision de rattrapage ainsi que les bonus et la consommation des chaînes en direct sur les autres supports que la télévision, est en progression sur tous les supports excepté sur l'ordinateur (-5,1 % à 2,11 milliards de vidéos vues). En 2017, 2,47 milliards de vidéos sont visionnées sur un écran de télévision (+3,6 %), 3,66 milliards sur un appareil mobile (+24,7 %) dont 2,44 milliards sur un téléphone mobile (+37,3 %) et 1,21 milliard sur une tablette

(+5,2 % par rapport à 2016). En 2017, pour la deuxième année consécutive, le mobile (téléphone mobile ou tablette) supplante le téléviseur comme premier support de consommation de la télévision en ligne. En 2017, l'écran de télévision génère 29,9 % de l'audience (-1,6 point par rapport à 2016), l'ordinateur représente 25,6 % de la consommation (-3,9 points) et les supports mobiles totalisent 44,4 % des vidéos vues (+5,5 points) dont 29,7 % pour le téléphone mobile (+6,1 points) et 14,8 % pour la tablette (-0,6 point).

Consommation de télévision en ligne selon le support¹ (%)



¹ En nombre de vidéos visionnées.
Le périmètre de l'étude est élargi en janvier 2012 avec TMC et NT1, en octobre 2012 avec C8 et CStar, en janvier 2014 avec Gulli, HD1 et 6ter et en janvier 2016 avec Piwi+ et Télétoon+.
Source : NPA — GfK — Canal+ Régie — France Télévisions Publicité — M6 Publicité Digital — TF1 Publicité Digital — TMC Régie — Lagardère Publicité.

Le mobile progresse encore et capte 44,4 % de la consommation de la télévision en ligne.

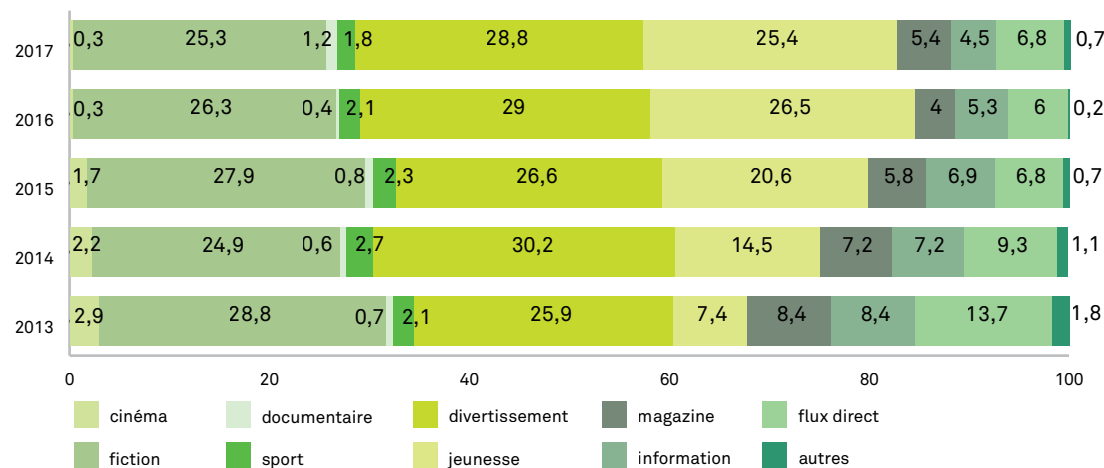
Le divertissement est toujours le genre le plus consommé

En 2017, les programmes de stock (fiction, cinéma, documentaire et programmes jeunesse) composent 52,1 % de la consommation de télévision en ligne, contre 53,4 % en 2016. En 2017, le divertissement est le genre de programmes le plus consommé (28,8 % des vidéos vues), devant les programmes jeunesse (25,4 %), la fiction (25,3 %), le magazine (5,4 %), l'information (4,5 %), le sport (1,8 %), le documentaire (1,2 %) et le cinéma (0,3 %). La plus forte progression en valeur absolue est le divertissement (+183,77 millions de vidéos vues). Le genre le plus consommé tire ainsi le marché vers le haut avec 2,37 milliards de vidéos visionnées.

Les meilleures audiences de télévision en ligne sont généralement des succès d'antenne. Les programmes ciblant un public jeune et les programmes « feuilletonnants » y sont surreprésentés. En 2017, les meilleures

audiences mensuelles sont réalisées, pour TF1, par des divertissements : *The Voice*, *Secret Story*, *La villa des cœurs brisés* et par la fiction française *Demain nous appartient*. Pour les chaînes du groupe France Télévisions, *Plus belle la vie* (France 3) est le programme qui enregistre chaque mois le plus grand nombre de vidéos vues. Pour les chaînes du groupe Canal+, *Touche pas à mon poste* (C8) occupe huit mois sur douze la première place du classement. Le football est en première position en mai et l'émission Canal+ Sport de juillet à septembre. Les meilleures audiences pour les chaînes du groupe M6 sont réalisées, tous les mois de l'année 2017 par des divertissements : *les Princes de l'amour*, *les Marseillais*, *Moundir* et *les apprentis aventuriers* et *L'amour est dans le pré*. Pour Gulli, les meilleures audiences sont réalisées par des programmes d'animation (9 mois sur 12) ou des séries jeunesse étrangères (3 mois sur 12).

Consommation de télévision en ligne selon le genre¹ (%)



¹ En nombre de vidéos visionnées. Le périmètre de l'étude est élargi en janvier 2012 avec TMC et NT1, en octobre 2012 avec C8 et CStar, en janvier 2014 avec Gulli, HD1 et 6ter et en janvier 2016 avec Piwi+ et Télétoon+. Source : NPA — GfK — Canal+ Régie — France Télévisions Publicité — M6 Publicité Digital — TF1 Publicité Digital — TMC Régie — Lagardère Publicité.

Le public de la TVR

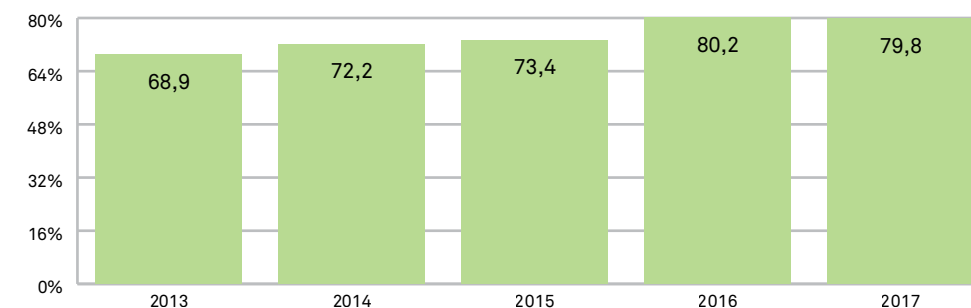
Remarques méthodologiques

Le public de la télévision de rattrapage et ses usages sont mesurés depuis octobre 2010 par un sondage en ligne réalisé par Harris Interactive pour le CNC auprès de 1 200 internautes âgés de 15 ans et plus chaque mois et depuis janvier 2016 par Vertigo auprès de 1 000 internautes chaque mois.

La pénétration de la TVR est stable à 80 %

L'usage des services de télévision de rattrapage s'est installé dans les pratiques de la population française. En 2017, 79,8 % des internautes âgés de 15 ans et plus déclarent avoir regardé des programmes en TVR (tous supports confondus) au cours des 12 derniers mois, contre 80,2 % en 2016. La pénétration de la TVR se stabilise sur l'ensemble de la population mais elle continue de progresser chez les 15-24 ans (86,5 %) et chez les 25-34 ans (83,7 %).

Pénétration de la télévision de rattrapage¹ (%)



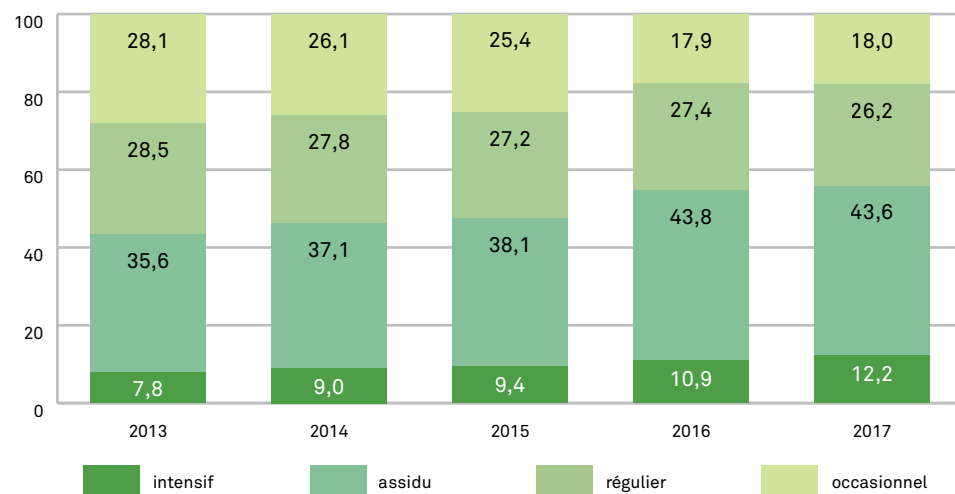
¹ Internetautes utilisateurs 12 derniers mois (15 ans et plus). Source : Harris Interactive et Vertigo à partir de 2016.

La fréquence d'utilisation des services de télévision de rattrapage s'intensifie

En 2017, 55,8 % des utilisateurs regardent des programmes en TVR au moins une fois par semaine, contre 54,7 % en 2016. La part des utilisateurs quotidiens augmente de 1,2 point à 12,2 % en 2017. La part des utilisateurs assidus (qui regardent des programmes au moins une

fois par semaine et moins d'une fois par jour) est stable à 43,6 % (-0,2 point). La proportion des utilisateurs réguliers (au moins une fois par mois et moins d'une fois par semaine) recule de 1,3 point à 26,2 %. La proportion des utilisateurs occasionnels (moins d'une fois par mois) est stable à 18,0 % (+0,2 point).

Les programmes de stock composent 52,1 % de la consommation de la télévision en ligne, alors qu'ils ne représentent que 15,7 % de l'offre de télévision de rattrapage.

Habitudes du public de la TVR¹ (%)

¹ Internautes utilisateurs 12 derniers mois (15 ans et plus).

Utilisateur intensif : au moins une fois par jour ; assidu : au moins une fois par semaine et moins d'une fois par jour ; régulier : au moins une fois par mois et moins d'une fois par semaine ; occasionnel : moins souvent.

Source : Harris Interactive et Vertigo à partir de janvier 2016.

Les recettes publicitaires sont estimées à 115 M€

L'accès aux services de télévision de rattrapage est généralement gratuit pour le public en ce qui concerne les chaînes nationales gratuites et inclus dans l'abonnement (sans supplément) pour les chaînes payantes. Les recettes publicitaires constituent la principale source de revenus des services de TVR. L'évolution des recettes s'explique par différents facteurs : le nombre d'annonceurs, le volume de publicité diffusée, le prix de vente de l'espace publicitaire. En 2017, le chiffre d'affaires publicitaire de la TVR est estimé à 115 M€, contre 105 M€ en 2016 (+9,5 %). Il a été multiplié par 3,8 entre 2011 et 2017 (30 M€ en 2011).

Le chiffre d'affaires publicitaire de la TVR a été multiplié par près de 4 entre 2011 et 2017 pour atteindre 115 M€.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
 - l'étude *L'économie de la télévision de rattrapage en 2017*
 - les séries statistiques sur la TVR

chapitre quatre

VIDÉO, JEU VIDÉO ET INDUSTRIES TECHNIQUES

En 2017 :

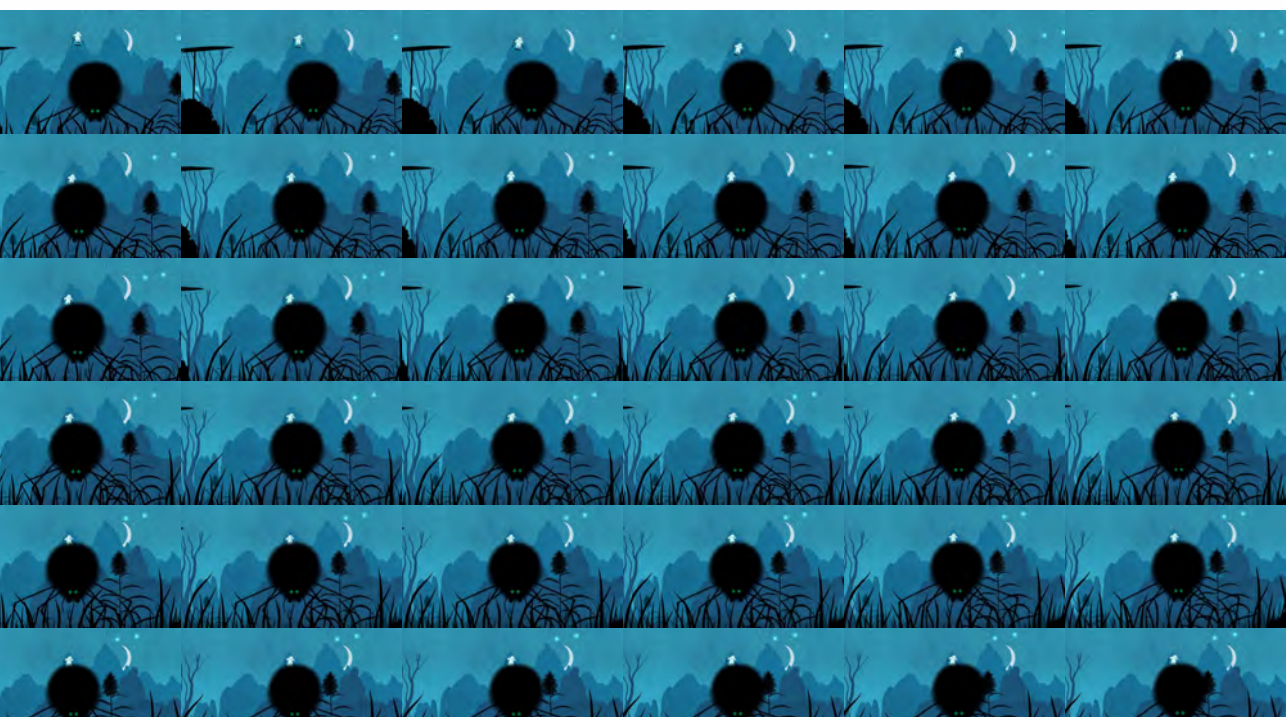
1 021,7 M€ de ventes en video
(+6,2 % par rapport à 2016)



536,6 M€
de ventes de vidéo
physique (-9,8 %)



485,1 M€
de ventes de vidéo
à la demande (+32,3 %)



4.1

Le marché de la vidéo

Précisions méthodologiques :

Les dépenses des ménages en vidéo physique sont évaluées par l'institut GfK à partir des ventes réalisées dans les grandes surfaces alimentaires, les grandes surfaces spécialisées, de la vente par correspondance et des ventes sur internet. Ces chiffres n'incluent pas les ventes en kiosques ni dans les stations-services. Ils excluent également le segment de la location. Toutes les données présentées dans cette partie s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Pour la vidéo à la demande, GfK recense chaque mois la totalité des références vendues ou louées par les plateformes généralistes les plus représentatives du marché de la V&D payante installées en France.

En 2017, le chiffre d'affaires total de la vidéo (physique et V&D) s'élève à 1 021,7 M€ (+6,2 %)

En 2017, les ventes totales de vidéo (TTC), qui comprennent les ventes de vidéo physique (hors location) et de vidéo à la demande (paiement à l'acte et abonnement), s'élèvent à 1 021,7 M€ et sont en hausse pour la première fois depuis 2010, de 6,2 % (961,7 M€ en 2016).

Le marché de la vidéo physique représente 52,5 % du marché total de la vidéo, en baisse de 9,4 points par rapport à 2016 au profit de la vidéo

à la demande dont la part passe de 38,1 % en 2016 à 47,5 % en 2017. Le marché de la vidéo dématérialisée occupe ainsi une place de plus en plus importante dans le marché total de la vidéo.

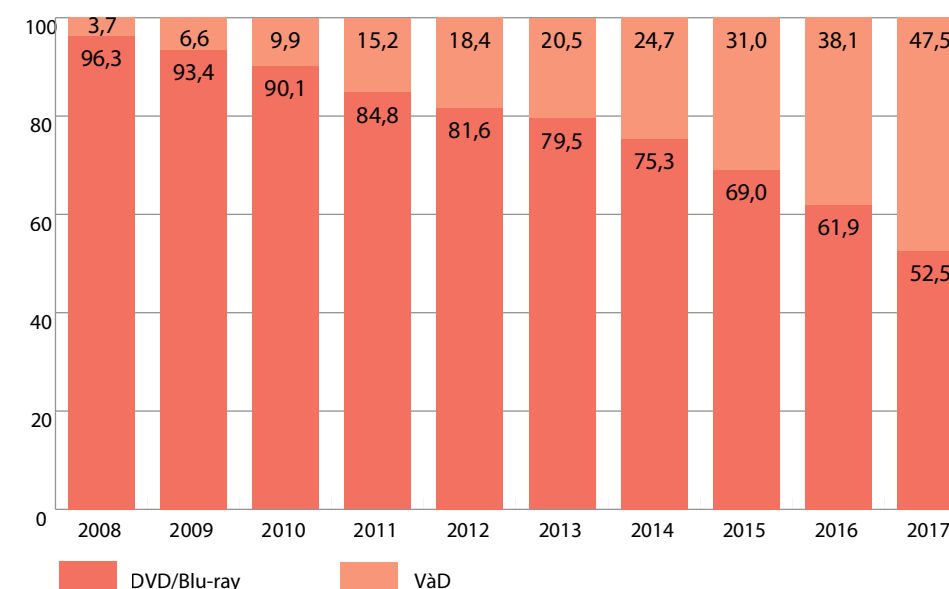
Marché de la vidéo en valeur¹ (M€)

	DVD/Blu-ray	Vidéo à la demande	total vidéo	évolution
2008	1 382,4	53,2	1 435,6	-
2009	1 384,4	97,1	1 481,5	+3,2 %
2010	1 385,4	152,0	1 537,4	+3,8 %
2011	1 222,9	219,5	1 442,4	-6,2 %
2012	1 116,0	251,7	1 367,7	-5,2 %
2013	929,1	239,6	1 168,7	-14,5 %
2014	807,0	265,0	1 072,0	-8,3 %
2015	707,5	317,6	1 025,1	-4,4 %
2016	595,1	366,6	961,7	-6,2 %
2017	536,6	485,1	1 021,7	+6,2 %

Source : CNC - GfK - NPA Conseil - estimation 100 %
¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

Pour la première fois, le marché de la V&D vient dynamiser le marché de la vidéo.

Marché de la vidéo en valeur¹ (%)



Source : CNC - GfK - NPA Conseil - estimation 100 %
¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

En 2017 :

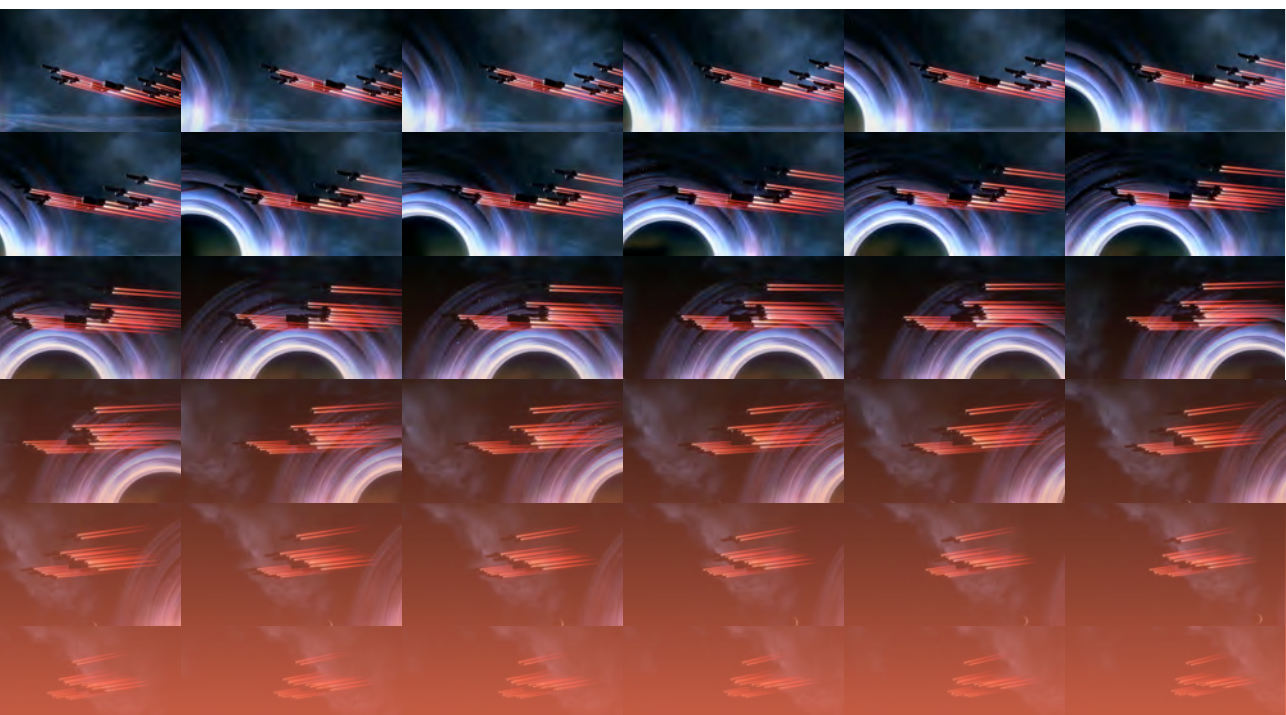
536,6 M€ de ventes de DVD et Blu-ray

72 millions d'unités vendues
(-11,0 % par rapport à 2016)



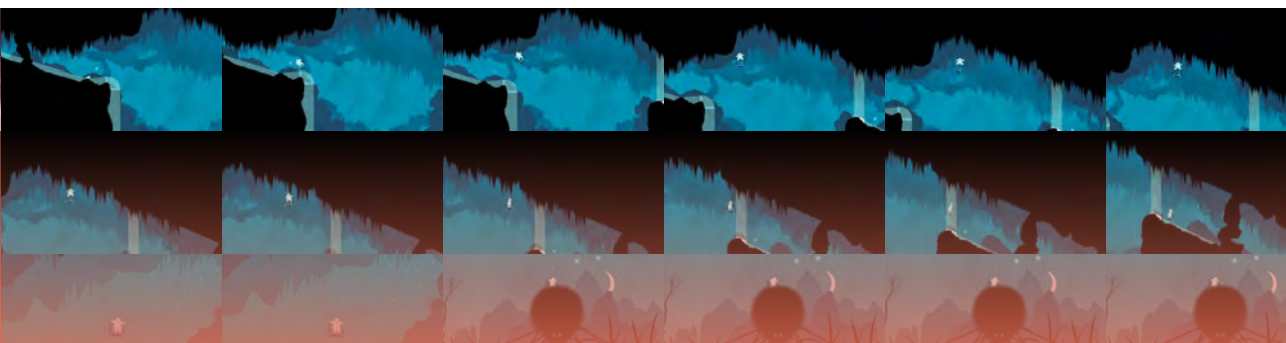
393,6 M€

de ventes de DVD
(-11,9 %)



143,0 M€

de ventes de Blu-ray
(-3,6 %)



4.2

DVD et Blu-ray

Précisions méthodologiques :

Les dépenses des ménages en vidéo physique sont évaluées par l'institut GfK à partir des ventes réalisées dans les grandes surfaces alimentaires, les grandes surfaces spécialisées, de la vente par correspondance et des ventes sur internet. Ces chiffres n'incluent pas les ventes en kiosques ni dans les stations-services. Ils excluent également le segment de la location. Toutes les données présentées dans cette partie s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Le marché de la vidéo physique diminue de 9,8 % en valeur

En 2017, les ventes (toutes taxes comprises) de DVD et de Blu-ray enregistrent une baisse de 9,8 % et s'établissent à 536,6 M€. La dépense des ménages en vidéo physique recule pour la septième année consécutive. En dix ans, les recettes du marché de la vidéo physique ont diminué de plus de moitié (-61,2 %). Elles représentent 52,5 % du marché global de la vidéo en 2017 (physique et V&D). Entre 2016 et 2017, les volumes de supports vidéo vendus (DVD et Blu-ray) diminuent de 11,0 % à 72,3 millions en 2017.

Les ventes de DVD et de Blu-ray enregistrent une baisse de 9,8 % et s'établissent à 536,6 M€.

Trois facteurs principaux concourent à ce recul du marché : les changements d'usages (consommation de la vidéo en télévision de rattrapage ou en vidéo à la demande), les baisses de prix pratiqués, particulièrement pour les nouveautés, et le piratage. L'équipement limité des foyers français en lecteurs Blu-ray et leur méconnaissance de cet équipement, tout comme le recul des rayons dédiés dans les grandes surfaces contribuent également à ce phénomène.

Le DVD toujours dominant

Sur l'ensemble du marché de la vidéo physique constitué par le DVD et le Blu-ray, le DVD reste le format privilégié. Il capte 73,4 % du marché en valeur en 2017, contre 75,1 % en 2016 et 79,9 % il y a 5 ans. A 393,6 M€, les ventes du format DVD reculent de 11,9 % par rapport à 2016. 60,1 millions de DVD sont vendus en 2017, soit 12,0 % de moins qu'en 2016.

Nouveau recul du Blu-ray

En 2017, même si l'équipement des foyers français en lecteurs haute définition continue de croître (16,1 % des foyers équipés en lecteur Blu-ray de salon en 2017 selon GfK, contre 15,4 % en 2016), les recettes du Blu-ray diminuent pour la cinquième année consécutive de 3,6 % entre 2016 et 2017. Elles s'élèvent à 143,0 M€. Les volumes vendus sont également en baisse (12,2 millions de disques vendus, soit -5,6 %). En 2017, le Blu-ray représente 26,6 % du chiffre d'affaires de la vidéo physique. En raison de la disparition du support, les ventes de VHS sont exclues depuis 2007 de la mesure du marché de la vidéo. En 2017, la VHS génère encore plus de 40 000 € de recettes pour 5 211 unités vendues, contre près de 40 000 € et 5 552 unités en 2016.

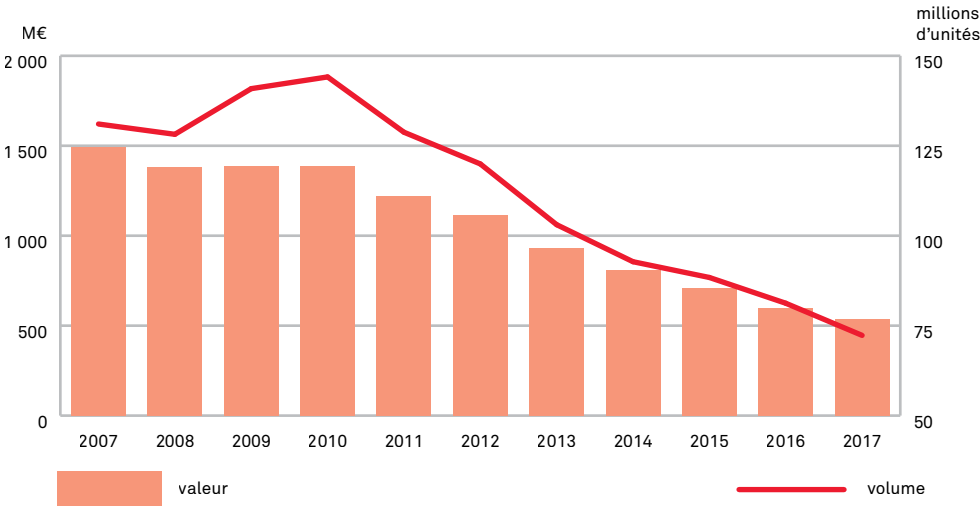
Le DVD reste le format privilégié. Il capte 73,4 % du marché en valeur en 2017.

Ventes¹ de vidéo physique selon le support²

	volume (millions d'unités)			valeur (M€)		
	DVD	Blu-ray ³	total	DVD	Blu-ray ³	total
2008	126,0	2,2	128,2	1 331,0	51,5	1 382,4
2009	135,6	5,3	140,9	1 277,0	107,3	1 384,4
2010	134,4	9,7	144,1	1 211,7	173,7	1 385,4
2011	116,2	12,6	128,8	1 018,2	204,7	1 222,9
2012	105,8	14,2	120,0	891,9	224,1	1 116,0
2013	89,9	13,2	103,1	723,9	205,2	929,1
2014	79,6	13,1	92,8	618,2	188,8	807,0
2015	75,0	13,4	88,4	536,8	170,7	707,5
2016	68,3	12,9	81,3	446,7	148,3	595,1
2017	60,1	12,2	72,3	393,6	143,0	536,6
structure 2017	83,1 %	16,9 %	100,0 %	73,4	26,6 %	100,0 %
évol. 17/16	-12,0 %	-5,6 %	-11,0 %	-11,9 %	-3,6 %	-9,8 %

¹ Ventes toutes taxes comprises.
² La VHS est exclue et les supports haute définition sont inclus.
³ Le Blu-ray s'est imposé en 2008 comme le support de référence pour la haute définition.
⁴ Données mises à jour.
Source : CNC – GfK.

Ventes¹ de vidéo physique de détail²



¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).
² La VHS est exclue et les supports haute définition sont inclus.
Source : CNC – GfK.

19,11 € pour une nouveauté en DVD

En 2017, le prix moyen de vente TTC d'un DVD de catalogue à l'unité augmente de 2,4 % à 12,20 € (11,91 € en 2016). Celui des nouveautés (références vendues depuis moins de six mois) recule de 1,1 % à 19,11 €. Tous conditionnements confondus (packs et à l'unité), les ventes de DVD entre 17 € et 20 € représentent la principale tranche de prix du marché avec 20,1 % des recettes totales, contre 17,6 % en 2016. En volume, les DVD vendus entre 3 € et 8 € constituent la principale tranche avec 28,5 % des volumes en 2017, comme en 2016. En 2017, les ventes de DVD à moins de 3 € représentent 0,8 % des recettes et 5,4 % des volumes. Le prix moyen d'une nouveauté en Blu-ray vendue à l'unité est de 21,34 € en 2017 (+1,2 % par rapport à 2016). Le prix d'un Blu-ray de catalogue vendu à l'unité est de 12,79 € (+1,7 % par rapport à 2016). Les Blu-ray vendus entre 20 € et 25 € constituent la principale tranche en volume avec 22,2 % des ventes et, ceux qui sont vendus entre 20 € et 25 € constituent la principale tranche en valeur avec 26,3 % des recettes totales du marché.

Précisions méthodologiques

L'analyse des supports vidéo par genre distingue deux univers : l'univers des films cinématographiques et l'univers du hors film. Les films cinématographiques regroupent l'ensemble des longs métrages ayant fait l'objet d'une exploitation en salles en France. Le hors film regroupe l'ensemble des œuvres éditées directement en vidéo et les autres programmes tels que les programmes télévisuels, les pièces de théâtre, les documentaires (hors longs métrages cinématographiques), les spectacles d'humour, les courts métrages, les programmes musicaux et les programmes divers (santé, forme, cuisine, etc.). Les programmes pour adultes sont exclus du périmètre d'analyse.

Diminution du hors film

Le chiffre d'affaires du hors film en vidéo est en recul de 19,3 % en 2017 pour la onzième année consécutive. Les ventes en volume de hors film en Blu-ray reculent de 10,8 % entre 2016 et 2017 malgré le succès de certains titres, comme *Les Enfoirés – Mission Enfoirés* (1^{er} du classement 2017 hors film des meilleures ventes de vidéo physique en valeur) ou *Game of Thrones – saison 7* (2^e). En 2017, le hors film représente 32,2 % du marché en valeur, contre 36,0 % en 2016. A 173,0 M€, les ventes de hors film sont pour la première année sous la barre des 200 M€. Entre 2012 et 2017, elles ont baissé de 14,6 % par an en moyenne et ont été divisées de moitié (-54,6 %). En 2017, le hors film représente 17,1 % des recettes du format Blu-ray et 37,7 % de celles du DVD. L'offre reste en effet moins développée que sur le segment du film et la haute définition est souvent perçue par l'utilisateur comme d'un intérêt moindre pour les programmes hors film. En volume, les ventes de hors film (DVD et Blu-ray) diminuent de 12,2 % à 36,0 millions d'unités vendues en 2017. Néanmoins, elles sont supérieures à celles du film pour la cinquième année consécutive.

Le cinéma continue de dominer le marché de la vidéo en valeur.

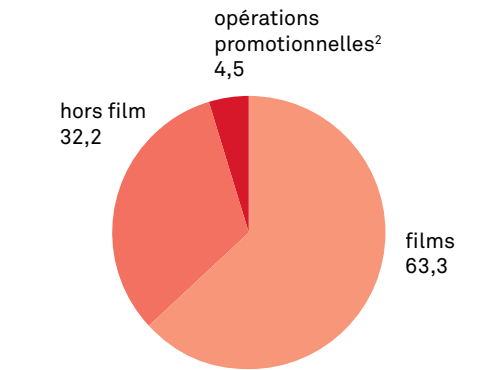
Les films représentent plus de 60 % des recettes de la vidéo physique
En valeur, le cinéma continue de dominer le marché de la vidéo. Les recettes des œuvres cinématographiques s'élèvent à 339,7 M€ en 2017, soit 63,3 % du total et diminuent de 3,5 % par rapport à 2016. Les ventes sont en recul de 5,0 % sur le DVD et sont stables sur le Blu-ray. En volume, 32,3 millions de supports vendus contiennent une œuvre cinématographique en 2017, soit une baisse de 9,4 % par rapport à 2016. Les ventes des opérations promotionnelles diminuent de 17,4 % en valeur en 2017. Elles représentent 4,5 % des recettes du secteur.

Ventes¹ de vidéo physique selon le contenu²

	volume (millions d'unités)				valeur (M€)			
	films	hors film	O.P. ³	total	films	hors film	O.P. ³	total
2008	58,5	63,5	6,3	128,2	772,6	576,4	33,4	1 382,4
2009	66,7	65,4	8,7	140,9	808,4	532,7	43,2	1 384,4
2010	71,3	64,7	8,1	144,1	849,6	495,0	40,8	1 385,4
2011	64,6	57,0	7,2	128,8	753,5	429,3	40,1	1 222,9
2012	59,7	53,4	6,8	120,0	691,9	380,7	43,4	1 116,0
2013	48,2	48,6	6,3	103,1	560,4	328,4	40,3	929,1
2014	41,0	45,1	6,6	92,7	479,4	290,3	37,3	807,0
2015 ⁴	39,6	42,5	6,2	88,4	420,8	250,0	36,7	707,5
2016	35,7	41,0	4,5	81,2	351,8	214,3	29,0	595,1
2017	32,3	36,0	3,9	72,3	339,7	172,9	24,0	536,6
structure 2017	44,7 %	49,9 %	5,4 %	100,0 %	63,3 %	32,2 %	4,5 %	100,0 %
évol. 17/16	-9,4 %	-12,2 %	-12,7 %	-11,0 %	-3,5 %	-19,3 %	-17,4 %	-9,8 %

¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).
² La VHS est exclue et les supports haute définition sont inclus.
³ Opérations promotionnelles sans distinction de titres (titres vendus sous le même code EAN).
⁴ Données mises à jour.
Source : CNC – GfK.

Répartition des ventes¹ vidéo selon le contenu en 2017 (%)



¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).
² Opérations promotionnelles sans distinction de titres (titres vendus sous le même code EAN).
Source : CNC – GfK.

Résultats des films cinématographiques les plus performants en vidéo physique (% des volumes totaux de films vendus)

	top 10	top 20	top 30
2008	11,6	16,0	19,0
2009	8,0	12,2	15,4
2010	9,7	14,4	17,8
2011	7,9	12,5	15,8
2012	8,6	12,7	16,0
2013	8,3	12,2	15,6
2014	8,8	13,3	16,9
2015	10,4	15,9	19,6
2016	8,3	13,2	17,1
2017	8,4	13,1	17,0

Source : CNC – GfK.

La part de marché des films français sur le marché de la vidéo s'établit à 19,4 %.

Classement des vingt meilleures ventes de vidéo physique en valeur en 2017

rang	titre	film/hors film	genre	nationalité ¹	% ventes Blu-ray
1	Vaiana – La légende du bout du monde	film	animation	US	22,4
2	Rogue One – A star wars story	film	fiction	US	63,4
3	Game of Thrones – saison 7	hors film	fiction	US	40,4
4	Les Animaux Fantastiques	film	fiction	GB	49,0
5	Fast and Furious 8	film	fiction	US	38,4
6	Game of Thones – saison 6	hors film	fiction	US	39,0
7	Les Enfoirés – 2017 – Mission Enfoirés	hors film	musique	FR	—
8	Cinquante Nuances Plus Sombres	film	fiction	US	30,7
9	Harry Potter et les reliques de la mort – Partie 2	film	fiction	GB	37,2
10	Les Gardiens de la Galaxie Vol. 2	film	fiction	US	61,7
11	Pirates des Caraïbes – La vengeance de Salazar	film	fiction	US	44,2
12	The Walking Dead – saison 7	hors film	ficiton	US	30,6
13	Wonder Woman	film	fiction	GB	59,3
14	Valérian et la Cité des Mille Planètes	film	fiction	FR	61,2
15	La La Land	film	fiction	US	40,3
16	Logan	film	fiction	US	57,1
17	La Belle et la Bête – 2017	film	fiction	US	33,6
18	Les Trolls	film	animation	US	18,8
19	Cars 3	film	animation	US	25,8
20	Doctor Strange	film	fiction	US	63,2

¹ FR = France, US = Etats-Unis, NZ = Nouvelle-Zélande, GB = Grande-Bretagne.
Source : CNC – GfK.

Stabilité de la part de marché des films français

En 2017, la part de marché des films français sur le marché de la vidéo est stable à 19,4 % (-0,6 point). 6,7 millions de DVD et de Blu-ray de films français ont été vendus en 2017, contre 7,8 millions en 2016 (-13,5 %). Le cinéma français génère 65,9 M€ de recettes en 2017, en baisse de 6,5 % par rapport à 2016. Les films français réalisent 10,9 % des ventes de films en Blu-ray en 2017 (9,5 % en 2016), contre 23,9 % des ventes de films en DVD (25,3 % en 2016). En 2017, un film français figure parmi les vingt meilleures ventes en valeur en vidéo : Valérian et la Cité des Mille Planètes (14^e).

Recul des ventes de films américains

En 2017, les ventes de films américains en vidéo sont en baisse à 222,2 M€ (-4,1 %). Leur part de marché s'établit à 65,4 % (65,9 % en 2016). En volume, plus de 20 millions de DVD et Blu-ray de films américains ont été achetés en 2017, soit

8,9 % de moins qu'en 2016. Les films américains génèrent 72,1 % des ventes de films en Blu-ray (75,3 % en 2016) et 61,9 % des ventes de films en DVD (61,1 % en 2016). En 2017, les programmes américains réalisent quinze des vingt meilleures performances de vidéo physique en valeur, comme en 2016. Ainsi, Vaiana – La légende du bout du monde se classe en première position du classement en valeur, devant Rogue One – A star wars story (2^e), Fast and Furious 8 (5^e) et Cinquante Nuances Plus Sombres (8^e).

Films européens en hausse

Les ventes des films européens non français progressent en 2017 de 10,8 % par rapport à 2016. La part de marché des films européens est en hausse à 11,5 % (+1,5 point). Les recettes des films européens non français sont principalement tirées par le succès de trois films britanniques : *Les Animaux Fantastiques* (4^e au classement des meilleures ventes de vidéo de 2017), *Harry Potter et les reliques de la mort – Partie 2* (9^e) et *Wonder Woman* (13^e).

Diminution des films non-européens

En 2017, la part de marché des films non européens et non américains est stable à 3,6 % (-0,4 point). Les recettes baissent de 13,2 % par rapport à 2016, à 12,4 M€. Le volume des ventes recule de 12,1 % en 2017, à 1,1 million d'unités vendues.

Ventes¹ de films en vidéo selon la nationalité² (M€)

	films français	films américains	films européens ³	autres films	total
2008	176,0	483,5	93,3	19,7	772,6
2009	176,9	519,3	90,0	22,2	808,4
2010	181,2	546,4	101,4	20,7	849,6
2011	162,4	455,1	113,6	22,3	753,5
2012	164,7	430,8	78,5	18,0	691,9
2013	110,9	355,9	64,4	29,2	560,4
2014	106,0	310,1	39,9	23,4	479,4
2015 ⁴	91,1	259,9	34,1	35,6	420,8
2016	70,5	231,7	35,4	14,2	351,8
2017	65,9	222,2	39,2	12,4	339,7
structure 2017	19,4 %	65,4 %	11,5 %	3,6 %	100,0 %
évol. 17/16	-6,5 %	-4,1 %	+10,8 %	-13,2 %	-3,5 %

¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

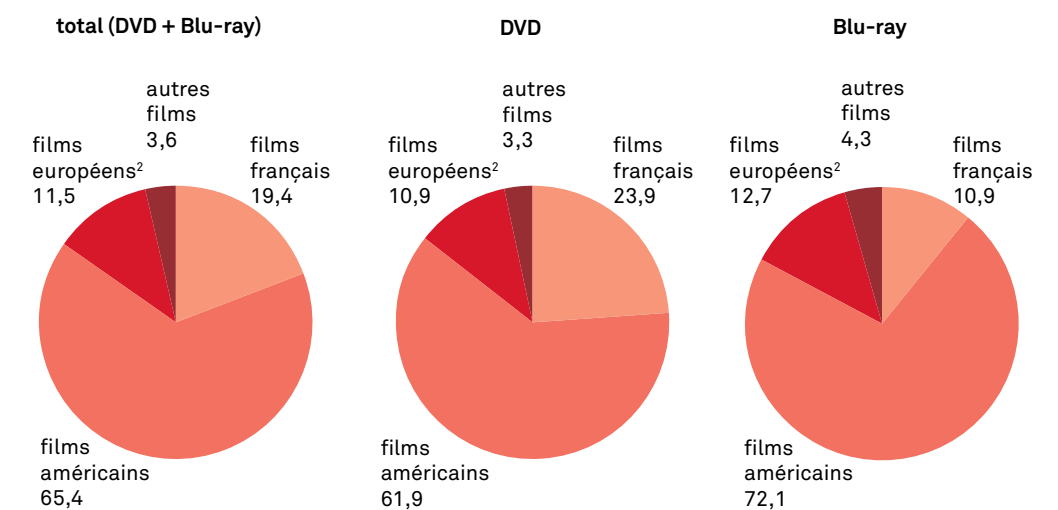
² Le périmètre d'analyse est modifié à partir de 2007 : la VHS est exclue et les supports haute définition sont inclus.

³ Europe continentale (de l'Atlantique à l'Oural), hors France.

⁴ Données mises à jour.

Source : CNC – GfK.

Répartition des ventes¹ vidéo selon le contenu en 2017 (%)

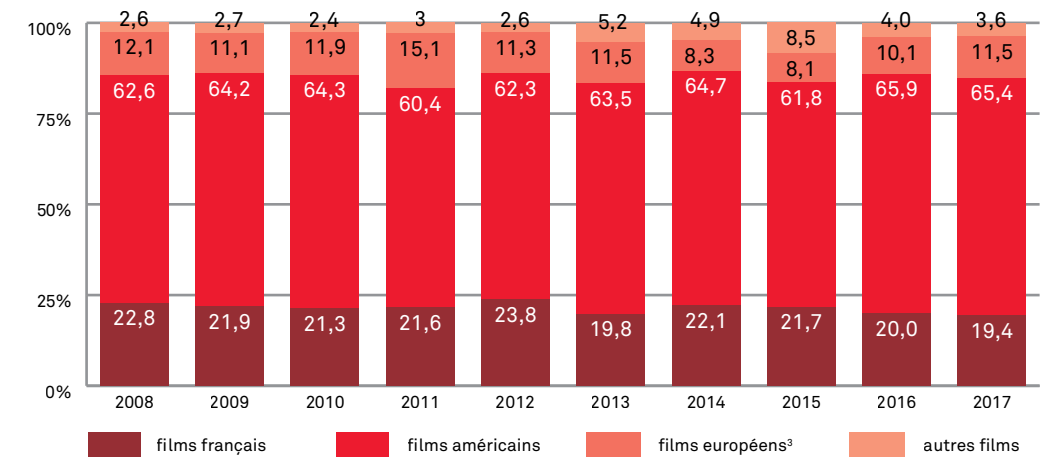


¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

² Europe continentale (de l'Atlantique à l'Oural), hors France.

Source : CNC – GfK.

Répartition des ventes¹ de films en vidéo selon la nationalité² (%)



¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

² La VHS est exclue et les supports haute définition sont inclus.

³ Europe continentale (de l'Atlantique à l'Oural), hors France.

⁴ Données mises à jour.

Source : CNC – GfK.

Hors film : le succès des séries américaines

En 2017, tous les segments du marché du hors film enregistrent un recul de leurs ventes vidéo. Les recettes de la fiction (unitaires et séries télévisuelles) en vidéo reculent de 18,6 % à 110,5 M€. La fiction reste le genre le plus vendu du hors film (63,9 %), loin devant les programmes

pour enfants et la musique (17,9 %). Les recettes de la fiction française progressent de 2,9 % en 2017 à 15,7 M€. Elles représentent 14,2 % des recettes totales de la fiction (11,3 % en 2016). La première fiction française de 2017, la troisième saison du *Bureau des Légendes*, se place au 6^e rang du classement en valeur des

programmes hors film. Les ventes vidéo de fiction étrangère reculent de 21,3 %, à 94,8 M€ en 2017. Les fictions étrangères, notamment les séries américaines, restent largement majoritaires et génèrent cette année encore 85,8 % des recettes de la fiction en vidéo. 9 des 20 premières places du classement en valeur

des programmes hors film sont ainsi occupées par des œuvres de fictions américaines, parmi lesquelles notamment la septième saison de *Game of Thrones* (2^{ème}) et la saison 7 de *The Walking Dead* (4^{ème}).

Ventes¹ du hors film en vidéo selon le genre² (M€)

	documentaire	enfants	fiction/série	humour	musique	théâtre	autres	total
2008	30,3	104,2	284,0	72,8	73,7	6,3	5,3	576,4
2009	34,3	101,1	266,7	50,2	71,5	4,2	4,7	532,7
2010	25,6	97,0	248,6	42,9	72,8	3,3	4,7	495,0
2011	22,1	85,9	222,2	38,4	54,0	2,4	4,2	429,3
2012	21,4	73,9	205,6	36,0	38,0	2,3	3,7	380,7
2013	17,8	64,8	186,1	21,4	34,2	1,7	2,3	328,4
2014	17,7	51,5	163,1	24,0	29,2	1,1	3,7	290,3
2015 ³	12,3	46,8	145,6	22,5	19,2	0,8	2,8	250,0
2016	9,1	38,3	135,7	12,8	15,9	0,7	1,8	214,3
2017	6,9	30,9	110,5	7,0	15,8	0,5	1,3	172,9
structure 2017	4,0 %	17,9 %	63,9 %	4,0 %	9,1 %	0,3 %	0,8 %	100,0 %
évol. 17/16	-24,3 %	-19,1 %	-18,6 %	-45,6 %	-0,7 %	-25,5 %	-26,6 %	-19,3 %

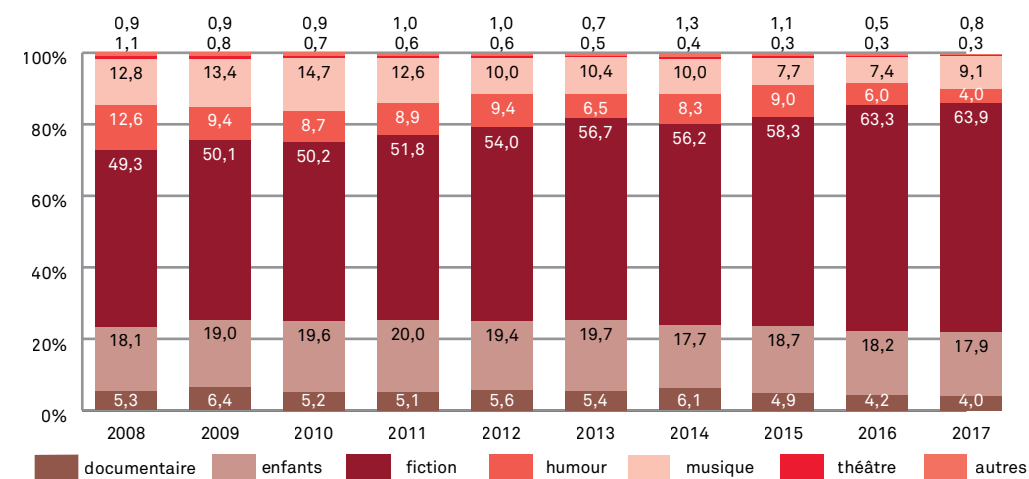
¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

² La VHS est exclue et les supports haute définition sont inclus.

³ Données mises à jour.

Source : CNC – GfK.

Répartition des ventes¹ du hors film en vidéo selon le genre² (%)



¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

² La VHS est exclue et les supports haute définition sont inclus.

³ Données mises à jour.

Source : CNC – GfK.

Diminution du nombre de références actives

Au total, 59 245 références de DVD, 13 314 références de Blu-ray 2D et 689 références de Blu-ray 3D ont été vendues au moins une fois en 2017. Le nombre de références actives du format DVD est en baisse (-5,3 % entre 2016 et 2017, soit 3 322 titres de moins) et atteint le plus bas niveau de la période. L'augmentation du nombre de références de Blu-ray 2D (+10,1% entre 2016 et 2017) et de

Blu-ray 3D (+6,2 %) ne permet pas de compenser la baisse du DVD. Le nombre total de références actives en vidéo physique se situe à 73 248 en 2017 (-2,7 % au global par rapport à 2016, soit -2 058 titres).

73 248 références en DVD et Blu-ray sont vendues au moins une fois en 2017.

Offre vidéo selon le format (nombre de références actives)¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
Blu-ray 2D	2 089	3 379	4 945	6 852	8 440	9 718	11 015	12 090	13 314	+10,1 %
Blu-ray 3D	1	20	117	221	358	493	608	649	689	+6,2 %
DVD	73 883	75 539	76 206	71 942	67 880	64 330	64 266	62 567	59 245	-5,3 %
total	75 973	78 938	81 268	79 015	76 678	74 541	75 889	75 306	73 248	-2,7 %

¹ Une référence active est une référence en DVD et/ou Blu-ray vendue au moins une fois au cours de l'année.

Source : CNC – GfK.

Le marché du Blu-ray 3D

Les foyers sont encore peu nombreux à être équipés en écrans compatibles 3D, puisque seuls 15,5 % d'entre eux en possèdent en 2017 selon GfK (15,7 % en 2016). Avec 0,6 million d'unités, le nombre de Blu-ray 3D vendus en 2017 enregistre une nouvelle baisse (-9,5 %) pour la troisième année consécutive. Ce support, lancé en 2010, représente 4,5 % des ventes en volume de Blu-ray en 2017 (4,7 % en 2016), soit 0,8 % des ventes totales de vidéo physique (comme en 2016). En 2017, le Blu-ray 3D représente 9,7 % des recettes du Blu-ray et 2,6 % de celles du marché de la vidéo physique (respectivement 10,0 % et 2,5 % en 2016). Le prix moyen des Blu-ray 3D est de 25,16 € en 2017, soit 3,1 % de plus qu'en 2016.

Consommation des Blu-ray 3D

	ventes ¹ (M€)	unités (millions)	prix moyen (€)
2013	30,1	1,1	27,91
2014	32,8	1,2	27,88
2015 ²	21,7	0,8	27,87
2016	14,9	0,6	24,40
2017	13,9	0,6	25,16
évol. 17/16	-6,6 %	-9,5 %	+3,1 %

¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

² Données mises à jour.

Source : CNC – GfK.

En 2017 :

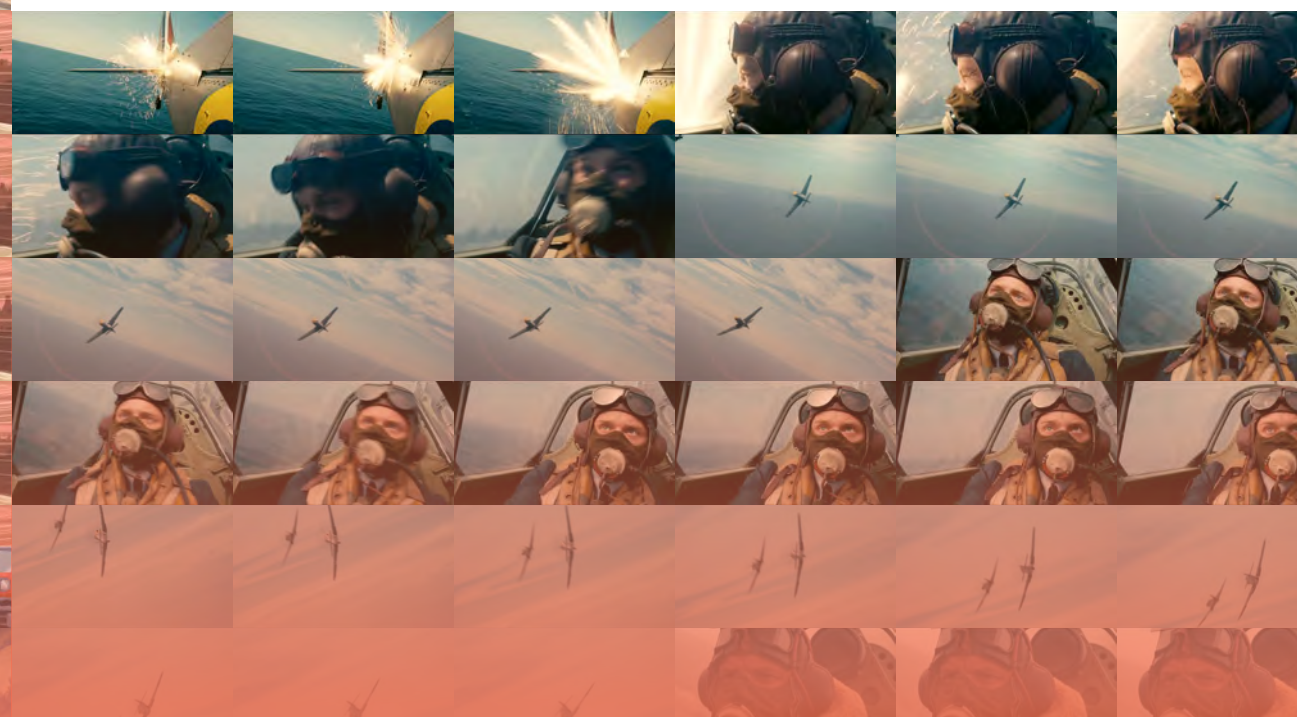
485,1 M€ de dépenses des ménages
en vidéo à la demande (+32,3 % par rapport à 2016)



249,0 M€
en vidéo à la demande
par abonnement
(+89,5 %)



236,1 M€
en paiement à l'acte
(stable)



4.3

La vidéo à la demande (VàD)

Le marché de la VàD

Précisions méthodologiques

GfK recense chaque mois la totalité des références vendues ou louées par les plateformes généralistes les plus représentatives du marché de la VàD payante installées en France.

L'estimation 100 % du secteur est calculée sur la base des taux de couverture suivants à compter de 2015 :

	téléviseur	ordinateur
location à l'acte	96,5 %	96,5 %
vente à l'acte	13 %	13 %
abonnement	2,2 %	2,2 %

Selon GfK, le panel de plateformes suivies représente 33,4 % des ventes du marché de la VàD en 2017. Sur l'univers de la location à l'acte, il est représentatif de 61,3 % des ventes en valeur et de 72,4 % en volume.

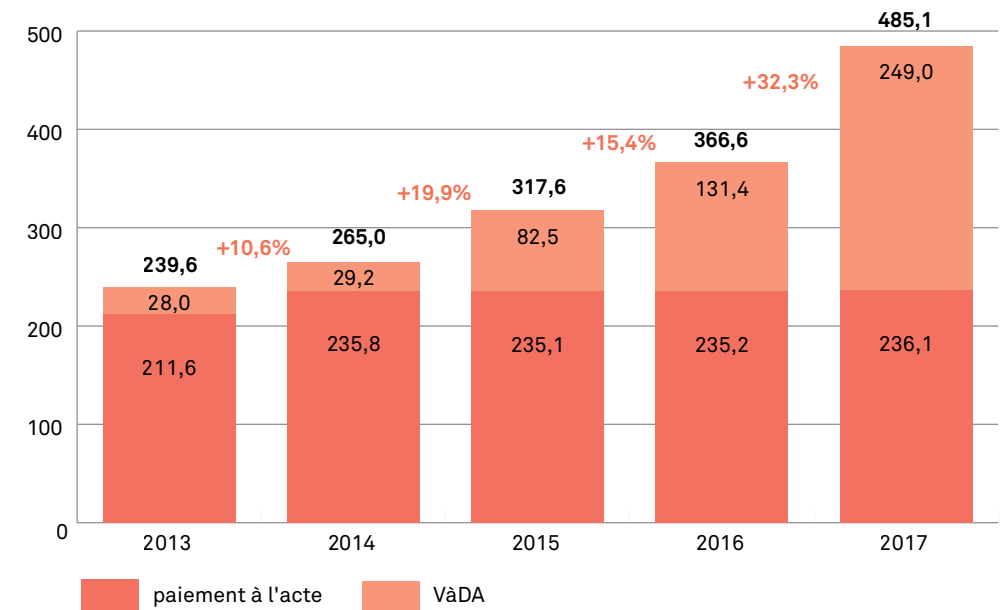
Les ventes s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

Le marché de la VàD payante en France est estimé à 485,1 M€ en 2017, soit une augmentation de 32,3 % par rapport à 2016.

Un marché de plus de 480 M€ en 2017

Selon le baromètre NPA-GfK, les ventes sur le marché de la VàD payante en France sont estimées à 485,1 M€ en 2017, en progression de 32,3 % par rapport à 2016. Pour la première fois, le marché de la VàDA (formules par abonnement) dépasse le marché du paiement à l'acte et représente plus de la moitié (51,3 %) des ventes totales. La part de la location continue de reculer pour ne représenter plus qu'un tiers du marché (33,4 %), la vente représente 15,2 % du marché en recul de 3,3 points.

Marché de la VàD payante selon le type de transaction¹ (M€)



Source: GfK — NPA Conseil — estimation 100 %.

Evolution entre deux années consécutives.

¹Ventes toutes taxes comprises (TTC).

VàD en paiement à l'acte

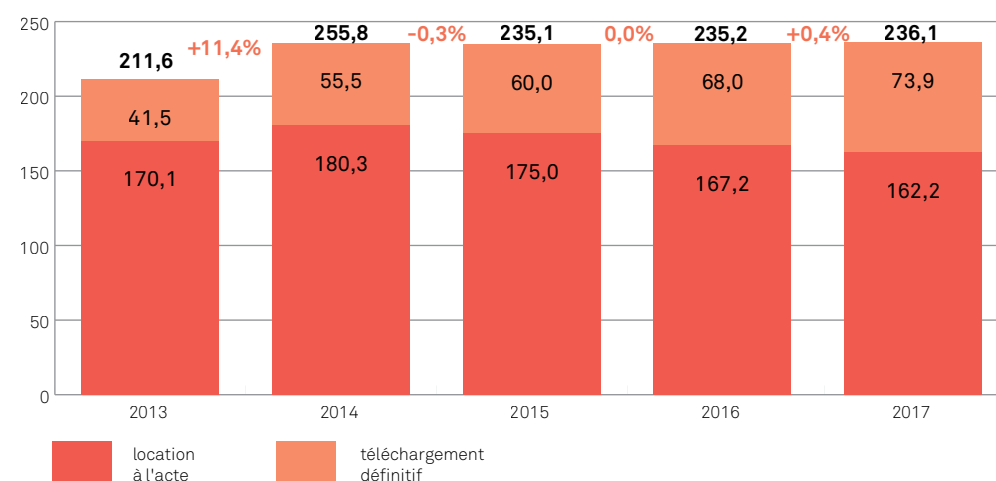
Stabilité du marché du paiement à l'acte en 2017

En 2017, le marché de la VàD en paiement à l'acte est estimé à 236,1 M€, un résultat stable par rapport à 2016. A 162,2 M€, la location à l'acte recule de 3,0 % en 2017 par rapport à 2016 et capte 68,7 % des ventes en paiement à l'acte (71,1 % en 2016). Le téléchargement définitif progresse de 8,7 % sur la période pour atteindre 73,9 M€, représentant 31,3 % du marché du paiement à l'acte (28,9 % en 2016).

Le téléviseur est le principal support de consommation de contenus en location à l'acte. En 2017, 98,5 % des locations à l'acte se font sur TVIP (98,9 % en 2016), contre 1,5 % sur ordinateur (1,0 % en 2016).

Le marché de la VàD en paiement à l'acte est estimé à 236,1 M€ en 2017.

Marché de la VàD en paiement à l'acte¹ (M€)



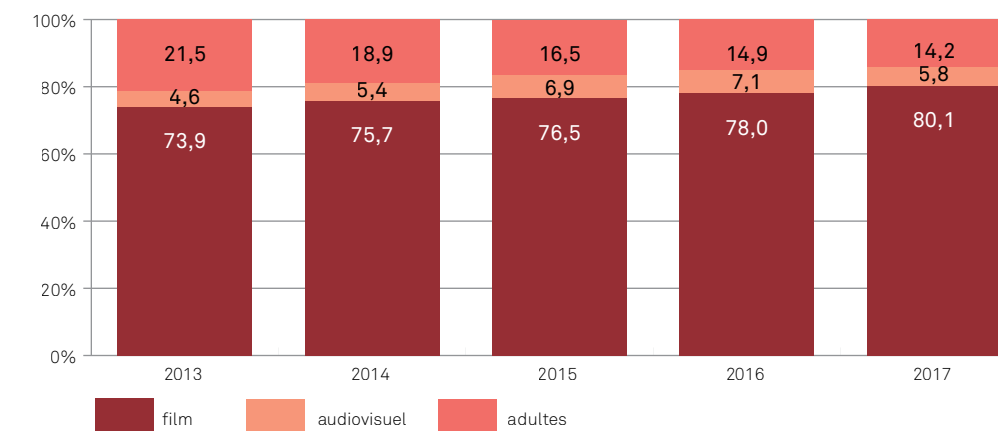
Source : GfK — NPA Conseil — estimation 100 %.
Évolution entre deux années consécutives.
¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

Le cinéma en location à l'acte : 80,1 % des ventes en valeur du panel

La part de marché en valeur du cinéma en location à l'acte s'élève à 80,1 % en 2017. Les programmes audiovisuels représentent 5,8 % des locations (7,1 % en 2016, soit -1,3 point).

Malgré ce recul, la série française *Plus belle la vie* diffusée sur France 3 maintient de très bons résultats (1^{ère} au classement des transactions en volume de 2017). La part de marché des programmes pour adultes s'établit à 14,2 % en 2017 (14,9 % en 2016, soit -0,7 point).

Structure des ventes en valeur¹ selon le type de programmes² (%)



Source : Panel GfK — NPA Conseil.

¹ en 2011 et 2012 : paiement à l'acte/de 2013 à 2017 : location à l'acte

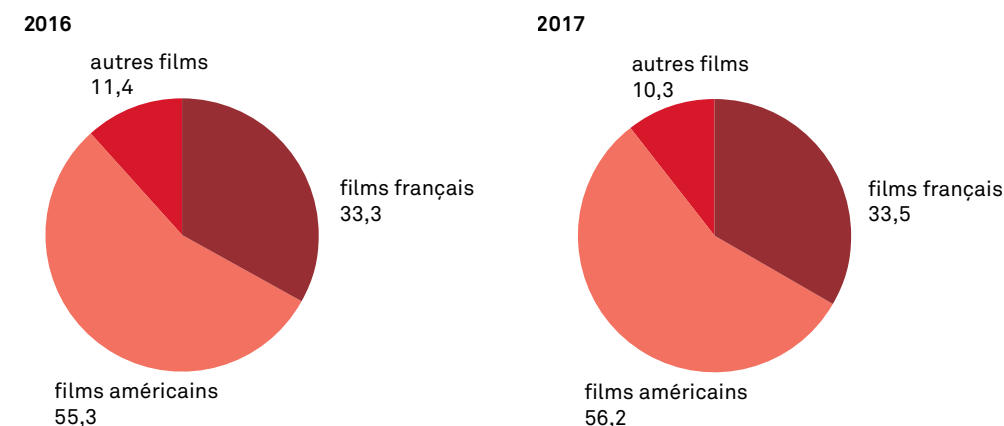
² Film = œuvres cinématographiques sorties en salles en France et œuvres directement sorties en vidéo.

Les films français captent 33,5 % des transactions en location à l'acte

Sur le segment film, la part de marché en valeur des films français est stable entre 2016 et 2017 (+0,2 point à 33,5 %). La majeure partie des

locations à l'acte en valeur reste assurée par les films américains. Ces derniers représentent 56,2 % des ventes en valeur en 2017 (+0,9 point par rapport à 2016).

Part de marché des films par nationalité (%)



Source : Panel GfK — NPA Conseil.

Part des films les plus performants dans le total des transactions¹ (%)

	top 10	top 20	top 30	total
2008	11,1	18,4	24,2	100,0
2009	8,7	14,0	18,6	100,0
2010	10,2	17,9	23,5	100,0
2011	9,2	15,5	20,8	100,0
2012	11,4	19,3	25,5	100,0
2013	10,9	19,3	25,9	100,0
2014	15,1	24,1	31,3	100,0
2015	12,7	20,3	26,6	100,0
2016	11,0	19,7	26,3	100,0
2017	13,9	21,6	28,3	100,0

Source : Panel GfK — NPA Conseil.

Film = œuvres cinématographiques sorties en salles en France et œuvres directement sorties en vidéo

¹ entre 2007 et 2014 : paiement à l'acte/en 2015 à 2017 : location à l'acte

La fiction : genre audiovisuel le plus consommé en location à l'acte

Au sein du segment audiovisuel, la fiction (unitaires et séries télévisuelles) capte plus de 70 % du marché de la V&D en location à l'acte. En 2017, le genre capte 72,9 % des transactions en valeur (68,9 % en 2016). Les captations de spectacles d'humour représentent 11,1 % des transactions en valeur en 2017 (15,8 % en 2016). Les programmes à destination de la jeunesse représentent 7,9 % des transactions en valeur (8,0 % en 2016). La part de marché en valeur du documentaire atteint 6,2 % en 2017, contre 5,3 % en 2016. La musique capte une faible part du marché (1,1 % en 2017, contre 1,3 % en 2016).

La majeure partie des transactions en valeur de la fiction est captée par les programmes américains. Ces derniers représentent 49,7 % des transactions en valeur du genre en 2017 (58,9 % en 2016), contre 44,3 % pour les séries et fictions françaises (37,3 % en 2016). La hausse de la part de marché des séries et fictions françaises résulte des très bons résultats enregistrés par la série *Plus belle la vie* (1^{ère} au classement des ventes en volume de 2017).

Sur le segment des programmes d'animation jeunesse, les œuvres françaises dominent le marché. Elles cumulent 57,3 % des transactions en valeur (+5,6 points par rapport à 2016), contre 22,8 % pour les programmes américains (-1,0 point), 12,9 % pour les programmes

asiatiques (-2,6 points), 5,7 % pour les programmes européens non français (-1,8 point) et 1,3 % pour les programmes d'autres nationalités (-0,2 point).

39 339 références ont été consommées en location à l'acte en 2017.

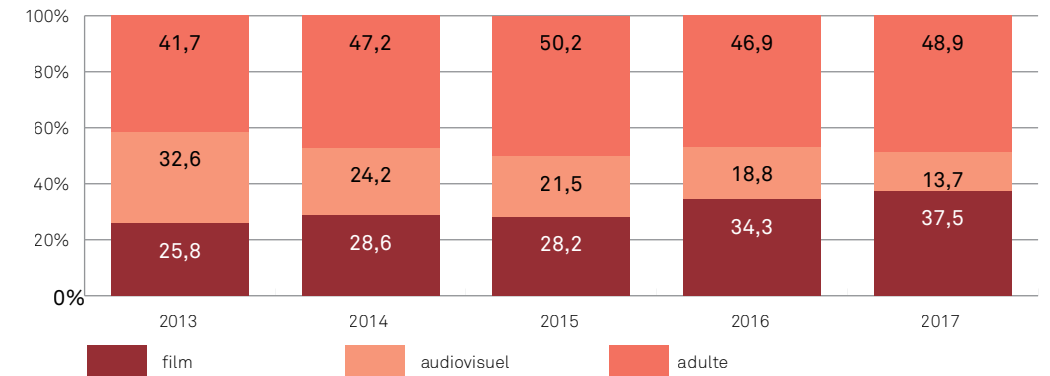
Précisions méthodologiques

Les références actives sont les programmes téléchargés au moins une fois en location à l'acte au cours de la période étudiée. Ces résultats sont issus des déclarations des plateformes du panel de l'institut GfK.

Plus de 40 000 références actives en 2017 en location à l'acte

Selon le panel de plateformes suivies par l'institut GfK, 39 339 références ont été actives en location au cours de l'année 2017, soit une diminution de 1,8 % par rapport à 2016 (-714 programmes). En 2017, 48,9 % des références actives sont des programmes pour adultes (+2,0 points par rapport à 2016), 13,7 % sont des programmes audiovisuels (-5,2 points par rapport à 2016). Le film représente 37,5 % des références actives en V&D (+3,2 points par rapport à 2016). En 2017, 52,3 % des références (tous genres confondus) sont actives sur une seule plateforme, 19,6 % sur deux plateformes, 11,5 % sur trois plateformes et 16,7 % sur quatre plateformes ou plus. Le segment adultes est le genre qui présente le plus de références exclusives en 2017 : 67,8 % des références sont ainsi actives sur une seule plateforme. L'audiovisuel présente 64,5 % de références exclusives. Au sein de ce secteur, l'humour n'est pas une offre exclusive. 64,6 % des programmes relevant de ce genre sont actifs sur au moins deux plateformes en 2017. A l'inverse, l'animation jeunesse est une offre exclusive puisque 76,0 % des œuvres audiovisuelles d'animation pour la jeunesse sont actives sur une seule plateforme. Le film est le genre pour lequel la présence des œuvres sur plusieurs plateformes est la plus répandue : 72,5 % des références « film » sont actives sur au moins deux plateformes en 2017.

Références actives en location à l'acte selon le type de programmes (%)



Source : Panel GfK — NPA Conseil.

Film = œuvres cinématographiques sorties en salles en France et œuvres directement sorties en vidéo

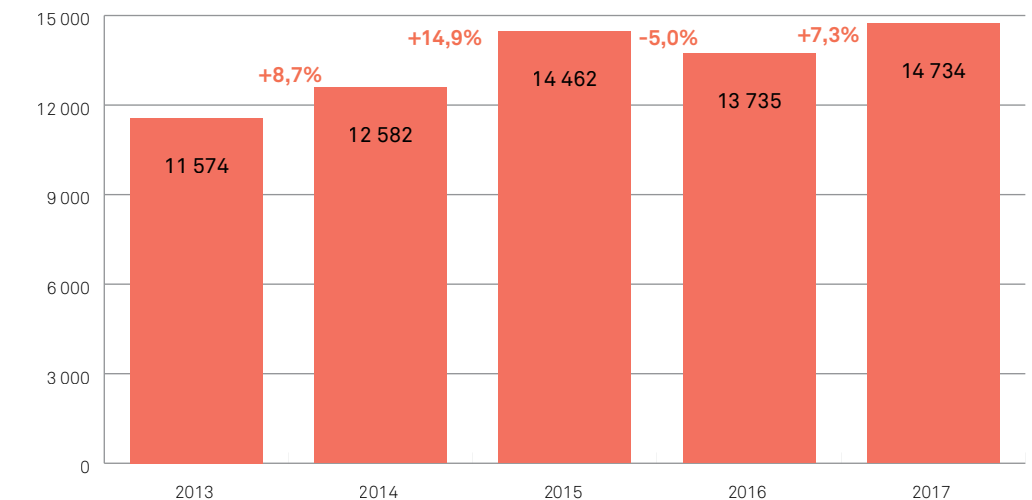
Près de 15 000 films disponibles en location à l'acte

Selon le panel de plateformes suivies par l'institut GfK, 14 734 films ont été actifs en location au cours de l'année 2017, soit une progression de 7,3 % par rapport à 2016 (+999 films). En 2017, les films français représentent 31,8 % de l'offre (30,1 % en 2016),

les films américains 42,5 % (43,6 % en 2016) et les films d'autres nationalités 25,7 % (26,4 % en 2016).

4 680 films français et 6 265 films américains sont consommés au moins une fois en 2017.

Références actives de films en location à l'acte



Source : Panel GfK — NPA Conseil.

Evolution entre deux années consécutives.

Film = œuvres cinématographiques sorties en salles en France et œuvres directement sorties en vidéo

Le documentaire : genre audiovisuel le plus représenté en location à l'acte

Sur le segment de l'audiovisuel, le genre le mieux représenté dans les références actives en location est le documentaire. 40,3 % des références actives relèvent de ce genre en 2017

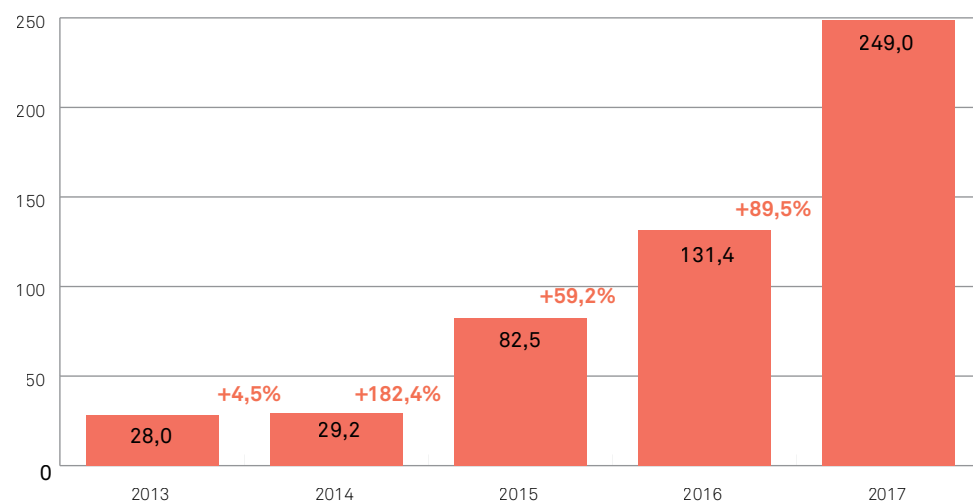
(46,4 % en 2016). La fiction (unitaires et séries télévisuelles) en totalise 27,7 % (19,1 % en 2016), les programmes jeunesse 13,7 % (19,1 % en 2016), l'humour 7,0 % (5,0 % en 2016) et la musique 4,5 % (4,3 % en 2016).

La vidéo à la demande par abonnement (VàDA)

VàDA : +89,5 % en valeur en 2017

En 2017, le marché de la VàDA est estimé à 249,0 M€, en hausse de 89,5 % par rapport à 2016. La plateforme américaine Netflix a significativement dynamisé le marché en 2017, ainsi qu'Amazon Prime Video, lancé en France en décembre 2016. En revanche, la plateforme Canalplay illimité a vu le nombre de ses abonnés se réduire. Le service n'est plus commercialisé de manière individuelle.

Marché de la VàDA¹ (M€)



Source : GfK — NPA Conseil — estimation 100 %.

Evolution entre deux années consécutives.

¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

Selon une étude réalisée par NPA Conseil et Harris Interactive en septembre 2017 auprès de 15 000 internautes, 48 % des œuvres consommées en VàDA sont des séries, 28 % sont des œuvres cinématographiques et 16 % sont des programmes jeunesse.

Le marché de la VàDA est estimé à 249,0 M€, en hausse de 89,5 % par rapport à 2016.

Précisions méthodologiques

Les offres de vidéo à la demande par abonnement (VàDA) sont collectées chaque mois par l'institut NPA Consulting & Research via les sites internet des services concernés. Dix plateformes sont ainsi analysées : Canalplay, Club Vidéo SFR Pass Cinéma, Club Vidéo SFR Pass Kids, Filmo TV, GulliMax, La Box Videofutur, Netflix, TFouMax, SFR Play et Amazon Prime Vidéo. Cette collecte est effectuée au cours d'une semaine du mois analysé.

Définitions

Le segment « film » regroupe les œuvres cinématographiques exploitées en salles en France et les films directement sortis en vidéo.

Près de 2 800 œuvres cinématographiques disponibles en VàDA en 2017

2 790 œuvres cinématographiques (sorties en salles en France) sont disponibles en VàDA au cours de l'année 2017. 50,1 % sont des films américains, 33,3 % sont des films français, 12,7 % des films européens non français et 3,9 % des films non européens et non américains. La part des films américains

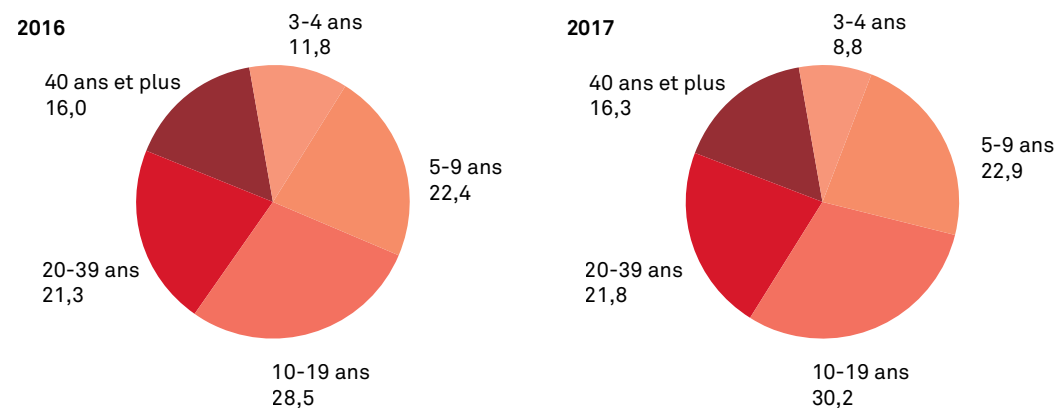
2 790 œuvres cinématographiques sont disponibles en VàDA en 2017.

dans le total de l'offre progresse en 2017 (+8,2 points) au détriment des films français (-7,5 %). La part des films européens et non français est stable.

L'offre de films anciens est importante. La sortie en salles de 38,1 % des films disponibles est antérieure à 20 ans ou plus, contre 30,2 % entre 10 et 19 ans, 22,9 % entre 5 et 9 ans et 8,8 % entre 3 et 4 ans. La part des films récents (moins de 10 ans) est en recul à 31,7 % en 2017 (2,5 points).

En 2017, 1 371 œuvres cinématographiques ne sont proposées que sur une seule plateforme (49,1 % des titres disponibles), 808 le sont sur deux plateformes (29,0 %), 372 sur trois plateformes (13,3 %) et 239 sur quatre plateformes ou plus (8,6 %). La part des titres disponibles sur deux plateformes progresse de 8,9 points par rapport à 2016.

Offre de films cinématographiques en VàDA selon l'ancienneté (%)



Source : CNC-NPA Conseil

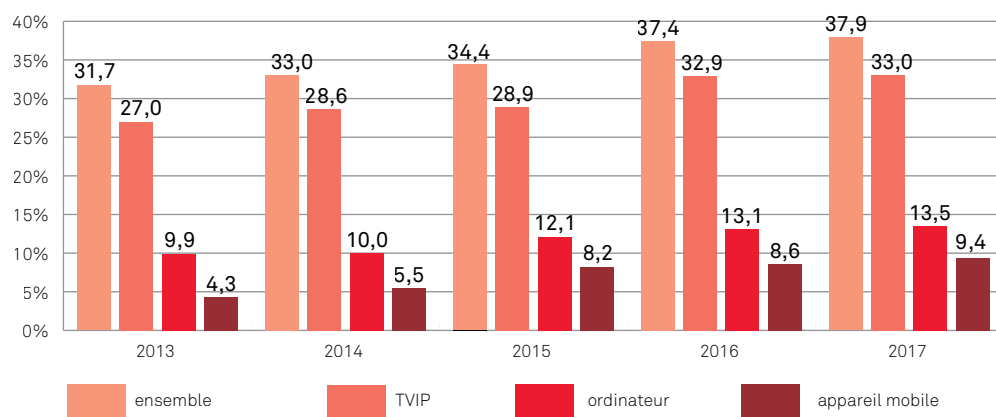
Les usages de la VàD en France

Précisions méthodologiques

Les données qui suivent sont issues d'un baromètre sur les pratiques des internautes en matière de vidéo à la demande mis en place par le CNC. Cette enquête est administrée en ligne par l'institut Harris Interactive auprès de 15 000 individus âgés de 15 ans et plus et, depuis janvier 2016, par l'institut Vertigo auprès de 12 000 individus âgés de 15 ans et plus.

37,9 % des internautes déclarent avoir déjà payé pour des programmes en VàD en 2017.

Taux de pénétration de la VàD payante selon le support de consommation (% d'internautes)



Source : CNC — Harris Interactive puis Vertigo depuis 2016, 15 ans et plus.

La VàD : une pratique occasionnelle

En 2017, les consommateurs de VàD payante sont majoritairement des hommes (51,2 % des consommateurs de VàD), des personnes de catégories socioprofessionnelles supérieures (34,3 %).

Par rapport à 2016, la proportion de femmes parmi les consommateurs de VàD payante augmente de 0,4 point à 48,8 % en 2017. La part des 15-24 ans diminue de 0,9 point (16,8 % en 2017), celle des 25-34 ans de -2,0 points (20,0 % en 2017). Avec une hausse de 3,5 points entre 2016 et 2017, la proportion de 50 ans et plus atteint 33,4 % en 2017.

En 2017, 56,2 % des consommateurs de VàD

La télévision reste le premier support de VàD devant l'ordinateur et la tablette

Le public de la VàD s'élargit progressivement, notamment grâce au développement des offres multiservices. 37,9 % des internautes déclarent avoir déjà payé pour des programmes en VàD en 2017, contre 37,4 % en 2016 (+0,4 point). En 2017, 33,0 % des internautes déclarent avoir déjà payé pour visionner un programme en VàD payante sur TVIP (32,9 % en 2016), contre 13,5 % sur ordinateur (13,1 % en 2016) et 9,4 % sur appareil mobile (8,6 %).

Les consommateurs de VàD payante sont majoritairement des hommes âgés de 35 à 49 ans de catégorie socio-professionnelle supérieure.

payante sont des occasionnels (consommant de la VàD payante moins d'une fois par mois). A l'inverse, les intensifs (consommant de la VàD payante au moins une fois par jour) représentent 6,0 % des consommateurs de VàD payante. En 2017, Netflix devient la plateforme la plus utilisée par les consommateurs de VàD, alors qu'en 2016, MyTF1VOD occupait la première

place. 33,0 % des consommateurs de VàD déclarent avoir payé pour regarder un programme sur cette plateforme en 2017, devant la VàD d'Orange (27,2 %) et MyTF1VOD (25,7 %). Il convient de souligner la forte progression d'Amazon Prime Vidéo qui passe de la 23^{ème} position à la 13^{ème} position.

Netflix devient la première plateforme de VàD en France en 2017.

Classement des plateformes de VàD en nombre de consommateurs (%)

rang	services de VàD	2013	2014	2015	2016	2017
1	Netflix	-	6,8	26,8	27,1	33,0
2	Orange	28,6	26,9	28,0	29,0	27,2
3	MyTF1VOD	24,8	24,5	27,4	29,9	25,7
4	Canal VOD	24,1	21,4	21,1	22,9	20,2
5	France.tv	-	6,7	17,4	18,3	16,6
6	Google Play	8,3	10,3	11,6	15,3	13,5
7	Arte	-	11,8	15,2	14,4	12,4
8	SFR Play	-	-	0,2	9,9	12,2
9	Canalplay (offre illimitée)	12,4	19,3	19,2	14,3	12,0
10	iTunes	15,7	15,6	15,6	15,3	11,8
11	Club Vidéo SFR	15,4	15,3	12,6	14,2	11,5
12	Cinéma[s] @ la demande	-	5,1	7,7	12,2	9,9
13	Amazon Prime Vidéo	-	-	-	0,6	8,2
14	Filmo TV	5,3	5,3	5,3	7,8	6,5
15	Films&documentaires.com	-	2,5	4,7	8,0	5,9
16	Fnac Play	-	-	-	7,4	5,9
17	Studio +	-	-	-	-	5,4
18	Vidéo Futur	4,8	5,7	4,9	6,4	5,4
19	Nolim	-	-	-	-	4,7
20	Rakuten TV	-	-	-	-	4,6
21	Cstream	-	-	-	-	4,5
22	ADN Anime Digital Network	-	1,9	4,3	5,4	4,5
23	Universciné	-	4,5	3,8	5,9	4,4
24	Iminéo	-	1,8	3,7	4,9	4,0
25	La Cinetek	-	-	-	-	4,0
26	Tenk	-	-	-	-	3,6
	autres services	16,5	13,5	14,0	7,4	11,3

Base : internautes déclarant avoir payé pour visionner des films de cinéma ou des programmes TV en VàD.
Lecture : en 2017, 33,0 % des consommateurs déclarent avoir payé pour regarder un programme en VàD via la plateforme Netflix.
Source : CNC — Harris Interactive puis Vertigo depuis 2016, 15 ans et plus.

Voir aussi sur www.cnc.fr
- les séries statistiques sur le marché de la vidéo à la demande

En 2017 :

Le chiffre d'affaires total du jeu vidéo (consoles + jeux)

en France s'élève à plus de **3,5 Md€**

(+2,5 % par rapport à 2016) dont :



1 465,3 M€

pour les consoles de salon
(appareil + jeux)



925,1 M€

pour les jeux sur PC



220,4 M€

pour les consoles
portables
(appareil + jeux)

4.4

Le jeu vidéo

Remarques méthodologiques

L'institut GfK mesure les ventes de jeux pour consoles et pour ordinateur. Les volumes portent sur le nombre d'unités vendues. Les coffrets contenant plusieurs jeux, appelés « bundles », ne sont pas pris en compte. A chaque support de jeu est associé un genre (action / aventure, sport, FPS, MMO, etc.) et une nationalité. L'attribution d'une nationalité est effectuée à partir des données du CNC. Sont considérés comme français les jeux conçus et développés en France et dont les dépenses françaises de conception sont majoritaires. Le genre des jeux s'appuie sur une nomenclature déterminée par GfK. Sauf mention spécifique du contraire, les données présentées s'entendent toutes taxes comprises.

L'IDATE établit une estimation total marché pour les jeux vidéo en incluant à la fois les ventes de consoles et les ventes de jeux vidéo physiques et dématérialisés.

52,4 % des foyers équipés en consoles de jeux

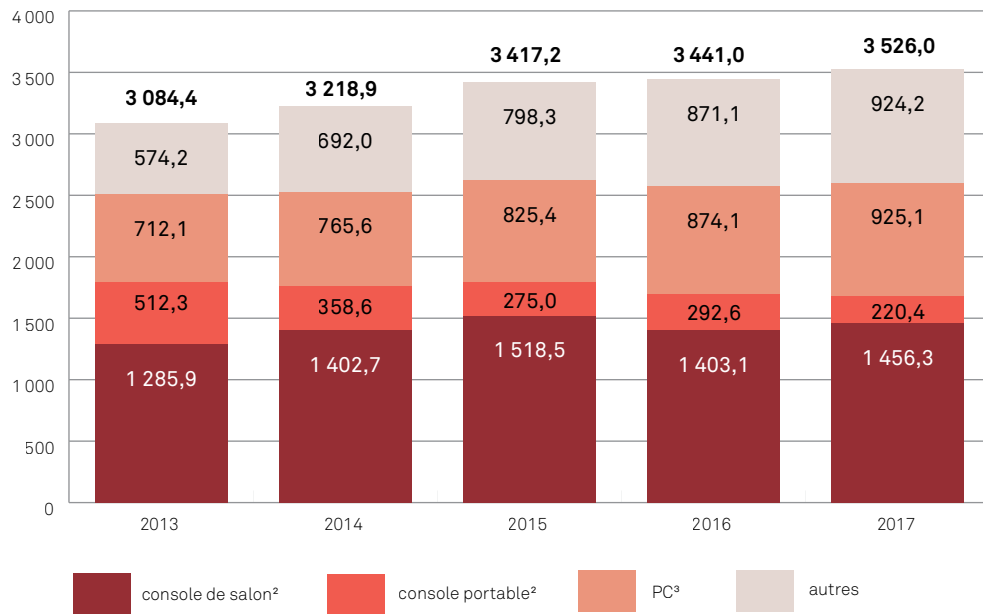
Selon GfK-REC, 52,4 % des foyers français sont équipés en consoles de jeux en 2017 (52,0 % en 2016) contre 50,6 % il y a cinq ans. Le taux d'équipement en consoles de salon progresse à 48,0 % (46,1 % en 2016), alors que le taux d'équipement en consoles portables diminue à 27,1 % (29,8 % en 2016). D'après le Syndicat des éditeurs de logiciels de loisir (S.E.L.L.) sur la base des données panel GfK, 20,0 millions de consoles de salon et 19,5 millions de consoles portables de la 7^e et 8^e génération étaient installées dans les foyers à la fin de 2017.

Les ventes de matériel en hausse grâce à l'arrivée de nouvelles versions de consoles

Selon le S.E.L.L. et sur la base des chiffres de l'institut GfK, la vente de matériel affiche une hausse en 2017 (2,9 millions de consoles vendues en 2017 contre 2,2 millions en 2016). En 2017, avec l'arrivée de la Nintendo Switch et de la Xbox One X, les ventes de matériel de jeux vidéo ont progressé. D'après le S.E.L.L., parmi les 2,9 millions de consoles vendues en 2017, 2,5 millions sont des consoles de salon (1,5 million en 2016) et 420 000 sont des consoles portables (732 200 en 2016).

Plus de 3,5 Md€ générés par le marché du jeu vidéo en France

Selon les données de l'IDATE, le marché du jeu vidéo (appareils et jeux) en France génère 3 526,0 M€ HT en 2017, en hausse de 2,5 % par rapport à 2016 (3 441,0 M€). Le chiffre d'affaires du jeu vidéo en France en 2017 provient pour la majorité des ventes de consoles de salon (41,3 %, contre 40,8 % en 2016). Le poids des consoles portables diminue de 2,3 points à 6,3 %, contre 8,5 % en 2016. La part de marché du jeu vidéo sur PC reste stable à 26,2 % (25,4 % en 2016). Les autres supports (ordiphones, tablettes, TV en ligne) contribuent à 26,2 % du marché, contre 25,3 % en 2016.

Evolution du chiffre d'affaires¹ du jeu vidéo en France (M€)¹ Chiffre d'affaires hors taxes.² Chiffre d'affaires intégrant les ventes d'appareils et de jeux (physiques et dématérialisés)³ Jeux sur PC⁴ Jeux sur ordiphones et tablettes, jeux à la demande via la télévision.

Source : IDATE.

Le marché du jeu vidéo physique

Le marché des jeux vidéo physiques toujours en recul de 2,3 % en volume mais en progression de 1,4 % en valeur

En 2017, les ventes de jeux vidéo sur support physique continuent de baisser en volume (-2,3 %, contre 7,0 % en 2016). Depuis 2012, le volume de jeux vidéo physiques vendus en France recule de 8,2 % par an en moyenne. Le volume de jeux français vendus augmente de 57,3 % alors que celui des jeux étrangers diminue de 5,8 % par rapport à 2016. Les jeux d'origine étrangère totalisent 91,3 % des volumes vendus en 2017 (-3,3 points par rapport à 2016), contre 8,7 % pour les jeux français (5,4 % en 2016). En valeur, les ventes TTC de jeux vidéo enregistrent une progression de 1,4 % en 2017 pour atteindre 803,7 M€. Le marché est touché par de nouvelles habitudes de jeu (dématérialisation et mobilité), pratiquées hors supports de jeux historiques (sur tablette et ordiphone notamment). Les jeux vidéo français voient leurs ventes en valeur doubler (+101,9 %) alors que celles des jeux vidéo étrangers

diminuent de 3,6 %. La forte progression des jeux vidéo français s'explique notamment par le succès de *Tom Clancy's Ghost Recon : Wildlands* (13,4 M€ en 2017).

Les ventes de jeux vidéo physiques atteignent 803,7 M€ en 2017.**Le prix moyen d'un jeu augmente à 42,66 €**

En 2017, le prix moyen TTC d'un jeu vidéo vendu en « boîte » est en hausse à 42,66 € (+3,8 %). Le prix moyen des jeux français progresse de 28,3 % à 46,43 € (36,18 € en 2016) ainsi que le prix moyen des jeux étrangers à 42,30 € (+2,2 % soit un niveau record). L'écart de prix entre jeux étrangers et jeux français se réduit donc en 2017. Pour la première fois depuis 2008, les jeux vidéo français se vendent, en moyenne, 4,13 € de plus que les jeux vidéo étrangers en 2017 (-5,15 € en 2016).

Volume de vente de jeux vidéo physiques selon la nationalité (millions d'unités)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
jeux français	3,7	3,2	3,0	2,5	2,0	1,5	1,1	0,9	1,0	1,6	+57,3 %
jeux étrangers	40,1	37,5	34,7	31,7	27,0	24,6	21,1	19,9	18,2	17,2	-5,8 %
total	43,8	40,7	37,7	34,2	28,9	26,1	22,2	20,7	19,3	18,8	-2,3 %

Source : CNC – GfK.

Ventes¹ de jeux vidéo physiques en valeur selon la nationalité (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
jeux français	126,8	86,7	86,9	82,6	67,6	47,2	33,5	29,2	37,8	76,3	+101,9 %
jeux étrangers	1 522,7	1 421,9	1 317,3	1 191,4	1 033,4	966,8	849,6	824,3	754,8	727,4	-3,6 %
total	1 649,5	1 508,5	1 404,1	1 274,0	1 101,0	1 014,1	883,1	853,5	792,6	803,7	+1,4 %

¹ Ventes toutes taxes comprises (TTC).

Source : CNC – GfK.

Les jeux étrangers représentent 90,5 % du marché en valeur et les jeux français 9,5 %.

68,8 % des recettes captées par les jeux pour consoles de salon

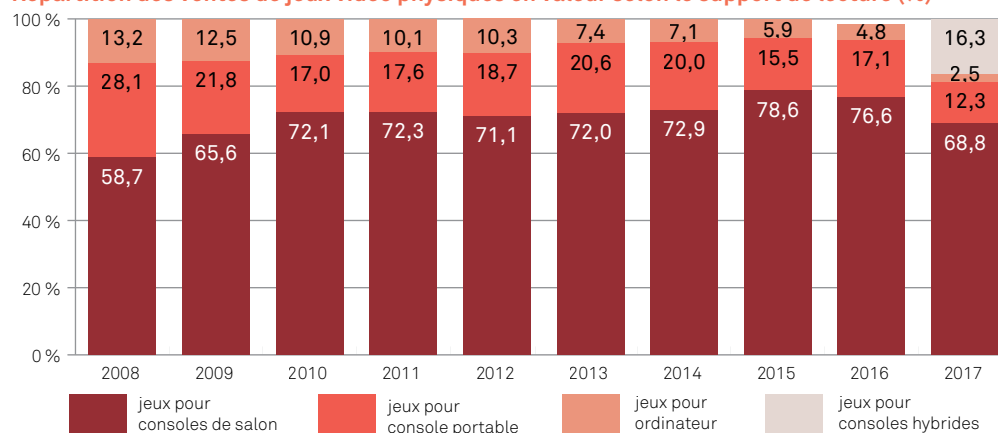
En 2017, les ventes en valeur de jeux vidéo sur support physique diminuent sur les jeux pour consoles de salon, pour consoles portables et pour PC. Les ventes de jeux vidéo pour ordinateur enregistrent la plus forte baisse en 2017 :

-47,8 % à 20,2 M€. Les ventes de jeux vidéo pour consoles portable diminuent également en 2017 de 27,9 % à 99,2 M€ et les ventes de jeux vidéo pour consoles de salon baissent de 10,2 % à 552,7 M€. Il convient de souligner le succès de la sortie de la Nintendo Switch en mars 2017, console hybride pouvant être utilisée comme une console de jeux de salon et comme une console de jeux portable. Les recettes captées par les

jeux pour la Switch en 2017 s'élèvent à 131,2 M€. En 2017, les jeux pour consoles de salon représentent 68,8 % des revenus du marché des jeux vidéo physiques (-7,8 points par rapport à 2016).

En 2017, le prix de vente moyen des jeux vidéo sur support physique est stable sur consoles de salon. Avec un prix moyen de 44,95 € en 2017 (45,37 € en 2016), les jeux vidéo pour consoles de salon sont les deuxièmes plus chers du marché derrière les jeux pour Nintendo Switch avec un prix moyen de 51,03 € en 2017. Viennent ensuite les jeux pour consoles portables, dont le prix moyen s'établit à 31,58 € en 2017 (32,39 € en 2016). Le prix moyen des jeux pour ordinateur s'élève à 24,97 € en 2017 (-8,6 %).

Répartition des ventes de jeux vidéo physiques en valeur selon le support de lecture (%)



Source : CNC - GfK.

Les jeux pour consoles de salon représentent plus de 80 % des jeux vidéo français vendus

Sur le seul périmètre des jeux vidéo français, la part de marché des jeux pour consoles de salon reste prédominante en 2017 à 81,1 % (93,7 % en 2016). Les jeux vidéo français réalisent 0,8 % de leur chiffre d'affaires sur les consoles portables en 2017, contre 2,1 % en 2016. La part de marché des jeux pour Nintendo Switch sur les jeux vidéo

français s'élève à 17,1 % en 2017. En six ans, les ventes en valeur de jeux vidéo français pour consoles portables ont fortement diminué, passant de 5,5 M€ en 2012 à 0,6 M€ en 2017. Les jeux pour ordinateur sont à l'origine de 0,9 % des recettes en valeur des jeux vidéo français contre 4,1 % en 2016.

Ventes¹ de jeux vidéo physiques en valeur selon la nationalité et le support de lecture (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
jeux français	126,8	86,7	86,9	82,6	67,6	47,2	33,5	29,2	37,8	76,3	+101,9%
sur console de salon	40,5	39,4	69,4	70,4	59,0	42,0	29,8	26,0	35,4	61,9	+74,7%
sur console portable	77,7	40,4	12,3	8,4	5,5	3,3	2,2	1,6	0,8	0,6	-21,1%
sur Switch	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,1	-
sur ordinateur	8,6	6,8	5,1	3,7	3,1	2,0	1,5	1,5	1,6	0,7	-54,0%

Ventes¹ de jeux vidéo physiques en valeur selon la nationalité et le support de lecture (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
jeux étrangers	1 522,7	1 421,9	1 317,30	1 191,4	1 033,4	966,8	849,6	824,3	754,8	727,4	-3,6%
sur console de salon	927,8	950,7	942,8	850,9	723,3	688,2	613,9	644,9	580,7	490,9	-15,4%
sur console portable	385,1	288,8	225,9	216,0	200,0	205,4	174,7	130,8	136,9	98,6	-28,0%
sur Switch	-	-	-	-	-	-	-	-	-	118,1	-
sur ordinateur	209,7	182,4	148,6	124,5	110,1	73,2	61,0	48,6	37,2	19,5	-47,6%
total	1 649,5	1 508,5	1 404,1	1 274,0	1 101,0	1 014,0	883,1	853,5	792,6	803,7	+1,4%

¹Ventes toutes taxes comprises (TTC).

Source : CNC - GfK.

Les jeux pour consoles de génération 8 captent 78,3 % du marché du jeu vidéo physique

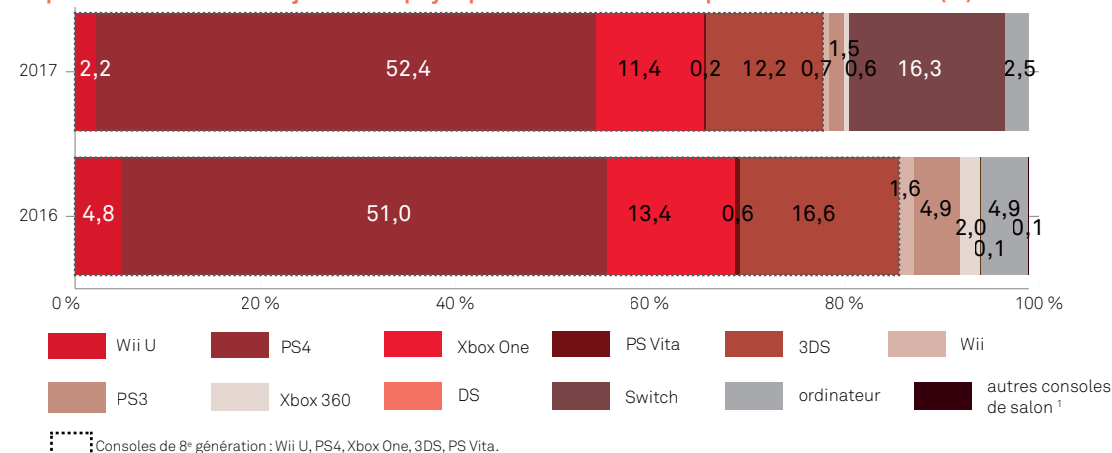
En 2017, les ventes des jeux conçus pour les trois consoles de salon de génération 8 (Wii U, PS4 et Xbox One) ont connu des évolutions diverses. Les ventes en valeur des jeux pour PS4 ont ainsi augmenté de 4,1 % en 2017, alors que les ventes des jeux pour Wii U ont diminué de 53,8 % et celles de Xbox One de 13,9 %. En 2017, les ventes de jeux vidéo physiques pour consoles de génération 8 (3DS, PS Vita, Wii U, PS4, Xbox One) représentent 78,3 % du marché des jeux vidéo sur support physique (629,3 M€) contre 86,5 % en 2016. La Nintendo Switch représente déjà 16,3 % du marché en valeur en 2017. Les recettes issues de la vente des jeux pour consoles de génération 7 (DS, PSP, Wii, PS3 et Xbox 360) diminuent de 66,5 % en 2017 à 22,7 M€, pour une part de marché en baisse de 5,8 points en un an à 2,8 %.

En 2017, les jeux pour PS4 dominent à nouveau

En 2017, les ventes de jeux vidéo physiques pour consoles hybride représentent déjà 16,3 % du marché en valeur.

le marché français avec 421,0 M€ de recettes, soit une part de marché de 52,4 % (contre 51,0 % en 2016). Ils sont suivis par les jeux pour Nintendo Switch à 131,2 M€ de recettes en 2017. Les ventes de jeu vidéo sur 3DS sont en baisse de 25,8 % à 97,7 M€, soit une part de marché de 12,2 %. En 2017, les ventes de jeu sur Wii (génération 7) reculent de 55,0 % en valeur à 5,5 M€ et celles des jeux pour Wii U (génération 8) reculent à 17,6 M€. Les jeux français représentent 70,2 % des ventes en valeur de jeux sur Wii en 2017. Sur le segment des consoles portables, les jeux vidéo pour 3DS représentent une part de marché de 98,5 %. Les ventes de jeux pour la PS Vita de Sony sont en recul de 73,0 % à 1,3 M€.

Répartition des ventes de jeux vidéo physiques en valeur selon la plateforme de lecture (%)



¹ PS2, Xbox, etc.
Source : CNC - GfK.

Meilleures ventes de jeux vidéo physiques en volume en 2017¹

label	unités vendues (milliers) [*]
1 <i>Fifa 18</i>	1 357,2
2 <i>Call Of Duty: World War 2</i>	995,5
3 <i>The Legend of Zelda: Breath of the wild</i>	505,4
4 <i>Mario Kart 8</i>	493,1
5 <i>Assassin's Creed Origins</i>	438,2
6 <i>Super Mario Odyssey</i>	434,5
7 <i>Pokemon Ultra Lune + Soleil</i>	367,1
8 <i>Crash Bandicoot – N. Sane Trilogy</i>	302,0
9 <i>GTA 5</i>	295,8
10 <i>Call Of Duty: Infinite Warfare</i>	274,8
11 <i>Horizon Zero Dawn</i>	251,7
12 <i>Minecraft</i>	248,7
13 <i>Fifa 17</i>	236,0
14 <i>Destiny 2</i>	235,2
15 <i>Star Wars: Battlefront 2</i>	230,3
16 <i>Splatoon 2</i>	221,1
17 <i>Tom Clancy's Ghost Recon: Wildlands</i>	220,0
18 <i>Gran Turismo Sport</i>	200,0
19 <i>Resident Evil 7: Biohazard</i>	198,3
20 <i>Overwatch Origins</i>	195,2

^{*}Toutes plateformes confondues.
Source : CNC – GfK.

Définition des genres de jeux vidéo

MMO (Massively Multiplayer Online) : jeux de rôle en ligne massivement multi-joueurs. Ils innovent notamment par la mise en place d'univers fonctionnant 24 heures sur 24, appelés « mondes persistants ».

FPS (First-Person Shooter) : jeux de tir subjectif basés sur une visée et des déplacements dans lesquels l'environnement est vu à travers les « yeux » du personnage joué.

RPG (Role Playing Game) : jeux vidéo de rôle s'inspirant des jeux de rôle traditionnels. Le joueur incarne un ou plusieurs « aventuriers », qui se spécialisent dans un domaine spécifique (combat, magie, etc.) progressant à l'intérieur d'une intrigue linéaire.

Nouveaux genres : jeux appartenant aux catégories de dressage, élevage, musique, chant, danse, rythme, simulation de métier, « party game ». Certains de ces jeux requièrent un tapis de danse ou une réplique d'un instrument de musique.

Les jeux d'action/aventure toujours en tête des ventes, en volume comme en valeur

En 2017, les trois premiers genres en volume (jeux d'action/aventure, FPS et jeux de sport) représentent plus de la moitié des ventes totales de jeux vidéo physiques (55,6 % des ventes en volume, contre 57,2 % en 2016). La majorité des genres affichent des volumes de ventes en recul, hormis les jeux de plateformes (+75,3 % à 1,7 million d'unités), les jeux de course (+63,2 % à 1,7 million d'unités), et les jeux d'action/aventure (+5,0 % à 5,1 millions d'unités). Ces derniers demeurent en tête du marché français en volume avec notamment *The Legend of Zelda: Breath of the wild* et *Assassin's Creed Origins*, devant les FPS (*Call of Duty: World War 2* *Destiny 2*), et les jeux de sport (2,3 millions d'unités vendues en 2017, contre 2,7 millions en 2016) grâce notamment à la première place de *Fifa 18*, loin devant les autres jeux du classement. En valeur, les trois premiers genres représentent 60,1 % des ventes de jeux vidéo physique en 2017, contre 60,6 % en 2016. Les plus fortes

hausse concernent les jeux de plateforme (+106,1 % à 65,8 M€), les jeux de course (+83,7 % à 79,8 M€) et les jeux de société (+29,2 % à 6,7 M€). A l'inverse, les plus fortes baisses dans les principaux genres touchent les MMO (-86,1 % à 3,0 M€), les jeux de simulation (-37,2 % à 6,3 M€) et les jeux RPG/Aventure (-30,0 % à 83,6 M€). La répartition des ventes de jeux vidéo français par genre se distingue de celle toutes nationalités confondues. Avec des recettes multipliées par plus de six en 2017, la catégorie « action/aventure » (43,3 M€ en 2017) devient de loin le genre français le plus vendu avec

notamment *Tom Clancy's Ghost Recon: Wildlands*, seul jeu français présent dans le top 20 en volume et en valeur. En 2017, la part de marché des jeux français sur le genre action/aventure atteint 19,3 % (+15,7 points) et se place en 2^{ème} position derrière la catégorie « nouveaux genres », qui constitue le genre avec la part de marché des jeux français la plus élevée à 46,2 % (-2,6 points par rapport à 2016). A 10,2 M€ et 15,5 % de part de marché, les jeux de plateforme se placent en troisième position des catégories en part de marché.

Ventes¹ de jeux vidéo physiques en valeur selon le genre (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	évol. 17/16
action / aventure	309,5	295,2	321,8	277,5	272,6	366,1	248,5	210,2	193,2	224,2	+16,0 %
FPS	134,1	161,2	187,0	249,7	202,6	163,2	159,3	172,9	150,7	141,8	-5,9 %
sport	281,1	300,0	203,3	190,8	187,2	126,8	139,0	130,2	136,3	117,4	-13,8 %
RPG	98,0	92,7	113,2	101,5	88,2	91,7	82,7	111,4	119,4	83,6	-30,0 %
course	140,8	122,4	136,0	109,2	77,8	66,3	63,9	55,0	43,4	79,8	+83,7 %
plateforme	81,1	77,4	81,4	66,6	64,7	55,7	41,2	37,7	31,9	65,8	+106,1 %
nouveaux genres	183,8	128,2	116,3	100,4	67,3	40,4	46,6	36,5	27,0	26,1	-3,4 %
combat	81,1	78,0	44,7	34,2	30,8	16,6	32,0	38,9	26,9	24,8	-7,8 %
gestion / wargames	121,5	110,2	89,8	65,4	43,9	43,6	34,2	30,7	24,3	22,3	-8,0 %
jeux de société	103,3	73,4	67,7	40,2	31,9	23,9	19,0	8,6	5,2	6,7	+29,2 %
simulation	15,9	9,7	6,8	9,6	8,9	9,4	8,7	10,3	10,0	6,3	-37,2 %
MMO	24,6	12,6	12,7	5,2	12,2	4,1	4,4	7,6	21,5	3,0	-86,1 %
compilation	39,4	24,4	10,0	16,1	8,1	3,5	2,0	2,7	2,4	2,0	-18,3 %
logiciels éducatifs multimédia	35,3	18,8	11,1	7,7	4,7	0,3	0,2	0,0	0,4	0,0	-97,0 %
autres	-	4,5	2,4	0,1	0,0	2,5	1,4	0,7	0,0	0,0	-99,2 %
total	1 649,5	1 508,5	1 404,1	1 274,0	1 101,0	1 014,1	883,1	853,5	792,6	803,7	+1,4 %

¹Ventes toutes taxes comprises (TTC).
Source : CNC – GfK.

Le marché du jeu vidéo dématérialisé

Remarques méthodologiques :

L'IDATE estime les ventes hors taxes de jeux vidéo dématérialisés pour consoles de salon, consoles portables, ordinateurs individuels et terminaux mobiles (ordiphones et tablettes). L'estimation des ventes de jeux en ligne sur ordinateur et des ventes de jeux pour mobiles inclut les ventes de logiciels dématérialisés ainsi que les revenus issus des pratiques in game (commerce de biens virtuels, commission sur opérations de change, publicité in game).

Le marché du jeu vidéo dématérialisé :

76,8 % du marché global (hors matériel)

Selon l'IDATE, le marché des jeux vidéo dématérialisés s'élève à 2 272,1 M€ HT en France en 2017 (+11,5 % par rapport à 2016), soit 76,8 % du marché total des jeux vidéo (hors matériel) (71,3 % en 2016). Le chiffre d'affaires des jeux vidéo dématérialisés devrait continuer à progresser dans les prochaines années et pourrait s'élever à 2,5 Mds€ en 2018 (+8,3 % par rapport à 2017) et 2,7 Mds€ en 2020. En 2018, la part de marché des jeux vidéo dématérialisés sur l'ensemble des jeux vidéo devrait atteindre 81,5 %, 85,5 % en 2019 et 87,9 % en 2020.

Selon l'IDATE, la vente dématérialisée de jeux vidéo pour consoles de salon représente plus de 40 % des recettes totales de la vente de jeux vidéo pour consoles de salon en 2017 (42,2 % contre 32,1 % en 2016). En 2020, 67,4 % du chiffre d'affaires des jeux vidéo pour consoles de salon pourraient provenir des ventes de jeux dématérialisés. La vente dématérialisée pour consoles portables constitue 41,3 % du chiffre d'affaires des jeux pour consoles portables en 2017 selon l'IDATE et pourrait représenter plus de trois quarts en 2019 (78,4 %).

Le jeu sur ordinateur est d'ores et déjà largement dématérialisé. En effet, 95,2 % du chiffre d'affaires des jeux sur ordinateur en 2017 provient de la vente dématérialisée. L'IDATE estime que 96,5 % des ventes de jeux pour ordinateur pourraient être dématérialisées en France en 2020.

Renforcement de la part des jeux sur consoles de salon et consoles portables au sein des ventes dématérialisées

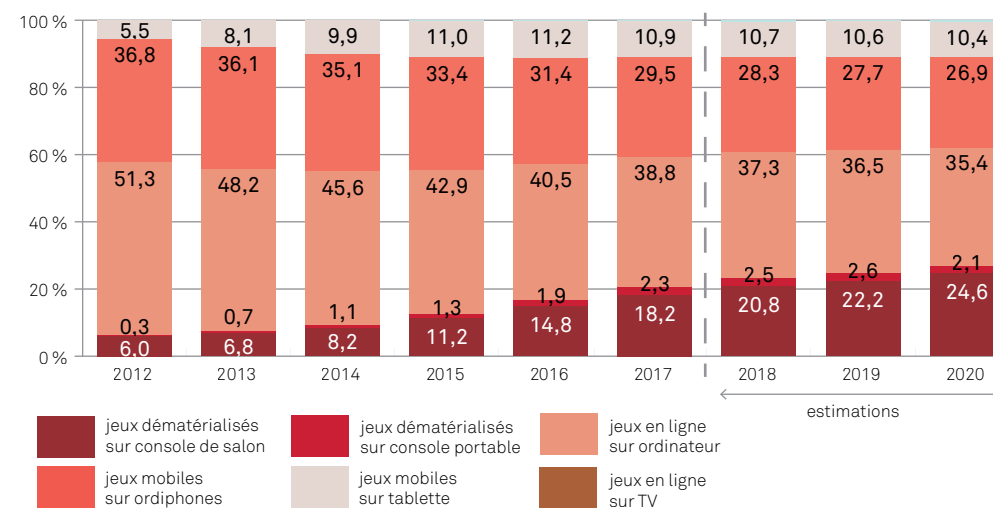
Au sein des ventes de jeux dématérialisées, la part des jeux sur consoles de salon progresse (18,2 % en 2017 contre 14,8 % en 2016). Selon l'IDATE, le marché des jeux dématérialisés sur consoles de salon s'établit à 414,2 M€ en 2017 et pourrait afficher un taux de croissance annuel moyen de 17,9 % jusqu'à 2019. La part des jeux dématérialisés sur consoles portables reste très minoritaire (2,3 % en 2017), alors que le marché des jeux dématérialisés sur consoles portables croît de 36,2 % par rapport à 2016 pour atteindre 53,1 M€.

En 2017, le marché des jeux mobiles sur ordiphone et tablette croît de 5,9 % par rapport à 2016 et s'établit à 918,5 M€, dont 669,9 M€ pour les jeux sur ordiphones et 248,7 M€ pour ceux sur tablette. La croissance des jeux mobiles reste inférieure à celle de l'ensemble des jeux dématérialisés (+11,5 % entre 2016 et 2017).

En 2017, le segment des jeux mobiles sur ordiphone représente 29,5 %, celui des jeux mobiles sur tablettes 10,9 %.

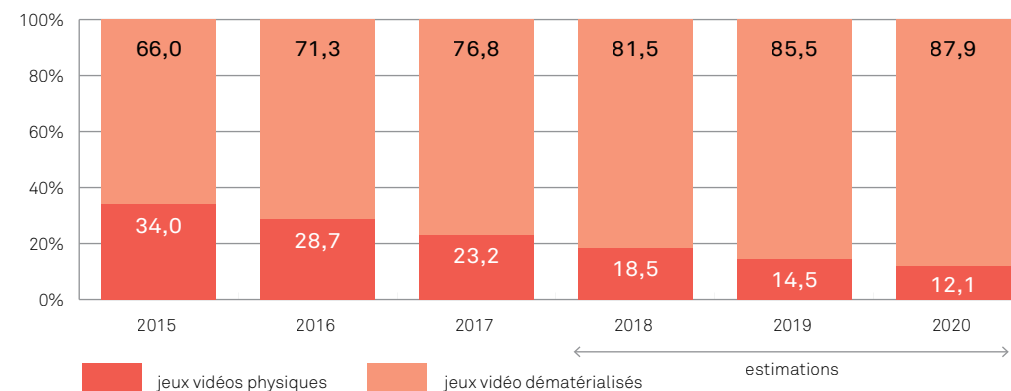
De même, le marché des jeux en ligne sur ordinateur affiche une croissance de 6,8 % par rapport à 2016 (880,7 M€ en 2017), mais leur part dans l'ensemble du marché des jeux dématérialisés (38,8 % en 2017) diminue de 1,7 point par rapport à 2016 (40,5 %). Le jeu en ligne sur ordinateur reste cependant le principal segment de marché du jeu vidéo dématérialisé en France en 2017.

Répartition du marché du jeu vidéo dématérialisé en France selon le support (% du chiffre d'affaires)



Source : IDATE.

Évolution du chiffre d'affaires du jeu vidéo en France (hors matériel) (% du chiffre d'affaires)

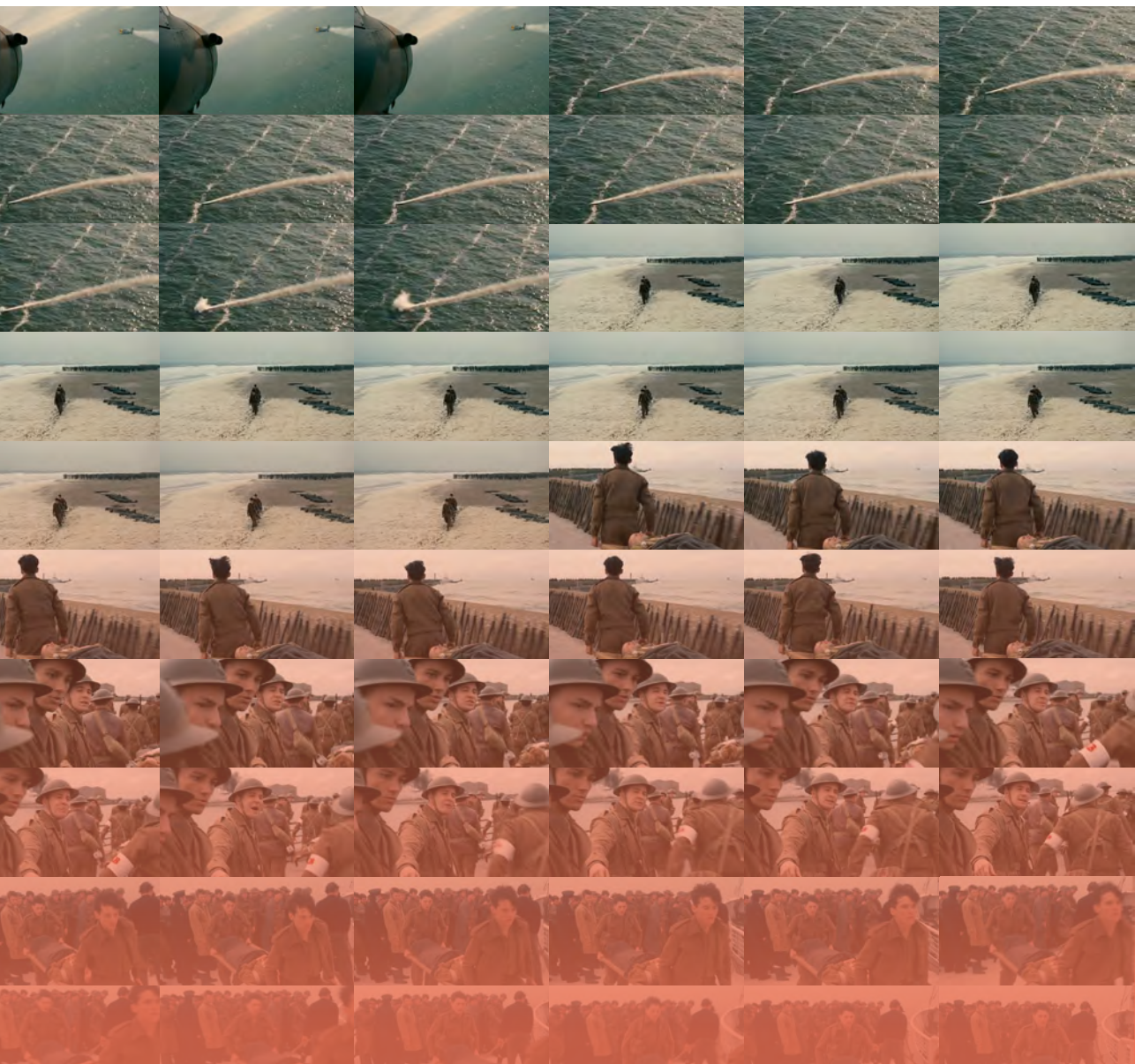


Source : IDATE.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
 - les séries statistiques sur le marché du jeu vidéo par le CNC
 - l'étude *Le marché du jeu vidéo en 2016*

En 2016: **715** entreprises dans le secteur
des industries techniques

1,16 Md€
de chiffre d'affaires
pour les industries techniques
(+5,0 % par rapport à 2015)



80,2 M€
d'exportations
(+16,7% par rapport à 2015)



4.5

Les industries techniques

Remarques méthodologiques

Dans la nomenclature d'activité en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008, les prestataires techniques du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia sont principalement référencés par l'INSEE sous les codes APE : 5912Z (postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision), 5911C (production de films pour le cinéma, incluant les studios de tournage) et 5920Z (édition musicale et activités d'enregistrement sonore). Parallèlement, les constructeurs et fabricants de matériels sont référencés sous les six codes relatifs au commerce de gros de composants ou d'appareils électroniques : 4643Z, 4647Z, 4648Z, 4649Z, 4652Z, 4673B.

La Ficam (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia) regroupe plus de 150 entreprises dont l'activité couvre l'ensemble des métiers de la prestation du spectacle enregistré. En termes de chiffre d'affaires, ses adhérents représentent environ 70 % de l'ensemble des industries techniques. Chaque année, la Ficam collecte auprès de ses membres des données économiques et sociales dont l'analyse permet de dégager les tendances caractéristiques du secteur. Les données qui figurent dans ce chapitre sont, sauf exceptions mentionnées, soit issues de l'analyse de la Ficam, soit issues du Rapport de la branche des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'évènement, établi en coopération entre la Ficam, le Synpase, le Groupe Audiens et l'AFDAS, et dont la 10^e édition a été publiée en janvier 2018.

L'échantillon retenu par la Ficam pour l'étude rassemble un panel de 106 sociétés adhérentes ayant fourni des données exploitables sur plusieurs années. Chaque société est considérée indépendamment de son appartenance à un groupe.

Les données concernant les marchés sont complétées par l'Observatoire Métiers et Marchés de la Ficam, qui réunit des représentants de chaque métier (fabricants, tournage, postproduction image, postproduction son, etc.) et de chaque marché (cinéma, fiction TV, flux TV, publicité, animation) et qui publie des indicateurs trimestriels dont la synthèse annuelle est ici proposée.

Contour des industries techniques

Les industries techniques assurent les prestations indispensables dans le processus de création, de production et de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Elles fournissent notamment les équipements et installations (fixes et mobiles) pour les tournages, assurent la modification des images imposée par le récit (postproduction et effets visuels) et la reproduction des œuvres originales pour leur diffusion (traitement dans les laboratoires, duplication, copies numériques – DCP, copies argentiques). Enfin, elles fournissent le matériel permettant la projection dans les salles, la diffusion à la télévision ou sur internet, les outils nécessaires à la conservation pérenne des œuvres (numérisation, archivage, stockage) ou la restauration des œuvres de patrimoine.

Les industries techniques intègrent ainsi :

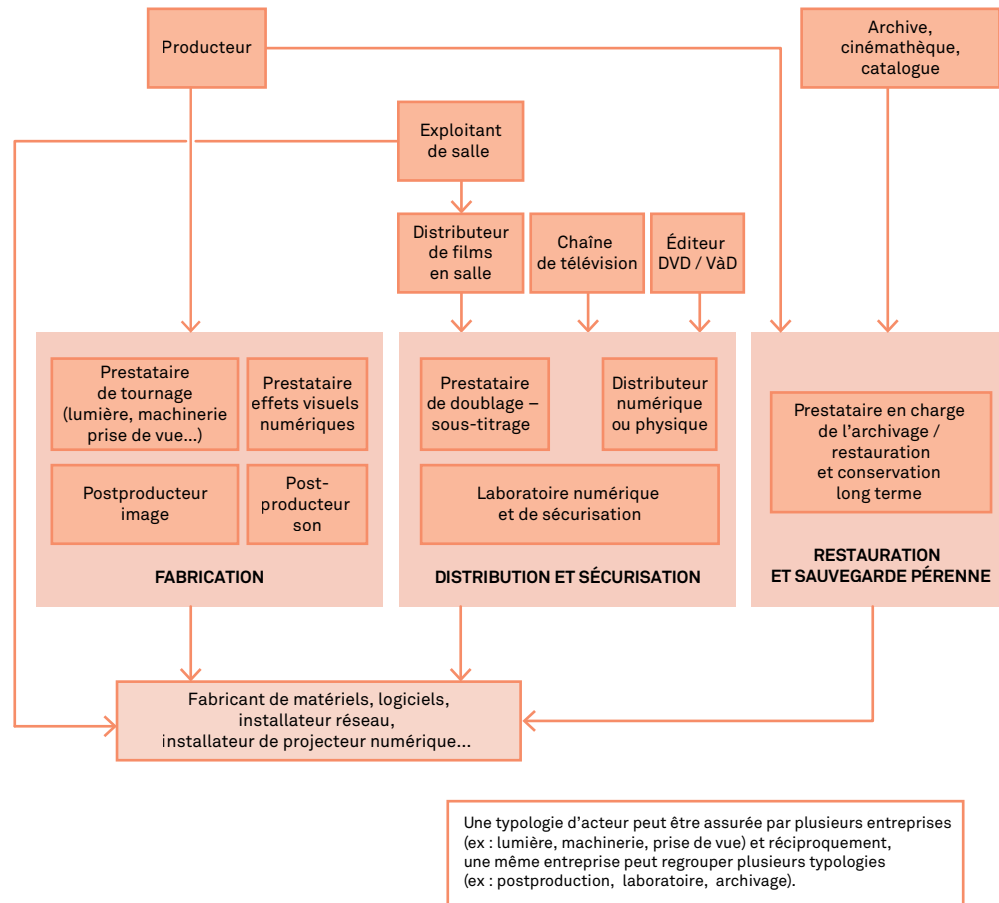
- les prestataires de tournage, qui regroupent les loueurs de matériels (caméras, objectifs, grues, éclairage, consoles son, perches, etc.), les régies mobiles (studios mobiles équipés notamment pour la retransmission des événements télévisuels) et les studios de prises de vue (plateaux d'enregistrement) ;
- les postproducteurs image (montage, étalonnage) ;
- les sociétés en charge des effets visuels numériques ;
- les postproducteurs son, qui effectuent le montage sonore sur les images, à partir de sons enregistrés en tournage ou reproduits en studio (auditorium) ;
- les sociétés en charge des prestations de doublage ou de sous-titrage à la fois pour la diffusion française d'œuvres internationales, pour la diffusion internationale d'œuvres françaises ou pour l'adaptation pour les publics aveugles et malvoyants (audiodescription) ou sourds et malentendants (sous-titrage) ;
- les laboratoires, qui interviennent aux différentes phases de l'élaboration d'une œuvre, du tournage à la finition. Ils regroupent notamment les laboratoires de production (sécurisation des données de tournage ou développement des rushes), les laboratoires de postproduction et les laboratoires assurant la fourniture de copies numériques dans les différents formats vidéo attendus pour la diffusion et la distribution des œuvres (cinéma, télévision, V&D). La postproduction numérique y est désormais généralisée. Certains laboratoires

assurent également une prestation de retour sur film à des fins de conservation pérenne ;

- les entreprises spécialisées dans la restauration des œuvres (suppression ou atténuation des défauts d'une œuvre dégradée par le temps), l'archivage ou le stockage (stockage de films et conservation des données numériques) ;

- les fabricants, ou distributeurs, qui regroupent les constructeurs de matériel (équipement nécessaire aux besoins des différentes étapes de production) et les fabricants de supports consommables ou non (pellicule, disques durs, cartes et supports de mémoire, serveurs) ou de systèmes de stockage et de traitement de l'image, de composants informatiques.

Organisation et acteurs des industries techniques



Source : CNC.

715 entreprises d'industries techniques en France

En 2016, le segment des industries techniques compte un peu plus de 700 entreprises en France, dont près de 200 ont une activité économique régulière. Le secteur est caractérisé par quelques grands *leaders* structurants entourés de nombreuses petites entreprises. Ainsi, 20 % des entreprises réalisent 80 % du chiffre d'affaires du secteur et les 10 premières

entreprises en termes de chiffre d'affaires emploient 55 % des salariés du secteur.

En 2016, les industries techniques comptent 715 entreprises en France, dont près de 200 ont une activité économique régulière.

Des entreprises de taille modeste

Selon les résultats de l'étude réalisée par la Ficam, 46,2 % des entreprises emploient entre 1 et 9 salariés permanents en 2016, soit la même proportion qu'en 2015 et 40,6 % des entreprises comptent entre 10 et 49 permanents (comme en 2015). Toutefois, leur taille moyenne est supérieure à celle de l'ensemble des entreprises nationales. En effet, les statistiques relatives à l'ensemble du secteur de l'industrie, du commerce et des services en France indiquent

que 82,9 % des sociétés ayant des salariés emploient entre 1 et 9 salariés et 14,2 % entre 10 et 49 salariés (source INSEE au 1er janvier 2013, hors entreprises agricoles et financières). Pour le sous-secteur de la prestation de services en général, la répartition des entreprises ayant des salariés révèle une part de petites structures plus importante encore puisque 84,4 % d'entre elles emploient entre 1 et 9 personnes.

Nombre d'entreprises selon les effectifs permanents

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1 à 9 salariés	51	41	47	41	45	50	56	56	49	49
10 à 49 salariés	44	54	47	51	49	46	35	36	43	43
50 à 99 salariés	6	8	9	8	7	7	6	7	7	6
100 salariés et plus	8	6	6	9	8	6	9	7	7	8
total	109	109	109	109	109	109	106	106	106	106

Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations de 2007 à 2016. Le passage de 109 à 106 sociétés de 2012 à 2013 est dû à des regroupements de filiales d'un même groupe.
Source : FICAM.

Plus de 70 % des effectifs des industries techniques sont des hommes

Le secteur des industries techniques est un secteur fortement masculin. Sept salariés « intermittents » sur dix sont des hommes en 2016. Cette donnée est stable dans le temps.

Ce chiffre est à mettre en perspective avec une faiblesse relative de la féminisation des emplois, globalement techniques, précédemment relevée. Un peu plus des deux tiers des salariés permanents sont des hommes.

Effectifs permanents et intermittents par genre

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
hommes permanents	3 456	3 700	3 981	4 343	4 475	4 697	4 465	4 432	4 214	4 463
hommes intermittents	10 996	11 637	11 805	12 149	12 524	12 247	12 231	12 040	11 681	11 744
total hommes	14 452	15 337	15 786	16 492	16 999	16 944	16 696	16 472	15 895	16 207
femmes permanentes	1 852	1 912	1 993	2 126	2 167	2 269	2 156	2 037	1 853	2 030
femmes intermittentes	4 422	4 526	4 489	4 676	4 808	4 831	4 638	4 741	4 605	4 557
total femmes	6 274	6 438	6 482	6 802	6 975	7 100	6 794	6 778	6 458	6 587
total permanents	5 308	5 612	5 974	6 469	6 642	6 966	6 621	6 469	6 067	6 493
total intermittents	15 418	16 163	16 294	16 825	17 332	17 078	16 869	16 781	16 286	16 301
total	20 726	21 775	22 268	23 294	23 974	24 044	23 490	23 250	22 353	22 794

Source : Audiens.

1,16 Md€ de chiffre d'affaires en 2016

Pour évaluer le chiffre d'affaires global des industries techniques, seules les entreprises réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans le domaine de la prestation technique sont retenues ici. Le chiffre d'affaires de la filière des industries techniques est évalué à 1,16 Md€ en 2016, en hausse de 5,0 % par rapport à 2015. En 2016, les entreprises réalisant plus de 10 M€ de chiffre d'affaires captent 63,5 % du chiffre d'affaires total des industries techniques, chiffre

quasiment stable par rapport à 2015 (62,9 %). Par ailleurs, entre 2007 et 2016, le chiffre d'affaires moyen des entreprises répondantes de la Ficam est passé de 7,0 M€ à 6,4 M€. Le secteur est ainsi confronté depuis plusieurs années à un double phénomène de concentration par les restructurations et les regroupements de filiales au sein des groupes et d'atomisation avec le développement de plus petites structures.

Chiffre d'affaires des industries techniques (M€)

	prestataires techniques ¹	évolution (%)	entreprises répondantes ²	évolution (%)	CA moyen ³
2007	1 193	-6,2	805	+0,2	7,0
2008	1 212	+1,6	798	-0,9	7,3
2009	1 302	+7,4	729	-8,6	6,7
2010	1 311	+0,7	746	+2,3	6,8
2011	1 290	-1,6	695	-6,8	6,3
2012	1 180	-8,5	652	-6,2	5,9
2013	1 123	-4,8	657	+0,8	6,1
2014	1 069	-4,8	671	+2,1	6,3
2015	1 101	+3,0	648	-3,4	6,1
2016	1 156	+5,0	685	+5,0	6,4

¹ Entreprises adhérentes à la Ficam, soit environ 70 % du chiffre d'affaires total des industries techniques. Pour évaluer le chiffre d'affaires global des industries techniques, seules les entreprises réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans le domaine de la prestation technique sont retenues.

² Entreprises ayant fourni l'ensemble des informations à la Ficam : 109 entre 2007 et 2012, 106 de 2013 à 2016.

³ Chiffre d'affaires moyen des entreprises ayant fourni les informations à la Ficam
Source : Ficam.

Le chiffre d'affaires de la filière des industries techniques est évalué à 1,16 Md€ en 2016, en hausse de 5,0 % par rapport à 2015.

La légère reprise de chiffre d'affaires observée depuis 2015 se confirme en 2016 et permet de retrouver un niveau d'activité proche de celui de 2012. Cette amélioration est en partie liée à l'amélioration des crédits d'impôts qui ont permis une relocalisation d'une part importante des prestations.

L'augmentation des crédits d'impôts participe à l'amélioration de la santé économique de la filière.

13,2 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de plus de 10 M€

Plus de 86 % des entreprises relevant des industries techniques réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€ en 2016. Cette catégorie est majoritairement composée de sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 M€ et 5 M€ (39,6 % du panel). De nombreux post-producteurs image et son figurent dans cette catégorie.

Le nombre d'entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires compris entre 1 et 5 M€ a diminué de 4,5 % en 2016. 32 entreprises ont réalisé moins de 1 M€ de chiffre d'affaires (une de plus qu'en 2015). Considérées individuellement, très peu d'entreprises réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€.

Nombre d'entreprises selon le chiffre d'affaires

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
inférieur à 1 M€	21	29	24	23	22	27	27	33	31	32
1 M€ à 5 M€	48	48	53	51	52	50	51	40	44	42
5 M€ à 10 M€	19	15	14	15	19	18	13	19	17	18
10 M€ à 20 M€	11	9	10	10	8	7	8	7	7	7
20 M€ et plus	10	8	8	10	8	7	7	7	7	7
total	109	109	109	109	109	109	106	106	106	106

Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations de 2007 à 2016.
Source : Ficam.

Les métiers du tournage et de la postproduction, principales sources de revenus

Afin d'évaluer la contribution de chacun des sous-secteurs des industries techniques dans les recettes totales de la filière, le chiffre d'affaires de chaque entreprise est réparti entre les différents métiers qu'elle exerce.

Les métiers du tournage voient leur chiffre d'affaires augmenter de 5,3 % en 2016. L'activité des loueurs de matériel est en baisse de 11 %, mais reste toutefois à un niveau de chiffre d'affaires important, au-delà des 100 M€, dans la continuité de l'année 2015. Le chiffre d'affaires des tournages en studio augmente quant à lui de 39 %. D'après les chiffres du Baromètre de la Ficam, le nombre de semaines de tournage se réduit de 12 %, les montants investis diminuant quant à eux de 9 % entre 2015 et 2016.

Les métiers du tournage contribuent au chiffre

d'affaires total des prestataires à hauteur de 47,6 % en 2016.

La post-production image génère 20,0 % du chiffre d'affaires total en 2016, contre 19,3 % en 2015. Après une diminution des recettes de 16,4 % entre 2010 et 2012 (perte des sociétés du groupe Quinta, Duran-Duboi, dématérialisation...), celles-ci retrouvent une progression de 24,7 % entre 2012 et 2016. Ce maintien de la post-production image s'explique par les relais d'activités apportés par la production d'animation et par les effets visuels (VFX). Depuis 2014, le chiffre d'affaires des VFX est en progression constante pour atteindre le niveau de 66,4 M€ en 2016 (+7,6 % en 2016). En février 2016, le CNC a annoncé la mise en place d'un grand plan en faveur des effets spéciaux, avec pour objectif de remettre les effets spéciaux à leur juste valeur dans le processus de production.

Le chiffre d'affaires correspondant aux travaux de laboratoire (y compris laboratoire, doublage, sous-titrage, diffusion, duplication) atteint 163,4 M€ en 2016, en baisse de 1,7 % par rapport à 2015. La part des travaux de laboratoire dans le chiffre d'affaires total des industries techniques atteint 23,9 % en 2016 (-1,8 point par rapport à 2015).

Les tournages de films étrangers en France

Selon Film France, en 2016, 29 fictions télévisuelles étrangères ont été tournées en France, représentant 846 jours de tournage (14 fictions télévisuelles en 2015 pour 232 jours de tournage). 66 % des jours de tournage ont bénéficié du crédit d'impôt international en 2016 (62 % en 2015). 34 longs métrages étrangers ont été tournés en France en 2016 (+17 % par rapport à 2015), représentant 323 jours de tournage (-5 %). 16 % de ces jours de tournage ont eu lieu dans le cadre de coproductions minoritaires agréées par le CNC, et 45 % ont bénéficié du crédit d'impôt international.

Part de la restauration dans le chiffre d'affaires en baisse

L'archivage, le stockage et la restauration occupent une place modeste dans le chiffre d'affaires global de la prestation technique (3,0 % en 2016, 2,2 % en 2015). Cette activité était en forte baisse en 2015 (-44,7 % de chiffre d'affaires), probablement en raison de la reprise d'Eclair par Ymagis qui a entraîné une restructuration des activités autour d'Eclair Préservation. En 2016, le chiffre d'affaires du secteur progresse de 47,1 %. Très peu d'entreprises en font aujourd'hui leur activité principale, mais dans le contexte de la numérisation encouragée par les aides du CNC, un nombre plus important d'entreprises se positionnent sur ce marché.

Chiffre d'affaires des industries techniques selon les métiers (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
tournage (studio, loueurs...)	263,3	274,0	243,3	263,5	285,3	268,3	276,0	292,6	309,9	326,2
postproduction image	141,0	131,2	125,3	131,7	119,0	110,1	118,4	121,7	124,9	137,3
dont Effets visuels (VFX) ¹	-	69,2	61,0	57,7	59,5	62,5	58,4	58,5	61,7	66,4
postproduction son	48,5	43,7	43,0	37,7	35,2	34,4	31,2	32,6	32,3	32,2
travaux de laboratoire²	271,3	304,7	272,0	269,7	220,3	208,0	207,7	195,9	166,3	163,4
archivage, stockage, restauration	8,4	12,4	12,2	12,0	11,2	18,0	19,4	25,3	14,0	20,6
fabricant matériel (tournage, postproduction...)	72,5	32,0	33,2	31,0	24,0	13,2	4,4	2,9	0,6	0,4
total	805,0	798,0	729,0	745,6	695,0	652,0	657,1	671,0	648,0	685,0

Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations de 2007 à 2016.

¹ Champ VFX : 19 entreprises adhérentes de la FICAM (et 2 hors FICAM) ont déclaré une activité VFX entre 2008 et 2016. Ont été intégrées dans ce panel les estimations de 2 entreprises hors FICAM, représentatives de l'intégration verticale des moyens de post-production (et donc des VFX) au sein de la chaîne de fabrication des films publicitaires.

² Laboratoire, doublage, sous-titrage, diffusion, duplication...

Source : Ficam.

La télévision demeure le premier client des prestataires techniques

Les prestataires techniques interviennent principalement sur six marchés : le long métrage cinématographique, le programme télévisuel de stock, le programme télévisuel de flux, le programme d'animation et les effets visuels, le multimédia et le film publicitaire ou institutionnel. La plupart des entreprises du secteur proposent des prestations sur plusieurs de ces marchés et il est de plus en plus rare qu'une entreprise relève exclusivement d'un seul marché. Les marchés du cinéma et de la télévision (programmes de stock et flux) représentent à eux seuls 79,8 % du chiffre d'affaires global des industries techniques en 2016. En 2016, le marché de la télévision (stock et flux) génère 54,1 % des ressources (54,6 % en 2015), avec un chiffre d'affaires en hausse de 4,8 % en 2016. Depuis 2005, la télévision constitue la première source de revenus.

En 2016, sur un chiffre d'affaires de 370,5 M€ (106 entreprises répondantes) généré par la télévision, les activités sur les programmes de flux (directs, émissions de variétés, sport) représentent 211,5 M€, soit 57,1 % du chiffre d'affaires généré par la télévision contre 55,4 %

en 2015. Les activités de production de programmes de stock (fictions, documentaires) sont évaluées à 159,0 M€, soit 42,9 % du chiffre d'affaires généré par la télévision (44,6 % en 2015).

Les ressources en provenance de la filière cinéma progressent de 12,9 % en 2016, en raison notamment de la forte augmentation des montants investis dans la production cinéma entre 2014 et 2016 (+38 %).

Le troisième marché des industries techniques est celui de la publicité (13,1 % en 2016), pour un chiffre d'affaires en hausse de 4,9 % en 2016.

Cette tendance est en partie due à un chiffre d'affaires post-production en augmentation sur ce marché (+4,6 % en 2016). Le chiffre d'affaires de l'animation, leur quatrième marché, progresse de 32,0 % à 30,5 M€ en 2016.

En 2016, le marché de la télévision (programmes de stock et de flux) génère 54,1 % des recettes des industries techniques.

Chiffre d'affaires des industries techniques selon les marchés (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
télévision (stock + flux)	347,7	358,6	357,0	343,2	365,0	347,5	344,4	369,2	353,6	370,5
cinéma	315,9	289,0	238,0	266,5	193,0	175,5	166,1	153,7	155,9	176,0
publicité et institutionnel	93,6	88,3	73,0	90,5	96,0	78,5	84,5	90,5	85,3	89,5
animation	16,8	20,9	27,0	24,5	13,0	20,2	30,5	27,4	23,1	30,5
multimédia	-	14,0	20,0	15,0	15,5	13,7	14,6	13,5	9,9	10,5
autres¹	31,0	27,2	14,0	5,9	12,5	16,6	17,0	16,7	20,2	8,0
total	805,0	798,0	729,0	745,6	695,0	652,0	657,1	671,0	648,0	685,0

¹ Vidéo, spectacle vivant, formation, etc.

Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations de 2007 à 2016.

Source : Ficam.

Evolution du chiffre d'affaires des effets visuels par marché (M€)

	2012	2013	2014	2015	2016
télévision (stock)	1,8	1,9	2,0	3,9	2,1
télévision (flux)	1,0	1,8	1,8	0,9	2,0
cinéma	10,0	9,0	9,2	11,0	14,7
publicité	49,7	45,7	45,5	45,9	47,6
total	62,5	58,4	58,5	61,7	66,4

Champ VFX: 19 entreprises adhérentes de la FICAM (+ 2 hors FICAM) ont déclaré une activité VFX entre 2012 et 2016. Nous avons pris le parti d'intégrer dans ce panel les estimations de 2 entreprises hors FICAM, représentatives de l'intégration verticale des moyens de post-production (et donc des VFX) au sein de la chaîne de fabrication des films publicitaires.

Le marché publicitaire représente 71,7 % du chiffre d'affaires de l'activité VFX en 2016.

Une chaîne de fabrication entièrement numérique

La numérisation de la chaîne de fabrication, du tournage à la postproduction est achevée. Plus de 95 % des tournages cinéma sont désormais en numérique et la postproduction argentique est devenue marginale depuis 2011. En télévision, la HD et les caméras numériques grand capteur représentent près de la totalité des semaines de tournage.

Répartition des semaines de tournage selon le support pour les fictions cinématographiques¹ (%)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
caméra vidéo HD	17,3	16,5	20,4	13,1	12,5	20,4	53,3	34,4	15,5
caméra cinéma numérique 2K/4K	1,1	11,4	16,5	53,7	71,7	68,9	41,4	60,3	80,9
16 mm	6,4	3,6	3,7	2,3	1,5	0,6	0,9	0,6	-
35 mm	74,3	68,5	59,4	30,8	14,3	10,2	4,4	4,4	3,6
non renseigné	0,9	-	-	-	-	-	-	0,4	-
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Fictions cinématographiques d'initiative française dont le tournage a débuté au cours de l'année.
Source : Ficam — Observatoire des Métiers et Marchés.

Répartition des semaines de tournage selon le support pour les fictions télévisuelles¹ (%)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
16 mm	29,1	17,6	14,0	3,6	0,6	0,9	2,3	-	-
35 mm	4,1	9,7	7,0	4,6	-	-	-	-	-
HD	65,9	65,4	66,0	42,1	25,1	55,9	79,0	72,5	61,6
Beta / DV / SD	1,0	-	0,5	-	-	-	-	-	-
caméra numérique 2K/4K/6K	-	1,8	11,3	47,5	74,0	43,1	17,8	27,2	32,4
non renseigné	-	5,5	1,2	2,1	0,3	0,0	0,9	0,4	6,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Fictions télévisuelles d'initiative française dont le tournage a débuté au cours de l'année.
Source : Ficam — Observatoire des Métiers et Marchés.

Renforcement des pratiques de sécurisation des données numériques en cours de tournage et de postproduction

La CST (Commission supérieure technique de l'image et du son) a publié en 2014, en association avec la Ficam et l'AFC (Association française des directeurs de la photographie cinématographique) une recommandation technique sur la sécurisation des données numériques en cours de tournage et de postproduction, leur sauvegarde et conservation à court terme (CST – RT – 030 – Cinéma – 2014). Posant les principes que les rushes restent, quel que soit leur support d'enregistrement, la matière première la plus précieuse issue du tournage d'un film, qu'aucun fabricant informatique n'offre une garantie de conservation de données et enfin, que, malgré les possibilités de duplication sans perte offertes par les supports numériques, l'exigence de règles de bonne sécurité demeure, la recommandation vise à décrire les pratiques professionnelles et les outils propres à la sécurisation des données d'un film en cours de tournage et de postproduction ainsi qu'à leur sauvegarde à court terme. Elle précise les rôles et les interactions entre les différents acteurs de la filière : loueurs de caméras, DIT (technicien en charge des images numériques), laboratoires numériques, sociétés d'effets visuels... Ainsi, elle cherche à éclairer la stratégie de sécurisation mise en place par le producteur, en collaboration avec ses partenaires fournisseurs, qui doit être traduite de la façon la plus explicite possible dans les principaux documents contractuels et administratifs. Cette stratégie s'établit au regard de la durée de la première exploitation de l'œuvre (toutes versions comprises).

Nouveaux formats d'image et de son

Au-delà de la résolution des images qui a été multipliée par 20 en dix ans (du SD au 4K), les matériels et chaînes de production permettant de filmer et post produire avec une cadence d'image plus élevée (HFR) ou un rapport de contraste plus étendu (HDR) ont fait leur apparition en 2014 et deviennent de plus en plus fréquents. Par ailleurs, les industries techniques se diversifient également vers les nouveaux formats immersifs individuels comme la réalité virtuelle.

Adoption du format Mezzanine en partenariat avec le Fraunhofer

En février 2011, le CNC a demandé à la CST d'élaborer des recommandations techniques pour garantir une exploitation pérenne des œuvres cinématographiques sur l'ensemble des modes de diffusion numériques. En novembre 2012, un groupe de travail constitué de la CST et de la FICAM a fait évoluer cette recommandation technique pour lui donner une portée normative plus large. Cette recommandation a été portée, en concertation avec l'Institut Fraunhofer allemand, devant le SMPTE, organisme mondial de normalisation qui a officialisé la publication de la norme en septembre 2016. Ce succès important permet la définition d'un format fiable et pérenne pour la conservation numérique des œuvres.

Renforcement des investissements

Les investissements des prestataires techniques augmentent de 80,3 % entre 2015 et 2016, pour atteindre leur meilleur niveau depuis 2008. À titre de comparaison, les industries manufacturières voient leurs investissements augmenter de 4 % en 2016 (chiffres INSEE). Chaque entreprise investit en moyenne 578 751 € en 2016 contre 321 114 € en 2015.

Investissements des industries techniques¹ (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
investissements	92,5	60,0	53,3	53,6	50,6	59,7	50,1	35,4	34,0	61,3
chiffre d'affaires	805,0	798,0	729,0	745,6	695,0	652,0	657,1	671,0	648,0	685,0
investissements / chiffre d'affaires (%)	11,5	7,5	7,3	7,2	7,3	9,2	7,6	5,3	5,2	8,95

¹ Investissements relatifs à l'achat de nouveaux équipements (formation du personnel et valorisation financière des nouveaux outils non prises en compte).
Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations de 2007 à 2016.
Source : Ficam.

Les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 M€ sont toujours celles qui investissent le plus depuis 2010. Les investissements des sociétés entre 10 et 20 M€ diminuent au profit des sociétés situées dans la tranche entre 1 et 10 M€ de chiffre d'affaires. Les investissements se concentrent à nouveau sur les sociétés de plus de 10 M€ de chiffre d'affaires (45 % de l'ensemble des investissements en 2016 contre 62 % en 2015).

En 2016, les industries techniques exportent à hauteur de 80,2 M€, soit une hausse de 16,7 % par rapport à 2015.

Exportations des industries techniques (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
exportations	68,7	61,2	47,3	52,3	65,0	57,8	62,4	65,1	68,7	80,2
chiffre d'affaires	805,0	798,0	729,0	745,6	695,0	652,0	657,0	671,0	648,0	685,0
exportations / chiffre d'affaires (%)	8,5	7,7	6,5	7,0	9,4	8,9	9,5	9,7	10,6	11,7

Champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations de 2007 à 2016.
Source : Ficam.

La télévision voit sa part dans le chiffre d'affaires des exportations légèrement reculer à 59 % en 2016 (contre 61 % en 2015) pour un montant de 48 M€, alors que le cinéma voit sa part passer de 18 % en 2015 à 22 % en 2016. Deux principaux facteurs expliquent la place privilégiée de la télévision dans l'exportation : des constructeurs à fort potentiel international et le savoir-faire des entreprises spécialisées reconnues mondialement.

Trois activités captent plus de la moitié des revenus générés par l'export : les doubleurs/sous-titreurs (38,1 %), les loueurs de matériel de tournage (31,9 %) et les post-producteurs (24,6 %).

Hausse du chiffre d'affaires à l'exportation

Pour les industries techniques, l'exportation résulte essentiellement d'un double phénomène : elle comprend non seulement les prestations réalisées sur les marchés internationaux mais également les prestations sur le territoire français pour des œuvres étrangères et dont la facturation est effectuée dans un autre pays. En 2016, le chiffre d'affaires lié à l'exportation est en hausse (+16,7 %) pour la quatrième année consécutive à 80,2 M€. Sa part dans le chiffre d'affaires total des entreprises du panel est évaluée à 11,7 %.

Le chiffre d'affaires export des activités de doublage/sous-titrage, après deux années de baisse consécutives, retrouve son niveau de 2013 et a plus que doublé depuis 2008. Cette évolution est à mettre au crédit de l'arrivée de nouveaux diffuseurs sur le marché français (plateformes de vidéo à la demande par abonnement comme Netflix ou Amazon Prime Video), de la demande croissante des distributeurs étrangers (notamment les studios américains) pour ce type de prestation ainsi que du développement de nouvelles activités telles que l'audiodescription, notamment dans le secteur de la télévision. Le tournage voit sa part d'export augmenter régulièrement depuis 2009, en raison sans doute de la sous-traitance.

chapitre cinq

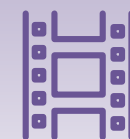
INTERNATIONAL

En 2016 :

729,6 M€ de flux financiers à l'exportation
(+0,6 % par rapport à 2015)



336,3 M€
pour l'audiovisuel



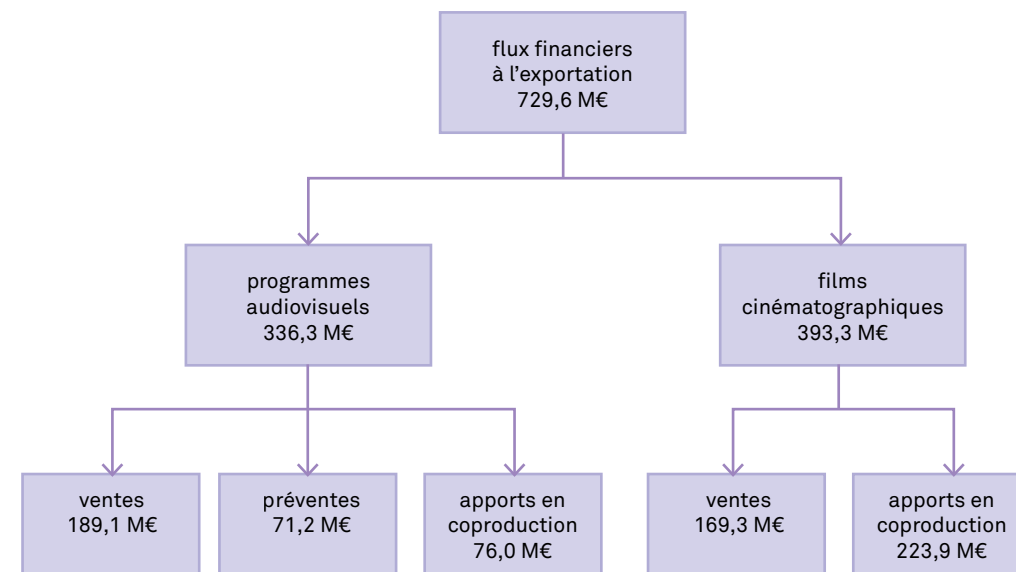
393,3 M€
pour le cinéma



5.1

L'exportation des films et des programmes audiovisuels

Flux financiers à l'exportation en 2016



Source : CNC-TV France International.

Près de 730 M€ de flux d'exportation

Les flux financiers en provenance de l'étranger et à destination des productions cinématographiques et audiovisuelles françaises correspondent aux ventes de films cinématographiques et aux préventes et ventes de programmes audiovisuels français à l'étranger ainsi qu'aux apports en coproduction en

provenance de l'étranger, qu'il s'agisse de coproductions minoritaires ou majoritaires françaises.

En 2016, l'ensemble de ces flux financiers s'élèvent à 729,6 M€ (+0,6 % par rapport à 2015), dont 46,1 % pour les programmes audiovisuels et 53,9 % pour les œuvres cinématographiques.

Flux financiers à l'exportation (M€)

	programmes audiovisuels	ventes ¹	préventes ²	apports en coproduction ²	films cinématographiques	ventes ³	apports en coproduction ⁴	total
2007	213,1	115,3	34,0	63,7	380,8	131,4	249,3	593,8
2008	191,1	97,1	40,4	53,6	408,0	141,3	266,7	599,1
2009	194,1	100,4	35,1	58,6	343,7	136,9	206,8	537,8
2010	198,9	105,6	30,5	62,8	521,9	172,6	349,3	720,8
2011	231,0	110,6	43,0	77,4	482,8	156,7	326,1	713,9
2012	242,4	127,0	38,9	76,5	528,1	211,3	316,8	770,5
2013	249,0	137,1	42,4	69,5	437,2	165,4	271,8	686,2
2014	266,6	153,8	56,5	56,3	390,7	194,0	196,7	657,3
2015	255,1	164,2	36,8	54,1	469,8	215,8	254,0	724,9
2016	336,3	189,1	71,2	76,0	393,3	169,3	223,9	729,6
évol. 16/15 (%)	+31,8	+15,2	+93,5	+40,5	-16,3	-21,5	-11,8	+0,6

¹ Les ventes intègrent celles réalisées auprès de TV5 : 2,6 M€ en 2016 (2,2 M€ en 2015)

² Le spectacle vivant est intégré dans les préventes et les apports en coproduction ainsi que dans le périmètre de l'étude.

³ Incluant les coproductions minoritaires et majoritaires françaises.

⁴ Investissements étrangers dans les coproductions minoritaires et majoritaires françaises.

Source : CNC-TV France International.

L'exportation des programmes audiovisuels

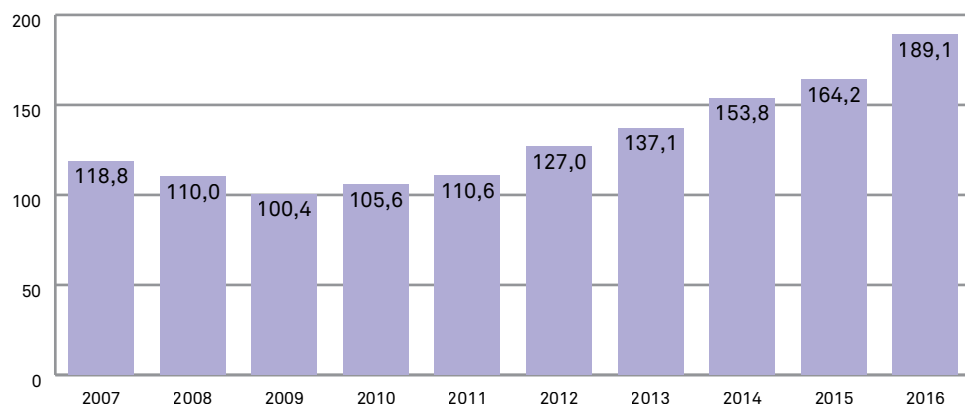
Remarques méthodologiques

Les résultats présentés sont issus d'une enquête conduite à l'échelle nationale par le CNC et TV France International auprès des professionnels de la production et de la vente de programmes audiovisuels. Les données étudiées concernent l'année 2016.

Des ventes de programmes français au plus haut niveau

En 2016, les ventes de programmes audiovisuels français à l'étranger augmentent de 15,2 % pour atteindre 189,1 M€, soit le plus haut niveau jamais observé.

Ventes de programmes audiovisuels français à l'étranger (M€)



Source : CNC-TV France International.

L'animation : toujours le premier genre à l'export (75,0 M€)

En 2016, les ventes de programmes français d'animation à l'étranger continuent de progresser fortement (+48,1 % à 75,0 M€). Le chiffre d'affaires de l'animation française atteint son meilleur niveau depuis le début du suivi statistique par genre en 1999. L'animation demeure le premier genre à l'exportation avec 39,6 % des ventes totales.

Nette progression des ventes de fiction (+20,8 %)

En 2016, les ventes de fiction française à l'international enregistrent une progression de 20,8 % à 49,8 M€, pour la sixième année consécutive. L'Europe de l'Ouest demeure la première zone d'exportation pour la fiction française avec une part de 66,9 % en 2016, contre 75,7 % en 2015. Le poids du genre est en légère hausse de 1,2 point en 2016 (26,3 %).

Baisse des exportations de documentaires

Les ventes de documentaire français à l'international diminuent de 5,4 % et atteignent 35,1 M€ en 2016, tout en restant au deuxième plus haut niveau depuis 10 ans. Le genre capte 18,5 % des recettes, contre 22,6 % en 2015.

Diminution de la vente de formats

Les ventes de formats français (fiction, jeux et variétés) à l'étranger sont en baisse (-15,4 %), à 19,4 M€ en 2016.

En 2016, les ventes de programmes audiovisuels français à l'étranger augmentent de 15,2 % pour atteindre 189,1 M€, soit le plus haut niveau jamais observé.

Ventes de programmes audiovisuels français par genre (M€)

	2007	2008 ¹	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	évol. 16/15 (%)
animation	40,5	27,1	31,9	34,8	35,3	43,9	46,9	45,0	50,6	75,0	+48,1
fiction	21,3	23,7	21,6	19,1	20,0	22,8	26,0	38,9	41,2	49,8	+20,8
documentaire, magazine	34,6	25,3	23,2	26,4	27,1	29,7	30,8	34,9	37,1	35,1	-5,4
format (fiction, jeux, variétés)	-	13,0	16,4	17,2	19,8	21,4	22,1	22,8	22,9	19,4	-15,4
divers (information, extraits...)	-	2,7	2,9	3,8	4,1	4,4	6,4	7,3	8,1	5,5	-32,0
jeux, variétés	5,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
musique, spectacle vivant	6,4	6,9	4,4	4,3	4,3	4,6	5,0	4,8	4,2	4,4	+3,5
total	115,4	97,1	100,4	105,6	110,6	127,0	137,1	153,8	164,2	189,1	+15,2

¹ En 2008, la répartition des genres a été modifiée, afin de différencier les ventes de formats des ventes d'information et d'extraits.
Source : CNC-TV France International.

Progression de l'Italie, du Royaume-Uni et de la Belgique

En 2016, les trois premières zones en matière de ventes sont en croissance, au premier rang desquelles l'Europe de l'Ouest, qui augmente ses achats de 5,0 %. La zone génère 48,3 % des recettes d'exportation (-4,7 points). Avec des achats quasiment stables (+0,9 %) en 2016, la zone germanophone demeure le premier acheteur de programmes audiovisuels français avec 19,4 M€. Elle reste le premier marché mondial pour la fiction française, avec des ventes en hausse de 4,4 % à 9,7 M€. Pour la cinquième année consécutive, les ventes de programmes français en Belgique progressent (+18,9 %) pour atteindre leur plus haut niveau historique à 18,1 M€. Les ventes au Royaume-Uni sont en forte croissance de 50,6 % à 16,1 M€. Cette tendance s'explique par la hausse très importante des achats en fiction (+259,1 %). Le marché italien est reparti à la hausse en 2016 avec une croissance des achats de programmes français de 24,8 % à 12,1 M€. Après avoir connu une très forte reprise en 2015 (+70,7 %), les achats de programmes français par l'Espagne diminuent de 9,6 % en 2016, à 7,1 M€. Après une excellente année 2015, qui a vu les ventes de programmes français atteindre un record historique, la Suisse a nettement diminué ses achats de 24,0 % à 5,7 M€. Les achats des pays scandinaves sont également en baisse pour la troisième année consécutive (-16,1 % à 4,7 M€). En 2016, les ventes des programmes audiovisuels français en Europe centrale et

orientale ont baissé de 21,7 % pour atteindre 10,2 M€, représentant 5,4 % du total des ventes à l'étranger. Malgré une forte baisse de ses achats (-28,9 %), la Pologne reste le premier marché d'Europe centrale et orientale avec 2,7 M€. La zone capte 26,9 % des importations de programmes français en Europe centrale et orientale. Les ventes de programmes français vers la Russie, l'Ukraine et les pays de l'ex-CEI diminuent en 2016 de 15,9 %, à 2,7 M€.

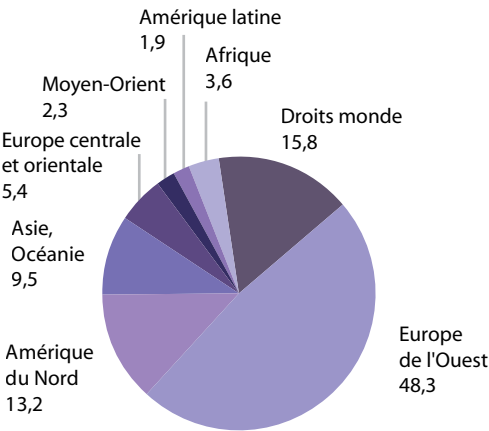
Hausse des marchés nord-américains (+36,7 %)

En 2016, les ventes de programmes français vers l'Amérique du Nord sont en hausse (+36,7 % à 25,0 M€), portées notamment par les plateformes de vidéo à la demande par abonnement Netflix, Hulu et Amazon Prime Video, et atteignent leur plus haut niveau. Les Etats-Unis conservent leur statut de premier territoire de la zone Amérique du Nord et leur 4^e place au niveau mondial en 2016, avec 14,4 M€ d'importations (+38,5 %). Avec 7,7 M€ d'achats de programmes français, les Etats-Unis deviennent ainsi le premier marché pour l'animation française devant l'Allemagne. L'animation reste le premier genre vendu, devant la fiction, avec 3,4 M€ et le documentaire (2,7 M€). Avec 8,5 M€ d'importations en 2016 (+7,3 %), le Canada maintient son niveau élevé d'achats. L'animation reste le premier genre vendu sur le territoire (+2,3 %) et représente 35,0 % des ventes en 2016. La fiction connaît une croissance forte de 49,8 % et représente 19,3 % des ventes en 2016 (+5,4 points).

Asie en forte croissance : explosion en Inde, augmentation en Chine

En 2016, les ventes de programmes audiovisuels français en Asie/Océanie ont atteint 17,9 M€, soit une augmentation de 9,5 % par rapport à 2015, représentant 19,7 % du total des ventes à l'étranger. Les ventes en direction de l'ensemble « Chine, Hong Kong, Taiwan » augmentent de 23,5 % en 2016, à 3,9 M€. La zone représente 21,8 % des exportations vers l'Asie/Océanie en 2016. Avec des importations de programmes français multipliées par 8 en 2016, l'Inde devient le premier marché pour les programmes français dans la zone. Les achats atteignent 4,0 M€, soit le plus haut niveau historique. L'Inde capte 22,1 % des ventes vers la zone. Au Japon, en 2016, les ventes de programmes français augmentent de 7,4 % pour atteindre 2,3 M€. En Corée du Sud, après une bonne année 2015, les ventes de programmes français diminuent fortement en 2016 (-45,5 % à 0,8 M€). La zone « Singapour, Indonésie et autres pays asiatiques » baisse pour la deuxième année consécutive de 18,3 % à 2,1 M€ en 2016. Les exportations vers la zone « Australie, Nouvelle-Zélande » augmentent de 45,4 % pour atteindre 2,0 M€ en 2016.

Répartition des ventes de programmes audiovisuels français par zone géographique en 2016 (%)



Source : CNC-TV France International.

Progression de l'Afrique et du Moyen-Orient, diminution de l'Amérique latine

En 2016, l'exportation de programmes audiovisuels français sur le continent africain atteint 6,8 M€ (3,0 % par rapport à 2015), représentant 3,6 % des ventes de programmes français dans le monde. En 2016, les recettes issues de l'exportation de programmes audiovisuels au Moyen-Orient sont en baisse de 22,2 % à 4,4 M€. En 2016, pour la quatrième année consécutive, les exportations de programmes audiovisuels en Amérique latine diminuent de 13,3 % à 3,7 M€. Cette baisse s'explique par un fort recul de l'Argentine pour la quatrième année consécutive (38,8 %). Le marché mexicain est en baisse de 6,3 %, également pour la quatrième année, alors que les achats de programmes français au Brésil augmentent de 2,5 % à 1,1 M€.

Forte hausse des ventes de droits Monde

Les droits mondiaux sont en très forte hausse (+112,6 % à 29,9 M€) et représentent 15,8 % des achats de programmes français dans le monde en 2016.

En 2016, l'essor des ventes multi-territoriales tient beaucoup au développement des plateformes de vidéo à la demande qui constituent un nouveau débouché commercial pour les programmes français.

Ventes de programmes audiovisuels français par zone géographique (M€)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	évol. 16/15 (%)
Europe de l'Ouest	75,5	61,6	62,9	62,2	61,3	62,2	78,1	84,2	87,0	91,3	+5
Amérique du Nord	10,0	7,9	9,5	12,2	12,2	16,9	16,1	21,6	18,3	25,0	+36,7
Asie/Océanie	6,2	5,2	8,6	10,2	14,3	18,4	13,1	17,5	15,0	17,9	+19,7
Europe centrale et orientale	11,5	10,0	10,5	12,3	13,8	16,9	13,9	14,2	13,0	10,2	-21,7
Afrique	5,7	4,9	2,1	1,8	1,5	1,8	3,7	6,1	7,0	6,8	-3,0
Moyen-Orient	4,5	4,7	4,6	3,4	3,4	4,9	6,5	5,3	5,7	4,4	-22,2
Amérique latine	1,9	2,9	2,3	3,7	4,1	5,9	5,8	4,8	4,2	3,7	-13,3
Droits monde ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	14,0	29,9	+112,6
total ²	115,3	97,1	100,4	105,6	110,6	127,0	137,1	153,8	164,2	189,1	+15,2

¹ Contrats de cession pour plusieurs territoires mondiaux.

² Y compris les ventes à TV5 et CFI.

Source : CNC-TV France International.

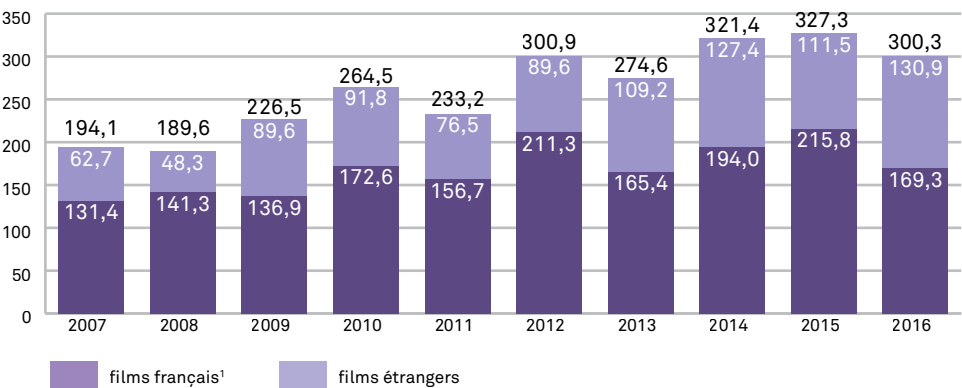
Voir aussi sur www.cnc.fr :
- l'étude *l'exportation des programmes audiovisuels français en 2016*
- les séries statistiques sur le *l'exportation des programmes audiovisuels*

Les recettes à l'exportation des longs métrages français

Remarques méthodologiques

Les recettes en provenance de l'étranger prises en compte dans l'analyse qui suit sont celles encaissées au cours de l'année 2016. Compte tenu de l'important décalage entre la signature des contrats et leur paiement, ces recettes se rapportent en majorité à des ventes effectuées en 2014, 2015 et début 2016. Les encaissements de recettes correspondent essentiellement aux recouvrements de minima garantis payés par les distributeurs étrangers. Les ventes concernent autant la vente « tous droits » (c'est-à-dire salles, télévision, vidéo, V&D, télévision de rattrapage) que les cessions des seuls droits « salles », « télévision », « vidéo », « V&D » ou « télévision de rattrapage ». L'écart régulièrement constaté entre les données du CNC et celles d'UniFrance films sur l'exportation des films français s'explique par un périmètre d'analyse différent. UniFrance films comptabilise les recettes aux guichets des salles des films sortis en 2016, tandis que le CNC prend en compte les encaissements nets, tous modes de diffusion confondus, réalisés par les exportateurs en 2016, sur des films sortis en salles en 2016 ou antérieurement.

Recettes d'exportation selon la nationalité des films (M€)



¹ Incluant les coproductions minoritaires et majoritaires françaises.
Source : CNC.

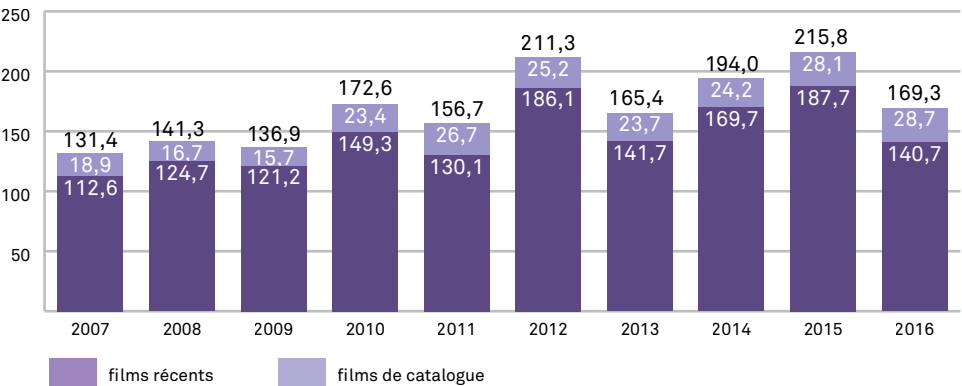
Recul des recettes d'exportation des films français (-21,5 %)

En 2016, les ventes à l'exportation des films français atteignent 169,3 M€, soit un recul de 21,5 % par rapport à 2015, année record. Après deux années consécutives de hausse, les recettes d'exportation des films français retrouvent en 2016 un niveau comparable à celui de 2013. Si les recettes d'exportation des films français diminuent en 2016, celles liées à la vente de films étrangers sont, elles, en progression de 17,4 %, à 130,9 M€. En 2016, les ventes de films étrangers représentent 43,6 % des recettes des exportateurs français, soit la plus forte part observée sur la décennie.

Les recettes de ventes à l'étranger des films français « de catalogue » (produits avant le 1er janvier 2013) progressent de 2,0 %, à 28,7 M€. En 2016, les films français « récents » représentent 83,1 % des recettes d'exportation.

En 2016, les ventes à l'exportation des films français récents représentent 140,7 M€.

Recettes d'exportation selon la date de production des films français (M€)



Films de catalogue : films produits il y a plus de trois ans.
Films récents : films produits il y a moins de trois ans.
Source : CNC

Une forte concentration sur les principaux territoires

En 2016, les ventes à l'étranger des films français restent assez concentrés. Les 15 premiers pays

génèrent 75,6 % des encaissements (78,6 % en 2015) et les cinq premiers pays 45,6 % (53,7 % en 2015).

Les quinze premiers pays en termes de recettes de films français à l'exportation en 2016

	recettes (M€)	parts de marché (%)	évol 16/15 (%)
1 Etats-Unis + Divers Monde ¹	33,8	20,0	-25,2
2 Allemagne et/ou zones germanophones	19,5	11,5	-31,0
3 Etats-Unis et/ou Canada anglophone	10,3	6,1	-3,1
4 Italie	7,2	4,2	-29,3
5 Russie	6,4	3,8	+46,5
6 Japon	6,4	3,8	-11,3
7 Royaume Uni et/ou Irlande	6,1	3,6	+35,8
8 Belgique	5,8	3,4	+76,8
9 Suisse (hors région germanophone)	5,6	3,3	-21,7
10 Espagne	5,5	3,2	+10,5
11 Bénélux	4,7	2,8	-32,2
12 Brésil	4,7	2,8	+70,5
13 Contrats Amérique latine ²	4,6	2,7	-4,8
14 Chine	4,0	2,4	-23,1
15 Corée du Sud	3,4	2,0	23,6
total quinze premiers	128,0	75,6	-14,6
total	169,3	100,0	-21,5

¹ Contrats de cession à un distributeur américain qui se charge de la diffusion de l'œuvre sur le continent américain ainsi que sur d'autres territoires dans le monde.
² Contrats de cession pour plusieurs territoires d'Amérique latine.
Source : CNC.

L'Europe de l'Ouest redevient la première zone d'exportation du cinéma français

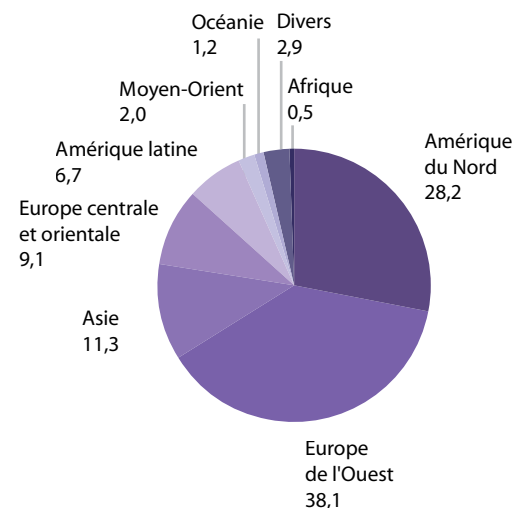
En 2016, l'Europe de l'Ouest redevient la principale zone d'accueil pour le cinéma français avec 38,1 % des recettes totales (64,5 M€, soit -11,4 % par rapport à 2015). L'Amérique du Nord est en 2016 la deuxième zone d'accueil du cinéma français avec 28,2 % des recettes totales, soit 47,8 M€ (-40,0 %).

En 2016, l'Asie demeure à la troisième place des acheteurs de films français : les exportations à destination de cette zone diminuent de 15,4 % par rapport à 2015, à 19,2 M€. Elles représentent 11,3 % des recettes totales en 2016.

L'Europe centrale et orientale reste en 2016 la quatrième zone d'exportation des films français. Les exportations en direction de cette zone reculent cependant légèrement (-6,6 %), à 15,4 M€ en 2016. La part de la zone s'élève à 9,1 %.

Les autres zones géographiques occupent en 2016 une position plus limitée sur le marché français de l'exportation cinématographique.

Répartition des recettes d'exportation des films français par zone géographique en 2016 (%)



Pour rappel, la zone « Amérique du Nord » inclut le territoire « Etats-Unis + divers monde ».
Source : CNC.

En 2016, l'Amérique du Nord est la deuxième zone d'accueil du cinéma français avec 28,2 % des recettes totales.

Les sociétés exportatrices de films français : un secteur très concentré

Si le marché de l'exportation reste concentré, il l'est un peu moins en 2016. Les trois premières sociétés d'exportation captent ainsi 59,7 % des recettes encaissées pour la vente de films français à l'étranger en 2016, contre 66,2 % en 2015. Cinq entreprises réalisent plus de 10 M€ de recettes en 2016 et captent 74,4 % des recettes totales des films français à l'étranger.

Voir aussi sur www.cnc.fr :
- l'étude *L'exportation des films français en 2016*
- les séries statistiques sur l'exportation des films

Les ventes de courts métrages français à l'étranger en 2016

Remarques méthodologiques

Chaque année, UniFrance films réalise une étude sur la diffusion des œuvres françaises de court métrage à l'étranger. Les résultats prennent en compte les ventes déclarées par les sociétés de production et de distribution, les locations en festivals et les ventes promotionnelles auprès des institutionnels ainsi que les ventes auprès d'Arte, TV5 Monde et Canal+ Afrique.

Hausse des recettes à l'exportation des courts métrages

Après deux années consécutives de baisse, le chiffre d'affaires à l'exportation des courts métrages français est en hausse de 9,7 % en 2016 à 563,8 K€. Le nombre de transactions progresse également de 9,3 % à 1 285. 619 courts métrages ont fait l'objet d'une transaction en 2016, contre 552 en 2015.

Une préférence des acheteurs étrangers pour les courts métrages de fiction

Comme chaque année, la fiction est le premier genre en termes de recettes générées à l'exportation des courts métrages français à l'étranger (66,0 % en 2016, contre 63,0 % en 2015), devant l'animation (29,6 % en 2016, contre 30,0 % en 2015) et le documentaire de création / expérimental (4,4 % en 2016, contre 7,0 % en 2015). En revanche, l'animation constitue le premier genre en nombre de transactions, devant la fiction. En 2016, la première place du palmarès de l'exportation des courts métrages français à l'étranger est occupée par la fiction *Une partie de campagne* en termes de chiffre d'affaires et par le programme d'animation *Le Repas dominical* en nombre de transactions. Les premières places du classement, en chiffre d'affaires ou en nombre

de transactions, sont majoritairement occupées par des œuvres produites au cours des trois dernières années. Trois titres de catalogue intègrent toutefois ces palmarès : les œuvres de fiction *Une partie de campagne* (1936) et *On purge bébé* (1931), ainsi que le film d'animation *The Monster of Nix* (2011).

619 films de court métrage ont fait l'objet d'une transaction en 2016.

La diffusion télévisée, première source de chiffre d'affaires

Les droits combinés et les droits de diffusion en salles de cinéma représentent la majorité des cessions de droits des courts métrages français à l'étranger. En 2016, les droits combinés représentent 52,8 % du chiffre d'affaires à l'exportation suivis des droits télévisuels (25,0 %) tandis que l'exploitation en salles de cinéma représente 58,8 % des transactions.

L'Europe occidentale, premier territoire d'exportation des courts métrages français

En 2016, l'Europe occidentale est la première zone d'exportation avec 42,0 % du chiffre d'affaires à l'exportation des courts métrages français et 48,6 % des transactions. Au sein de l'Europe occidentale, l'Espagne enregistre 103 transactions pour 85,1 K€ de chiffre d'affaires. Le premier pays importateur est le Japon en termes de chiffre d'affaires (89,4 K€, soit 15,9 % du total) au sein de la zone Asie.

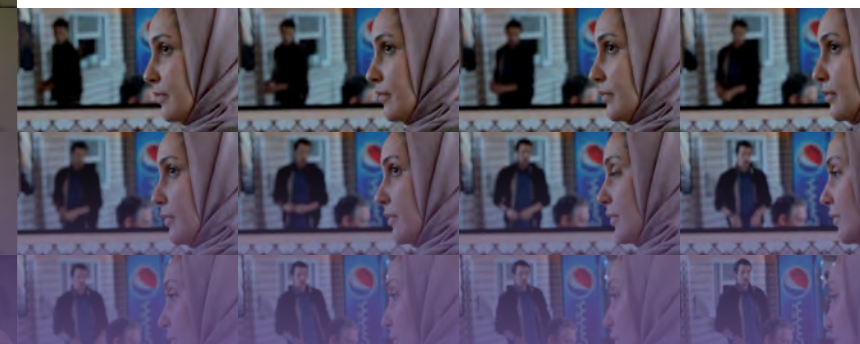
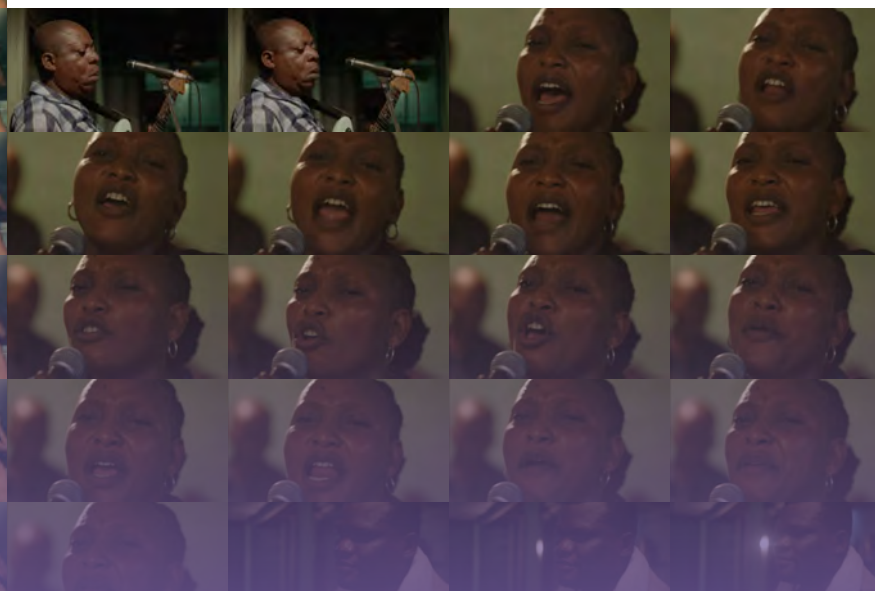
Voir aussi sur www.cnc.fr :
- l'étude *Le court métrage en 2016*
- les séries statistiques sur le court métrage

En 2017: **80,5 Millions**
d'entrées pour les films français à l'étranger
(+97,9 % par rapport à 2016)

30,6 millions
pour *Valérian et la Cité
des mille planètes*

12,7 millions
pour *Ballerina*

4,8 millions
pour *Demain tout commence*



5.2

Les entrées des films français à l'étranger

Remarques méthodologiques

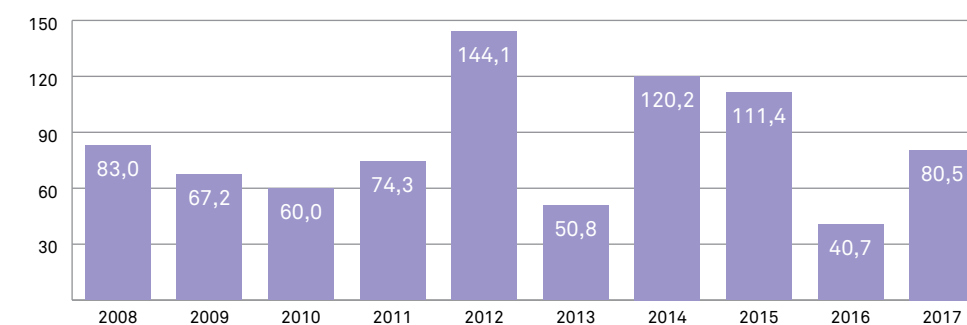
Les résultats des films français dans les salles étrangères sont collectés par UniFrance. Elles prennent en compte les films français au sens de l'agrément du CNC et concernent au total 62 territoires. Les films se classent en deux catégories : les films à financement majoritaire français et les films à financement minoritaire français. Les résultats des films minoritaires français ne sont pas pris en compte dans le pays où ils sont majoritaires. Les données 2017 présentées ici sont arrêtées à mars 2018.

Progression des entrées des films français en salles

Après une année 2016 en berne à moins de 50 millions d'entrées, les résultats des films français dans les salles étrangères retrouvent un très large public en 2017 avec 80,5 millions d'entrées (+97,9 %) et 468,0 M€ de recettes (+81,7 %).

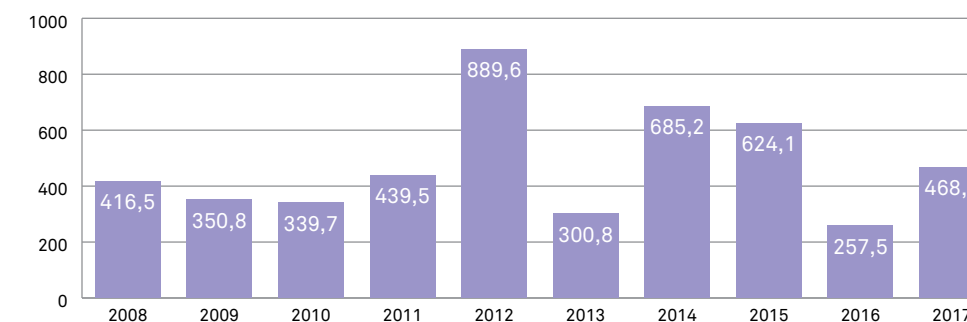
Pour la quatrième fois en 6 ans, le cinéma français génère plus d'entrées à l'international que dans les salles françaises. En outre, le nombre de films en exploitation dans les salles étrangères augmente de 5 % par rapport à 2016 à 642 films. Avec 60,7 millions de spectateurs réunis en 2017, la fréquentation des productions majoritairement françaises progresse de 124,2 % par rapport à 2016 et représente 76,2 % des entrées globales de l'année, contre 66,6 % en 2016 et une moyenne de 79,6 % sur la dernière décennie.

Entrées des films français à l'étranger (millions)



Source : UniFrance (données mises à jour pour les années antérieures).

Recettes guichets des films français à l'étranger (M€)



Source : UniFrance (données mises à jour pour les années antérieures).

Hausse du nombre de film à plus de 100 000 entrées

76 films français totalisent plus de 100 000 entrées à l'étranger en 2017, contre 70 en 2016 et 60 en moyenne depuis le début des années 2000. Cependant, la dispersion des entrées reste limitée, avec 63,8 % des entrées concentrées sur les 5 premiers titres du classement annuel, contre une moyenne de 59,2 % sur la dernière décennie.

Une plus faible part des entrées réalisés par les films en langue française

À l'image des années 2014 et 2015, l'année 2017 est dominée par une production EuropaCorp en langue anglaise, *Valérian et la Cité des mille planètes*, qui capte à elle seule 38,1 % des entrées des films français sur la période. Le nombre d'entrées des films en langue française progresse de 42,2 %, mais représente 47,3 % des entrées globales du cinéma français en 2017, contre 65,9 % en 2016 et une moyenne de 44,8 % sur les dix dernières années.

Films français ayant réalisé le plus d'entrées à l'étranger en 2017

	Titre	Nombre de territoires	Entrées
1	<i>Valérian et la Cité des mille planètes</i>	79	30 646 137
2	<i>Ballerina</i>	75	12 713 393
3	<i>Demain tout commence</i>	44	4 813 961
4	<i>Overdrive</i>	57	1 930 603
5	<i>Les As de la jungle - le film</i>	38	1 221 319
6	<i>I Am Not Your Negro</i>	22	1 046 193
7	<i>The Square</i>	30	1 022 174
8	<i>Elle</i>	36	983 902
9	<i>Call Me by Your Name</i>	8	879 990
10	<i>Renegades</i>	28	827 015
11	<i>Miss Sloane</i>	37	734 322
12	<i>RAID dingue</i>	14	638 531
13	<i>Santa & Cie</i>	14	598 766
14	<i>Radin !</i>	20	539 229
15	<i>Frantz</i>	30	526 498
16	<i>Moi, Daniel Blake</i>	38	523 982
17	<i>Ce qui nous lie</i>	30	503 797
18	<i>Un profil pour deux</i>	21	492 894
19	<i>Personal Shopper</i>	41	490 983
20	<i>À bras ouverts</i>	19	473 233

Source : UniFrance.

Diversité des films français à l'international

Si l'année 2017 a été marquée par la performance du film *Valérian et la Cité des mille planètes*, de nombreuses productions françaises de financement majoritaire ont également connu un succès à l'étranger : *Demain tout commence* de Hugo Gélin (4,8 millions d'entrées), deuxième du classement annuel, suivi du film *Overdrive* d'Antonio Negret (1,9 million). Le classement des dix premiers films français à l'international met encore une fois à l'honneur la diversité de la production française avec les succès du film d'animation *Les As de la jungle* – le film, des comédies *RAID Dingue*, *Santa & Cie* et *Radin !*, ou encore des drames comme *Elle* et *Miss Sloane*.

L'Europe occidentale reste le premier consommateur étranger de films français en salles

Pour la deuxième année consécutive, l'Europe occidentale est la première zone d'exportation des films français. Avec 24,7 millions d'entrées, la zone capte près d'une entrée sur trois du cinéma français en 2017. Seul territoire de la région à atteindre le top 5 de l'année à la cinquième position, l'Allemagne enregistre 4,9 millions d'entrées, dont un million pour *Valérian et la Cité des mille planètes*, et plus de 900 000 pour *Demain tout commence*. À souligner également, les succès des films *Ballerina* d'Eric Summer et Éric Warinen en Espagne et *Demain tout commence* en Italie, qui franchissent tous deux le million d'entrées localement.

Portée principalement par la sortie de *Valérian et la Cité des mille planètes* qui capte 75 % des entrées des films français de la zone, l'Asie voit ses entrées multipliées par cinq et passe ainsi en deuxième position des zones d'exportation du cinéma français en 2017. Avec 13,4 millions d'entrées (dont 11 millions pour *Valérian et la Cité des mille planètes*), la Chine redevient le premier territoire en nombre d'entrées pour les films français en 2017, devant les États-Unis (9,8 millions d'entrées avec le Canada anglophone).

L'Europe centrale et orientale réunit 16,0 % des entrées des films français à l'étranger en 2017, soit un record depuis 2007. À l'image des autres territoires, *Valérian et la Cité des mille planètes* et *Ballerina* dominent le classement de l'année et génèrent à eux deux plus de 50 % des entrées des films français de la zone. Avec respectivement 3,2 millions et 1,2 million d'entrées en Russie, ces deux films notamment permettent à la Russie de devenir le troisième marché d'exportation du cinéma français en 2017.

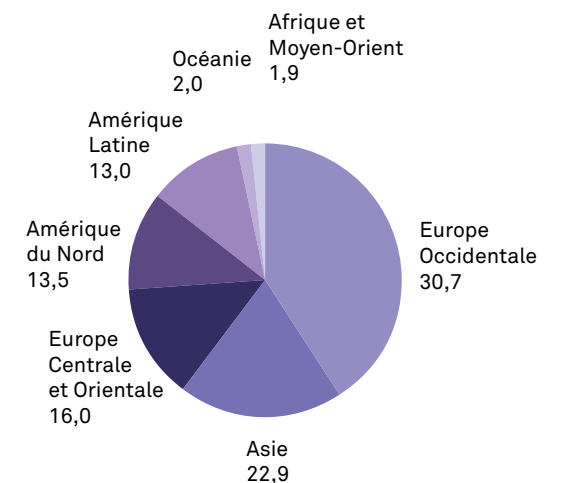
Malgré une progression de près de 75 % de ses entrées, l'Amérique du Nord chute à la quatrième position des zones d'exportation en 2017 et réunit 13,5 % des entrées des films français à l'international. Aux États-Unis et au Canada anglophone, le film *Valérian et la Cité des mille planètes* atteint 4,7 millions d'entrées. Le Québec connaît une nouvelle année difficile pour le cinéma français avec 800 000 entrées comptabilisées.

La Chine, premier territoire en nombre d'entrées pour les films français en 2017, devant les États-Unis.

Avec 10,5 millions d'entrées, l'Amérique latine atteint une part de marché de 13,0 %, soit le deuxième plus haut niveau en dix ans. Premier pays de la zone, le Mexique devient le quatrième territoire d'exportation pour le cinéma français avec plus de 5 millions d'entrées, dont 1,7 million pour le film *Valérian et la Cité des mille planètes*.

En Océanie, le classement des films français est dominé par un film en langue française, *Ballerina* (450 000 entrées).

Répartition des entrées des films français en salles à l'étranger par zone géographique en 2017 (%)



Source : UniFrance.

En 2017: **985 millions**
d'entrées en Europe (-0,7 %) dont :

209,4
millions
en France

170,6
millions
au Royaume-Uni

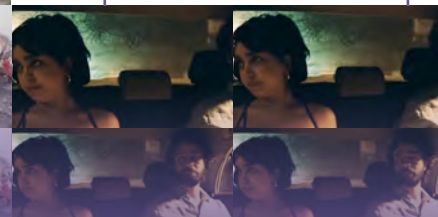
122,3
millions
en Allemagne

99,2
millions
en Italie

100,2
millions
en Espagne

1,62
milliard d'entrées
en Chine

1,24
milliard d'entrées
en Amérique du nord

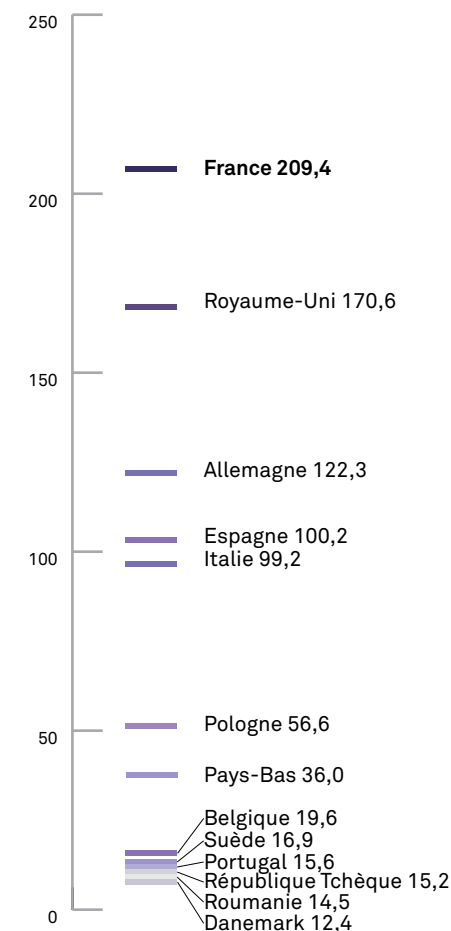


5.3

Le cinéma dans le monde

En 2017, les entrées dans les salles de l'Union Européenne diminuent légèrement (-0,7 %) pour atteindre 985 millions d'entrées. La fréquentation diminue en Italie (-19,2 %), en France (-1,8 %) et en Espagne (-1,6 %) tandis qu'elle augmente en Allemagne (+1,0 %) et au Royaume-Uni (+1,4 %). La France demeure le premier marché de l'Union Européenne avec 209,4 millions d'entrées. En Russie, le nombre d'entrées augmente de 10,0 % et atteint 212,2 millions d'entrées en 2017. La Chine confirme sa position de premier marché mondial en nombre d'entrées avec 1,62 milliard d'entrées (+18,2 %), devant les Etats-Unis et le Canada avec 1,24 milliard d'entrées (-5,9 %).

Fréquentation cinématographique dans les principaux pays de l'union européenne en 2017 (millions d'entrées)



Europe

Les premières estimations de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel indiquent que les entrées dans les salles de l'Union Européenne sont en léger recul de 0,7 % en 2017. La fréquentation cinématographique totale s'établit à 985 millions d'entrées (994 millions en 2016), soit la deuxième meilleure année depuis 2004. Dans plusieurs pays, le nombre d'entrées a atteint des niveaux historiquement élevés, comme en Pologne, aux Pays-Bas et en Slovaquie. La France demeure le premier marché de l'Union Européenne aussi bien en termes d'entrées (209,4 millions). Elle enregistre également la part de marché nationale la plus élevée de l'Union Européenne avec 37,4 %. En termes de fréquentation, les progressions les plus importantes sont réalisées en dehors de l'Union Européenne. En Russie, la fréquentation connaît une forte progression (+10,0 %) et franchit la barre des 200 millions d'entrées pour la première fois pour atteindre 212,2 millions. La Turquie enregistre une forte hausse de 22,1 % à 71,2 millions en 2017. En Europe de l'Ouest, la fréquentation est en hausse au Royaume-Uni (+2,3 millions d'entrées, soit +1,4 %) et en Allemagne (+1,2 million d'entrées, soit +1,0 %). En revanche, elle est en recul en Italie (13,3 millions d'entrées, soit -12,9 %), en France (-3,8 millions d'entrées, soit -1,8 %) et en Espagne (1,6 million d'entrées, soit -1,6 %). La plupart des pays d'Europe centrale et orientale voient leur fréquentation progresser, notamment en Slovaquie (+18,1 %), en Roumanie (+11,3 %) et en Pologne (+8,6 %). En Scandinavie, la fréquentation augmente en Finlande (+3,4 %), mais elle diminue en Norvège (-0,3 %), en Suède (-4,9 %) et au Danemark (-4,5 %). Selon les premières informations disponibles, les recettes générées par les salles de cinéma en 2017 progressent dans 17 des marchés de l'Union Européenne pour lesquels les données sont disponibles. En 2017, la part de marché du film national est en hausse dans 11 des 28 marchés de l'Union Européenne. Les pays qui enregistrent les plus importantes progressions de la part de marché des films nationaux sont la Slovaquie (+14,8 points), la Hongrie (+6,3 points) et la Bulgarie (+6,0 points). A l'inverse, les baisses les plus fortes sont enregistrées en Italie (-10,4 points) et en République tchèque (-7,2 points). La Turquie conserve la part de marché du film national la plus importante en Europe (56,5 %). Elle est suivie par la France à 37,4 %.

Chiffres-clés du cinéma dans les cinq principaux marchés européens en 2017

	France	Royaume-Uni	Allemagne	Italie	Espagne
films nationaux produits ¹	222	138 ²	247	223 ²	241 ²
entrées (millions)	209,4	170,6	122,3	99,2	100,2
évolution (%)	-1,8	+1,4	+1,0	-12,9	-1,6
prix moyen de la place (€)	6,6	8,5	8,6	6,2	5,9
indice de fréquentation ⁴	3,3	2,6	1,5	1,6	2,2
part du film national (%)	37,4	9,5 ⁵	23,9	13,6	17,3
nombre d'écrans	5 913	4 150 ²	4 803	3 917 ³	3 625

¹ Inclut les coproductions minoritaires pour l'Allemagne et l'Italie

² Chiffres 2016

³ Chiffres 2015

⁴ L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁵ En termes de recettes. Films britanniques indépendants uniquement.

Source : ANICA, BFI, CNC, FFA, ICAA, Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA).

Europe de l'Ouest

Belgique

Selon les estimations de la Fédération des cinémas de Belgique (FCB), l'ASBL Cinedata et l'association des distributeurs de films (ABDF), les entrées dans les salles de cinéma belges sont en légère hausse en 2017 et s'établissent à 19,6 millions (+0,8 %) après avoir connu un net recul en 2016 (-8,2 %). Parallèlement, les recettes sont en augmentation de 8,6 % à 161,0 M€. En termes de recettes, la part de marché des films belges s'établit à 8,4 % (-1,2 point). En 2017, le box-office belge est nettement dominé par les films américains, qui occupent les dix premières places au classement. *La Belle et la Bête* domine le classement avec 0,8 million d'entrées, suivi de *Moi, moche et méchant 3* (0,7 million d'entrées) et *Fast & Furious 8* (0,6 million). La meilleure performance pour un film belge en 2017 revient à la comédie flamande *F.C. De Kampioenen 3 : Kampioenen Forever* avec 0,3 million d'entrées. Parmi les dix premiers films belges au classement, neuf sont flamands.

Allemagne

Selon les chiffres présentés par le Filmförderungsanstalt (FFA), la fréquentation des salles allemandes enregistre une légère hausse de 1,0 % en 2017 pour s'établir à 122,3 millions. Parallèlement les recettes progressent

de 3,2 % à 1,06 Md€, soit le deuxième plus haut niveau de l'histoire après le record de 2015. Le prix moyen de la place augmente de 2,1 % à 8,63 €. L'indice de fréquentation (nombre moyen d'entrées annuelles par habitant) est stable à 1,48 entrée en 2017 (1,47 en 2016). Toutes nationalités confondues, 587 nouveaux films sont sortis sur les écrans allemands en 2017 dont 152 films américains, 140 films provenant des Etats membres de l'Union Européenne (hors Allemagne) et 62 films provenant de pays tiers. 233 films allemands sont sortis en 2017 (244 en 2016). La part de marché des films allemands est en hausse à 23,9 %. En 2017, les films projetés en 3D en Allemagne génèrent 25,5 millions d'entrées, soit 21,5 % de la fréquentation totale (25,6 % en 2016). Le box-office 2017 est dominé par le troisième volet de la série de comédies *Fack ju Göhte 3* (5,9 millions d'entrées) qui a réalisé le troisième meilleur démarrage pour un film allemand. Le reste du top 10 est occupé par des films américains, au premier rang desquels *Moi, moche et méchant 3* (4,6 millions d'entrées), *Star Wars : Episode VIII - Les derniers Jedi* (4,4 millions). Le parc de salles progresse en Allemagne avec 1 672 établissements en 2017 et 4 803 écrans actifs (4 739 en 2016).

Le cinéma en Allemagne

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
longs métrages produits ¹	151	194	193	205	241	236	234	236	256	247
écrans	4 810	4 734	4 699	4 640	4 617	4 610	4 637	4 692	4 739	4 803
entrées (millions)	129,4	146,3	126,6	129,6	135,1	129,7	121,7	139,2	121,1	122,3
indice de fréquentation ²	1,6	1,8	1,6	1,6	1,7	1,6	1,5	1,7	1,5	1,5
recettes (M€)	794,7	976,1	920,4	958,1	1 033,0	1 023,0	979,7	1 167,1	1 023,0	1 056,1
part du film national (%) ³	26,6	27,4	16,8	21,8	18,1	26,2	26,7	27,5	22,7	23,9
part du film américain (%) ³	58,7	64,5	66,3	60,1	60,8	65,4	62,6	54,5	64,5	63,6
part du film européen (%) ³	15,8	12,5	14,3	15,6	19,8	6,1	11,7	15,7	11,5	11,2
part du film français (%) ³	2,7	3,4	2,9	4,9	11,1	3,1	7,1	3,4	2,9	nd

¹ Inclut les coproductions minoritaires

² L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ En termes d'entrées.

Source : CNC d'après Filmförderungsanstalt (FFA), Spitzenorganisation der Filmwirtschaft (SPIO), Unifrance.

Espagne

Après trois années de hausse, la fréquentation des salles de cinéma espagnoles est en légère baisse en 2017. Les entrées s'établissent à 100,2 millions, soit un recul de 1,6 % par rapport à 2016. Les recettes générées par les salles de cinéma en Espagne diminuent de 0,5 % à 599,0 M€ en 2017. La part de marché des films espagnols atteint 17,3 %, en baisse de 1,2 point par rapport à 2016. Alors que ces trois dernières années un film espagnol dominait le classement, c'est un film américain qui se classe en tête du box-office

2017 : *La Belle et la Bête* avec 3,8 millions d'entrées, suivi de *Moi, moche et méchant 3* (3,7 millions). Le premier film espagnol au classement est le film d'animation *Tad et le secret du roi Midas*, à la troisième position avec 3,2 millions d'entrées. Un autre film espagnol fait partie des dix premiers : *Perfectos desconocidos* figure en septième position avec 2,0 millions d'entrées. Enfin, après dix années consécutives de recul, le parc de salles espagnol s'agrandit de nouveau en 2017 avec 3 625 écrans, soit une hausse de 2,0 %.

Le cinéma en Espagne

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 ¹
longs métrages produits ²	153	157	185	181	157	207	203	239	241	nd
écrans	4 140	4 082	4 080	4 044	4 003	3 908	3 700	3 588	3 554	3 625
entrées (millions)	107,8	110,0	101,6	98,3	94,2	78,7	88,0	96,1	101,8	100,2
indice de fréquentation ³	2,4	2,4	2,2	2,1	2,0	1,6	1,9	2,1	2,2	2,2
recettes (M€)	619,3	671,0	662,3	635,8	614,2	506,3	518,2	575,2	602,0	599,0
part du film national (%) ⁴	13,5	13,2	15,6	15,8	17,0	13,5	25,5	19,4	18,5	17,3
part du film américain (%) ⁴	71,7	70,8	69,2	69,0	59,7	69,5	55,6	62,0	68,1	66,5
part du film européen (%) ⁴	10,9	12,2	12,6	13,2	17,8	24,1	39,5	35,2	12,1	13,4
part du film français (%) ⁴	2,1	3,0	4,3	4,4	7,2	1,2	4,1	3,8	2,2	3,9

¹ Données provisoires.

² Films 100% nationaux et coproductions majoritaires.

³ L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ En termes d'entrées.

Source : CNC d'après Instituto de la Cinematografía y de las Artes Audiovisuales.

Italie

Selon les premiers résultats communiqués par l'ANICA et Cinetel, la fréquentation des salles de cinéma en Italie diminue de 12,9 % en 2017 et s'établit à 99,2 millions d'entrées (113,8 millions en 2016). Les recettes correspondantes diminuent de 11,9 % et s'établissent à 612,5 M€ (695,1 M€ en 2016). La part de marché des films nationaux (coproductions comprises) est en nette baisse à 18,3 % en termes d'entrées (28,7 % en 2016). Les films italiens enregistrent 16,9 millions d'entrées en 2017, contre 30,3 millions en 2016, soit une baisse de 44,2 %. La part de marché européenne (hors Italie) est stable à 13,6 % (+0,8 point), tandis que la part de marché américaine est en hausse de 9,9 points à 65,1 %.

En 2017, 536 films inédits sont en exploitation, soit 3,2 % de moins qu'en 2016. 218 d'entre eux sont des films italiens (coproductions comprises), soit 10 de plus qu'en 2016. 38 films sont programmés en 3D, contre 40 en 2016.

Le cinéma en Italie

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017¹
longs métrages produits²	141	131	142	155	166	167	201	185	223	nd
écrans	3 141	3 276	3 217	3 873	3 808	3 750	3 852	3 917	nd	nd
entrées (millions)	111,6	111,2	120,6	101,3	100,1	106,7	98,3	106,7	113,8	99,2
indice de fréquentation³	1,9	1,9	2,0	1,8	1,7	1,7	1,5	1,7	1,9	1,6
recettes (M€)	645,0	676,1	772,8	661,7	637,1	646,3	600,1	664,3	695,1	612,5
part du film national (%)⁴	28,2	23,8	30,4	37,5	26,5	31,0	27,8	21,4	28,7	18,3
part du film américain (%)⁴	60,4	63,5	60,2	48,6	53,2	53,7	49,7	60,0	55,2	65,1
part du film européen (%)⁴	9,0	12,5	11,7	13,8	18,2	10,8	17,2	15,5	12,8	13,6
part du film français (%)⁴	4,0	1,9	4,1	4,6	7,7	4,0	5,7	4,6	2,1	4,6

¹ Données provisoires.

² Inclut coproductions minoritaires.

³ L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

⁴ En termes d'entrées.

Source : CNC d'après ANICA, Cinetel.

Pays-Bas

Selon les statistiques du Nederlands Filmfonds, les entrées dans les salles de cinéma néerlandaises sont en hausse de 5,3 % à 36,0 millions en 2017 et les recettes progressent de 4,9 % à 301,7 M€. En termes d'entrées, la part de marché des films néerlandais est stable à 12,0 % (-0,3 point).

En 2017, le box-office néerlandais est dominé par *Moi, moche et méchant 3* (1,3 million d'entrées). Il est suivi par *Pirates des Caraïbes 5 : La Vengeance de Salazar* (1,0 million) et *La Belle*

Avec 3,2 millions d'entrées, le film américain *La Belle et la Bête* occupe la première place du box-office, suivi de *Moi, moche et méchant 3* (2,8 millions d'entrées) et *Cinquante nuances plus sombres* (2,2 millions d'entrées). Deux films non-américains font partie du top 10 : il s'agit des deux comédies italiennes *L'ora legale* et *Mister Felicità* aux neuvième et dixième positions avec respectivement 1,8 et 1,7 million d'entrées.

En 2016, les deux premiers films au box-office étaient italiens. Huit films nationaux génèrent plus de 3,0 M€ de recettes (11 en 2016).

En 2017, Warner Bros domine à nouveau le classement des distributeurs avec une part de marché en entrées de 19,3 %, devant Universal (17,9 %) et Walt Disney (13,3 %). Le premier distributeur italien, O1 Distribution, est en quatrième position avec 10,2 % de part de marché.

et la Bête (0,9 million). Aucun film national n'est présent dans le top 10. La meilleure performance pour un film néerlandais en 2017 revient à la comédie *Soof 2* avec 0,4 million d'entrées, sachant que le film avait déjà obtenu 0,5 million d'entrées fin 2016. L'indice de fréquentation a atteint 2,1 entrées par habitant en 2017 (2,0 en 2016).

Portugal

Selon les chiffres communiqués par l'ICA (Instituto do Cinema e do Audiovisual), la fréquentation des salles de cinéma au Portugal progresse de 4,6 % en 2017 et s'établit à 15,6 millions d'entrées. Les recettes totales augmentent également de 6,4 % à 81,6 M€ (76,7 M€ en 2016).

En 2017, 375 films inédits sont programmés en salles dont 154 de nationalité américaine et 167 d'origine européenne. La part de marché des entrées des films nationaux est stable à 2,6 % (+0,3 point par rapport à 2016). Les films américains génèrent 77,4 % des entrées (78,8 % en 2016).

Nos Lusomundo Audiovisuais conserve la tête du classement des distributeurs en 2017 avec une part de marché de 64,3 % en termes d'entrées.

Il est suivi par Big Picture 2 Films (23,1 %). Le film *Fast & Furious 8* occupe la tête du box-office 2017 avec 0,8 million d'entrées et une recette de 4,3 M€, devant *Moi, moche et méchant 3* et *La Belle et la Bête* avec respectivement 0,6 million et 0,5 million d'entrées. Le top 10 est exclusivement composé de films américains. Parmi les 38 films portugais sortis en 2017, le premier au classement est le film *O Fim da Inocência* avec 0,1 million d'entrées. En 2017, le Portugal compte 571 écrans (557 en 2016) répartis dans 173 établissements cinématographiques. 92,1 % des écrans sont numérisés en 2017.

Royaume-Uni

Selon les chiffres communiqués par le British Film Institute (BFI), la fréquentation des salles de cinéma britanniques augmente de 1,4 % avec

170,6 millions d'entrées, contre 168,3 millions en 2016. Les recettes des salles de cinéma britanniques sont en hausse de 4,1 % par rapport à 2016 et s'établissent à 1,28 Md£ (1,46 Md€). Sur la zone Royaume-Uni - Irlande, le box-office total est en hausse de 3,7 % à 1,38 Md£, soit un nouveau record en devise locale.

Les vingt premiers films de l'année génèrent 731,8 M£ (663,7 M£ en 2016), soit 53,1 % du box-office total. En 2017, six films dépassent 40 M£ (cinq en 2016) et 22 films dépassent 20 M£ (17 en 2016).

La part de marché des films britanniques en termes de recettes augmente à 37,4 % (contre 35,9 % en 2016). A noter que ce taux inclut les « inward investment films » (œuvres en partie britanniques mais dont les principales décisions de production ne sont pas nationales), les films britanniques indépendants et les coproductions. Les « inward investment films » captent une part de marché de 27,9 % des recettes (28,5 % en 2016) et les films britanniques indépendants de 9,5 % (7,4 % en 2016).

Huit des dix premiers films de l'année sont des suites ou des films « franchisés » (séries de films qui s'inscrivent dans le même univers et qui revendiquent une filiation avec un film de référence). *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi* occupe la première place du box-office en 2017 avec 81,4 M£ de recettes, devant *La Belle et la Bête* (72,4 M£) et *Dunkерque* (56,7 M£). A la cinquième place du top 20, se classe le premier et seul film franco-britannique indépendant, *Paddington 2* avec 41,4 M£ de recettes. Au total, cinq films britanniques indépendants génèrent plus de 5 M£ de recettes (six en 2016).

Le cinéma au Royaume-Uni

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
longs métrages produits¹	249	273	330	304	308	293	262	215	138	nd
écrans	3 610	3 651	3 671	3 767	3 817	3 867	3 909	4 046	4 150	nd
entrées (millions)	164,2	173,5	169,2	171,6	172,5	165,5	157,5	171,9	168,3	170,6
indice de fréquentation²	2,7	2,8	2,8	2,8	2,7	2,6	2,5	2,7	2,6	2,6
recettes (M£)	849,5	943,8	988,0	1 040,0	1 099,0	1 083,0	1 058,0	1 241,6	1 227,5	1 278,2
part du film national (%)³,⁴	31,1	16,7	24,0	35,7	32,1	22,1	26,8	44,7	35,9	37,4
part du film américain (%)³	65,2	81,0	71,8	60,6	61,3	72,7	65,8	51,1	58,9	nd
part du film européen (%)³	2,3	1,2	2,1	1,7	4,8	3,0	4,5	2,4	3,2	nd
part du film français (%)³	-	0,8	1,4	1,8	4,3	0,7	1,9	2,0	0,7	nd

¹ Films 100% britanniques et coproductions majoritaires.

² L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ En termes de recettes.

⁴ Inclut des films produits avec des investissements américains.

Source : CNC d'après British Film Institute (BFI), Unifrance.

Suisse

D'après les chiffres communiqués par l'Association Suisse des exploitants et distributeurs de films ProCinema, les entrées dans les salles de cinéma suisses sont en hausse de 1,0 % en 2017 pour atteindre 13,9 millions d'entrées, après avoir chuté de 7,1 % en 2016. Néanmoins, cette hausse est uniquement portée par la Suisse alémanique avec 9,3 millions d'entrées (+3,2 %). Parallèlement, les recettes s'établissent à 209,9 millions de francs suisses (188,8 M€), soit une hausse de 1,0 %. Les films suisses génèrent 0,9 million d'entrées pour une part de marché de 6,7 % (+2,2 points, soit le

deuxième meilleur niveau depuis 1995). La part de marché américaine atteint 66,8 % (-1,7 point par rapport à 2016) et la part de marché européenne 21,3 % (-1,3 point). Trois films américains dominent le classement annuel, avec *Moi, moche et méchant 3* (0,5 million d'entrée), suivi de *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi* et *Fast & Furious 8* (0,4 million). Quatrième du classement annuel et seul film suisse des dix premiers, le film *Les Conquérantes* comptabilise 0,3 million d'entrées. En 2017, la Suisse compte 585 écrans, dont 402 en Suisse alémanique (68,7 %) et 157 en Suisse romande (26,8 %).

Europe de l'Est

Lituanie

Les entrées en Lituanie augmentent de 9,4 % à 4,0 millions en 2017. Parallèlement, les recettes augmentent de 14,0 % à 20,2 M€. La part de marché américaine diminue de 6,9 points à 64,6 %, tandis que la part de marché nationale atteint 21,5 % (+2,0 points). Le classement est dominé par deux films nationaux, dont la comédie *Three Million Euros*, qui occupe la première place avec 0,2 million d'entrées et 1,3 M€ de recettes. Au total, quatre films lituaniens font partie du top 10. Le premier film américain au classement est à la troisième position : il s'agit de *Moi, moche et méchant 3* avec 0,9 M€ de recettes.

Pologne

Pour la quatrième année consécutive, les entrées en Pologne progressent de 8,6 % et établissent un nouveau record à 56,6 millions en 2017. Les recettes s'élèvent à 1,07 Md PLN (251,9 M€), soit une hausse de 10,8 % par rapport à 2016. La part de marché des films polonais diminue de 1,6 point à 23,4 % des entrées. Comme en 2016, ce sont deux films nationaux qui dominent le box-office : *Listy do M. 3* et *Botoks* avec respectivement 3,0 millions et 2,3 millions d'entrées. En 2017, trois films polonais font partie des dix premiers (cinq en 2016).

République tchèque

Selon l'Union des distributeurs de République tchèque et Film New Europe, les salles de cinéma tchèques enregistrent en 2017 une diminution de 2,5 % des entrées à 15,2 millions,

après une année 2016 record. Les recettes sont stables (-0,3 %) et s'établissent à 2,0 milliards CZK (76,1 M€). La part de marché nationale est de 22,3 %, en baisse de 7,2 points par rapport à 2016. Alors qu'en 2016, le film tchèque *Angel of the Lord 2 / Anděl páně 2* occupait la première place du box-office, le classement 2017 est dominé par deux films américains : *Moi, moche et méchant 3* et *Pirates des Caraïbes 5 : La Vengeance de Salazar* (0,6 million d'entrées). Le premier film tchèque, *Po strništi bos*, arrive en troisième position avec 0,5 million d'entrées. Au total, trois films tchèques font partie des dix premiers (quatre en 2016).

Slovaquie

Selon l'Union slovaque des distributeurs de film (UFD), la fréquentation des salles de cinémas en Slovaquie atteint 6,7 millions d'entrées en 2017, soit une progression de 18,1 % par rapport à 2016, qui établissait déjà le record de ces 20 dernières années. La part de marché nationale atteint 21,4 % des entrées, alors qu'elle n'était que de 6,6 % en 2016. Les deux premiers films au classement sont deux films slovaques : *All or Nothing* et *The Line* (avec 0,3 million d'entrées chacun). Au total, ce sont quatre films nationaux qui font partie du top 10, alors qu'il était intégralement composé de films américains en 2016. Le premier film américain au classement est *Moi, moche et méchant 3* avec également 0,3 million d'entrées.

Russie

Selon Neva Film, les entrées des salles de cinéma en Russie sont en nette hausse de 10,0 % en 2017 et franchissent pour la première fois la barre des 200 millions pour atteindre 212,2 millions. Parallèlement, les recettes sont en hausse de 9,5 % à 53,3 Mds de roubles (808,2 M€). La part de marché des films nationaux progresse à 23,2 % (+5,8 points). Le box-office est dominé par le film américain *Pirates des Caraïbes 5 : La Vengeance de Salazar* (41,2 M\$). En deuxième position au classement, le film russe *The Last Knight*, distribué par Disney, est devenu le plus grand succès russe de l'histoire avec 29,7 M\$ de recettes, devant *Fast & Furious 8*. Deux autres films russes font partie des dix premiers films au box-office, le reste étant composé de films américains. En 2017, la Russie compte 4 794 écrans, soit 9,7 % de plus qu'en 2017.

Le cinéma dans la Fédération de Russie

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
longs métrages produits ¹	78	76	70	65	69	66	84	92	92	88
écrans	1 909	2 133	2 391	2 704	3 100	3 479	3 829	3 990	4 369	4 794
entrées (millions)	123,9	132,3	155,9	159,5	157,0	177,1	176,0	173,7	192,9	212,2
indice de fréquentation ²	0,9	1,0	1,2	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,5
recettes (M\$)	830	736	1 057	1 155	1 200	1 370	1 200	715	726	913
part du film national (%) ³	25,7	24,5	15,8	17,9	16,1	18,4	18,7	15,8	17,3	23,2
part du film américain (%) ³	81,0	68,1	71,6	72,7	69,1	66,9	78,3	55,4	59,0	57,4
part du film européen (%) ³	13,0	7,3	11,0	8,8	3,7	nd	nd	28,4	23,5	19,1
part du film français (%) ³	-	1,6	1,9	2,4	4,4	1,5	4,1	3,5	4,3	6,5

¹ Films nationaux à 100 %. Données révisées à partir de 2011. Depuis 2015 : nombre de films distribués.

² L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ En termes d'entrées.

Source : CNC d'après Neva Film, l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA).

Scandinavie

Danemark

Selon les données publiées par le Danish Film Institute, les entrées en salles s'établissent à 12,4 millions en 2017, soit une baisse de 4,5 % par rapport à 2016. Les films nationaux rassemblent 2,5 millions d'entrées, soit une part de marché de 20,1 % (-0,9 point par rapport à 2016).

Roumanie

Selon les estimations du CNC roumain et de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, la fréquentation des salles de cinéma en Roumanie progresse de 11,3 % en 2017. Elle s'établit à 14,5 millions d'entrées, contre 13,0 millions en 2016. Les recettes progressent de 14,0 % en devise locale à 61,2 M€. Les entrées pour les films nationaux sont en forte baisse en 2017 et passent de 485 000 en 2016 à 250 000 en 2017, pour une part de marché de 1,7 % (-1,8 point). Le box-office est dominé par les films américains *Fast & Furious 8* avec près de 700 000 entrées, *Pirates des Caraïbes 5 : La Vengeance de Salazar* et *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi*.

Alors qu'en 2016, deux films nationaux étaient en tête du box-office, le classement 2017 est dominé par les films américains avec *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi* (0,5 million d'entrées), *La Belle et la Bête* et *Moi, moche et méchant 3* (0,4 million d'entrées). Deux films nationaux atteignent le top 10 par entrées : les comédies *Three Heists and a Hamster* et *Small Town Killers* (0,3 million d'entrées chacun).

Finlande

D'après les premiers résultats publiés par la Finnish Film Foundation, les salles de cinéma finlandaises atteignent 9,0 millions d'entrées (+3,4 %) en 2017, seuil atteint pour la première fois depuis 1983, tandis que les recettes progressent de 9,8 % à 100,0 M€. Avec 27,0 % des entrées, la part de marché nationale est en baisse de 1,6 point. Comme en 2016, c'est un film national qui domine largement le classement : *The Unknown Soldier* avec 0,9 million d'entrées. Deux autres films finlandais atteignent le top 10, aux cinquième et dixième places. Le podium est complété par les films américains *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi* (0,4 million d'entrées) et *Moi, moche et méchant 3* (0,3 million d'entrées).

Norvège

Selon l'organisation Film & Kino, après avoir établi un record en 2016, la fréquentation des salles de cinéma en Norvège est en baisse de 10,3 % à 11,8 millions d'entrées. La part de marché des films nationaux est également en recul à 18,1 % (-5,8 points), alors que la part de marché américaine atteint 69,8 % des entrées (+3,4 points). Alors qu'en 2016, trois films nationaux dominaient le classement, un seul film norvégien se place parmi les dix premiers en 2017 : il s'agit de *The Ash Lad: In the Hall of the Mountain King* à la deuxième position avec 0,4 million d'entrées. Il est devancé par *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi* avec 0,4 million d'entrées. Le reste du classement est occupé par des films américains.

Turquie

Selon les résultats communiqués par Antrakt Sinema, les entrées générées par les salles de cinéma turques en 2017 sont en forte hausse de 22,1 % à 71,2 millions (58,3 millions en 2016). Parallèlement, les recettes progressent de 25,9 % pour atteindre un plus haut niveau historique à 871,0 millions de livres turques (211,4 M€). La part de marché des films nationaux s'établit à 56,5 % des entrées totales (+3,1 points par rapport à 2016), soit le niveau le plus élevé en Europe. La première place du box-office est à nouveau occupée par une

Suède

Selon l'Institut suédois du film, les entrées en Suède s'établissent à 16,9 millions en 2017 (-4,9 % par rapport à 2016). La part de marché des films suédois progresse de 2,1 points par rapport à 2016 pour s'établir à 17,2 %. Le classement 2017 en entrées est dominé par la comédie *Solsidan* de Felix Herngren et Måns Herngren avec 0,8 million d'entrées et 92,4 millions de couronnes suédoises (9,6 M€). Un deuxième film suédois fait partie du top 10 : il s'agit de l'autre comédie *Le vieux qui ne voulait pas payer l'addition*, des mêmes réalisateurs à la huitième place avec 0,4 million d'entrées. A la deuxième place du classement figure *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi*, avec 0,7 million d'entrées.

comédie turque, *Recep İvedik 5* qui cumule 7,4 millions d'entrées. Par comparaison, le classement 2016 était dominé par le film turc *Montagne II* qui cumulait 2,9 millions d'entrées. Deux autres films nationaux complètent le podium. Au total, ce sont sept films turcs qui font partie des dix premiers films en entrées en 2017 (neuf en 2016). Le premier film américain occupe la cinquième position : il s'agit de *Fast & Furious 8* avec 2,7 million d'entrées. La Turquie compte 3 013 écrans en 2017, soit 187 écrans de plus qu'en 2016.

Amérique du Nord

Selon les chiffres présentés par la MPAA, les entrées dans les salles nord-américaines (Etats-Unis + Canada) sont en baisse à 1,24 milliard en 2017 (-5,9 %). L'indice de fréquentation s'établit à 3,6 entrées annuelles par habitant en moyenne en 2017 contre 3,8 en 2016. Les recettes sont également en baisse de 2,5 % par rapport au niveau record de 2016, égalant ainsi le record précédent de 2015. Elles s'élèvent à 11,1 Md\$ (9,82 Md€), contre 11,4 Md\$ (10,3 Md€) en 2016. Le prix moyen de la place est en hausse à 8,97 \$ (7,94 €) en 2017 (8,65 \$ en 2016). Les recettes des films exploités en 3D baissent à 1,3 Md\$ (1,6 Md\$ en 2016). Le nombre de nouveaux films sortis augmente en 2017. Au total, 777 films sont distribués dans les salles américaines (718 en 2016) dont 44 films en 3D (52 en 2016). Les majors assurent la distribution de 130 nouveaux films en 2017 (139 en 2016). Les indépendants distribuent 68 films de plus qu'en 2016 (647 films, contre 579 en 2016). Selon comScore, cinq sociétés de distribution enregistrent plus d'un milliard de dollars de recettes en 2017, soit une de plus qu'en 2016 : Disney, Warner Bros., Universal, 20th Century Fox et Sony. Disney domine le classement 2017 des distributeurs sur le marché américain avec une recette de 2,4 Md\$, en baisse de 20 % et une part de marché de 21,6 %. Les deux premiers films au box-office sont distribués par Disney et dépassent les 500 M\$ de recettes : *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi* (517,2 M\$, soit 457,8 M€) et *La Belle et la Bête* (504,0 M\$). Au total, ce sont quatre films Disney qui sont

présents parmi les dix premiers (six en 2016). Sept films en 3D figurent parmi les dix premiers titres (neuf en 2016). En 2017, les cinq premiers films au box-office récoltent 19 % du box-office, contre 18 % en 2016. En 2017, le marché nord-américain génère 27,3 % des recettes mondiales des films (29,4 % en 2016). Celles-ci sont en nette progression de 4,6 % et s'établissent à 40,6 Md\$ en 2017 (35,9 Md€). Cette croissance est due à la progression des recettes à l'international (hors Etats-Unis et Canada) à 29,5 Md\$ (26,1 Md€), contre 27,4 Md\$ en 2016. L'international représente ainsi 72,7 % des recettes mondiales des films en 2017, contre 70,6 % en 2016. En Amérique du Nord, le parc de salles compte 43 216 écrans, en hausse de 1,3 % par rapport à 2016. Aux Etats-Unis seulement, le nombre d'écrans progresse légèrement en 2017 (+0,5 %) avec 40 393 écrans (40 174 écrans en 2016). 4 443 écrans sont répartis dans des cinémas comprenant un à quatre écrans et 35 590 écrans dans des cinémas comprenant cinq écrans et plus. Le plus grand circuit demeure AMC Theatres, filiale du conglomérat chinois Wanda Group, avec 8 218 écrans répartis dans 659 établissements. Le nombre d'écrans numériques augmente de 586 par rapport à 2016. Ils représentent 99,3 % des écrans du pays (+0,9 point par rapport à 2016). 212 écrans ont été équipés pour la 3D au cours de l'année. Les 15 530 écrans 3D représentent 38,7 % des écrans numériques aux Etats-Unis.

Le cinéma aux Etats-Unis

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
longs métrages produits ¹	479	446	490	499	476	455	481	501	510	544
écrans	38 834	39 233	39 520	39 580	39 662	40 024	39 956	40 006	40 174	40 393
entrées (millions) ²	1 340	1 420	1 340	1 280	1 360	1 340	1 270	1 320	1 320	1 240
indice de fréquentation ^{2,3}	4,2	4,3	4,1	3,9	4,1	4,0	3,7	3,8	3,8	3,8
recettes (M\$) ³	9,6	10,6	10,6	10,2	10,8	10,9	10,4	11,1	11,4	11,1
part du film français (%) ⁴	-	1,7	1,0	1,6	2,2	0,6	1,6	1,1	0,4	nd

¹ Ces chiffres représentent environ 60 % de la production totale car ils n'incluent pas les productions dont le budget est inférieur à 1 M\$. Les documentaires sont exclus.

² L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ Etats-Unis + Canada.

⁴ En termes d'entrées.

Source : CNC d'après Motion Picture Association of America, National Association of Theatre Owners, Unifrance.

Amérique latine

Argentine

Selon les estimations communiquées par Ultracine, la fréquentation des salles de cinéma argentines en 2017 s'établit à 47,6 millions d'entrées, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2016. L'année 2017 devient néanmoins la troisième meilleure année de l'histoire en termes d'entrées. En raison de l'inflation, le box-office augmente de 22,9 % en 2017 pour atteindre 4,8 Mds de pesos (258 M€). Les entrées nationales s'établissent à 6,0 millions, soit une part de marché de 12,6 % en baisse de 1,8 point. La première place du box-office est occupée par *Moi, moche et méchant 3* (3,8 millions d'entrées), suivi par *Fast & Furious 8* (2,7 millions) et *La Belle et la Bête* (2,0 millions d'entrées). Un seul film national se classe parmi les dix premiers en 2017, comme en 2016 : il s'agit de la comédie *Mamá se fue de viaje* à la cinquième place avec 1,7 million d'entrées.

Brésil

Selon les estimations communiquées par ANCINE, l'Agence nationale brésilienne du cinéma, la fréquentation des salles de cinéma brésiliennes est en baisse de 1,6 % à 181,3 millions d'entrées en 2017 (184,3 millions en 2016). Néanmoins les recettes totales sont en hausse de 4,6 % et atteignent 2,7 Mds de réals (754 M€). Les films nationaux génèrent 17,4 millions d'entrées en 2017, soit une forte baisse de 42,7 %. Leur part de marché s'établit ainsi à 9,6 % des entrées totales contre 16,5 % en 2016. Alors qu'en 2016, un film brésilien dominait le classement, le premier film national n'arrive qu'en neuvième position en 2017 : la comédie *Minha Mãe é uma Peça 2: O Filme* avec 5,2 millions d'entrées. Le reste du top 10 est intégralement composé de films américains et est dominé par *Moi, moche et méchant 3*

(9,0 millions d'entrées), suivi de *Fast & Furious 8* (8,5 millions). Disney domine le classement des distributeurs avec 19,1 % de part de marché en recettes. Le studio est suivi par Universal (18,2 %) et Warner (17,3 %). Le nombre d'écrans continue d'augmenter en 2017 : le Brésil totalise désormais 3 220 écrans (+1,6 %) répartis dans 779 établissements cinématographiques.

Mexique

Selon les estimations communiquées par l'Institut mexicain du cinéma (IMCINE), la fréquentation des salles de cinéma mexicaines augmente de 5,2 % en 2017, à 337,9 millions d'entrées, soit le nouveau record de ces trente dernières années. Les recettes atteignent 16,1 Mds de Pesos (756,8 M€), en hausse de 9,0 %. Au total, 424 films sont sortis en salle, soit le plus haut niveau enregistré. Les 88 films nationaux sortis en 2017 ont généré 22,4 millions d'entrées, en baisse de 26,6 % par rapport à 2016. La part de marché nationale s'établit à 6,6 % des entrées totales (9,5 % en 2016). La première place du box-office est occupée par le film d'animation américain *Coco* qui a enregistré 23,4 millions d'entrées, battant ainsi un record historique tous films confondus. Il est suivi par *Fast & Furious 8* (14,2 millions) et *Moi, moche et méchant 3* (14,0 millions). Comme en 2016, le classement des dix premiers films est entièrement composé de films américains. Le premier film mexicain au box-office, *Hazlo Como Hombre*, a réuni 4,3 millions d'entrées. Six films mexicains ont dépassé le million d'entrées (sept en 2016). Le nombre d'écrans continue d'augmenter en 2017 avec 438 nouveaux écrans sur la période. Le Mexique totalise 6 633 écrans.

Le cinéma au Mexique

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
longs métrages produits ¹	70	66	69	72	112	126	130	140	162	176
écrans	4 497	4 568	4 905	5 166	5 303	5 547	5 678	5 977	6 225	6 633
entrées (millions)	174	170	190	205	228	248	240	286	321	338
indice de fréquentation ²	1,7	1,6	1,8	1,9	2,0	2,2	2,1	2,5	2,7	2,8
recettes (M\$)	550	600	693	748	819	910	832	760	700	757
part du film national (%) ³	9,0	5,0	6,1	6,6	4,8	12,1	10,0	6,1	9,5	6,6
part du film américain (%) ³	-	-	90	89	86	79	87	84	87	88
part du film européen (%) ³	-	3	3	6	4	4	2	8	2	4
part du film français (%) ³	-	2	1	1	3	1	0	3	0	1

¹ Films nationaux à 100 %.

² L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

³ En termes d'entrées.

Source : CNC d'après IMCine.

Asie

Chine

Selon les résultats communiqués par la State Administration of Press, Publication, Radio, Film and Television (SAPPRFT), les entrées réalisées par les salles de cinéma chinoises sont passées de 1,37 milliard en 2016 à 1,62 milliard en 2017, soit une croissance de 18,2 %. Parallèlement, les recettes progressent de 22,3 % à 55,9 Md¥ (8,59 Md\$). Le taux de croissance des recettes atteint même 30,3 % en devise américaine. La part de marché des films chinois en termes de recettes baisse de 4,5 points à 53,8 % en 2016. Les films chinois ont rapporté 30,1 Md¥ (+12,7 % par rapport à 2016) tandis que les recettes des films importés ont augmenté de 35,1 % à 25,8 Md¥.

Le box-office chinois est dominé, comme en 2016, par un film local. Le film d'action *Wolf Warriors II*, est devenu avec 870 M\$ de recettes le plus grand succès chinois de l'histoire. Il devance le film américain *Fast & Furious 8* qui, avec 393 M\$, établit également un record pour un film importé. Quatre des cinq premiers films américains au box-office ont généré plus de recettes en Chine qu'aux Etats-Unis. Au total, cinq films chinois font partie des dix premiers, comme en 2016. En 2017, le parc de salles s'est agrandi de 9 597 écrans supplémentaires (+23,3 %), soit une moyenne de 26 nouveaux écrans par jour. Avec un total de 50 776 écrans, la Chine reste de loin le pays avec le plus grand parc de salles au monde.

Le cinéma en Chine

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
longs métrages produits¹	406	456	526	558	745	638	618	838	944	nd
écrans	4 097	4 723	6 200	9 286	13 118	18 195	23 600	31 627	41 179	50 776
entrées (millions)	210	264	290	370	470	631	830	1 260	1 370	1 620
indice de fréquentation²	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	0,9	1,0	1,2
recettes (Md\$)	0,6	0,9	1,5	2,0	2,7	3,5	3,9	6,8	6,6	8,6
part du film national (%)³	61,0	56,6	56,3	53,6	45,0	58,7	54,5	61,6	58,3	53,8
part du film américain (%)³	-	-	-	-	50,6	40,0	42,3	38,4	41,7	nd
part du film français (%)³	0,4	1,0	0,7	0,4	1,0	1,0	2,2	1,2	0,1	nd

¹ Films nationaux à 100 %.
² L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.
³ En termes d'entrées.
Source : CNC d'après SAPPRFT.

Corée du Sud

Selon le Korean Film Council (KOFIC), la fréquentation des salles de cinéma en Corée du Sud s'établit à 219,9 millions d'entrées en 2017 (+1,3 % par rapport à 2016) et demeure au-delà du seuil des 200 millions d'entrées pour la cinquième année consécutive. Parallèlement, les recettes sont en hausse de 7,0 % à 1,55 Md\$ (1,38 Md€). La part de marché des films coréens en termes d'entrées diminue à 51,8 % en 2017, contre 53,7 % en 2016. Trois films locaux sont en tête du classement 2017, avec en première place *A Taxi Driver* (12,2 millions d'entrées). Le premier film américain est *Spider-Man : Homecoming* avec 7,3 millions d'entrées. Au total, 494 films coréens sont sortis en 2017 (337 en 2016) et sept films nationaux sont présents dans le top 10 (huit en 2016). La part de marché européenne (en entrées) passe de 2,1 % en 2016 à 5,4 %, tandis que la part de marché américaine passe de 41,9 % à 38,5 % en 2017.

Hong Kong

D'après les données publiées par la Hong Kong Motion Picture Industry Association, les recettes des salles de cinéma sont en baisse pour la deuxième année consécutive en 10 ans à 1,85 Md\$HK, soit 210,1 M€ (-5 %). 331 films font l'objet d'une sortie en salles en 2017 (348 en 2016) dont 53 films locaux (61 en 2016). Les dix premiers films au classement sont tous américains, avec en particulier *La Belle et la Bête* (7,6 M€), *Spider-Man : Homecoming* (7,5 M€) et *Thor : Ragnarok* (5,9 M€). La part de marché américaine atteint ainsi 86 % du box-office total. La première production locale au box-office est le film *Love Off The Cuff* avec 3,4 M€ de recettes.

Inde

Selon un rapport de EY et FICCI publié en mars 2018, les recettes des salles de cinéma en Inde sont en hausse en 2017 (+12,5 %) à 96,3 Mds de roupies (1,3 Md€), contre 85,6 Mds de roupies en 2016. Les films hollywoodiens sont stables en termes de recettes à 8,0 Mds de roupies, soit 0,8 % de croissance et une part de marché de 13 % du box-office total. Parmi les grands succès hollywoodiens, figurent les blockbusters *Fast & Furious 8*, *Spider-Man : Homecoming* et *Thor : Ragnarok*. En 2017, les dix premières productions d'Hollywood représentent 4,8 Mds de roupies, contre 3,4 Mds en 2016 et 1,6 Md en 2015. Les films en hindi représentent 17 % des sorties, mais comptent pour près de 40 % du box-office net. Au total, neuf films de Bollywood franchissent la barre du milliard de roupies contre 7 en 2016. Parmi les films de Bollywood de l'année, l'épopée *Baahubali 2 : La conclusion* est devenue le plus grand succès indien de l'histoire avec 52,5 millions d'entrées pour la version doublée en hindi de ce film du cinéma télougou. Le cinéma régional continue de monter en puissance : les films régionaux, parlés dans les 29 autres langues de l'Inde (télougou, tamil, bengali, malayalam, etc.), comptent pour 75 % des sorties et représentent près de la moitié du box-office annuel. Fin 2017, l'Inde compte environ 9 530 écrans au total, contre 9 481 en 2016. Si le nombre de monoécrans continue de diminuer et est passé de 9 710 en 2009 à 6 780 en 2017, celui des écrans de multiplexes ne cesse de progresser et est passé de 925 en 2009 à 2 750 écrans en 2017. Quatre circuits dominent le paysage de l'exploitation cinématographique en Inde : PVR Cinemas (612 écrans), INOX Leisure (488 écrans),

Carnival Cinemas (450 écrans) et Cinepolis (315 écrans). Malgré ces résultats, l'Inde reste l'un des marchés où le taux de pénétration du cinéma est le plus faible, avec environ 8 écrans par million d'habitants.

Japon

Selon les chiffres communiqués par la Motion Picture Producers Association of Japan et Unijapan, la fréquentation diminue de 3,2 % en 2017 à 174,5 millions d'entrées après avoir atteint un niveau particulièrement élevé en 2016 (180,2 millions d'entrées). Parallèlement, les recettes des salles de cinéma reculent de 2,9 % à 228,6 Md¥ (1,80 Md€) en 2017. 38 films locaux dépassent le seuil du milliard de Yen (43 en 2016), contre 24 films étrangers (19 en 2016). Le nombre de films distribués au Japon passe de 1 149 à 1 187 films, dont 594 films japonais

(-16 films par rapport à 2016) et 593 films importés (+54 films). Les films japonais génèrent 125,5 Md¥ de recettes en 2017 (-15,6 % par rapport à 2016), soit une part de marché à 54,9 % (63,1 % en 2015). Avec 103,1 Md¥, les films étrangers génèrent 45,1 % des recettes en 2017 (36,9 % en 2016). Alors qu'en 2016, le box-office était dominé par le dessin animé japonais *Your Name* avec 23,6 Md¥ de recettes (196 M€), les trois premières place du classement 2017 sont occupées par des films américains avec *La Belle et la Bête* (12,4 Md¥), *Les Animaux fantastiques* (7,3 Md¥) et *Moi, moche et méchant 3* (7,3 Md¥). Deux films nationaux se placent parmi les dix premiers films de l'année (six en 2016) : *Detective Conan : Crimson Love Letter* à la quatrième place (6,9 Md¥) et *Doraemon : Great Adventure in the Antarctic Kachi Kochi* à la neuvième (4,4 Md¥).

Le cinéma au Japon

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
films distribués	806	762	716	799	983	1 117	1 184	1 136	1 149	1 187
écrans	3 359	3 396	3 412	3 339	3 290	3 318	3 364	3 437	3 472	3 525
entrées (millions)	160,5	169,3	174,4	144,7	155,2	155,9	161,1	166,6	180,2	174,5
recettes (MdY)	194,8	206	220,7	181,2	195,2	194,2	207,0	217,1	235,5	228,6
prix moyen de la place (Y)	1 214	1 217	1 266	1 252	1 258	1 246	1 285	1 303	1 307	1 310
part du film national (%)¹	59,5	56,9	53,6	54,9	65,7	60,6	58,3	55,4	63,1	54,9
part du film français (%)²	-	1,6	2,1	0,6	1,6	1,1	2,2	1,4	0,7	nd

¹ En termes de recettes.
² En termes d'entrées.
Source : Motion Picture Producers Association of Japan, Unijapan, Unifrance.

Océanie

Australie

Selon les chiffres communiqués par la Motion Picture Distributor's Association of Australia (MPDAA) et Screen Australia, les recettes générées par les salles de cinéma australiennes s'établissent à 1,20 Md\$A (815 M€) en 2017 (-4,6 % par rapport à 2016). Parallèlement, les entrées sont en recul de 6,9 % à 85,0 millions. La première place du box-office est occupée par *La Belle et la Bête* (48,0 M\$A), suivi par *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi* (45,5 M\$A) et *Thor : Ragnarok* (35,1 M\$A). Un seul film australien est présent dans le top 50 au box-office : *Lion* de Garth Davis (29,5 M\$A, à la septième position) alors qu'il n'y en avait aucun en 2016. La part de marché en recettes des films australiens s'établit à 4,1 %, soit +2,2 points.

Nouvelle-Zélande

Selon les chiffres communiqués par la Motion Picture Distributor's Association (MPDA), les recettes générées par les salles de cinéma néo-zélandaises atteignent 189,7 M\$NZ (119,3 M€) en 2017, soit en recul de 8,2 % par rapport au record historique atteint en 2016. Alors que la première place du box-office 2016 était occupée par un film néo-zélandais, *Hunt for the Wilderpeople* de Taika Waititi (12,2 M\$NZ), le premier film en 2017 est un film américain : *Thor : Ragnarok*, également réalisé par Taika Waititi, avec 7,0 M\$NZ de recettes. En 2017, l'intégralité des dix premiers films est ainsi composée de films américains. *La Belle et la Bête* et *Star Wars 8 : Les Derniers Jedi* complètent le podium avec respectivement 6,5 M\$NZ et 5,8 M\$NZ.

Afrique

Afrique du Sud

Selon la NFVF (National Film and Video Foundation), les recettes des salles en Afrique du Sud sont en hausse de 5,0 % à 1,19 milliard de rands (79,3 M€). Les 23 films nationaux sortis en 2017 (28 en 2016) ont cumulé 45,2 millions de rand (3,0 M€), soit une forte baisse de 34,2 %. La part de marché nationale passe ainsi de 6,0 % à 3,8 %. Parmi les 23 films sud-africains sortis en 2017, 13 sont en Afrikaans. La part de marché américaine atteint 73,6 % en 2017. Le top 20 est intégralement occupé par des films américains, avec en tête *Fast & Furious 8*, (72,8 millions de rands), suivi de *Jumanji : Bienvenue dans la jungle* et *Moi, moche et méchant 3*. Le premier film national en recettes est la comédie *Keeping Up with the Kandasamys* avec 16,4 millions de rands.

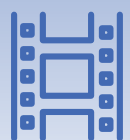
Maroc

Selon les chiffres communiqués par le Centre Cinématographique Marocain, les établissements cinématographiques ont enregistré 1,7 million d'entrées en 2017, contre 1,5 million en 2016 (+9,6 %). Les recettes augmentent de 20,3 % à 74,1 millions de dirhams (6,6 M€), contre 61,5 millions de dirhams en 2016. La part de marché en entrées des films marocains est également en forte hausse en 2017. Les 74 films marocains en exploitation (68 en 2016) génèrent 30,5 % des entrées contre 23,1 % en 2016. La part de marché des films américains diminue à 49,9 % des entrées (58,0 % en 2016). Trois films marocains occupent les trois premières places du classement en nombre d'entrées : *Lahnech*, *Au pays des merveilles* et *Lhajjates*. Au total, cinq films marocains font partie des dix premiers films, contre deux en 2016. En 2017, le parc de salles se compose de 61 salles (64 en 2016), dont 55 dotées d'un projecteur numérique (56 en 2016).

chapitre six

ACTION PUBLIQUE

En 2017: **799,3 M€** de soutiens du CNC dont :



371,2 M€
pour le cinéma



295,6 M€
pour l'audiovisuel



12,6 M€
pour le plan numérique



119,9 M€
pour les dispositifs
transversaux

6.1

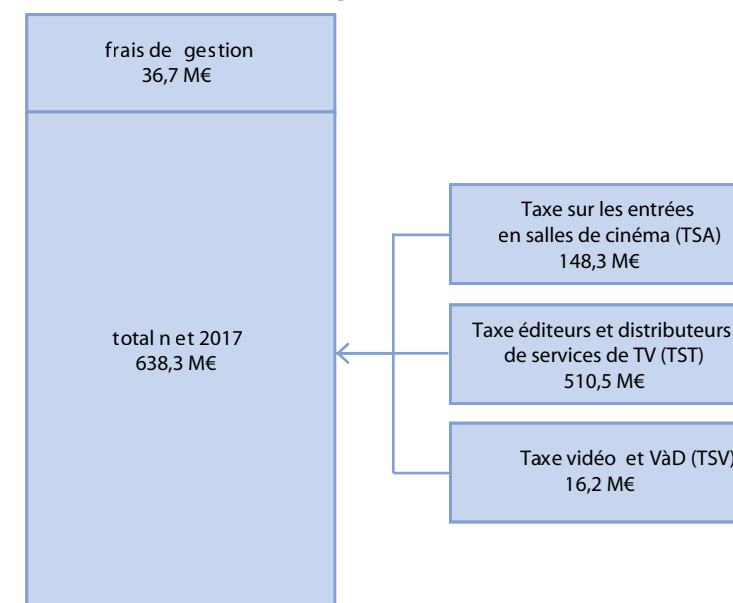
Les financements publics

799,3 M€ de soutiens aux filières du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia

Le CNC soutient le dynamisme des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia grâce au fonds de soutien dont il assure la gestion. La politique publique qu'il conduit a deux finalités principales : assurer une présence forte des œuvres françaises et européennes sur notre territoire et à l'étranger et contribuer à la diversité et au renouvellement de la création. Les dépenses relatives aux soutiens du CNC en faveur du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia se sont élevées à 799,3 M€ en 2017. Dans le secteur du cinéma, le CNC apporte des aides automatiques et sélectives à la production, à la distribution et à la diffusion des œuvres. Il finance également la politique d'éducation à l'image. Il a pour mission la conservation et la valorisation du patrimoine cinématographique. Dans le secteur de l'audiovisuel, l'action du CNC a pour objectif de favoriser, via des aides automatiques et sélectives, la production

et la création d'œuvres audiovisuelles françaises et européennes destinées à être diffusées sur les chaînes de télévision et les nouveaux supports. Le CNC soutient également la création de contenus numériques pour les nouveaux médias et encourage le développement de contenus multi-supports. De façon transversale, le CNC soutient les industries techniques et l'innovation ; il met en œuvre des aides en faveur de l'édition vidéo et de la vidéo à la demande, contribue à la promotion du cinéma et des programmes audiovisuels à l'étranger, participe aux financements visant à soutenir la production cinématographique et audiovisuelle en région et contribue au fonds de garantie des prêts bancaires mis en œuvre par l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC). Le CNC soutient enfin de manière spécifique les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel dans la transition numérique.

Recettes du fonds de soutien géré par le CNC¹



¹ Exécuté 2017.

Le fonds de soutien du CNC

Des recettes quasiment stables

En 2017, les soutiens au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia ont été financés par les taxes du fonds de soutien, par des crédits issus des réserves de solidarité pluriannuelle, numérique et Fonds exportation constituées à cet effet lors des exercices précédents et par des remboursements d'avances. Le fonds de soutien est financé par trois taxes affectées au CNC : la taxe sur les entrées en salles de cinéma (TSA), la taxe sur les services de télévision (TST) et la taxe sur la vidéo et la vidéo à la demande (TSV). Par ailleurs, des recettes diverses, d'un montant plus modeste, complètent ces financements : prélèvements spéciaux sur les bénéfices résultant de la production, de la distribution ou de la représentation de films pornographiques ou d'incitation à la violence ; sanctions pécuniaires pouvant être prononcées par le CSA. En 2017, le produit brut des taxes affectées au fonds de soutien s'est élevé à 675,0 M€, en légère diminution de 0,5 % par rapport à 2016 (678,7 M€).

L'ensemble des soutiens s'élève à 799,3 M€ dont 436,1 M€ de soutien automatique (soit 54,6 % des aides), 350,5 M€ de soutiens sélectifs (43,9 %) et 12,6 M€ en faveur du numérique (1,6 %).

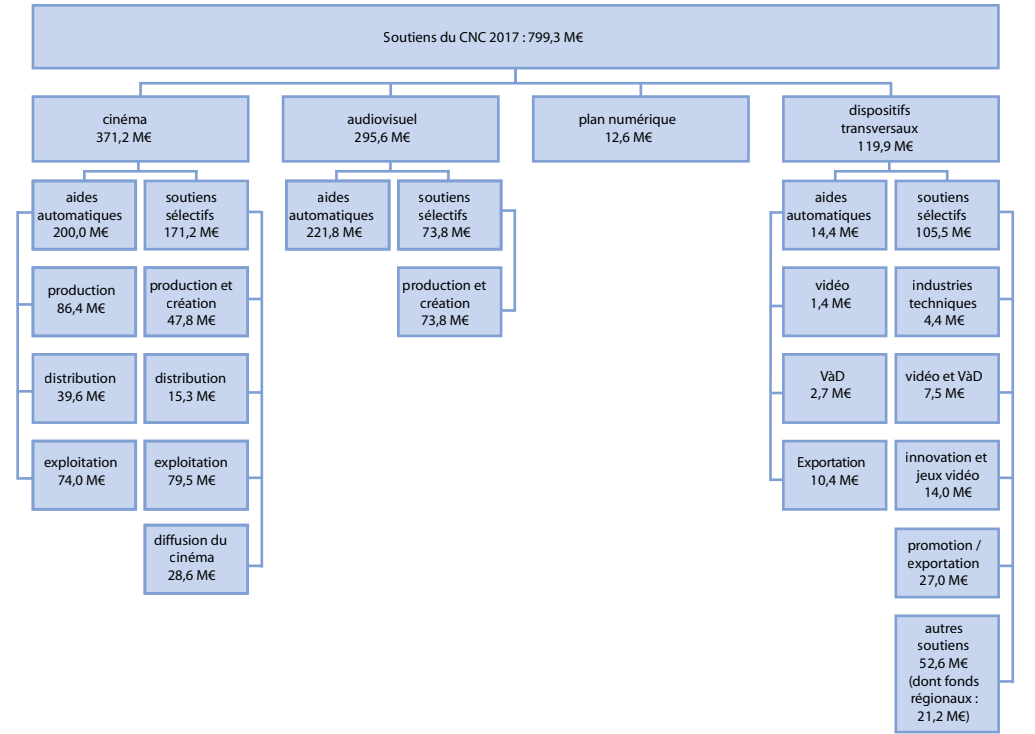
Le produit de la TSA en 2017 (148,3 M€) se maintient à un niveau élevé grâce à la bonne tenue des entrées en salles. Il est en baisse de 2 % par rapport à 2016, année marquée par une fréquentation record (209,4 millions d'entrées contre 213,2 millions d'entrées en 2016). Pour mémoire, depuis le 1^{er} janvier 2016, la TSA est progressivement étendue aux exploitants cinématographiques établis dans les DOM (son taux est de 2 % en 2017).

En 2017, le produit total de la taxe sur les services de télévision (TST) s'élève à 510,5 M€, un montant globalement stable (+0,2 %) par rapport à 2016 (509,4 M€). Le produit de la TST-Editeurs (290,2 M€) est en progression de 5,7 %. Pour rappel, l'exécution 2016 de la taxe avait pâti de l'effet de « rebasage » à la baisse des encaissements de TST en première année de mise en œuvre de la suppression de la majoration de 5 % appliquée auparavant au calcul des acomptes mensuels. La hausse du produit de la TST-Editeurs en 2017 résulte également de la progression du chiffre d'affaires imposable de certains éditeurs historiques entre 2015 et 2016, entraînant de fortes régularisations positives en 2017, ainsi que de la progression globale du chiffre d'affaires imposable des chaînes de la TNT (+10,4 %). En revanche, le produit de la TST-Distributeurs (220,3 M€) diminue de 6,2 % par rapport à 2016 où avait été enregistrée une recette exceptionnelle issue des contrôles fiscaux diligentés par le CNC. Hors cette recette exceptionnelle, le rendement de la TST-Distributeurs évolue de +0,4 %. Enfin, le produit de la taxe vidéo et V&D (16,2 M€) a reculé de 8,2 %, conséquence d'une nouvelle baisse du chiffre d'affaires de la vidéo physique (-9,8 % en valeur entre 2016 et 2017) sans que le chiffre d'affaires de la V&D ne vienne encore compenser cette diminution. Après examen par la Commission européenne, qui a considéré que le CNC n'était dorénavant plus tenu de lui notifier ses différentes taxes, et suite à la publication du décret du 21 septembre 2017, les deux mesures d'extension de la taxe sur les services vidéo (TSV) à toutes les plateformes numériques, françaises ou étrangères, gratuites ou payantes, sont entrées en vigueur. Outre les perspectives de recettes qu'ouvrent ces deux mesures d'extension, ces dernières revêtent un caractère symbolique majeur en intégrant désormais ces plateformes dans l'écosystème du fonds de soutien.

Net de frais de gestion, le produit des taxes s'est élevé à 638,3 M€ en 2017. Grâce à ses ressources propres et à une bonne maîtrise de son budget de fonctionnement, le CNC a pu ramener son prélèvement pour frais de gestion 2017 à 36,7 M€ contre les 37,8 M€ prévus en budget initial 2017. En 2017, le montant des soutiens s'élève à 799,3 M€ (+2 %). Les générations de soutien automatique représentent 436,1 M€, soit une augmentation de 4 % (418,8 M€ en 2016) ; elles intègrent le nouveau soutien automatique à l'exportation mis en place en 2017.

350,5 M€ d'aides ont été attribuées au titre des soutiens sélectifs (hors plan numérique), soit une progression de 1 % par rapport à 2016. En 2017, le CNC a poursuivi la mise en œuvre du plan d'investissement exceptionnel en faveur du numérique à hauteur de 12,6 M€, dont 9,5 M€ consacrés à la numérisation des œuvres du patrimoine cinématographique, 2,4 M€ aux investissements liés à la diffusion et à la conservation numérique et 0,7 M€ à la numérisation et à la modernisation des salles dans les DOM.

Soutiens du CNC¹



¹ Soutiens sélectifs : nouvelles aides engagées en 2017 ; soutiens automatiques : droits générés en 2017.

Les aides au cinéma

Les aides décrites dans la suite de ce chapitre sont celles effectivement distribuées au cours de l'année 2017.

Les actions du CNC en faveur de l'industrie cinématographique s'organisent autour de quatre axes principaux : les aides à la création,

les aides à la production, les aides à la diffusion des œuvres à destination du public le plus large et les actions en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine cinématographique.

Les aides à la création cinématographique

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
soutien au scénario	auteurs accompagnés ou non de producteurs	- écriture de scénario - réécriture de scénario - aide à la conception	1,6 M€ pour 19 aides à l'écriture, 23 aides à la réécriture et 74 aides à la conception
aide au développement de longs métrages	producteurs	soutenir l'effort financier engagé par les entreprises de production pour l'écriture de scénario et l'achat de droits	2,5 M€ pour 117 projets aidés présentés par 103 sociétés
associations financées par le CNC (création, promotion et accompagnement des auteurs, formation initiale et continue) : le Groupe de Recherche et d'Essai Cinématographique (GREC), Emergence, l'Abominable, Périphérie, l'Association des cinéastes documentaristes (ADDOC), Tribudom, Gindou Cinéma, FilmDocumentaire.fr, Sopadin, Vidéadoc, Groupe Ouest, Maison du film court, l'Atelier du Cinéma Européen (A.C.E), Arcadi.			

Les aides à la production cinématographique

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
soutien automatique aux producteurs de films	producteurs de longs métrages	produire des films de long ou de court métrage	62,2 M€ mobilisés soit 0,57 M€ de règlement de créances, 10,4 M€ d'aide à la préparation ¹ et 51,2 M€ d'investissements en production ¹ dont 609 040 K€ pour le court métrage (37 films)
avance sur recettes	réalisateurs et producteurs	produire des films sélectionnés sur scénario ou après réalisation	51 conventions avant réalisation pour 23,3 M€ et 19 conventions après réalisation pour 1,9 M€
aide à la création de musique originale	producteurs de longs métrages	encourager les producteurs à recourir à des compositeurs pour la création de musique originale	524 500 € pour 57 aides apportées
aides pour les coproductions internationales	réalisateurs et producteurs	aide à la réalisation de coproductions internationales	- aide franco-allemande : 13 projets aidés pour 1,5 M€ - aide franco-canadienne : 1 projet pour 200 000 € - aide franco-grecque : 15 projets aidés pour 400 000 € - aide franco-portugaise : 17 projets aidés pour 400 000 € - aide au développement franco-italien : 5 projets aidés pour 175 500 €
aide au tournage dans les DOM – Saint-Pierre et Miquelon	producteurs de films de court et de long métrage	promouvoir la production de films de court ou de long métrage présentant un intérêt culturel pour les DOM	8 projets aidés pour 360 000 €
aide aux cinémas du monde	producteurs	aide à la coproduction d'œuvres représentatives des cinémas du monde	4,7 M€ pour 48 films : 38 films au stade de la production (34 fictions et 4 documentaires de création) et 10 en finition

¹ Remboursements déduits et hors majorations des montants mobilisés.

Le crédit d'impôt cinéma

Le crédit d'impôt en matière cinématographique permet à une société de production, sous certaines conditions, de déduire de son imposition 20 ou 30 % de certaines dépenses de production (dépenses dites éligibles), dans la limite d'un plafond de 30 M€ par film.

En 2017, parmi les 222 films d'initiative française ayant reçu un agrément des investissements au titre du soutien financier, 161 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt. Le total des dépenses éligibles pour ces 161 films est estimé à 475 M€. Le dispositif renforce la localisation des dépenses de tournage en France. En 2017, 81% des films d'initiative française effectuent plus de 70 % de leurs dépenses en France contre 73,8 % en 2003, année précédant la mise en place du crédit d'impôt.

Les aides sélectives à la distribution

Le CNC soutient des entreprises indépendantes dont l'activité favorise la diversité de l'offre cinématographique en salles.

Les aides à la distribution cinématographique

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
soutien automatique aux distributeurs de films	distributeurs de films en salles	financer un minimum garanti remboursable sur les recettes en salles du film et/ou prendre en charge une partie des frais d'édition	57 sociétés de distribution ont mobilisé 33,2 M€ sur 170 films. En 2017, 87 films d'initiative française ont bénéficié des bonus pour un montant total alloué de 4,1 M€. Parmi ces films, 59 ont bénéficié du bonus de 50 % et 28 films ont bénéficié du bonus de 25 %.
aide aux films inédits (1 ^{er} collège)	distributeurs de films inédits en salles	4 procédures : - aide au film par film - aide aux premiers films d'avance sur recettes - aide aux entreprises de distribution (aide à la structure et aide au programme) - aide aux cinématographies peu diffusées	favoriser la diversité culturelle par la diffusion de films français et étrangers inédits en salles 10,5 M€ pour 251 films et 25 aides à la structure
aide aux films de répertoire (2 ^e collège)	distributeurs de films de patrimoine	2 procédures : - aide aux films de répertoire et aux rétrospectives - aide aux entreprises de films de répertoire (aide à la structure et aide au programme)	favoriser la diffusion en salles de films de répertoire de qualité sur l'ensemble du territoire 850 000 € pour 48 films, 10 rétrospectives et 9 aides à la structure
aide aux films « jeune public » (3 ^e collège)	distributeurs de films à destination du jeune public en salles (films inédits et reprises)	renouveler et diversifier l'offre destinée au jeune public en salles en finançant notamment le matériel pédagogique et documentaire d'accompagnement	173 000 € pour 14 films

Les aides au court métrage

Outre les quatre dispositifs spécifiques, les films de court métrage peuvent bénéficier d'autres aides décrites dans ce chapitre : aides automatiques et sélectives audiovisuelles pour les films financés par une chaîne de télévision, aides aux nouvelles technologies en production et aides du Fonds Images de la diversité, soutien

automatique aux producteurs de films et aide au tournage dans les DOM – Saint-Pierre et Miquelon. Dans le cadre de l'ensemble des dispositifs, le montant global des aides à la production de films de court métrage s'élève à 13,15 M€ en 2017. La production totale (nombre de courts métrages ayant obtenu un visa d'exploitation en salles) est de 535 films en 2017.

Les aides spécifiques au court métrage

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
aide avant réalisation à la production de courts métrages	producteurs	favoriser l'émergence de nouveaux auteurs et de nouvelles formes de création artistique	3,5 M€ pour 46 films
aide à la réécriture de courts métrages	réalisateurs ou producteurs	favoriser la réécriture de scénario	30 000 € pour 15 projets
bourse de résidence	réalisateurs	favoriser l'accompagnement des 1 ^{er} et 2 ^e films	89 000 € pour 26 projets
aide au programme de production de courts métrages	producteurs	accompagner le développement de sociétés qui produisent régulièrement du court métrage	3,6 M€ pour 35 entreprises (aide au programme de production) et 6 entreprises (aide au programme de développement)
aide après réalisation pour le court métrage	réalisateurs et producteurs	distinguer les films qui n'ont pas bénéficié d'aide en tant que projet et récompenser la prise de risque du producteur	339 500 € pour 36 films
aide complémentaire à la musique originale avant et après réalisation	producteurs, réalisateurs et compositeurs	favoriser la création de musique originale	100 500 € pour 32 projets

Les aides à l'exploitation cinématographique

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
soutien automatique aux exploitants de salles	exploitants de salles de cinéma	financer des travaux d'équipement et de modernisation ainsi que les créations de salles	66,6 M€ mobilisés dont 49,7 M€ sous forme d'avances ; 772 dossiers concernant l'enregistrement de 90,5 M€ de nouveaux travaux
aide à la création et à la modernisation de salles	exploitants de salles de cinéma	favoriser l'équipement des zones insuffisamment desservies	10,4 M€ pour 42 projets dont 7 dans les DOM (9,8 M€ pour la métropole et 255 K€ dans les DOM) représentant au total 148 écrans dont 19 dans les DOM et 4 circuits itinérants
aide Art et Essai	exploitants de salles de cinéma	encourager la diversité de l'offre de films en salles	14,9 M€ pour 1 205 établissements classés Art et Essai
aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence	exploitants de salles de cinéma	encourager les salles privilégiant une programmation difficile et menant une politique d'animation dans un contexte concurrentiel	1,9 M€ pour 32 salles parisiennes et 10 salles en régions
aide au tirage de copies supplémentaires	exploitants (aide gérée par l'ADRC)	favoriser l'accès aux films pour les salles de cinéma	569 000€ pour 3 700 circulations de 228 films d'exclusivité et 120 films de patrimoine

associations financées par le CNC (circulation des œuvres en salles et diffusion culturelle) :
l'Association française des cinémas d'Art et Essai (AFCAE), le Groupement national des cinémas de recherche (GNCR), les associations régionales de salles Art et Essai - recherche, l'Agence de développement régional du cinéma (ADRC), l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID), l'Agence du court métrage, Association Documentaire sur Grand Ecran, l'Association française pour le cinéma d'animation (AFCA), Images en bibliothèques, la Coordination des Fédérations des Ciné-clubs (COFECIC) et des fédérations de ciné-clubs habilitées, Light Cone, Cinedoc, Collectif jeune cinéma et Pointlignepian (diffusion de cinéma expérimental), la Ligue de l'enseignement (Fédérations d'éducation populaire), Carrefour des festivals, Association nationale des cinémas itinérants (ANCI).
manifestations nationales soutenues par le CNC destinées à mettre en avant des œuvres peu diffusées :
La Fête du cinéma d'animation (octobre), le Mois du film documentaire (novembre) et le Jour le plus court (décembre).

Le fonds d'aide à la promotion à l'étranger des œuvres cinématographiques

Un nouveau fonds de soutien automatique à la promotion internationale des œuvres cinématographiques, au bénéfice des agents de vente à l'international se substitue aux aides sélectives existantes. Ce dispositif innovant et évolutif est mis en place à compter du 1er janvier 2017, pour une période expérimentale de trois ans, aux termes desquels il fera l'objet d'une évaluation. En 2017, 10,4 M€ de soutien ont été générés au bénéfice de 553 films. Son fonctionnement sera suivi par un comité chargé de mener une réflexion sur les améliorations à apporter pour renforcer son efficacité et l'impact du soutien accordé. Conjointement avec le Ministère des affaires étrangères, le CNC finance UniFrance films, association dont le but est de développer l'exportation des films français et d'assurer le rayonnement du cinéma français à l'étranger. Le CNC accorde également son soutien à l'association des exportateurs de films (ADEF).

Le patrimoine cinématographique

Le CNC est en charge de l'ensemble des actions patrimoniales dans le domaine du cinéma, avec ses missions de collecte, de conservation, de restauration et de valorisation. Le CNC travaille dans ce domaine en étroite collaboration avec les différentes institutions publiques et privées consacrées à la conservation et à la diffusion du patrimoine cinématographique, telles que la Cinémathèque française ou la Cinémathèque de Toulouse. Le CNC accorde une place essentielle à sa politique patrimoniale avec notamment la conservation et la valorisation de plus de 115 000 films conservés sur ses sites de Bois d'Arcy et de Saint-Cyr-l'Ecole (78). En 2017, le budget de sauvegarde et de restauration des films de patrimoine s'élève à 1,2 M€. 95 films ont été sauvegardés ou restaurés. Par ailleurs, 330 nouveaux films ont été numérisés pour la consultation des collections du CNC sur le site de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et dans les locaux du CNC à Bois d'Arcy.

Depuis le printemps 2014, ces collections numérisées sont également accessibles sur les postes de consultation multimédia de l'INA dans ses 6 délégations régionales et 20 bibliothèques, médiathèques ou cinémathèques en région. Les collections s'enrichissent de 1 460 éléments en 2017 correspondant à 4 262 articles. Au titre du dépôt légal, 74 films (sortis entre 2015 et 2017) ont été déposés sur éléments photochimiques et 144 films ont été déposés sur copies numériques. Les espaces de consultation ont accueilli 259 chercheurs et professionnels pour des investigations ponctuelles ou de plus long terme.

De nombreux prêts pour des programmations extérieures contribuent également à la valorisation des collections du CNC : 730 films ont été prêtés en 2017 pour diverses manifestations en France, en Europe et dans le monde ainsi que pour la réalisation d'œuvres composites et l'édition vidéo graphique. La base de données documentaire des œuvres mise en place par le CNC et partagée avec trois autres institutions cinématographiques patrimoniales (la Cinémathèque française, la Cinémathèque de Toulouse et la Cinémathèque de Grenoble) a été enrichie de la description de 1 291 œuvres en 2017.

Les aides à la numérisation et à la restauration des films de patrimoine

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
aide à la numérisation des films de patrimoine	Entreprises et organismes justifiant des droits d'exploitation des films	- rendre accessible au public le plus large les œuvres cinématographiques du XXème siècle dans les technologies et les modes de diffusion d'aujourd'hui, - favoriser l'enrichissement des offres légales sur internet, - assurer la préservation et la transmission de ce patrimoine pour les générations futures.	8,3 M€ pour 127 films
Aide à la numérisation et à la diffusion des films de patrimoine en vidéo et V&D	Ayant droit Editeur vidéo Editeur V&D	accélérer la numérisation des œuvres et leur mise à disposition du public ; - développer l'offre légale dématérialisée en HD et physique sur support BD, et rendre accessible les œuvres de patrimoine, connues ou oubliées, dans une qualité de visionnage optimale ; - assurer aux détenteurs de droits V&D et vidéo physique sur support BD une aide financière très en amont de la diffusion en haute définition.	781 000 € pour 40 films

L'année 2017 a été l'occasion pour le CNC de poursuivre le plan de numérisation et de restauration du patrimoine cinématographique, initié en 2012, afin d'accompagner les détenteurs de catalogue dans la valorisation des œuvres à travers les nouveaux réseaux de diffusion numérique. Certains films, comme *Belle de jour* de Luis Bunuel, *Léon Morin* de Jean-Pierre Melville, *La Ronde* de Max Ophüls, *Le Salaire de la peur*, *Le Corbeau* et *Les Diaboliques* d'Henri-Georges Clouzot ont fait l'objet d'une ressortie en salles en 2017.

Les aides à l'audiovisuel

Les actions du CNC en faveur de l'industrie des programmes audiovisuels s'organisent autour de trois axes principaux : les aides à la création, les aides à la production et les aides favorisant la diffusion des programmes audiovisuels français, notamment à l'étranger.

Les aides à la création audiovisuelle

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle	à destination des programmes de fiction, de documentaire et d'animation : - aide à l'écriture destinée aux auteurs - aide au développement destinée aux entreprises de production	favoriser la recherche de nouvelles écritures et de nouveaux talents pour la création d'œuvres audiovisuelles à caractère innovant	<u>aide à l'écriture</u> : - 64 projets de fiction pour 1 225 000 € - 50 projets de documentaire pour 375 000 € - 28 projets d'animation pour 288 500 € <u>aide au développement</u> : - 6 projets de fiction pour 240 000 € - 44 projets de documentaire pour 610 000 € - 20 projets d'animation pour 487 500 € <u>aide au développement renforcé</u> : 13 projets de documentaire pour 683 000 € <u>aide à la réécriture (mise en place en 2013)</u> : - 5 projets de fiction pour 72 500 € - 4 projets d'animation pour 18 000 €
aide au développement	producteurs d'œuvres de fiction, d'animation, de documentaire, de création et de recreation de spectacle vivant	favoriser les travaux d'écriture et de développement préalables à la production	12,4 M€ pour 485 projets
aide aux pilotes d'animation	producteurs d'animation	favoriser la fabrication de pilotes pour des projets difficiles ou de conception nouvelle en vue d'aider à démarcher des partenaires, notamment étrangers	268 000 € pour 12 pilotes d'animation
associations financées par le CNC (création, promotion et accompagnement des auteurs, formation professionnelle) : le Conservatoire Européen d'Ecriture Audiovisuelle (formation de scénaristes), Eurodoc (formation à la production européenne de documentaires).			

Les aides à la diffusion audiovisuelle

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
aide à la promotion des programmes audiovisuels	producteurs et distributeurs désireux de commercialiser leurs programmes à l'étranger	financer des outils de commercialisation performants	2,9 M€ pour 590 programmes
Le CNC, dans le cadre de <i>Regards sur le cinéma</i> , acquiert les droits sur des documentaires portant sur les thèmes du cinéma, de la télévision et du multimédia et destinés à une diffusion non commerciale dans le réseau culturel français. Cette sélection alimente le catalogue <i>Images de la culture</i> , constitué de 4 000 titres de documentaires, mis à disposition, principalement sous forme de DVD, dans les médiathèques, écoles d'art, écoles d'architecture, centres chorégraphiques, ainsi que dans les prisons. En 2017, plus de 4 500 titres, sur tous supports, ont été vendus pour la constitution de fonds et pour des représentations publiques gratuites. Le budget d'acquisition pour le catalogue <i>Images de la culture</i> s'élève à près de 220 000 €.			
Le CNC finance TV France International, association dont le but est de développer l'exportation et d'assurer le rayonnement des programmes audiovisuels français à l'étranger.			

Les aides à la production audiovisuelle

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
soutien automatique à la production	producteurs ayant déjà produit et diffusé des œuvres audiovisuelles sur les chaînes françaises de télévision ou sur des services en ligne	financer la préparation ou la production de nouvelles œuvres audiovisuelles	175,4 M€ ¹ dont 55,4 M€ pour la fiction, 62,3 M€ pour le documentaire, 26,7 M€ pour l'animation et 30,9 M€ pour l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant
avances sur droits au soutien automatique à la production	producteurs ayant épuisé leur soutien automatique	financer la préparation ou la production de nouvelles œuvres audiovisuelles	32,6 M€ ¹ dont 15,0 M€ pour la fiction, 7,9 M€ pour le documentaire, 7,5 M€ pour l'animation et 2,2 M€ pour l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant
aide sélective à la production de programmes audiovisuels	- producteurs ne disposant pas de compte automatique - œuvres pour lesquelles l'apport du diffuseur est trop faible - œuvres documentaires de courte durée - magazines présentant un intérêt culturel	financer la production d'œuvres audiovisuelles	30,5 M€ ¹ dont 6,5 M€ pour la fiction, 7,4 M€ pour le documentaire, 11,6 M€ pour l'animation, 1,9 M€ pour l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant et 3,2 M€ pour le magazine d'intérêt culturel
« Web Cosip »	producteurs disposant d'un compte automatique audiovisuel	accompagner le développement et la production d'œuvres audiovisuelles sur internet	4,7 M€ pour 114 programmes dont 94 adaptations audiovisuelles de spectacle vivant, 14 documentaires et 5 fictions
aide aux coproductions franco-canadiennes	programmes télévisuels réalisés en coproduction et admis au bénéfice de l'accord bilatéral	favoriser la coproduction d'œuvres audiovisuelles entre la France et le Canada	7 projets de développement : 7 projets de documentaire et aucun projet d'animation
aide aux vidéomusiques (prime à la qualité)	producteurs de vidéo-clips	aider la production de vidéo-clips de qualité	300 000 € pour 25 vidéomusiques sur 71 projets examinés et 300 916 € pour 35 dossiers de réinvestissement instruits

¹Y compris les aides au titre du « Web Cosip » et hors complément.

Le crédit d'impôt audiovisuel

Le crédit d'impôt en matière audiovisuelle permet à une société de production, sous certaines conditions, de déduire une partie de son imposition de certaines dépenses de production (dépenses dites éligibles). Depuis le 1er janvier 2016, le crédit d'impôt audiovisuel est égal à 25 % des dépenses éligibles pour les œuvres de fiction et d'animation, et à 20 % pour les œuvres documentaires. Toutefois, le crédit d'impôt ne peut excéder 1 150 € par minute pour une œuvre documentaire et 3 000 € par minute pour une œuvre d'animation. Pour les autres œuvres de fiction audiovisuelles, il existe depuis le 1er janvier 2016 plusieurs plafonds (de 1 250 € à 10 000 €) selon le coût de production par minute de l'œuvre.

Les œuvres audiovisuelles de fiction produites dans le cadre d'une coproduction internationale dont le coût de production est couvert au moins à hauteur de 30 % par des financements étrangers et dont le coût de production est supérieur ou égal à 35 000 € par minute produite

peuvent être réalisées en langue étrangère. Dans ce cas, elles doivent faire l'objet d'une version livrée en langue française.

En 2017, 584 œuvres audiovisuelles obtiennent un agrément provisoire au titre du crédit d'impôt. Le total des dépenses éligibles pour ces œuvres est estimé à 563 M€.

Le crédit d'impôt en matière audiovisuelle permet de maintenir des emplois et d'éviter les délocalisations des tournages et des dépenses de post-production dans un contexte de forte concurrence internationale (mise en place d'un crédit d'impôt audiovisuel au Royaume-Uni par exemple). Le crédit d'impôt audiovisuel s'efforce d'accompagner la croissance de la production de fictions ambitieuses, tournées vers l'international, en renforçant la structure et l'économie de la filière audiovisuelle notamment via le soutien aux industries techniques françaises.

Les fictions bénéficiant du crédit d'impôt audiovisuel (CIA) réalisent 99,5 % de leurs jours de tournage en France en 2017, contre 85,4 % pour l'ensemble des fictions en 2004 (année avant la mise en place du crédit d'impôt audiovisuel). Cette évolution s'explique par les aménagements successifs apportés au dispositif, destinés à renforcer sa compétitivité face aux dispositifs étrangers.

Le crédit d'impôt audiovisuel a été réformé à plusieurs reprises afin de le rendre plus compétitif par rapport aux dispositifs fiscaux étrangers équivalents.

Les plus récentes modifications du crédit d'impôt audiovisuel, apportées en loi de finances pour 2016 et autorisées par la Commission européenne en mars 2016, concernent les fictions. Ainsi, depuis le 1er janvier 2016, le taux de crédit d'impôt des fictions est de 25 %,

comme l'animation. En outre, le plafond de 1 250 € jusque-là applicable à toutes les fictions est remplacé par des plafonds progressifs selon le coût de production de l'œuvre :

- 1 250 € (coût de production < 10 000 €/min) ;
- 1 500 € (coût de production entre 10 000 € et 15 000 €/min) ;
- 2 000 € (coût de production entre 15 000 € et 20 000 €/min) ;
- 3 000 € (coût de production entre 20 000 € et 25 000 €/min) ;
- 4 000 € (coût de production entre 25 000 € et 30 000 €/min) ;
- 5 000 € (coût de production entre 30 000 € et 35 000 €/min) ;
- 7 500 € (coût de production entre 35 000 € et 40 000 €/min) ;
- 10 000 € (coût de production > 40 000 €/min).

Les dispositifs transversaux

Images de la diversité

Mis en place en 2007 par le CNC et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'ACSE, devenue le CGET, Commissariat général à l'égalité des territoires), le fonds Images de la diversité a pour mission de soutenir des œuvres traitant de la diversité de la population et de l'égalité des chances et contribuant à donner une représentation plus fidèle de la réalité française et de ses composantes et à écrire une histoire commune de l'ensemble de la population française autour des valeurs de la République. Il recherche également de nouvelles formes d'écriture et de jeunes auteurs, issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville et issus de la diversité.

Le fonds Images de la diversité a une triple originalité : sa thématique, sa transversalité (soutien à des œuvres cinématographiques, audiovisuelles, numériques et jeux vidéo) et son intervention à toutes les étapes de la création à l'exploitation des œuvres retenues. Il peut ainsi correspondre à des aides à la préparation (écriture et développement), à la production ou encore à la diffusion (distribution, édition vidéo). Depuis sa création, le fonds Images de la diversité a soutenu plus de 1 400 œuvres de tous secteurs, genres et formats confondus pour près

de 31,5 M€. Deux commissions se sont tenues en 2017 permettant l'examen de 147 demandes et le soutien de 37 projets ou œuvres, totalisant près de 680 000 €.

Le crédit d'impôt international

Le crédit d'impôt international vise à favoriser le tournage et la fabrication en France d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles de fiction ou d'animation dont la production est initiée par une société étrangère.

Les œuvres éligibles sont agréées par le CNC sur la base d'un barème de points validant le lien de cette œuvre avec la culture, le patrimoine et le territoire français. Le crédit d'impôt est accordé à l'entreprise qui assure en France la production exécutive de l'œuvre. Il représente 30 % des principales dépenses de production effectuées en France et peut atteindre 30 M€.

En 2017, 52 projets ont reçu l'agrément provisoire : 16 longs métrages de fiction, 20 séries audiovisuelles de fiction, 14 séries audiovisuelles d'animation et 2 longs métrages d'animation. Pour ces 52 projets, l'investissement prévisionnel total en France est de plus de 220 M€, représentant 837 jours de tournage. Les œuvres proviennent principalement des Etats-Unis et du Royaume-Uni, mais aussi d'Allemagne, de Suède ou encore de Chine.

Parmi les œuvres bénéficiaires, peuvent être cités notamment *The 15.17 to Paris* de Clint Eastwood, *Mission Impossible 5* de Christopher McQuarrie, la 7^e saison de la série britannique *Death in Paradise* tournée en Guadeloupe, ou des épisodes des séries comme *les Romanoffs* et *The Patriot* pour Amazon Prime Video ou *Sense 8* et *Osmosis* pour Netflix.

Le crédit d'impôt permet de favoriser le développement des industries du secteur cinématographique et audiovisuel et de stimuler la compétitivité des entreprises françaises avec des effets bénéfiques sur l'emploi. Il permet aux prestataires des industries techniques de compléter leur activité et de renforcer ainsi le taux d'utilisation de leurs moyens techniques et leur savoir-faire. Il favorise également la montée en compétences des équipes françaises dans la réalisation et la post-production (montage, réalisation d'effets visuels, etc.) sous l'influence de productions à gros budget, notamment américaines.

L'efficacité du dispositif a été estimée en 2014 dans un rapport publié par EY en calculant, pour chaque euro de crédit d'impôt versé, le montant investi dans la filière et les recettes fiscales associées. Pour 1 € de crédit d'impôt international versé, 7,0 € sont investis dans la filière et près de 2,7 € de recettes fiscales et sociales induites sont perçues par l'Etat. Afin de renforcer sa compétitivité dans un contexte de concurrence fiscale internationale, notamment dans le but d'attirer sur le territoire français les tournages de films à très gros budget, le crédit d'impôt international a été modernisé au fur et à mesure des années. Au 1^{er} janvier 2017, le niveau minimum de dépenses à atteindre pour accéder au dispositif a été abaissé de 1 M€ à 250 000 €.

Les aides à la création numérique et au jeu vidéo

Le CNC propose des aides spécifiquement dédiées aux projets artistiques inscrits dans un environnement numérique. Ces aides entendent couvrir tout le champ de la création numérique, envisagé dans une large acception : jeux vidéo, œuvres audiovisuelles pour les nouveaux médias, œuvres expérimentales de la création contemporaine.

Le fonds d'aide au jeu vidéo est une aide sélective destinée à soutenir la création et l'innovation dans le secteur du jeu vidéo. Il est principalement composé de deux dispositifs de soutien destinés à accompagner les entreprises de création au stade de la pré-production (dépenses de fabrication d'un prototype) ou en phase de production (aide à la création de propriété intellectuelle). Le fonds est complété par une troisième aide destinée à soutenir des manifestations professionnelles.

Le fonds nouveaux médias accompagne des œuvres audiovisuelles innovantes qui intègrent les spécificités du web dans leur démarche de création et de diffusion. Les projets soutenus se caractérisent par leur diversité : ce sont des séries digitales, des documentaires interactifs ou encore des films en réalité virtuelle. Toutes les phases de réalisation d'un projet sont soutenues (écriture, développement et production).

Enfin, le DICRéAM est une aide sélective en partenariat avec le Ministère de la Culture et le Centre National du Livre destinée à soutenir des projets d'écriture numérique dans tous les champs de la création contemporaine (arts visuels, spectacle vivant, littérature...). Les projets sont soutenus en développement et en production. Le dispositif est complété par une aide à la diffusion.

Les aides à la création numérique et au jeu vidéo

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
fonds d'aide au jeu vidéo (aide CNC / Ministère de l'économie et des finances)	studios de développement	soutenir la création, l'innovation, la recherche et le développement dans le secteur du jeu vidéo	2,9 M€ pour 38 projets dont 719 900 € pour 7 projets de pré-production, 2,2 M€ pour 25 aides à la création de propriétés intellectuelles, 145 000 € pour 6 manifestations en relation avec le jeu
fonds d'aide aux projets pour les nouveaux médias	auteurs ou producteurs	favoriser le développement de projets audiovisuels conçus spécifiquement pour les nouveaux médias numériques, stimuler le renouvellement et la diversification des modes créatifs	3,7 M€ pour 129 projets : 39 bénéficiaires d'une aide à l'écriture (302 800 €), 56 bénéficiaires d'une aide au développement (1,3 M€), 34 bénéficiaires d'une aide à la production (2,1 M€)
dispositif d'aide à la création artistique multimédia et numérique (DICRéAM)	artistes et structures de production	soutenir la création d'œuvres artistiques expérimentales développant des écritures numériques dans tous les champs de la création contemporaine	1,0 M€ pour 98 projets : 38 aides au développement, 44 aides à la production et 15 aides à la diffusion

Le crédit d'impôt jeux vidéo

Le crédit d'impôt jeu vidéo permet à des entreprises actives dans ce secteur et installées en France de déduire de leur impôt 30 % des dépenses de création d'un jeu. Depuis sa mise en place 2008, ce dispositif a bénéficié à près de 95 studios de développement de jeux vidéo qui composent un tissu vivant et pluriel d'entreprises au service de la création. Depuis son renforcement en 2015, le crédit d'impôt a fait la démonstration de son efficacité, en parvenant à attirer des productions aux budgets de plus en plus élevés, favorisant l'emploi, la structuration du secteur et le succès mondial de créations originales développées en France. La loi de finances 2017 a introduit une nouvelle revalorisation du dispositif en relevant le taux de 20 à 30 %. Les chiffres 2017 témoignent de l'attractivité du dispositif et de l'accroissement des capacités de production en France : 34 projets ont reçu un agrément provisoire pour un montant total de dépenses éligibles s'élevant à 134 M€, représentant un soutien financier d'environ 40 M€.

Lutte contre la piraterie

Créée en 1985, l'ALPA (Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle) est une association qui regroupe différents acteurs de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel concernés par la piraterie. Notamment subventionnée par le CNC, son objectif est de lutter contre toutes les formes de piraterie, qu'elles portent sur les supports physiques ou sur internet. La constatation des

infractions au titre de la contrefaçon se fait par le biais d'agents assermentés.

Les aides à la vidéo (physique et vidéo à la demande)

Le CNC a développé, depuis 1994, des aides automatiques et sélectives à destination de l'édition de vidéo physique, qui permettent de soutenir des éditions sur support DVD et/ou Blu-ray. Les aides sélectives sont désormais accompagnées de compléments d'aides visant à encourager les éditeurs vidéo à proposer le sous-titrage pour sourds et malentendants et l'audiodescription pour aveugles et malvoyants. Parallèlement, une aide sélective à la V&D a été mise en place en 2008. Elle soutient les détenteurs de droits V&D et les éditeurs de services de V&D pour l'exploitation des catalogues, la diversité de l'offre et l'exposition des œuvres françaises et européennes en V&D. En 2015, le CNC a complété les dispositifs existants en créant un soutien automatique à la V&D ainsi qu'une majoration de soutien au titre de l'activité liée au téléchargement définitif. Afin d'accélérer la numérisation des œuvres et leur mise à disposition du public en qualité optimale dans des offres légales enrichies, et notamment sur internet, le CNC a renforcé ses dispositifs d'aide à la numérisation et à la diffusion en V&D en haute définition (HD) ou à l'édition vidéo sur support Blu-Ray Disc (BD), en mettant en place à compter du dernier trimestre 2015 un guichet commun nommé NUMEV.

Les aides à la vidéo (physique et V&D)

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
soutien automatique à l'édition vidéo	éditeurs vidéo commercialisant des films de long métrage français agréés et sortis en salles depuis moins de six ans ou des programmes de courts métrages	financer l'achat de droits d'exploitation vidéo de films français récents	2,9 M€ pour 43 dossiers
aide sélective à l'édition vidéo	éditeurs de vidéogrammes	encourager le travail éditorial autour d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles ou directement produites pour la vidéo présentant un intérêt culturel particulier en tenant compte des conditions économiques de leur diffusion	4,5 M€ pour 319 projets unitaires, et 43 programmes éditoriaux, représentant un total de 614 projets d'édition
aide automatique à la vidéo à la demande (V&D)	éditeurs de service de médias à la demande	financer les dépenses de fabrication et de promotion pour une diffusion en V&D de films français récents ainsi que les dépenses d'amélioration de service	2,2 M€ mobilisés par 10 éditeurs de services de média à la demande
aide sélective à la vidéo à la demande (V&D)	détenteurs de catalogue de droits V&D ou éditeurs de services de V&D	encourager l'exploitation des catalogues, la diversité de l'offre et l'exposition des œuvres françaises et européennes en V&D	1,86 M€ pour : - 45 projets au titre des aides au programme éditorial V&D dont 19 titulaires de droits V&D et 26 éditeurs de services de médias à la demande. - 140 projets unitaires ont bénéficié d'une aide unitaire à la V&D pour un montant de 125 477 €

Les aides à l'innovation technologique et aux industries techniques

• le soutien aux œuvres

L'aide aux nouvelles technologies en production (NTP) accompagne la prise de risque des producteurs qui font appel à des techniques innovantes (effets spéciaux numériques, images de synthèse, mise au point de procédés spécifiques). L'aide est ouverte à tous les projets audiovisuels ou cinématographiques quels que soient leur genre (fiction, animation, documentaire, récréation de spectacle vivant), leur dimension (en relief ou non) ou leur format (court métrage, long métrage, unitaire, série, pilote). En 2017, soucieux de valoriser la contribution artistique des effets visuels numériques au projet visuel global de l'œuvre, le CNC a fait évoluer l'aide aux nouvelles technologies en production vers une aide à la Création visuelle et sonore (aide sélective ou allocation directe.

• le soutien aux entreprises

Le soutien financier aux industries techniques accompagne la démarche d'investissements des prestataires techniques de la création cinématographique et audiovisuelle. Ce dispositif a été réformé et élargi à la fin de l'année 2013. Le RIAM (Recherche et Innovation en Audiovisuel et Multimédia), partenariat entre le CNC et Bpifrance, soutient les travaux de recherche et développement des entreprises de l'audiovisuel et du multimédia.

Les aides à l'innovation technologique et aux industries techniques

aides	bénéficiaires	objectifs	bilan 2017
soutien aux œuvres			
aide aux nouvelles technologies en production (NTP / relief)	producteurs d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles faisant appel à des techniques innovantes, notamment la production en relief	- accompagner la prise de risque des producteurs - valoriser la contribution artistique des effets visuels numériques	9,9 M€ pour 197 projets.
soutien aux entreprises			
soutien financier aux industries techniques	industries techniques du cinéma et de l'image animée	accompagner les investissements liés aux technologies numériques, soutenir l'équipement, la modernisation, la restructuration des entreprises	4,8 M€ pour 134 projets
aide à la recherche et à l'innovation en audiovisuel et multimédia (RIAM)	sociétés menant des travaux de recherche et développement en cinéma, audiovisuel, jeux vidéo et nouveaux médias	favoriser l'activité de recherche et développement au sein des entreprises du secteur	3,0 M€ dont 1,7 M€ en subventions CNC (auxquelles s'ajoute une intervention de Bpifrance, généralement en avance remboursable) pour 30 projets

Le CNC finance la CST (Commission supérieure et technique de l'image et du son), association dont la mission est de faire connaître les progrès techniques susceptibles d'améliorer la qualité de l'expression audiovisuelle, de la création à la diffusion et de veiller au respect des œuvres et à la qualité de leur restitution.

La coopération avec les collectivités territoriales

La politique conventionnelle territoriale du CNC

La politique conventionnelle du CNC avec les collectivités territoriales vise à faire du secteur du cinéma et de l'audiovisuel un pôle de développement culturel et économique local, à travers la coopération entre les collectivités territoriales et l'État. Elle couvre les domaines de l'aide à la création, à la production et à l'accueil des tournages, les actions d'éducation à l'image, de diffusion culturelle, de l'exploitation cinématographique et du patrimoine cinématographique.

Les conventions pluriannuelles de coopération cinématographique et audiovisuelle conclues avec les Régions et les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) constituent un instrument de dialogue, de négociation et de mise en œuvre des actions conjointes, dans un triple souci : cohérence des actions menées, transparence des dispositifs, traçabilité des financements déployés. Elles donnent lieu chaque année à des conventions d'application financière dans lesquelles sont inscrits les engagements de chacun des partenaires.

Des collectivités infra régionales (départements, communautés de communes) peuvent, le cas échéant, être associées à ces conventions.

À la suite de la grande concertation et de la rencontre avec les nouveaux exécutifs régionaux en 2016, le CNC a proposé un cadre renouvelé et renforcé pour les années 2017 à 2019 pour cette cinquième génération de convention : renouvelé car il permet de prendre en compte les spécificités de chacun des territoires et renforcé car le CNC propose d'accompagner de nouvelles actions :

- le déploiement de l'opération *Talents en court* ;
- la mise en place de bourse de résidence avec le 1 € du CNC pour 2 € de la collectivité ;
- le soutien aux télévisions locales qui financent la création au titre du 1 € du CNC pour 3 € de la collectivité pour inciter les télévisions locales à financer la création ;
- le soutien à l'emploi de médiateurs dans les salles de cinéma au titre du 1 € du CNC pour 2 € de la collectivité ;
- la relance des ciné-clubs en s'appuyant sur les jeunes en service civique.

Les conventions comprennent quatre grandes parties :

- la première est consacrée à l'écriture, au développement, à la production cinématographique et audiovisuelle, ainsi qu'à l'accueil de tournages et au développement de la filière. Elle bénéficie de crédits de la collectivité territoriale concernée (les aides sont accordées de manière sélective, après avis de commissions spécialisées) et d'un abondement du CNC sur des crédits issus du fonds de soutien ;
- la deuxième partie concerne la diffusion culturelle et l'éducation artistique, avec des actions soutenues sur le plan national par le CNC telles que *Lycéens et apprentis au cinéma*, *Passeurs d'images* et le soutien aux pôles régionaux d'éducation artistique. Elle est financée par la collectivité territoriale, par la DRAC et, pour une trentaine de festivals d'intérêt national ou international, par des crédits du CNC issus du fonds de soutien ;
- la troisième partie, dédiée à l'exploitation cinématographique, vise à permettre aux collectivités, aux DRAC et au CNC de préciser leurs modalités d'intervention en faveur des salles de cinéma et à engager une concertation approfondie et un échange d'informations systématique ;
- la quatrième partie a pour objet le patrimoine cinématographique soutenu par les collectivités, les DRAC et le CNC qui intervient sur une dizaine de cinémathèques régionales. Elle permet d'identifier et de valoriser les actions des partenaires touchant à la numérisation des œuvres et leurs actions visant à promouvoir l'offre cinématographique de patrimoine.

Dans le cadre des conventions, les modalités d'intervention du CNC sont les suivantes :

- le CNC définit avec les collectivités les enveloppes de crédits pour chaque type de soutien : aide à l'écriture et au développement, aide aux œuvres nouveaux médias, aide aux films de court métrage, aide aux films de long métrage, aide à la production audiovisuelle etc... ;
- l'apport du CNC est forfaitaire sur *Talents en court*, les aides à l'écriture et au développement et les aides aux nouveaux médias mises en place par les collectivités ; pour les aides à la production est appliqué le dispositif « 1 € du CNC pour 2 € de la collectivité » ;
- le CNC limite son intervention financière à la production à 2,0 M€ par an et par convention ;
- les bureaux régionaux d'accueil des tournages (également appelés commissions régionales du film) bénéficient également d'une aide pendant les trois premières années de leur fonctionnement comme les pôles régionaux d'éducation aux images sur la première année de leur création.

En 2017, le montant des engagements inscrits dans les 17 conventions conclues s'élève à 142 M€ soit 30 % de plus qu'en 2016.

Engagements des conventions triennales Etat /CNC /régions (M€)

	CNC	Etat (DRAC)	Collectivités	Total 2017
Création	1,00	-	4,74	5,74
dont talents en court	0,06	-	0,11	0,17
dont bourse de résidence	0,30	-	0,86	1,16
dont aide à l'écriture et au développement	0,35	-	3,30	3,65
dont soutien aux résidences	0,29	-	0,47	0,76
Nouveaux médias	0,46	-	1,29	1,75
Production cinéma	9,95	-	28,44	38,39
dont court métrage	2,40	-	4,84	7,24
dont long métrage	7,55	-	23,60	31,15
Production audiovisuelle	8,68	-	19,68	28,36
dont soutien direct à la production audiovisuelle	8,09	-	17,21	25,30
dont soutien aux COM des TV locales	0,59	-	2,47	3,06
Total fonds d'aide	20,09	-	54,15	74,24
accueil des tournages	0,07	-	6,21	6,28
développement de la filière		-	6,00	6,00
Total création, production et tournages	20,16	-	66,36	86,52
Diffusion - Education à l'image	6,19	8,75	23,21	38,15
dont diffusion culturelle	5,35	3,22	14,64	23,21
dont dispositifs d'éducation à l'image		5,53	6,80	12,33
dont les ciné-clubs	0,42	-	0,68	1,10
dont diffusion des œuvres aidées	0,42	-	1,09	1,51
Exploitation	0,45	0,71	12,38	13,54
dont soutien direct aux salles		-	9,84	9,84
dont soutien aux réseaux de salles		0,71	1,60	2,31
dont soutien aux médiateurs	0,45	-	0,94	1,39
Conservation du patrimoine	2,12	0,16	2,10	4,38
Total	28,92	9,62	104,05	142,59

Au total, les montants engagés par le CNC dans le cadre des avenants financiers 2017 ont atteint 29 M€, dont 20,1 M€ pour les fonds d'aide à la création et à la production et 6,2 M€ pour la diffusion culturelle comprenant notamment le soutien à la relance des ciné-clubs et 0,45 M€ pour le soutien à l'emploi de médiateurs et 2,1 M€ pour les cinémathèques régionales. Les montants engagés par les collectivités territoriales s'élèvent à 104,1 M€ et ceux engagés par les DRAC à 9,6 M€. En plus de dix ans, les engagements de l'État (CNC+DRAC) sont passés de 10,1 M€ en 2004 à 38,5 M€ en 2017, soit une augmentation de 281 %. Sur la même période, les engagements des collectivités territoriales

passent de 35,5 M€ à 104,1 M€, en hausse de 192 %. Tous partenaires confondus, la progression est de 211 % entre 2004 (45,6 M€) et 2017 (142 M€).

Les conventions 2017-2019 concernent toutes les régions et 10 Départements (Alpes-Maritimes, Charente, Charente-Maritime, Côtes d'Armor, Dordogne, Haute-Savoie, Landes, Lot-et Garonne, Département de la Drôme, Seine-St-Denis), l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de Paris ainsi que l'agglomération de Valence.

L'attractivité du territoire renforcée par l'accueil de tournage

La politique territoriale du CNC associée à l'impact des crédits d'impôt permettent à la France d'être une terre d'accueil de tournage valorisée également par le travail des 40 bureaux d'accueil de tournage, dont les actions sont coordonnées par Film France, soutenue par le CNC. Ils proposent une assistance gratuite portant sur différents types de services : renseignements sur les sites de tournage

et pré-repérages ; recherche de techniciens, de comédiens et de figurants (possibilité de casting dans la plupart des bureaux d'accueil) ; démarches administratives, aide aux autorisations de tournage ; logistique et informations diverses (location de véhicule, hébergement, etc.) ; mise à disposition de bureaux de production, de documentation ; relations avec la presse et les autorités locales.

850 jeunes en service civique mobilisés pour relancer les ciné-clubs.

Renouveler les publics et agir pour la citoyenneté

Autour des deux axes traditionnels que sont l'éducation à l'image et le développement des publics, le CNC initie un nouveau chantier, la promotion de la citoyenneté pour un budget de 4,8 M€.

Éduquer les jeunes aux images tout au long de leur parcours

Ecole et cinéma, *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma* permettent d'amener les élèves dans les salles cinéma puis de travailler en classe à partir de documents pédagogiques. Ils ont touché, au cours de l'année scolaire 2015-2016, plus de 1,6 million d'élèves, soit 12,4 % des élèves français et généré près de 3,8 millions d'entrées en salles. Par ailleurs, l'enseignement de spécialité cinéma-audiovisuel du baccalauréat implique 135 classes de lycéens. Le *Prix Jean Renoir des lycéens* décerné par des lycéens à un film, initié par le ministère de l'éducation nationale, concerne 50 classes en 2015-2016.

Passeurs d'images, dispositif d'éducation à l'image hors temps scolaire, s'appuie sur deux actions complémentaires : la diffusion (séances spéciales en salles et en plein air) et la pratique (ateliers de réalisation et de programmation). Il touche plus de 220 000 personnes autour de 2 000 actions grâce à près de 1 200 partenaires dont 20 % de salles de cinéma. Le CNC a accompagné la création de la nouvelle coordination nationale, *Passeurs d'images*, en 2017 qui s'occupera également de *Des cinés la vie !*.

Faire du cinéma, un secteur exemplaire en termes d'engagement citoyen

Pour les personnes en situation de handicap ou hospitalisées, le CNC soutient les associations *Cinéma différence*, *Retour d'image* ou encore *Ciné-sens*, association qui accompagne notamment les professionnels dans l'accessibilité des œuvres et des salles pour les personnes handicapées sensorielles et *Rêve de cinéma*, qui organise des projections de films destinées aux enfants hospitalisés. Pour les personnes sous main de justice, le CNC soutient la coordination de *Des cinés la vie !* et l'association *Résonance culture*. *Des cinés la vie !* fait découvrir le court métrage aux jeunes placés sous main de justice. En 2016-2017, ce dispositif a concerné 1 361 jeunes dans 234 services de la protection judiciaire de la jeunesse. *Résonance Culture*, centre de ressources, porte le dispositif *Images en mémoire*, *Images en miroir*, qui s'adresse aux publics sous-mains de justice et aux habitants des quartiers populaires. Dans le cadre d'ateliers de création partagée, des réalisateurs accompagnent des participants amateurs dans un processus d'appropriation des images d'archives proposées par l'INA et le CNC. Pour donner accès au cinéma d'auteur et confronter les plus jeunes à la prise de parole, le CNC a relancé les *ciné-clubs* dans les lycées, en s'appuyant sur les jeunes en service civique tout en poursuivant son soutien aux fédérations de ciné-clubs. 850 jeunes sont ainsi mobilisés. Depuis la création de ce dispositif en 2015, 3 800 projections ont réuni 67 000 spectateurs.

Promouvoir la diversité des œuvres

Le soutien aux associations et aux manifestations

Le CNC soutient des associations et des manifestations nationales promouvant des œuvres peu diffusées comme le documentaire, le court métrage, l'animation ainsi que le cinéma expérimental, pour un budget de 2,5 M€. Parmi ces diverses associations, *L'Agence du court métrage*, *l'Association du cinéma indépendant pour sa diffusion* (ACID), *l'Association française du cinéma d'animation* (AFCA) défendent la diffusion de ces œuvres. En 2017, *le Mois du film documentaire* a rassemblé plus de 150 000 spectateurs en 3 145 séances organisées dans près de 2 200 structures. 82 % des séances étaient accompagnées d'une rencontre ou d'un débat ; *la Fête du cinéma d'animation* a mobilisé plus de 200 structures pour 950 événements recensés.

Le CNC favorise la diffusion des œuvres documentaires à travers son catalogue de droits non commerciaux *Images de la culture* (IDC). Le catalogue IDC diffuse par ailleurs les œuvres soutenues par le fond Images de la diversité (en collaboration avec le CGET). En 2017, près de 4 500 titres ont été vendus pour la constitution de fonds et pour des représentations publiques gratuites. Afin de favoriser l'exposition et la diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques, le CNC soutient une quarantaine de festivals d'intérêt national et international pour un montant d'environ 7 M€, notamment le *Festival de Cannes*, le *Festival international du film d'animation* d'Annecy, le FIPA (Festival international des programmes audiovisuels) de Biarritz, le *Festival international du court métrage* de Clermont-Ferrand, le *Festival Premiers plans* d'Angers et le *Festival international du film de la Rochelle*.

6.2

Égalité homme femme dans le secteur

Une filière à dominante masculine

Selon les données publiées par l'observatoire des métiers de l'audiovisuel à partir des données du groupe Audiens, le secteur audiovisuel (télédiffusion, production audiovisuelle et cinéma, radiodiffusion, prestation technique image et son) emploie plus de 207 000 salariés en 2016, dont 41 % de femmes et 59 % d'hommes. Les femmes apparaissent globalement sous-représentées dans la filière par rapport à l'ensemble de l'économie française puisqu'elles représentent 48 % de la population active française. En 2016, les femmes représentent 42 % des effectifs du secteur de la production audiovisuelle et cinéma, 43 % des effectifs du secteur de la télédiffusion, 41 % des effectifs dans le secteur de la radiodiffusion et 30 % des effectifs dans le secteur de la prestation technique image et son.

Progression du nombre de films réalisés par des femmes

En dix ans, sur la base d'un nombre de films agréés en hausse (+25,0 %), le nombre de films agréés réalisés ou co-réalisés par des femmes passe de 50 films en 2008 à 81 films en 2017, soit une progression de 62,0 %. En parallèle, le nombre de films réalisés par des hommes augmente de 15,3 % sur la période. La part des femmes ayant réalisé ou co-réalisé des films agréés progresse, passant de 20,8 % en 2008 à 27,0 % en 2017.

Films agréés selon le genre du réalisateur(trice) (%)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
homme	79,2	78,7	80,1	76,0	75,6	75,5	77,9	77,3	76,3	73,0
femme	17,9	19,1	18,4	20,7	21,1	21,2	20,2	21,0	20,5	23,3
mixte	2,9	2,2	1,5	3,3	3,2	3,3	1,9	1,7	3,2	3,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC

Un écart de devis moyen qui tend à se réduire

Le devis moyen des films réalisés par des femmes est inférieur à celui des films réalisés par des hommes. Le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est de 3,47 M€ en 2017 contre 5,51 M€, pour ceux réalisés par des hommes. L'écart tend à se réduire sur la période. En dix ans, le devis moyen des films réalisés par des hommes diminue de 24,0 %, alors que celui des films réalisés par des femmes progresse de 4,5 %.

**De plus en plus de films réalisés par des femmes :
+62,0 % en dix ans contre
seulement +15,3 % pour
les hommes.**

Devis moyen des films d'initiative française selon le genre du réalisateur(trice) (M€)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
homme	7,25	5,37	5,92	6,14	5,69	5,59	4,35	4,70	6,52	5,51
femme	3,32	4,06	3,70	3,49	3,45	3,19	2,83	3,50	2,58	3,47
ensemble	6,42	5,10	5,48	5,47	5,10	4,90	3,94	4,38	5,47	4,90

Source : CNC

L'émergence d'une nouvelle génération de réalisatrices

En dix ans, la part des premiers films réalisés ou co-réalisés par des femmes progresse régulièrement, de 27,0 % en 2008 à 37,5 % en 2017 illustrant l'arrivée d'une nouvelle génération de réalisatrices. Mais surtout, la part des troisièmes films ou plus réalisés par des femmes s'accroît, elle passe de 28 % en 2008 à 39 % en 2017 confirmant la consolidation des carrières des réalisatrices ayant réussi à percer dans la profession.

En 2017, la parité est atteinte au sein des commissions du CNC.

Premiers films selon le genre du réalisateur(trice) (%)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
homme	73,0	75,3	72,6	66,2	72,7	71,2	68,8	70,7	65,8	62,5
femme	24,3	22,3	27,4	29,6	20,8	25,8	28,8	26,7	31,6	31,9
mixte	2,7	2,6	0,0	4,2	6,5	3,0	3,4	2,7	2,5	5,6
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC

Des commissions du CNC désormais paritaires

En 2017, 53 commissions d'aides sélectives composés de 935 membres sièges au CNC. En 2017, la parité est atteinte dans la composition des commissions du CNC avec 51 % de femmes, contre 40 % en 2013.

Composition des commissions du CNC (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
homme	60,0	ND	59	61	49
femme	40,0	ND	41	39	51
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC

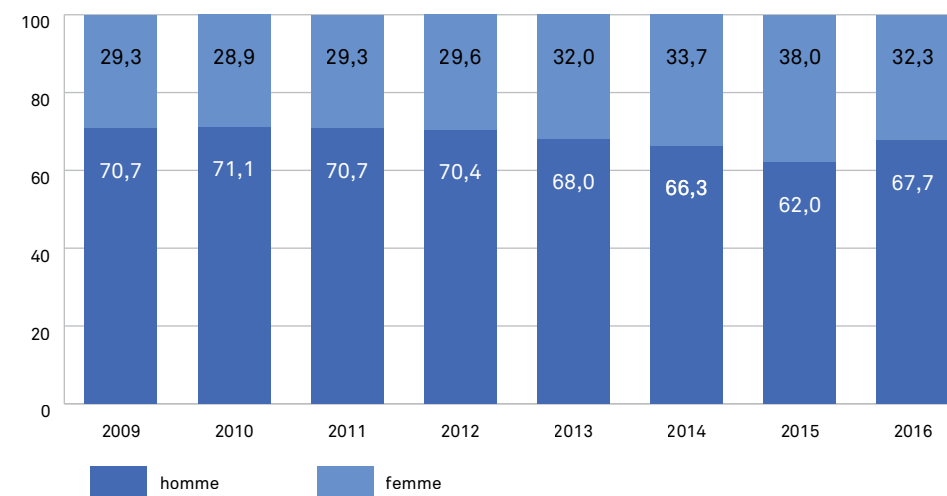
L'avance sur recettes du CNC, un exemple d'une gestion féminine de projet

Au sein de l'avance sur recettes du CNC, aide sélective à la production de long métrage, 31 % des projets déposés en 2017 sont réalisés ou co-réalisés par des femmes (25 % en 2016). En 2017, la moitié (52 %) des avances pour la réalisation d'un premier film sont attribuées à des projets réalisés ou co-réalisés par des femmes (32 % en 2016). Au global, (1^{er} et 2^{ème} collège), en 2017 38 % des avances sont attribuées à des projets réalisés ou co-réalisés par des femmes (28 % en 2016). Au sein de cette aide, le taux de succès des projets portés par des femmes (11 %) est supérieur à celui portés par des hommes (9 %).

Un tiers des réalisateurs de court-métrage sont des femmes

La présence des femmes comme réalisatrice de court métrage se renforce progressivement. En 2009, 29,3 % des réalisateurs de court métrage était des femmes, alors qu'en 2016, près d'un tiers des réalisateurs de court métrage sont des femmes.

Les courts métrage selon le genre du réalisateur (trice) (%)



Source : CNC

Féminisation du secteur de l'animation

Selon les données publiées par le groupe Audiens, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des films d'animation et d'effets visuels. Cette féminisation s'est amorcée à partir de 2009. Avant cette date les femmes représentaient 40 % des effectifs permanents (CDI et CDD de droit commun) et depuis, cette part est de 43 %.

La part des femmes parmi les primo-entrants du secteur âgées de 20 à 25 ans progresse. En 2008, les femmes représentaient 30 % de ces primo entrants contre 45 % en 2016. En 2016, sur l'ensemble des intermittents (CDDU) du secteur de l'animation et des effets visuels, les femmes représentent 32,4 % des effectifs (contre 29,6 % en 2007) et elles ont un salaire horaire moyen égal à 0,90 fois celui des hommes soit 10 % de moins que les hommes.

Effectifs intermittents (CDDU) dans le secteur de l'animation et des effets visuels (%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
homme	70,4	71,2	72,3	71,8	70,8	71,2	70,3	70,0	69,6	67,6
femme	29,6	28,8	27,7	28,2	29,2	28,8	29,7	30,0	30,4	32,4
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Audiens

La part des femmes augmente plus rapidement dans le secteur des effets visuels

Les effectifs de femmes dans le secteur des effets visuels se renforcent plus rapidement sur dix ans (+38,7 %) que ceux des hommes (+31,3 %). En 2016 les femmes représentent 27,7 % des effectifs du secteur des effets visuels et les hommes 72,7 %. Dans ce secteur, en 2016, les femmes occupent 30,4 % des emplois permanents (CDI et CDD de droit commun) et 25,2 % des emplois intermittents (hors artistes).

Le secteur de l'animation et des effets visuels se féminise : 45 % des primo entrants sont des femmes en 2016 contre 30 % en 2008.

Effectifs salariés dans le secteur des effets visuels (nombre d'individus)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
homme	1 833	2 140	2 170	2 337	2 497	2 035	2 064	2 155	2 102	2 407
femme	666	759	712	824	878	868	779	840	804	924
ensemble	2 499	2 899	2 882	3 161	3 375	2 903	2 843	2 995	2 906	3 331

Source : Audiens - CNC

voir aussi sur www.cnc.fr :
- l'emploi dans les effets visuels numériques
- femmes et cinéma : réalisation, production, formation

les dossiers du CNC
n° 338 – mai 2018
bilan 2017

une publication du
**Centre national du cinéma
et de l'image animée**
291 boulevard Raspail –
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

directrice de la publication
Frédérique Bredin

**direction des études, des statistiques
et de la prospective**
tél. 01 44 34 38 26 – despro@cnc.fr

direction de la communication
tél. 01 44 34 38 83

comité éditorial et rédactionnel
**Nicolas Besson, Fanny Beuré,
Benoît Danard, Sophie Daubard,
Hugo Dessaigne, Sophie Jardillier,
Evelyne Laquit, Ariane Nouvet,
Cindy Pierron, Jérôme Tyl,
Danielle Sartori, Linda Zidane**

conception graphique
c-album

impression
Stipa, Montreuil

Sauf mention particulière, toute reproduction
partielle ou totale des informations diffusées
dans cette publication du CNC est autorisée
sous réserve d'indication de la source.

Crédits

Couverture

120 battements par minute de Robin Campillo
© Memento Films Distribution

Grave de Julia Ducournau © Wild Bunch
Distribution

Barbara de Mathieu Amalric © Gaumont
Distribution

Petit Paysan d'Hubert Charuel © Pyramide
Distribution

Au revoir là-haut d'Albert Dupontel © Gaumont
Distribution

Les Innocents de Didier Le Pêcheur et Delphine
Labouret © TF1

10 pour Cent de Fanny Herrero © France
Télévisions

Paris, etc... de Zabou Breitman © Canal+
Quadras de Mélissa Drigeard © M6

Jeannette, l'enfance de Jeanne D'Arc de Bruno
Dumont (Arte)

Double Kick Heroes © Headbang Club

Dunkerque de Christopher Nolan © Warner Bros
Santa&Cie d'Alain Chabat © Gaumont
Distribution

Endless Space 2 © Amplitude Studios

Yuri © Fingerlab

El Presidente de Santiago Mitre © Memento
Films Distribution

En attendant les Hirondelles de Karim Moussaoui
© Ad Vitam Distribution

Félicité d'Alain Gomis © Jour2Fête

La Belle et la Meute de Kaouther Ben Hania
© Jour2Fête

Vers la lumière de Naomi Kawase © Haut et Court
Initiation à la danse des possédés de Jean Rouch
© CNRS

Pépé le Morse de Lucrèce Andrae © Caimans
Productions

Visages, Villages d'Agnès Varda et JR © Le Pacte
Ernest et Célestine, La Collection de

Jean-Christophe Roger et Julien Chheng ©
Folivari / Melusine Productions So-Nord /
RTBF-OUFtivi

Cinéma

120 battements par minute de Robin Campillo
© Memento Films Distribution

Grave de Julia Ducournau © Wild Bunch
Distribution

Barbara de Mathieu Amalric © Gaumont
Distribution

Petit Paysan d'Hubert Charuel © Pyramide
Distribution

Au revoir là-haut d'Albert Dupontel © Gaumont
Distribution

Audiovisuel

Les Innocents de Didier Le Pêcheur et Delphine
Labouret © TF1

10 pour Cent de Fanny Herrero © France
Télévisions

Paris, etc... de Zabou Breitman © Canal+

Quadras de Mélissa Drigeard © M6
Jeannette, l'enfance de Jeanne D'Arc de Bruno
Dumont (Arte)

Vidéo, jeu vidéo et industries techniques

Double Kick Heroes © Headbang Club

Dunkerque de Christopher Nolan © Warner Bros
Santa&Cie d'Alain Chabat © Gaumont
Distribution

Endless Space 2 © Amplitude Studios
Yuri © Fingerlab

International

El Presidente de Santiago Mitre © Memento
Films Distribution

En attendant les Hirondelles de Karim Moussaoui
© Ad Vitam Distribution

Félicité d'Alain Gomis © Jour2Fête

La Belle et la Meute de Kaouther Ben Hania
© Jour2Fête

Vers la lumière de Naomi Kawase © Haut et Court

Le CNC

Initiation à la danse des possédés de Jean Rouch
© CNRS

Pépé le Morse de Lucrèce Andrae © Caimans
Productions

Visages, Villages d'Agnès Varda et JR © Le Pacte
Ernest et Célestine, La Collection de
Jean-Christophe Roger et Julien Chheng ©
Folivari / Melusine Productions So-Nord /
RTBF-OUFtivi



Bilan 2017 du CNC
N°338 – mai 2018

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

direction
de la communication
tél. 01 44 34 38 83